TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 264 | DERNIÈRE ÉDITION | VENDREDI 17 AVRIL 1981

EN ALLEMAGNE FÉDÉRALE

Décès d'un extrémiste gréviste de la faim

LIRE PAGE 36



Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : Jacques Fauvet

2,80 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 220 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6 kr. ; Espagne, 60 pes. ; G.-B., 35 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 rls. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 800 l. ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,25 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 240 F CFA ; Suède, 4 kr. ; Suisse, 1,30 f. ; E.U., 95 cents ; Yougoslavie, 38 din.

Tarif des abonnements page 18

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

Fausse manœuvre de Paris au Liban

Naguère considérée comme l'« amie » du monde arabe, la France est depuis quelques jours l'objet d'acerbes critiques dans nombre de capitales du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord. D'Alger à Ryad, de Damas à Tunis, en passant par Beyrouth, hommes politiques et éditorialistes continuent à s'en prendre à l'initiative de Paris — aujourd'hui discrètement abandonnée — qui consistait à favoriser la création d'une force « tampon » de paix au Liban.

Même les chrétiens du Liban, sur lesquels le gouvernement français paraissait miser, n'ont pas été unanimes à apprécier la « protection » internationale que Paris leur offrait. Sans parler des dirigeants modérés ou progressistes, au moins deux personnalités conservatrices — MM. Camille Chamoun et Soliman Frangié, anciens présidents de la République — se sont prononcées, avant M. Bechir Gemayel, le chef des milices phalangistes, en faveur d'un dialogue avec la Syrie pour résoudre le conflit qui a rebondi autour de la ville de Zahlé. Le gouvernement libanais s'est élevé lui aussi contre le projet du gouvernement français en lui reprochant notamment de l'avoir élaboré « sans consultations avec les autorités légitimes au Liban ».

Devant cette levée de boucliers, et avant même que le gouvernement français n'amorce son recul, des responsables israéliens — dont certains ont été tentés, semble-t-il, d'intervenir militairement — se sont appliqués à minimiser le conflit de Zahlé en affirmant que, contrairement aux informations initiales, Damas ne s'était nullement livré à un « génocide des chrétiens ».

La modération du gouvernement de M. Begin est intervenue lors de la récente visite à Jérusalem de M. Haig. Le secrétaire d'Etat américain aurait conseillé aux Israéliens de s'abstenir de toute action, qui n'aurait d'autre effet que de refaire l'unité arabe au détriment des Occidentaux. M. Haig n'avait sans doute pas prévu que le projet d'une force internationale allait en tout cas susciter tant de réactions négatives au Liban et au Proche-Orient. D'où son soutien à l'initiative française lors de son passage à Paris à la fin de la semaine dernière.

Depuis, Washington a sensiblement modifié sa position, à en juger par le message amical que M. Ronald Reagan a adressé le mercredi 15 avril au président Assad. Non seulement le chef de la Maison Blanche ne fait aucune allusion aux événements du Liban, mais il assure son homologue que « le peuple et les dirigeants syriens peuvent jouer un rôle central dans la recherche d'une paix juste au Proche-Orient, ainsi que dans l'établissement de la sécurité et de la stabilité dans la région ».

Le gouvernement français demeure ainsi seul face aux censeurs d'une initiative qualifiée au début de « franco-américaine ». Ses relations avec le Liban se sont refroidies, celles qu'il entretenait avec la Syrie et l'O.L.P. se sont tendues. La crédibilité de la « politique arabe » de M. Giscard d'Estaing, que l'on confondait volontiers au Proche-Orient avec celle du général de Gaulle, est entamée. Fausse manœuvre à coup sûr, mais aurait-elle été inspirée, comme le suggèrent divers éditorialistes arabes, par des arrière-pensées électorales ? M. Giscard d'Estaing ne se flattait-il pas, mercredi encore, de travailler pour la paix... au Liban ?

La crise polonaise

La contestation au sein du parti inquiète Moscou

Les remises en cause fondamentales se poursuivent au sein du Parti unifié polonais (POUP). La réunion, le mercredi 15 avril, à Torun, de membres du parti appartenant aux nouvelles « structures horizontales » a montré l'ampleur d'un mouvement qui ne manque pas d'inquiéter Moscou, puisqu'il est favorable à une réforme en profondeur non seulement des mœurs mais aussi de certaines structures du parti.

Alors qu'à Varsovie on se dirige vers un compromis en ce qui concerne la création d'un syndicat indépendant des agriculteurs privés, à Moscou la Literatournaya Gazeta *vient de dénoncer « les forces mystérieuses de la contre-révolution rampante ». La* Pravda *s'en prend, elle, aux organisateurs de la commémoration, le lundi 13 avril, dans un cimetière varsovien (comme cela a lieu régulièrement), des victimes du massacre de Katyn. L'organe du P.C. reproche aux organisateurs de la cérémonie d'avoir adopté la version « nazie » selon laquelle le charnier découvert en 1943 près de Smolensk contenait les corps de quinze mille officiers polonais vus pour la dernière fois vivants dans des camps soviétiques en avril 1940. La version soviétique impute ce massacre aux armées nazies et le date de l'été 1941, peu après l'invasion allemande de ce territoire.*

De notre envoyé spécial

Torun. — La rencontre s'est terminée aux accents de *l'Internationale*, ce qui, depuis neuf mois, n'est pas banal en Pologne. Mais ce chant n'avait ni l'ardeur protocolaire d'une messe du socialisme réel, ni la fougue vengeresse d'un *meeting* à l'Ouest. Il était lent, bas, triste comme ceux qui l'entonnaient — militants écorchés d'un parti dans lequel la Pologne voit l'artisan de tous ses maux.

Mais ces milliers d'hommes et de femmes, rassemblés mercredi 15 avril à l'université de Torun pour le premier « forum national » des contestataires du POUP, étaient la preuve vivante que ce parti ne se réduit pas à une confrérie de prévaricateurs et de carriéristes incapables. Même à un parti unique on peut adhérer parce qu'on veut croire à l'idéal derrière la réalité, ou simplement parce qu'on a ce tempérament de militant que rien n'empêche jamais de chercher à s'épanouir. D'autres encore ont voulu, à un moment ou un autre, vivre un peu plus facilement, monter en grade sans pour autant devenir de simples cyniques.

Un été, tout craque, et l'on se retrouve (ce fut le cas de beaucoup) organisateur d'une grève, puis responsable de Solidarité ou bien membre en révolte d'un parti dans lequel on veut soudain faire entendre sa voix, chasser ces hommes de l'appareil qui vous déshonorent et retrouver une dignité sans se renier.

Alors, dans un amphithéâtre studieux et passionné d'ouvriers, d'employés et d'intellectuels de tous âges représentant une quinzaine de voïvodies, les genres se mêlent. Il y a ceux qui crient leur désarroi : « Je suis membre du parti depuis quatorze ans. Je ne sais pas si c'est un bien ou si c'est un mal, mais c'est un fait », dit un représentant de Szczecin où sept mille militants du parti se sont déjà organisés dans les structures horizontales créées entre les cellules de base (*le Monde* du 16 avril).

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

Tandem

Le président Giscard d'Estaing vient de lancer un emprunt d'Etat de 15 milliards, mais c'est le candidat Giscard d'Estaing qui, de sa permanence électorale, a annoncé la bonne nouvelle aux Français, les deux hommes ayant l'habitude de travailler en tandem, ce qui permet au président Giscard et au candidat d'Estaing d'apparaître longuement à la télévision, à tour de rôle.

Quant aux électeurs, ils se posent une question : doivent-ils voter pour celui qui a emprunté 15 milliards ou pour celui qui leur demandera de les rembourser ?

HENRI MONTANT.

La campagne pour l'élection présidentielle

M. Giscard d'Estaing considère que les critiques qui lui sont adressées atteignent la France

Dans ses meetings, ses interviews et sa campagne radio-télévisée, M. Giscard d'Estaing souligne, de plus en plus, le rôle international joué par la France et par lui-même et donne à entendre que les critiques qui lui sont personnellement adressées, dans ce domaine comme dans tous les autres, rejaillissent sur les Français. Il dénonce comme autant de « pleureuses » ses concurrents, dont le trait commun serait, selon lui, l'« anti-giscardisme » et le dénigrement de ce qu'ont fait les Français pendant sept ans. M. Chirac réplique en constatant que les autres candidats ne lui sont pas moins hostiles et que, s'agissant d'une compétition, c'est la loi du genre.

Domaine réservé ou domaine public ?

M. Giscard d'Estaing n'a pas eu de chance, mercredi soir 15 avril, pour son émission de propagande à la télévision : il est intervenu tout de suite après Mme Marie-France Garaud et a bien souvent, par ses déclarations, donné l'impression — involontaire bien sûr — de confirmer les craintes exprimées à son endroit par l'ancienne conseillère de Georges Pompidou et de M. Jacques Chirac.

Mme Garaud, très convaincue, très pédagogique et peut-être encore plus mordante qu'à son habitude, avait centré son intervention sur la politique du président de la République à l'égard de l'U.R.S.S. M. Giscard d'Estaing, a-t-elle dit en substance, est sans doute « *plein de bonnes intentions* ».

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 13.)

Voyage au pays de l'information audio-visuelle

par DOMINIQUE POUCHIN

L'Etat contrôle les médias audio-visuels. Monopole d'un côté et Sofirad de l'autre : ce contrôle est inscrit dans la loi ou la répartition d'un capital. Mais ni loi ni répartition de capital ne prescrivent à ceux qui servent l'Etat — ou sont du moins élus pour ça — de se servir des médias. Ils le font. Ils l'ont toujours fait. C'est affaire de constat, consigné au « Journal officiel », désigné « nominations » : il suffit de peu d'hommes, placés aux bons endroits. Et l'on pourrait s'arrêter là. Mais c'est trop simple. L'information se fait chaque jour, chaque heure. Et elle n'est pas affaire d'organigramme, d'hommes-clés aux postes-clés, de verrous et de cadenas. Elle est aussi — hélas ! — affaire de journalistes.

Ce sont eux que nous avons voulu voir ; eux que nous avons voulu entendre. A la base et dans leur hiérarchie. Au travail et dans le quotidien.

Notre méthode : un voyage. Non au pas de course, piquant au passage l'image ou les propos venus à point nommé confirmer un préjugé. Mais, au contraire, un vrai voyage, une promenade attentive, éveil aux aguets et l'oreille tendue. Aux trois sociétés de télévision — TF 1, Antenne 2 et FR 3 — et quatre principales stations de radio — France-Inter, Europe 1, R.T.L. et Radio-Monte-Carlo, — nous avons demandé un visa d'une semaine, à portes et cœur ouverts.

Toutes ont accepté. Toutes ont joué le jeu. Rien de ce que nous avons demandé ne nous a été refusé. Toutes, sauf une : TF 1.

(Lire page 27.)

Chômage et pauvreté

Un million six cent soixante-trois mille demandeurs d'emploi, les statistiques de mars, une fois de plus, repoussent les bornes de ce qui paraissait intolérable deux ans plus tôt.

Depuis le 1er janvier, on compte cent mille chômeurs de plus. Et leur nombre s'est accru de deux cent quarante-huit mille par rapport à la fin du premier trimestre de 1980.

Le rythme de la dégradation atteint ainsi 17,5 % pour les douze mois écoulés. Il est devenu environ deux fois plus rapide que durant la période correspondante de 1979-1980.

Publié dix jours avant le premier tour de l'élection présidentielle, ce dramatique bilan tranche avec le caractère superficiel, artificiel, d'un bon nombre des remèdes proposés par les candidats à l'élection présidentielle et devrait amener à plus de modestie le président sortant, et le patronat qui semble se satisfaire du fait que l'évolution de la situation est plus mauvaise chez plusieurs de nos voisins.

Le chômage s'étend. La pauvreté aussi. Un rapport établi à l'intention des Communautés européennes en témoigne. La lecture de ce document de 335 pages, qui ne manque pas de souligner les efforts déployés pour lutter contre ce fléau, est révélatrice. On y apprend, par exemple, que depuis 1978 la proportion de smicards s'accroît dans toutes les branches. Pauvreté urbaine, Pauvreté rurale aussi constatée « entre le Jura et la Côte d'Azur, surtout la moitié sud des Alpes » et « dans une très vaste zone de la vallée du Rhône à l'Atlantique, et des Pyrénées au nord du Massif Central ».

Il y a quelques semaines, un rapport sur le même sujet a été remis au premier ministre, qui l'avait demandé. Son auteur, M. Gabriel Oheix, formulait de nombreuses propositions pour lutter plus efficacement contre la misère. Quel sort lui fera M. Barrot, ministre chargé de la santé et de la sécurité sociale, chargé d'en tirer les conclusions..., ou son successeur ?

(Lire page 33.)

Aux Etats-Unis

UN GRAND DÉBAT EST ENGAGÉ SUR LE PROGRAMME ÉCONOMIQUE DE M. REAGAN

(Lire page 3.)

Point de vue

Une autre politique pour une autre société

I. — Au-delà de la bataille tactique

par MICHEL ROCARD (*)

En 1974, l'enjeu de l'élection présidentielle était présenté, de part et d'autre, comme un « choix de société ». Aujourd'hui, curieusement, alors que nos pays d'Occident traversent une des crises les plus profondes de leur histoire contemporaine, l'affrontement paraît se faire davantage sur un bilan et des programmes, sur les avantages comparés de politiques spécifiques dans le domaine économique, social ou international, que sur l'opposition tranchée et motivée de deux projets de société, de deux modèles de développement proposés à la France.

Il existe à vrai dire plusieurs raisons pour lesquelles le choix du président de la République — qui est l'acte décisif rythmant notre vie politique — semble avoir une fâcheuse tendance à tourner à la bataille tactique ou à l'affrontement de slogans.

La première tient à l'extrême centralisation de notre pays, au fait que la vie quotidienne de nos concitoyens dépend relativement peu des collectivités locales et régionales et beaucoup de l'Etat — beaucoup plus en tout cas que partout ailleurs. Du coup, le moindre fait divers devient une affaire d'Etat, on met en cause le ministre de l'intérieur pour l'évasion, fût-elle spectaculaire, d'un prisonnier, tandis que les grands débats collectifs sur les choix d'avenir en matière de défense, d'énergie, d'éducation ou d'agriculture, qui pourraient avoir lieu au Parlement ou à travers la presse, sont escamotés ou réduits à l'écume des choses. La centralisation est un réducteur d'importance en matière d'action publique. Et trop politiser les affaires mineures est une façon de dépolitiser les grands problèmes. Comment voudrait-on que cette situation malsaine change miraculeusement par la seule grâce d'une campagne électorale ?

La deuxième raison est que le suffrage universel est un réducteur d'horizon. Si notre Constitution est celle qui confère à son président les pouvoirs les plus étendus, il n'en est pas moins vrai que la nature et la portée de ce pouvoir n'ont que des rapports lointains et distendus avec les grandes évolutions qui façonnent le devenir de nos sociétés.

(Lire la suite page 14.)

(*) Député socialiste des Yvelines.

UN TÉMOIN MAJEUR

Sartre un an après

Le 15 avril 1980, Jean-Paul Sartre mourait et, le 19 avril, un cortège impressionnant l'escortait au cimetière du Montparnasse. A peine pour un adieu : en cette première année de deuil, il n'a pas cessé d'être encore présent parmi nous. Des inédits précieux publiés dans un somptueux numéro de la revue *Obliques* lui ont rendu la parole... Et ce n'est pas fini. Des études ont continué à se nourrir de sa pensée. Un colloque important s'est tenu sur lui, à New-York. Et, pour l'automne, Gallimard annonce l'entrée de Sartre dans la Pléiade. Ses romans figureront dans le premier volume.

Sartre, après cette brillante année de survie, connaîtra-t-il un purgatoire ? Contre Olivier Todd, qui s'est déclaré en face de lui comme un « *fils rebelle* » en prétendant introduire à l'après-sartrisme, Michel Contat, un de ses meilleurs exégètes, affirme en page 18 du « Monde des livres » la vitalité d'une philosophie et d'une œuvre que nous n'avons pas fini d'interroger. Chacun peut y trouver de quoi s'armer contre tous les sommeils dogmatiques et plus généralement contre tous les dangers qui menacent l'esprit. Et que sa trajectoire soit restée, dans presque toutes ses démarches, inachevée lui donne une ouverture et une force d'appel qui nous rendent en quelque sorte comptables de son travail pour le continuer ou le contredire.

Quels que soient les débats auxquels donneront lieu son action, sa pensée, Jean-Paul Sartre est assuré de demeurer, aux yeux de la postérité, le témoin majeur de notre époque.

Page 24 :

« L'ALLEMAGNE ŒUVRE COMPLÈTE »

Colette Godard s'entretient avec le cinéaste Rainer Werner Fassbinder à propos de « Lili Marleen »

Le Monde

idées

DÉFENSE

La France manque de l'*indispensable* « esprit de défense », observe M. Jean-Jacques Beucler (U.D.F.), *et c'est grave*, car il faut maintenir le service militaire. La liberté n'a pas de prix, remarque M. *Raymond* Tourrain (R.P.R.), mais, si l'on ne peut tout faire, il faut conserver la priorité à l'*arme nucléaire*. De son côté, M. Georges Sarre (P.S.) demande à la France de prendre l'initiative d'une *conférence* européenne sur la réduction des tensions et pour le désarmement, idée lancée par M. Mitterrand.

Priorité à l'arme nucléaire

par RAYMOND TOURRAIN (*)

LA stratégie du général de Gaulle et de ses successeurs n'a jamais été celle du « tout ou rien ».

Dès *1966*, le chef de l'Etat avait décidé de doter la France d'armes *nucléaires tactiques*, sans en préciser officiellement le concept ou les *modalités* d'*emploi*.

En 1973, le président Georges *Pompidon* avait *envisagé la fabrication* d'environ quatre cents *armes de ce type*. Le chiffre en fut ramené, plus tard, à un peu plus d'une centaine.

Quel est l'intérêt de l'arme nucléaire tactique (A.N.T.) par rapport aux forces nucléaires stratégiques (F.N.S.) ?

Schématiquement, les armes nucléaires tactiques se caractérisent par la miniaturisation de leurs charges à fission. Elles sont *destinées* à frapper *les forces adverses* et à être utilisées sur le *terrain* dans certaines *conditions*, qu'il convient de préciser.

Cependant, il faut souligner avec insistance que, s'agissant d'une *arme atomique*, elle *participe* par nature à la dissuasion *et, par conséquent, relève* du seul pouvoir politique quant à sa décision d'emploi.

Trois objectifs

La France refuse la bataille prolongée avec des armes classiques en Europe. De la même façon, elle ne doit pas accepter l'engrenage d'une bataille livrée avec des armes nucléaires tactiques. Ce combat serait terriblement destructeur et perdu d'avance, compte tenu du déséquilibre flagrant des forces.

Dans ces conditions, à quoi sert effectivement l'arme nucléaire tactique ?

Nous pensons que la conception de l'A.N.T. doit s'assigner trois objectifs principaux : détruire le maximum des forces militaires de l'agresseur ; donner au pouvoir politique un délai supplémentaire pour négocier et maîtriser le conflit ; signifier à l'agresseur notre détermination de résister en utilisant, si besoin est, l'arme nucléaire stratégique.

Cette arme politique, à des fins militaires, doit intervenir pour contenir une attaque dont l'ampleur n'exige pas de passer aux armes nucléaires stratégiques. Elle peut trouver également sa justification dans notre intervention pour participer à la défense de l'Europe en exécution de l'article 5 du traité de l'Atlantique nord du 4 avril 1949, au moment et dans les conditions décidées par le seul pouvoir politique.

Il y a donc lieu de rejeter la « bataille de l'avant » et d'éviter un processus militaire d'intervention automatique, car nous entendons rester maîtres de l'emploi de nos armes atomiques, quelles qu'elles soient.

Pour nous, le recours à l'A.N.T. change fondamentalement la nature du conflit. C'est pourquoi, pour être *crédible, l'emploi* doit s'effectuer par un coup DIRECT, *BRUTAL, MASSIF* et *INSTANTANÉ*, toutes forces combinées, *sur toute la profondeur du dispositif* adverse.

Ces systèmes d'armement nucléaire tactique terrestres, avec l'augmentation de *leur* portée, avec l'allonge supplémentaire donnée aux Mirages *IV* et à l'aviation tactique par le missile air-sol moyenne portée, et avec la puissance des armes dont ils seront *dotés, répondent à ces* objectifs. Ils feraient mal, très *mal, à l'agresseur éventuel.*

Dans ce contexte, qu'apporte en *plus l'arme à rayonnements* renforcés, autrement appelée bombe *à neutrons* ?

A puissance égale, ses effets thermiques et mécaniques sont les mêmes que ceux d'une arme nucléaire à fission, mais ses effets de rayonnement sont dix fois plus importants. On peut donc, si on veut privilégier les effets *mortels sur les combattants*, diminuer considérablement la puissance *des charges pour pouvoir* tirer au plus près de nos *troupes ou à proximité des zones à forte* densité de population.

Le concept d'emploi de l'A.N.T., mis au point par les états-majors, *est-il compatible* avec l'utilisation de l'arme à radiations *renforcées* ?

Nous en doutons.

Cependant, il serait *dangereux* de se laisser dépasser sur le plan scientifique et technique : il n'y a aucune raison — puisque nous savons et pouvons *faire* — que notre pays se prive d'une innova*tion technologique*, si elle renforce notre capacité dissuasive.

L'étude et le développement de cette arme doivent donc être entrepris, *mais il faut en fabriquer* une faible quantité.

La miniaturisation et les effets limités de cette arme risquent — si nous en fabriquons un grand nombre — de nous conduire à *l'acceptation* d'une bataille non désirée ou encore à la banalisa*tion de l'atome*, ce qui *affaiblirait* la signification politique de l'A.N.T.

En définitive, il ne faut pas perdre de vue que *les armes* nucléaires tactiques sont indissocia*blement liées* aux armes nucléaires stratégiques.

Dans l'état actuel de la technologie, on peut estimer que trois cents à quatre cents charges A.N.T. constitueraient un élément qui valoriserait notre dissuasion.

Faire des choix

Il serait également judicieux de bannir du vocabulaire les formules lapidaires et simplistes souvent utilisées, telles que : coup de semonce, avertissement, signal d'alarme, bataille de l'avant, espace unique de bataille. Elles ne correspondent pas toujours à la réalité de notre politique et aux besoins de notre stratégie.

Les moyens de la crédibilité de notre défense sont à notre portée, par comparaison avec ce que nous avons fait dans les vingt dernières années (220 milliards de francs en vingt ans pour le nucléaire), et l'effort réalisé par d'autres puissances. *C'est* moins un problème financier qu'un pro*blème de volonté politique*.

Il faudra, dans l'avenir, augmenter la part du budget de la défense dans notre P.N.B.

Mais il faut savoir aussi que nous devons faire des choix. Il n'est pas concevable, comme le préconisent certains, sous le prétexte de ne pas faire d'impasse, d'envisager en même temps : la modernisation *constante* de la F.N.S. ; des armes nucléaires tactiques très nombreuses ; l'indispensable renforcement des moyens de la *force d'intervention* ; l'augmentation du nombre de nos avions ; *l'accroissement* du tonnage de notre marine ; l'équipement complet de nos forces de manœuvre et le maintien de forces terrestres nombreuses et des structures actuelles du service *national*, etc.

Il est bien vrai que la liberté n'a pas de prix, mais il y a une hiérarchie des priorités à respecter.

La priorité des priorités doit rester aux armes nucléaires. Il faut maintenir le cap, *surtout* au moment où des décisions qui engagent l'avenir de la *France* — au seuil de l'an 2000 — vont être prises au *plus haut* niveau, dans les mois qui viennent.

(*) Député R.P.R. du Doubs, membre de la commission de la défense nationale.

Ce fameux service militaire !

par JEAN-JACQUES BEUCLER (*)

LE service national suscite les opinions les plus contradictoires sur son utilité, son *équité, sa durée*.

Pour les uns, et notamment *pour les « fils* d'archevêques » qui se font « planquer » dans les *bureaux parisiens*, c'est une année perdue. Pour les autres, il est enfantin d'en être exempté par application du système D. Pour beaucoup et non des moindres, une diminution de sa durée réduirait les moments d'ennui tant critiqués. Nouvelles manifestations de l'art de partir d'un peu de vrai pour aboutir à beaucoup de faux !

Répondons d'abord au reproche le plus simple à éliminer, l'iniquité : trois Français sur quatre sont appelés sous les drapeaux. Le quatrième en est dispensé soit pour raison médicale (appréciée par des médecins dont la compétence ne peut pas être mise en doute), soit parce qu'il est considéré comme *« soutien de famille »* par une commission régionale dont l'honnêteté ne doit pas être suspectée.

Pourquoi ?

La France est devenu le pays le plus *strict* à l'égard de la conscription.

Pour juger de son utilité et de son style, il est indispensable de remonter aux sources : pourquoi un service militaire ? Notre *monde* dangereux impose une défense à tout pays déterminé à *survivre* : on peut le déplorer, mais c'est ainsi. La suppression du gendarme encourage le voleur. La preuve du pouvoir de la dissuasion n'est plus à faire. Le problème consiste donc à se doter de la meilleure défense possible.

Pour avoir assisté, comme adolescent, au laisser-aller de la France jusqu'en 1939 et à la débâcle de 1940, pour avoir vécu le pourrissement de l'Indochine, pour avoir suivi la dégradation progressive de la situation en Algérie interdisant toute solution raisonnable, je suis persuadé que l'essentiel d'une défense n'est pas le matériel, mais l'homme : on a vu des troupes mal équipées en imposer à des unités bien armées. Mais les premières avaient une énorme supériorité sur les secondes : la volonté de se battre.

La France *manque* de cet indispensable « *esprit de défense* », et c'est grave. Quelles en sont les causes ? L'absence d'éducation civique à l'école, dans la famille ; l'entretien d'un pacifisme utopique qui — curieusement — devient un germe de guerre. Bien qu'animé d'un louable désir de paix, il fabrique une proie tentante pour d'éventuels agresseurs.

La meilleure dissuasion et *la* plus efficace défense découlent de *la* volonté populaire de conserver ce qu'on appelle le « *patrimoine national* », *c'est-à-dire* notre *sol*, nos coutumes, notre style de vie, *notre forme* de *pensée*... On n'y parvient qu'avec la participation *de tous*.

Or le moule commun des Français, c'est *le service* national. Il faut profiter de ce passage imposé pour forger les caractères. La mission primordiale de l'armée n'est-elle pas là ?

En souhaitant que l'occasion ne s'en présente jamais, il faut préparer nos jeunes gens à se battre pour leur pays. « *Il faut faire comme si...* » La guerre exige d'abord une grande résistance physique et morale : supporter la faim, la soif, le froid, le chaud, le manque de sommeil, *cela s'apprend*. Et l'ennui ! On s'habitue à meubler les longs moments d'*attente*, d'inaction.

J'imagine les sourires ironiques, voire méprisants, de certains beaux esprits, dédaignant ces considérations terre à terre. La vie réserve parfois des réveils douloureux à qui ignore ces réalités.

Les réalités

Il n'est pas trop d'une année pour former les corps et les cœurs, mais une année intelligemment organisée. Qu'au retour dans son foyer le jeune reconnaisse : « *C'était dur, mais j'ai beaucoup appris, dans une ambiance sympathique : je n'ai pas perdu mon temps !* » Ce genre de réaction est malheureusement trop rare, même si les mécontents sont plus loquaces que les satisfaits.

Pour améliorer les résultats, il est indispensable de se pourvoir d'animateurs. Un officier ou un sous-officier instructeur, ça se fabrique. Pourquoi ne pas créer un corps spécialisé, qui bénéficierait d'avantages de solde et de carrière comparables à ceux procurés par les diplômes universitaires, le cours d'état-major ou l'école de guerre ?

Le chef idéal devrait être à la fois meneur d'hommes et technicien. Comme il est rare de réunir ces deux qualités en un seul personnage, l'armée doit s'offrir et l'un et l'autre.

Malgré ses imperfections, notre pays est encore préservé. La paix et la liberté se gagnent : nous les avons conquises. La paix et la liberté se méritent : nous ne les sauvegarderons *qu'en participant* tous à une défense souhaitée dès le *service national*.

(*) Député U.D.F. de la Haute-Saône, ancien secrétaire d'Etat à la défense, puis aux anciens combattants (1977-1978).

Une *initiative* européenne pour le *désarmement*

par GEORGES SARRE (*)

LES socialistes sont, plus que d'autres, conscients des dangers qui pèsent sur la paix, et spécialement en Europe. Mais, ils n'entendent pas, pour autant, se laisser berner par cette vieille astuce qui vise à faire resserrer les rangs devant la menace, quitte à créer ou amplifier le risque. Comment démêler dans le contexte actuel ce qui relève de la propagande alarmiste, et ce qui requiert au contraire la vigilance ? Comment contribuer avec réalisme au progrès du désarmement sans mettre en péril une *seule* seconde la sécurité du pays. Il n'est *pas de réponse à ces interrogations* sans compréhension lucide du rapport *des forces actuel*.

Qu'il y ait un retour à la logique *des blocs, chacun est à même de* le constater. C'est la réponse parallèle *de deux mondes en désarroi*. La profonde *mutation* du système *économique occidental*, son *redéploiement*, engendre, dans toute la *sphère dominée par* les Etats-Unis, des tensions sérieuses, des *secousses*, des *déchirures*. Washington ne peut maintenir la cohésion du *monde occidental sous son autorité* qu'en lui fixant un horizon commun. *A défaut* de nouvelle frontière, c'est le « danger barbare » venu de l'Est *qui fournit* une fois encore le plus petit dénominateur commun.

A l'Est, *Moscou a perdu toute* illusion de rayonnement idéologique. *L'emprise sur les pays de l'orbite* soviétique tient plus à la force des *armes qu'à un idéal partagé*. La fossilisation des sociétés bureau*cratiques conduit* l'U.R.S.S. à *fonder* d'abord sur la contrainte la cohésion *de son secteur d'influence*. Et, lorsque le glacis est directement *menacé, c'est* l'intervention militaire qui sonne le glas de l'indépendance des *peuples*.

De ce *raidissement* des deux *blocs, on pourrait trouver mille* exemples.

Les plus clairs nous viennent de l'administration Reagan, qui renoue avec le *langage* de *la guerre froide* : nouvelle doctrine Monroe en Amé*rique* latine, pressions d'une rare violence sur l'Europe (à cet égard, la question de l'aide européenne au Salvador a servi de test, et nous avertit pour l'avenir), retour à *la politique* du « gros bâton »...

De la même façon, la poursuite de *l'occupation militaire soviétique* en Afghanistan, les pressions exercées *sur le gouvernement* et le *mouvement* populaire polonais traduisent *le refus de Moscou de* tolérer une quelconque mise en *cause de son secteur d'influence*.

Ce retour à la politique des blocs *la plus cynique s'accompagne* d'une reprise inquiétante de la course aux *armements*. Le *système* des blocs paralyse toutes les discussions sur *le contrôle des armements*. Ce blocage est mis à profit à Washington *pour le départ d'une étape* très importante dans la course aux armements. Le programme de M. Reagan est sans ambiguïté : relance des programmes de bombardiers B-1, des sous-marins Trident équipés de nouveaux missiles, lancement du programme de missiles mobiles MX. A quoi le secrétaire de la défense, M. Weinberger, vient d'ajouter la production de bombes à neutrons et leur déploiement en Europe (1). Le programme de déploiement des euromissiles Pershing-II et des missiles de croisière, stationnés en Europe, complète la panoplie et renforce considérablement le risque de conflit limité au sol européen.

Enfin, la directive présidentielle n° 59, *en fixant* comme priorité le *développement d'armes de précision*, visant la frappe sélective d'objectifs *militaires limités, ouvre à la production* d'armement un domaine im*mense* ; la seule limite est le *nombre* d'objectifs, qui est évidemment extensible à volonté !

Il n'est pas besoin d'être prophète *pour imaginer* que ces dispositions d'esprit, qui marquent le retour en *force* des idées du *Pentagone*, vont encourager Moscou, *non seulement à poursuivre* le *déploiement* des missiles SS 20, mais à préparer la *riposte aux nouveaux armements* américains. L'engrenage est mis en route.

Une politique résolue

Contre cette évolution funeste, nous ne sommes pourtant pas démunis de moyens d'action. Une politique résolue de recherche du désarmement peut être menée à partir de la France et de l'Europe. Elle suppose que soit assurée en tout premier lieu sa crédibilité ; elle nécessite, d'autre part, un cadre approprié, et appelle enfin des soutiens nécessaires.

La crédibilité ne naîtra que d'une démarche extérieure au système des blocs, puisqu'il est clair, désormais, que c'est lui qui est à l'origine de tous les blocages constatés depuis des décennies.

C'est donc par l'indépendance de son action que la France sera en mesure de faire entendre sa voix. La double complaisance conduit à la rhétorique sans contenu, et le discours « giscardien » à l'ONU est le type même du mauvais exemple à ne pas suivre. J'ajoute que la façon dont le ministre français des affaires étrangères s'est précipité à l'ombre de M. Reagan ne donne pas non plus de garanties sérieuses de crédibilité. « *A peine nommés, les empereurs obtenaient aussitôt des Gaules les marques ordinaires de la dévotion* », notait Camille Jullian dans son *Histoire de la Gaule*. Cette *remarque* trouverait *aujourd'hui* un singulier écho : en n'aspirant qu'à son rôle de dévot dans l'empire américain, M. Giscard d'Estaing se prive de toute chance d'être entendu sur la scène internationale. Puisque son *seul projet* est de créer « *le pilier européen de la défense atlantique* » (2), il a *perdu toute autorité* pour ouvrir la voie à une démarche *originale dans* le *domaine* du *désarmement*.

A l'*inverse*, une démarche *inspirée* par une volonté claire de *dégagement* de l'*emprise* des *blocs* recueillerait à la fois la sympathie et la *crédibilité nécessaires*.

La recherche d'un cadre approprié doit s'inspirer de *préoccupations* semblables. Aujourd'hui, force est de *constater que* le *système* de négociations SALT est en crise. Les SALT n'*ont jamais constitué un outil* pour le désarmement. Tout au plus — *mais ce n'est évidemment* pas négligeable — ont-elles permis aux *Deux Grands* de placer quelques bornes à leur fabrication massive d'engins intercontinentaux, et de mettre un terme à la fabrication des coûteux missiles antimissiles A.B.M. Mais il ne s'agit pas là de désarmement. En second lieu, ces discussions sont toujours resté l'apanage des Deux Grands et d'eux seuls. Si la perspective des SALT 3 incluait les pays d'Europe, *c'était* dans le but essentiel d'assurer un désarmement pour compte d'autrui, bref, de maintenir les arsenaux soviétiques et américains et de limiter les forces de dissuasion française et britannique, en les agrégeant au système américain (3).

Au contraire, la proposition, sur l'initiative de la France, d'une conférence européenne sur la réduction des tensions en Europe, lancée par François Mitterrand, serait de nature à engager le débat sur des bases à la fois acceptables et réalistes, avec l'ensemble des Etats participant à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. C'est dans un tel cadre que pourraient être traités utilement les problèmes des forces stationnées en Europe, des armements nucléaires qui s'y trouvent déployés, les mesures de confiance, et généralement le contrôle des crises.

Des appuis européens sont parfaitement envisageables pour une telle démarche. En Allemagne fédérale, aux Pays-Bas, en Belgique, au Danemark, en Grande-Bretagne, la perspective d'abriter les fusées Pershing-II ou les missiles de croisière inquiète l'opinion comme les gouvernants, qui n'ont rien à gagner à se transformer en otages pour une éventuelle bataille en Europe décidée par les Deux Grands. Sortir de cette impasse est le vœu de chacun. En définir le moyen, c'est le rôle de la France, qui, seule, dispose des moyens d'une dissuasion indépendante, et donc d'une certaine liberté d'allure.

Les *grands* objectifs à *rechercher* visent en premier lieu la réduction mutuelle et équilibrée des *forces* étrangères stationnées sur le sol européen, et qui témoignent de l'humiliant statut de dépendance dans lequel sont tenus les Etats du Vieux Continent.

En second lieu, la *paix en Europe* exige des avancées rapides vers *une dénucléarisation du centre* du continent. Trois mesures pourraient *concrétiser* cette volonté : *la limitation* des armes tactiques déployées, *le gel des missiles* SS-20, et *le* refus de la mise en place des fusées Pershing comme des *missiles* de croisière.

Il est urgent que, dans ce domaine, les Européens prennent l'initiative. Faute de quoi ils seront bientôt happés par la *logique* des blocs, soumis à d'intenses pressions et sommés de *s'aligner sur* les exigences de leurs puissants tuteurs.

(*) Député socialiste à l'Assemblée européenne.

(1) Déclaration du 3 février.
(2) Déclaration du sommet atlantique d'Ottawa, 19 juin 1974.

étranger

AMÉRIQUES

États-Unis

Un grand débat est engagé sur le programme économique de M. Reagan

La bataille a repris, au Congrès, entre partisans et adversaires du plan de redressement économique de M. Reagan. Si les réductions des dépenses fédérales ont été, dans l'ensemble, acceptées, il n'en va pas de même pour les propositions fiscales, qui ont été rejetées par la commission du budget du Sénat, *pourtant dominé* par les républicains. Certains parlaient déjà de compromis possible, pour dégager une *majorité s'appuyant* sur les déclarations de trois fonctionnaires du Trésor. Mais M. Reagan s'est montré très ferme et mène une campagne *active pour faire adopter* un projet non dénaturé.

De notre correspondant

Washington. — Un grand débat économique est en cours aux États-Unis autour du programme de M. Reagan. Finalement, nul ne conteste les moyens principaux de ce plan, présenté le 18 février dernier comme la seule chance de freiner l'inflation et le chômage. La diminution des dépenses publiques apparaît indispensable pour limiter le déficit budgétaire, et il est difficile de nier que le fardeau fiscal a souvent atteint la limite du supportable. Mais le consensus vole en éclats dès qu'on entre dans le détail. Jusqu'où aller dans la réduction simultanée des recettes de l'État et de ses dépenses ? Comment répartir sacrifices et bénéfices ? Le débat porte sur une période de quatre ans, avec des projections économiques qui ne coïncident pas. Chaque thèse s'appuie sur une courbe, chaque addition se réfère à des chiffres différents.

M. Reagan veut réduire de 30 % en trois ans les impôts sur le revenu et assouplir, par divers moyens, la fiscalité des entreprises. Il propose d'augmenter progressivement le budget militaire mais de diminuer les dépenses sociales. Payant moins d'impôts, les Américains investiraient davantage, ce qui relancerait la machine économique et, en fin de compte, rapporterait plus d'argent à l'État. Après trois années de déficit, le budget s'équilibrerait en 1984.

Cette recette plaît au patronat, d'autant qu'elle s'accompagne d'une politique de « déréglementation » administrative. Mais elle se heurte à divers opposants : 1) la centrale syndicale A.F.L.-C.I.O., qui conteste l'ensemble du plan ; 2) des groupes d'intérêt qui se battent pour le maintien de tel ou tel programme fédéral ; 3) les pouvoirs locaux, inquiets pour leurs subventions ; 4) le parti démocrate, qui prépare déjà les élections législatives de 1982 ; 5) un certain nombre de parlementaires républicains, ayant une vision très orthodoxe de l'équilibre budgétaire.

Pour neutraliser les uns et séduire les autres, M. Reagan envisageait de se rendre dans plusieurs États. Une série de discours étaient programmés. Après l'attentat du 30 mars, il a fallu les annuler ou les remplacer par des prestations beaucoup moins efficaces du vice-président Bush. La Maison Blanche multiplie les coups de téléphone aux parlementaires qui ont regagné leurs circonscriptions pour les vacances de Pâques. A la fin du mois, le Congrès sera de nouveau réuni pour la phase décisive de la bataille.

Une mauvaise surprise

M. Reagan a remporté une première victoire le 2 avril. Non seulement les sénateurs ont approuvé ses coupes budgétaires, mais ils les ont allongées de 2,8 milliards de dollars. Rien de surprenant à cela : pour la première fois depuis un quart de siècle, le Sénat compte une majorité républicaine. Plus curieux est le nombre de démocrates (trente-sept sur quarante-six), qui, en échange de quelques amendements, et souvent pour des raisons politiques, ont préféré suivre. Il n'est resté dans l'opposition que neuf libéraux.

M. Reagan semblait avoir le Sénat dans sa poche, mais une mauvaise surprise l'attendait une semaine plus tard. Par douze voix contre huit, la commission du budget repoussait ses propositions fiscales, à cause de trois francs-tireurs républicains, MM. Armstrong (Colorado), Grassley (Iowa) et Symms (Idaho), qui refusaient un budget en déséquilibre. Rébellion ? Pas vraiment, puisque le parti républicain a toujours réclamé l'équilibre budgétaire. Les sénateurs dissidents ne faisaient, en somme, que défendre la tradition. En fait, ils contestaient les projections optimistes de M. Reagan pour 1984, ne croyant guère aux effets automatiques des réductions fiscales sinon pour... accentuer l'inflation.

Ce vote en commission est aisément rattrapable. Mais il a fait perdre du temps et infligé une défaite psychologique au président. L'indiscipline des trois sénateurs signifie, en tout cas, que les vraies difficultés au Congrès viennent des réductions d'impôts et non des coupes budgétaires.

Il suffit de voir ce qui se passe à la Chambre des représentants, toujours dominée, elle, par le parti d'opposition. Les démocrates ont commencé par attaquer la Maison Blanche sur les coupes budgétaires. Puis, voyant que cela ne donnait pas grand-chose, ils ont changé leur fusil d'épaule et concentré leurs efforts sur les réductions fiscales.

Un contre-budget démocrate est né ainsi à la Chambre. La première colonne de ce document rappelle les chiffres de M. Reagan (45 milliards de déficit en 1982). La deuxième corrige les estimations présidentielles (50,4 milliards) et la troisième indique la voie à suivre (25,6 milliards). Pour réduire le déficit de moitié, les démocrates ont beaucoup tempéré les diminutions d'impôts sur le revenu en les limitant d'ailleurs à un an. Cela leur permet d'attirer plusieurs catégories d'électeurs par d'autres mesures séduisantes : alléger davantage la fiscalité des entreprises, rétablir une partie des dépenses sociales menacées par M. Reagan, rajouter même 400 millions de dollars aux dépenses militaires, déjà gonflées par le président. Ce faisant, les démocrates ne proposent rien d'original mais rétablissent l'unité interne de leur parti : les libéraux peuvent être satisfaits des dépenses sociales et les conservateurs de l'austérité fiscale.

Il faudra bien cependant que Chambre et Sénat, démocrates et républicains, Congrès et président arrivent à un compromis. C'est relativement facile pour les dépenses publiques : M. Reagan a déjà laissé entendre qu'il se satisferait de 75 % des coupes budgétaires demandées, et les démocrates jugent le marché raisonnable. En revanche, un accord sur les réductions fiscales sera plus délicat. M. James Jones, président (démocrate) de la commission budgétaire de la Chambre, déclarait le 12 avril que la Maison Blanche était prête à renoncer à son programme de trois ans des réductions d'impôts sur le revenu. On se limiterait pour le moment à 1982, puis on verrait venir en fonction de la conjoncture économique... M. Jones a reçu aussitôt un démenti formel de la présidence : M. Reagan n'aurait aucune intention de céder sur les 30 %. Ne s'était-il pas engagé auprès des électeurs ? Ne constate-t-il pas chaque jour « *un soutien croissant de l'opinion publique* » ?

Le président vient de recevoir l'appui un peu embarrassant d'un groupe conservateur qui entend consacrer 1 million de dollars (5 millions de francs) pour « *aider le président à faire passer son programme de redressement économique au Congrès* ». Ce groupe a repéré quatre parlementaires démocrates, aussi influents que pernicieux selon lui, auxquels il se propose de faire perdre les élections législatives de 1982. Les sommes sont déjà réparties : 50 000 dollars pour abattre M. Rostenkowski (Illinois), président de la commission des voies et moyens à la Chambre, 100 000 dollars contre M. Jones (Oklahoma), président de la commission du budget, 450 000 dollars contre M. Wright (Texas), leader de la majorité et 400 000 dollars contre M. Sarbanes (Maryland) qualifié de plus grand dépensier du Sénat... On en sourirait si une croisade analogue n'avait coûté leurs sièges à plusieurs libéraux de premier plan aux élections du 4 novembre 1980.

ROBERT SOLÉ.

LES MEURTRES D'ENFANTS NOIRS A ATLANTA

Le F.B.I. met en cause les parents de certaines victimes

Des rivalités entre la police fédérale (F.B.I.) et la police locale empoisonnent l'atmosphère, à Atlanta, alors que l'enquête sur la série d'assassinats, dont ont été victimes des jeunes Noirs depuis plus de dix-huit mois, se poursuit. Un agent du F.B.I., M. Mike Twibell, a encore ajouté à la confusion en affirmant, le mercredi 15 avril, à Macon (Géorgie), que certains des vingt-trois enfants ou adolescents assassinés l'avaient été « par leurs parents ». M. Twibell a voulu justifier, semble-t-il, des propos de M. William Webster, *directeur du F.B.I.*, selon lequel « trois ou quatre cas » avaient été « substantiellement résolus » *et* n'étaient pas liés aux autres meurtres.

Ces déclarations ont provoqué une vive émotion à Atlanta. Le maire noir de la ville, M. Maynard Jackson, a demandé des explications au F.B.I. Il semblerait, dans l'état actuel de l'enquête, que tous les meurtres ne soient pas, en tout cas, liés entre eux. Certains pourraient avoir été commis par un homosexuel.

De notre correspondante

New York. — La police d'Atlanta est-elle cette fois sur la piste du, ou des meurtriers, des vingt-trois enfants et adolescents noirs assassinés depuis plus d'un an et demi ? La police de la ville s'intéresse à deux suspects possibles, tous deux noirs. L'un d'eux, Larry Marshall, âgé de 33 ans, a été extradé du Connecticut où il était détenu pour un cambriolage. Arrêté il y a quelques semaines dans une camionnette immatriculée en Géorgie, M. Marshall a été transféré le 10 avril à Atlanta. La police locale pense qu'il connaît le responsable de certains au moins des meurtres qui auraient une composante homosexuelle.

Cet élément est apparu pour la première fois lorsque plusieurs victimes ont été retrouvées à moitié dévêtues. Des rumeurs ont fait état des « complaisances sexuelles » que certaines des victimes auraient pu accorder dans le but de gagner quelques dollars. Deux des dernières victimes, Eddie Duncan, 21 ans, et Larry Rogers, 20 ans, étaient des débiles légers qui avaient un physique d'adolescent et un âge mental d'enfant de sept ou huit ans.

Comme onze autres victimes, Larry Rogers a été étranglé. Le corps de Eddie Duncan a été retrouvé le 31 mars, flottant dans la rivière Chattahoochee, au Sud de la ville, où l'on avait aussi retrouvé, le 30 mars, le corps d'un autre disparu, Timothy Hill, âgé de 13 ans.

Larry Rogers, dont le corps a été retrouvé dans un bâtiment abandonné à 3 kilomètres du centre de la ville, avait été aperçu le jour de sa disparition, alors qu'il montait dans une vieille Chevrolet verte conduite par un noir d'âge moyen. Pour la première fois depuis le début de cette affaire, un signalement assez précis du chauffeur a pu être transmis à la police par une voisine de Larry Rogers. Il s'agit d'un homme noir au teint assez clair, portant des lunettes, des cheveux grisonnants assez longs et ce qui a paru au témoin être une fausse moustache. La police d'Atlanta a immédiatement diffusé un portrait-robot du suspect. La présence d'une « *vieille voiture d'un vert passé* » avait été signalée à plusieurs reprises lors de la disparition de victimes précédentes.

Une atmosphère de suspicion empoisonnée règne dans la ville où des rumeurs font état de divers trafics financiers autour des familles des victimes. Un pasteur noir, le Révérend Earl Carroll, qui a été lui-même, pendant plusieurs semaines, tenu pour suspect par la police, a été arrêté le 8 avril pour avoir détourné des fonds qu'il collectait pour ces familles.

NICOLE BERHEIM.

L'ARTICLE A SENSATION ÉTAIT UN « FAUX »

Le « Washington Post » doit refuser le prix Pulitzer

De notre correspondante

New-York. — M. Donald Graham, directeur du *Washington Post*, a convoqué, mercredi 15 avril, une conférence de presse pour annoncer que son journal se voyait dans l'obligation de refuser le prix Pulitzer, *attribué lundi à sa collaboratrice*, Mme Janet Cooke, par l'université Columbia de New-York, pour un article ayant fait sensation en septembre 1980 : « Le monde de Jimmy », histoire d'un petit toxicoman de huit ans. L'histoire avait, en fait, été inventée de toutes pièces par Mme Cooke, qui n'était que depuis quelques mois au *Washington Post*.

Quelques heures avant la conférence de presse de M. Graham, Mme Cooke avait avoué la vérité à son rédacteur en chef, M. Ben Bradlee. Selon l'article de Mme Cooke, qui avait violemment ému l'opinion publique, Jimmy, un petit garçon du ghetto noir de Washington, avait été initié à la drogue dure par l'ami de sa mère dès l'âge de cinq ans. Il disait que, plus tard, il serait « *pusher* » (trafiquant de drogue), comme ce dernier. L'article, vivant et émouvant, se terminait par cette phrase du beau-père de Jimmy : « *Bientôt, mon bonhomme, il faudra que tu apprennes à te « shooter » tout seul.* »

La police s'était mobilisée et avait cherché, sans succès évidemment, à amener Mme Cooke à révéler ses « sources ». M. Graham a présenté ses excuses au maire de Washington, M. Marion Barry, et a accepté la démission de Mme Cooke. Le *Washington Post*, qui s'était couvert de gloire en contribuant pour une bonne part à révéler la vérité à propos du scandale du Watergate, qui a provoqué la démission de M. Nixon, reste un excellent journal, mais paraît parfois tenté par le sensationnalisme. Le *Post* avait annoncé mardi l'attribution du prix Pulitzer et publié à nouveau le reportage de Mme Cooke accompagné d'un portrait de l'auteur sur une demi-page. Le quotidien a dû, jeudi, présenter ses excuses à ses lecteurs. Ce n'est pas la première fois qu'une controverse s'élève à propos d'un Pulitzer, mais c'est la première fois qu'une escroquerie aussi flagrante est révélée. — N. B.

LES CONFESSIONS DE M. BRZEZINSKI

« Mon rôle était important dans le gouvernement Carter car mes conceptions y étaient attaquées »

Ancien conseiller de M. Carter pour les affaires internationales, M. Zbigniew Brzezinski travaille maintenant dans le *thinktank* conservateur qu'est le Centre d'études stratégiques et internationales de l'université de Georgetown, à Washington. Comme il l'explique dans un long entretien publié par le *Spiegel* du 13 avril, « *mon rôle était important dans le gouvernement Carter, car mes conceptions y étaient attaquées par plusieurs de ses membres* ». Et le pouvoir lui a appris au moins une chose, à savoir que « *l'idée selon laquelle les gouvernements ont des buts politiques clairs n'a pas grand-chose à voir avec la réalité...* »

Cela dit, M. Brzezinski donne quelques précisions sur quelques-unes des décisions contestées de la présidence précédente. Selon lui, la volte-face de Washington à propos de la bombe à neutrons, il y a trois ans, est à imputer aux Allemands de l'Ouest, qui insistaient pour que cette arme soit aussi stationnée chez les Belges et les Hollandais, alors que le principal terrain de son emploi était la République fédérale. Il confirme qu'il a constamment poussé à « *soutenir le chah d'Iran, à l'inciter à entreprendre certaines réformes afin de réduire la pression publique contre lui et en même temps de le renforcer à l'intérieur* ». Il ne s'est « *jamais fait aucune illusion sur la possibilité de négociations avec Khomeiny* » et s'est « *opposé avec décision aux gens du département d'État qui voulaient abandonner l'Iran* » à ce dernier. En réponse à une question sur la mission du général américain Huyser, en janvier 1979, et « *l'option d'un régime militaire* » en Iran, il affirme : « *Il est très dommage que cela n'ait pas été poursuivi.* »

Enfin M. Brzezinski s'attribue une « *grande mesure de responsabilité* » pour la « *directive présidentielle 59* » par laquelle la stratégie nucléaire américaine s'est orientée, à l'été 1980, vers des scénarios de guerre limitée, sélective, antiforces et éventuellement prolongée ; autrement dit vers une dissuasion fondée sur la capacité de « *mener une guerre* » plutôt que sur les représailles massives. « *Il était clair pour moi*, ajoute-t-il, *que, pour des raisons de politique intérieure, je ne pouvais dénommer ainsi cette doctrine ; c'est pourquoi j'ai parlé de* « corrections apportées à notre doctrine pour des motifs tactiques ». *Mais la directive 59 nous a rapproché de la capacité d'une riposte plus nuancée et plus souple.* »

Enfin le conseiller de M. Carter continue de critiquer les Européens pour certaines de leurs réactions à la crise afghane. « *Je considère*, déclare-t-il, *que l'Europe de l'Ouest accorde des crédits trop élevés à l'Union soviétique.* » Ce dernier pays est, selon lui, dans une phase d'expansion — *même s'il ne s'agit pas d'une* politique planifiée, — tout comme la France l'a été jusqu'à Waterloo, l'Allemagne et le Japon jusqu'en 1945. Les États-Unis ont eux aussi connu une phase expansionniste « *à partir de la dernière décennie du siècle dernier* ». Mais cette phase « *s'est vraisemblablement terminée en 1975, avec l'évacuation humiliante de notre ambassade à Saigon* ».

Canada

M. TRUDEAU OFFRE SON « ENTIÈRE COLLABORATION » AU GOUVERNEMENT QUÉBÉCOIS

De notre correspondant

Montréal. — Dans une lettre adressée à M. René Lévesque et publiée le mercredi 15 avril, le chef du gouvernement canadien M. Pierre Elliott Trudeau félicite le premier ministre québécois pour sa victoire aux élections du 13 avril. Attribuant le succès du parti québécois à « *la prudence légendaire des Québécois qui ont toujours refusé de mettre tous leurs œufs dans le même panier* », M. Trudeau écrit que les électeurs ont « *opposé un non retentissant à la souveraineté-association* » lors du référendum du 20 mai dernier. Il a estimé qu'ils « *avaient définitivement sonné le glas du séparatisme* ».

M. Trudeau qui avait jusqu'ici refusé de commenter les résultats du *scrutin* ajoute qu'il « *respecte pleinement la volonté souveraine des Québécois* » et il offre son « *entière collaboration* » au gouvernement de M. Lévesque. « *J'espère*, conclut-il, *que par-delà nos différences idéologiques nous saurons travailler ensemble non seulement au mieux-être des Québécois mais au bien commun du Canada entier.* » — B. L. G.

● *Le problème constitutionnel.* — La Cour d'appel du Québec a repoussé mercredi 15 avril les objections du gouvernement québécois au « rapatriement » par Ottawa de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, un texte datant de 1867, qui demeure une loi du Parlement de Londres et qui sert de Constitution au Canada. Quatre juges sur cinq ont estimé que le gouvernement fédéral avait le droit d'entamer les procédures nécessaires pour le « rapatriement » de la Constitution. M. René Lévesque, premier ministre québécois, a annoncé qu'il allait saisir la Cour suprême du Canada.

A TRAVERS LE MONDE

Israël

● LE DÉPUTÉ SAMUEL FLATTO-SHARON, reconnu coupable, le mercredi 15 avril, de fraude électorale et de corruption par un tribunal de Jérusalem, a annoncé à l'issue de l'audience qu'il allait quitter la vie publique israélienne et tenter de résoudre ses démêlés avec la justice française. « *Je suis écœuré*, a-t-il dit, *par la décision prise aujourd'hui. (...) J'avais mené ma campagne avec des méthodes en usage en Israël depuis trente ans. J'irai en appel. Je ne me présenterai pas aux élections pour la dixième Knesset (le 30 juin). Je compte par ailleurs retourner en France pour y régler mon contentieux. Je suis d'ailleurs assez optimiste, car je ne m'estime pas coupable.* » — (*A.F.P.*)

[M. Samuel Szyjewicz, dit Flatto-Sharon, avait été condamné par défaut le 19 septembre 1979 par le tribunal correctionnel de Paris à cinq ans d'emprisonnement et 38 000 francs d'amende pour fraude fiscale dans une affaire immobilière, l'Opération Babel, et à dix ans d'emprisonnement, par défaut également, en octobre 1979, pour complicité d'abus de confiance et recel pour ses activités dans le groupe dit du Revenu immobilier (« le Monde » du 22 mars 1980).]

Nicaragua

● DES TROUPES ONT PRIS POSITION AUTOUR DE LA PRISON où sont détenues trois mille personnes accusées de divers crimes commis sous la dictature d'Anastasio Somoza. La junte de gouvernement de Managua avait annoncé que plusieurs centaines de partisans de l'ancien régime feraient l'objet d'une amnistie avant Pâques. Mais cette mesure a été ajournée après que des menaces publiques d'invasion du Nicaragua eurent été formulées par des membres en exil de l'ex-garde nationale somoziste. — (*Reuter.*)

● *Pardon présidentiel pour deux anciens hauts responsables du F.B.I.* — M. Ronald Reagan a accordé mercredi 15 avril son pardon présidentiel à deux anciens hauts responsables du F.B.I. reconnus coupables d'avoir permis la surveillance illégale d'opposants à la guerre du Vietnam, sous la présidence de M. Nixon. — (*A.F.P.*)

EUROPE

Espagne

Le gouvernement basque autonome souhaite utiliser sa propre police contre le terrorisme

Madrid (*A.F.P.*). — Le gouvernement autonome basque s'est déclaré prêt à exercer des pouvoirs de police contre le terrorisme et a demandé à Madrid de le le soutenir en ce sens.

Dans un communiqué officiel rendu public, mercredi 15 avril à Vitoria, le gouvernement basque s'élève contre » *les allusions émanant de partis nationaux donnant à entendre que le gouvernement du Pays basque n'utilisait pas tous les moyens à sa disposition pour combattre la violence* ».

» *Tous les moyens humains et matériels sont actuellement entre les mains du gouvernement de Madrid. A partir de la fin 1981, il y aura sept cents policiers* (autonomes basques) *chargés de missions spéciales, et dans quatre ans des corps de police pour poursuivre les auteurs des diverses activités criminelles.* »

» *Il n'est ni loyal ni exact de donner l'impression que le gouvernement basque ne réagit pas avec efficacité contre le terrorisme* », ajoute le communiqué. » *Le gouvernement basque ne dispose pas du commandement de l'actuel appareil policier mais est disposé à en exercer le commandement direct et effectif si les partis nationaux le soutiennent efficacement dans son intention.* »

Le communiqué condamne enfin les » *groupes armés qui cachent leurs véritables intentions déstabilisatrices* » derrière de » *supposées revendications nationalistes* ».

A Madrid, le conseil des ministres extraordinaire réuni mercredi après les trois attentats perpétrés mardi au Pays basque, a analysé les nouvelles mesures qui pourraient être prises pour lutter contre le terrorisme.

Le président du gouvernement, M. Leopoldo Calvo Sotelo, s'est entretenu pendant plus de trois heures avec les ministres de la défense, de l'intérieur, de la justice, de l'administration territoriale, de la présidence et des affaires étrangères. Immédiatement après, il a rencontré les chefs d'état-major des trois armes.

● *Un avocat espagnol* a été arrêté mercredi 15 avril alors qu'il tentait de faire passer en France cinq millions de pesetas en monnaie belge (environ 300 000 FF), apparemment dans le cadre de l'affaire du rapt de M. Luis Suner. Mᵉ Pedro Ruiz-Balerdi, conseiller municipal de Saint-Sébastien et membre de la coalition Euzkadiko ezkerra (gauche basque, proche de l'organisation ETA politico-militaire), a été arrêté au poste frontalier de Biriatou à Irun. Il semble que cette arrestation soit liée à l'affaire de l'enlèvement de l'industriel de Valence Luis Suner qui a été libéré mardi 14 avril, trois mois après son rapt. — (*A.F.P.*)

R.D.A.

● LE DIXIEME CONGRES DU S.E.D. (parti communiste est-allemand) devait s'achever, ce jeudi 16 avril, à Berlin-Est, par le renouvellement partiel de différentes instances dirigeantes, notamment le bureau politique et le secrétariat du comité central. Le congrès avait entendu, mardi et mercredi, MM. Willy Stoph, président du conseil des ministres, et Oskar Fischer, ministre des affaires étrangères. M. Stoph a notamment présenté les objectifs du plan quinquennal pour 1981-1985 et les directives à appliquer en matière économique. Ces directives fixent de 28 à 30 % au total la croissance du produit national brut et de la production industrielle pendant cette période. Elles prévoient également une hausse de 21 à 23 % des revenus réels de la population, et une augmentation de 16 % des subventions de l'Etat pour le maintien de la stabilité des prix à la consommation.

Autriche

● ESPIONNAGE ECONOMIQUE AU PROFIT DE L'U.R.S.S. — Le chercheur soviétique Arkadi Belozerov, soupçonné par certains services occidentaux d'espionnage économique au profit de l'U.R.S.S., a démissionné le mercredi 15 avril de ses fonctions de secrétaire de l'Institut international pour l'analyse des systèmes appliqués (I.I.A.S.A.), organisme de coopération installé près de Vienne. — (*A.F.P.*)

Pologne

La contestation au sein du parti inquiète Moscou

(*Suite de la première page.*)

» *Je suis un vieux communiste qui a commencé à militer en 1923* », dit le deuxième secrétaire du comité de parti de la radiotélévision. » *Quand je regarde, camarades, ce qui se passe maintenant, je crois faire un mauvais rêve.* » Et, s'accrochant à la seule vraie certitude qui lui reste, il enchaîna : » *On accuse beaucoup d'entre nous d'être antiparti. Mais à part proposer... par exemple le retour au capitalisme, rien n'est antiparti : tout doit pouvoir être dit.* »

Il y a aussi les courageux tambours qui battent le rappel des troupes après la déconfiture des généraux. Ceux-là prennent soin d'expliquer que leur action n'est pas antistatutaire, qu'il ne faut pas faire ceci ou cela, car ce serait alors une activité fractionnelle, nuisible à ce futur où le parti aura retrouvé sa noblesse et aura besoin d'unité pour gouverner. » *Il faut que nous agissions puisque les dirigeants élus ne le font pas* », dit un représentant du club Renouveau de Wroclaw. » *La situation des cellules est dramatique depuis août. Il n'y a plus de militants. Les gens ne croient plus que cela vaille la peine d'éviter que le parti ne se réduise à un comité central coiffant des comités de voïvodies (...). La politique du comité central n'est pas conforme aux idéaux des membres (...). Cette force antisocialiste dont on nous parle toujours, nous la voyons dans le parti lui-même ; c'est celle qui a amené le pays à la ruine (...).* » » *Nos idéaux valent la peine de nous battre*, conclut-il, *et il faut en persuader les militants pour arriver à la renaissance du parti conformément à l'intérêt vital du pays.* »

Et enfin, il y a ceux qui se découvrent une âme de révolutionnaire, prêts à prendre les bastilles du » *club des propriétaires de la Pologne populaire* », suivant l'expression célèbre depuis septembre. Exclu du parti mais maintenu premier secrétaire de son usine par ses camarades, inventeur de la première des structures horizontales, celle de Torun, M. Iwanow déclare tout de go qu'il » *faut exercer une certaine pression sur le dixième plénum* » (qui devrait s'ouvrir à la fin de la semaine prochaine), organiser durant son déroulement des » permanences » dans les usines, afin » *qu'il ne nous déçoive pas autant que le neuvième* », et y envoyer les premiers secrétaires des grandes entreprises comme observateurs.

» *Si on leur refuse l'entrée, ils resteront devant le comité central : on ne pourra pas les disperser comme antisocialistes* », dit-il. Puis, tout à fait décidé, il déclare : » *Le rôle dirigeant du parti étant inscrit dans la Constitution, cela implique que tout Polonais est un peu membre du parti. S'il a des choses justes à dire, il en a donc le droit même s'il est Michnik ou Kuron.* »

Le ton, les tempéraments, les itinéraires sont très différents ; mais on retrouve chez tous la même violence critique — qui n'épargne rien, et surtout pas M. Olszowski et Grabski, les têtes de file des » *durs* » de la direction — et la même exigence de démocratie interne, d'élections libres, de limitation de la durée des mandats et de contrôle de l'action de la direction.

Le secrétaire à l'organisation M. Kurowski, qui devait être présent, s'est finalement fait remplacer par son adjoint M. Ryszard Lukasiewicz, qui précise qu'il est venu là en observateur et lit à la hâte, penché sur son texte, une déclaration. On entend que c'est » *la volonté d'action de la base qui s'exprime ici* », que » *ce forum est très utile* », que » *ce mouvement n'est pas antistatutaire* » et qu'il est » *né dans le cadre du processus de renouveau dont les militants ont clairement dit qu'il fallait l'accélérer* ». Et enfin qu'il » *va de soi que la situation actuelle du parti exige de nouveaux statuts* ».

Plusieurs orateurs, dont M. Iwanow qui fait comprendre que ces propos évoquent pour lui des détritus qui s'accrochent au sillage du navire, mettent aussitôt l'assistance en garde, en parlant d'un » *danger de nouvelle manipulation* ». Le premier secrétaire de Torun, l'air crispé, explique à la presse que les structures horizontales sont une très bonne chose, mais qu'on a eu raison d'exclure M. Iwanow, car l'action (antistatutaire) c'est pas le débat (statutaire et profitable).

Une seule personnalité de l'establishment du parti, M. Werblan, qui a quitté le bureau politique le 2 décembre dernier pour ne garder que sa fonction de directeur de l'Institut du marxisme-léninisme, semble savoir où il est, et ce qu'il fait. Devant l'assemblée, il déclare : » *Je n'aime pas le mot* » *pression* » *mais il serait très positif que dans ce plénum on travaille en liaison étroite avec la base (...). L'unité idéologique ne peut être fondée sur des sanctions disciplinaires. Les statuts interdisent les fractions mais on ne doit pas les confondre avec la diversité des points de vue. C'était là l'interprétation de Staline et nullement celle de Lénine.* »

Comme à M. Lukasiewicz, on lui rappelle que le temps de parole est limité à cinq minutes, et ce dignitaire du parti auquel on a prêté durant toute sa carrière tant de pouvoirs occultes obtempère aux ordres d'un président de séance qui n'était simplement *rien* il y a huit mois encore. Dans les couloirs, M. Werblan accepte très aimablement une conversation » *à bâtons rompus* » avec deux journalistes.

Assurer la « continuité »

Il pense que le cas de M. Iwanow, dont il n'approuve pas tous les propos, mais dont il a pris la défense en décembre au nom de la nécessité de la tolérance, se réglera au congrès. Pour lui, cette réunion est représentative d'un courant radical du parti, qui bénéficie d'une popularité croissante en raison de ses exigences démocratiques. Il y a à ses yeux beaucoup d'exagération dans ce mouvement, *mais* il est une réaction aux déviations bureaucratiques. Il faudra donc qu'il sache trouver les limites de la raison, et il est indispensable pour cela d'avoir vis-à-vis de lui une attitude ouverte. M. Werblan fronce très légèrement les sourcils lorsqu'on lui demande si cette révolution dans le parti ne risque pas d'aggraver les dangers d'internationalisation de la crise polonaise, mais répond sans se dérober. Non, dit-il, car tout ce qui contribue à la stabilisation de la crise est une bonne chose pour tous, et ce mouvement y contribue, en redonnant une crédibilité au parti. Des militants l'interpellent durement. Il répond calmement, patiemment : épuisé mais solide.

Au micro, M. Lamentowicz, professeur à l'Ecole du parti, explique qu'il faudra » *réélire 15 à 20 % de la direction actuelle pour qu'il y ait une continuité* » (chacun comprend : pour ne pas affoler la communauté socialiste) et qu'il est indispensable de trouver de nouveaux candidats.

En début de soirée, avec très peu de retard (pour ne pas faire comme le comité central qui siège la nuit), on adopta une courte et percutante déclaration : les structures horizontales doivent être » *légalisées* » par les statuts ; la commission de préparation du congrès (que préside M. Olszowski) ne travaille pas assez vite, ne tient pas compte des motions de la base, ne jouit pas de la confiance de l'ensemble des militants et devrait travailler en liaison avec les structures horizontales ; le prochain plénum devrait décider de changements à la direction (MM. Olszowski et Grabski sont clairement visés), et les fonctionnaires du parti relevés de leurs fonctions devraient démissionner du comité central pour être remplacés par des militants ouvriers ; personne ne devrait pouvoir être candidat à une fonction dirigeante si sa cellule ne l'a pas décidé ; la liste des candidats pour toutes les fonctions devrait être publiée à l'avance.

« *Il ne manque que la libération des prisonniers politiques* », lance ironiquement un journaliste polonais en faisant allusion aux revendications de Solidarité. Mais restent encore deux plats de résistance : le plénum » *devrait rédiger un document à l'intention des partis frères pour expliquer la situation réelle du parti et de l'Etat polonais* », et un appel est lancé aux militants pour « *se montrer vigilants durant la réunion du plénum* ». En clair M. Iwanow a été très largement entendu.

« *Un parti qui a mené le pays à une telle crise devrait normalement quitter le pouvoir* », dit un militant de Torun, « *mais puisque c'est évidemment impossible, il faut le changer.* »

BERNARD GUETTA.

● *Les banques commerciales privées* créancières de la Pologne devaient rencontrer une troisième fois les représentants du gouvernement de Varsovie ce jeudi 16 avril à Londres (*le Monde* du 10 avril). Lors d'une précédente réunion tenue dans la même ville le 31 mars dernier, elles ont décidé d'accorder une sorte de moratoire à la Pologne jusqu'au 1er juillet prochain. Elles sont convenues, en accord avec les représentants du gouvernement de Varsovie, que la Pologne ne serait pas considérée en défaut pour les dettes commerciales venant à échéance au deuxième trimestre de cette année pour peu qu'elle verse les intérêts correspondants.



ASIE

Thaïlande

Trois cent mille réfugiés cambodgiens se trouvent toujours dans des camps

Le nombre des » boat people » vietnamiens arrivant dans un pays d'accueil en Asie du Sud-Est a augmenté de 25 % au mois de mars, alors que celui des Laotiens fuyant leur pays a légèrement diminué, indique le porte-parole du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.) à Bangkok. Cinq mille cent cinquante-quatre Vietnamiens ont ainsi été enregistrés dans les camps, le mois dernier, contre quatre mille dix en février, alors que le nombre de Laotiens est passé de quatre mille huit cent vingt-trois à trois mille sept cent douze. Pendant ce temps, indique notre correspondant à Bangkok, trois cent mille réfugiés khmers continuent de croupir dans des camps en Thaïlande.

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — Quel est » le bon choix » pour les quelque trois cent mille Cambodgiens encore réfugiés en Thaïlande ? Plus le temps passe, moins ils y voient clair. Une récente étude faite par M. Milton Osborne, universitaire australien, à la demande du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.), montre que, sur un échantillon de deux cent cinq Khmers interrogés dans différents camps en Thaïlande, 46 % — paysans, pêcheurs, petits salariés urbains — seraient prêts à retourner chez eux si le H.C.R. les assurait qu'ils peuvent le faire en toute sécurité. 24,4 % poseraient des conditions à leur rapatriement. A cet égard, l'auteur du rapport constate que la plupart de ses interlocuteurs n'ont aucune nouvelle » fraîche » de leur famille restée au pays et, en général, de la situation à l'intérieur du Cambodge, hormis le fait que les troupes de Hanoï y sont toujours stationnées : beaucoup hésitent à repasser la frontière par peur du » communisme », des » Vietnamiens » ou des » combats ».

Le rapatriement volontaire ? Phnom-Penh ne veut plus en entendre parler, du moins si, comme en juin 1980, il est organisé par voie terrestre, de crainte de voir ses » ennemis » se mêler au flot des » revenants ». Le H.C.R. a donc proposé d'acheminer ceux-ci par mer ou par air. Les autorités de Phnom-Penh ne sont pas hostiles à cette idée mais Bangkok vient de rejeter l'offre écrite que, fin février, l'organisation internationale lui a faite de rapatrier un premier contingent de cinq cents réfugiés, si nécessaire par l'intermédiaire d'un pays tiers, pour qu'il ne soit pas dit que Bangkok ait eu quelque rapport que ce soit avec Phnom-Penh. Les paysans ne retrouveront donc pas leurs rizières pour les prochaines semailles.

Un pis-aller : le » regroupement », c'est-à-dire le transfert d'un camp à l'intérieur de la Thaïlande vers un camp de la frontière avec le secret espoir de voir des réfugiés se décider à la franchir ? Au départ, les organisations internationales ont soutenu cette initiative thaïlandaise. Depuis fin janvier, le Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.), le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) et le H.C.R. se sont dissociés de ce programme. Dix mille personnes ont cependant été » déplacées » depuis octobre 1980. « *La situation à la frontière est dangereuse*, souligne le C.I.C.R. *Nous évacuons aujourd'hui encore cinq à six blessés graves par jour. En outre, nous voudrions être certains du caractère volontaire de ces départs, organisés au demeurant sans l'aval des autorités khmères.* » Mais aucune de ces agences n'est en mesure de s'y opposer. « *Car*, notent leurs représentants, *nous n'avons pas d'alternative à proposer.* »

La France réduit son quota

Un certain nombre de réfugiés ainsi » déplacés » le sont de leur plein gré, las d'attendre une hypothétique réinstallation dans un pays tiers. Ils souhaitent reprendre leur liberté de manœuvre et, pour tout dire, de négoce. D'autres veulent retrouver la trace de parents perdus. D'aucuns, enfin, » travaillés » par une habile propagande à l'intérieur des camps, s'enrôlent dans les rangs des Khmers rouges — ce fut le cas d'au moins deux cents adolescents de douze à dix-sept ans à Mairut — et surtout de ceux des Khmers sereika. Parfois déçus par la vie militaire, ils rebroussent chemin.

La réinstallation dans un pays tiers ? Aujourd'hui, le Cambodge ne fait plus recette. Il y a d'autres priorités ailleurs, par exemple en Afrique. La plupart des Etats réduisent leurs quotas. La France, pour sa part, qui a accueilli en moyenne, l'an dernier, sept cents Khmers par mois, n'en accepte plus maintenant qu'environ quatre cents et, probablement dans le proche futur, autour de trois cents. La France, qui a des responsabilités particulières dans l'histoire indochinoise, en fait, en définitive beaucoup moins qu'en haut lieu on le clame. Trois mille à quatre mille » cas prioritaires », réunions entre parents et enfants, entre époux, sont en attente, souvent depuis un an et demi. Des réfugiés francophones sont ainsi dirigés vers les Etats-Unis, faute de mieux.

Une exception de taille dans ce repli : les Etats-Unis. Ceux-ci maintiennent leur quota à un haut niveau — 14 000 réfugiés par mois jusqu'en octobre prochain — et 12 000 pour l'exercice suivant. Comme les Vietnamiens et les Laotiens ne suffisent plus à satisfaire sa demande, Washington se tourne plus volontiers maintenant vers les Khmers : 31 000 vont pouvoir, sous certaines conditions, se réinstaller outre-Atlantique.

Cette » *bonne nouvelle* » s'est répandue à l'intérieur du Cambodge et ses effets s'en feront vite sentir à la frontière thaïlandaise, où, indiquent les responsables locaux des organisations humanitaires, « *nous nous attendons à de nouvelles arrivées* ». D'aucuns en viennent à se demander si cette volonté affichée des autorités américaines de respecter coûte que coûte leurs quotas ne cache pas, en réalité, une intention maligne, celle de » déstabiliser » le Cambodge en le » vidant » peu à peu de ses meilleurs éléments.

JACQUES [illegible]ARRIN.

Japon

Tension entre Tokyo et Washington après l'incident provoqué par le sous-marin nucléaire américain

De notre correspondant

Tokyo. — Au large des côtes du Japon (et de celles de la Chine, de l'U.R.S.S., des Corées, de Taïwan) des sous-marins nucléaires américains et soviétiques porteurs d'armes nucléaires, se livrent sous la surface du Pacifique à une confrontation aussi secrète que redoutable, et incontrôlable pour la plupart des Etats riverains. Huit mois après l'incendie qui s'était déclaré à bord d'un sous-marin nucléaire soviétique, l'obligeant à faire surface et à pénétrer dans les eaux territoriales du Japon, l'accident provoqué la semaine dernière par le *George-Washington*, qui a coulé un chalutier, révèle, d'une part, que le ballet nucléaire des profondeurs, qui ne cesse de s'amplifier, comporte de graves dangers, et, d'autre part, que le Japon se trouve placé au cœur d'un conflit potentiel.

Des questions fort embarrassantes

L'opinion publique, la presse, l'opposition et même une partie de la majorité s'inquiètent. Elles veulent connaître les causes et les circonstances exactes du dernier accident. Elles supputent l'importance de ses répercussions sur les relations entre Tokyo et Washington. Pour prévoir, et éventuellement contribuer à prévenir la répétition de pareils drames, elles voudraient d'abord savoir.

Des questions fort embarrassantes, en effet, subsistent. On ne se satisfait pas ici des excuses américaines. On cherche à comprendre d'abord pourquoi un navire aux équipements sophistiqués n'a pas été, apparemment, en mesure de détecter un chalutier de plus de 2 000 tonnes avant de faire brusquement surface. Pourquoi, ensuite, a-t-il quitté les lieux du drame sans porter secours aux quinze naufragés ? L'explication du mauvais temps est jugée très insuffisante et l'on pense généralement que les Américains ont préféré, en contravention de tous les règlements maritimes, laisser des hommes à la mer plutôt que d'exposer des installations secrètes à leurs regards.

Pourquoi enfin, ajoutant en quelque sorte l'insulte à la blessure, le grand allié, le protecteur américain, a-t-il attendu trente-cinq heures pour notifier officiellement l'accident au gouvernement japonais ? Sur ce dernier point en particulier, l'opposition, mais pas seulement elle, a beau jeu de mettre en doute la sincérité d'un allié et de s'interroger sur son manque de coopération alors même qu'il bat le rappel contre la progression de l'influence militaire soviétique dans la région.

Tokyo souhaiterait que les Etats-Unis apportent » *tous les éclaircissements nécessaires* » et si possible avant la rencontre, le mois prochain, entre le premier ministre, M. Suzuki, et le président Reagan.

R.-P. PARINGAUX.

Union soviétique

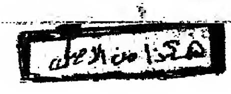
Mme CHTCHARANSKI DEMANDE AUX FRANÇAIS DE « DESCENDRE DANS LA RUE » POUR SAUVER SON MARI

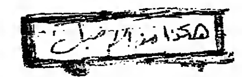
Au cours d'une conférence de presse à Paris, Mme Avital Chtcharanski a déclaré, mercredi 15 avril, que son mari, Anatole Chtcharanski, détenu depuis le début de l'année à la prison du camp de Perm (Oural) (où il purge la quatrième des treize années de détention auxquelles il a été condamné en juillet 1978), risquait d'être condamné, au mois de juin, à une peine supplémentaire (*le Monde* du 15 avril). Elle tient cette information de détenus soviétiques récemment expulsés en Occident, et précise qu'il s'agit là » *de l'aboutissement d'une procédure habituelle* ». Un internement punitif de six mois débouche en général sur un nouveau procès, et l'accusé voit alors sa peine initiale prolongée de trois ans, ce qui mènerait l'activiste juif des droits de l'homme, qui avait été arrêté en mars 1977, jusqu'en 1993. » *Il faut faire vite. Il ne reste plus que deux mois pour sauver mon mari* », a conclu Mme Chtcharanski, en demandant aux Français de » *descendre dans la rue* » pour sauver la vie de son mari.

[Mme Chtcharanski avait été reçue par M. Wahl, secrétaire général de l'Elysée, et, à la demande de M. Giscard d'Estaing, par M. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères. Pour des » raisons techniques » elle n'a pu rencontrer des représentants des partis politiques. Elle a été en tout cas mieux traitée en cette période électorale que ne l'avait été André Amalrik, venu à Paris en février 1977 (à quelques mois de la conférence de Belgrade) pour plaider en faveur de membres moscovites de la commission pour la surveillance de l'application en U.R.S.S. des accords d'Helsinki, arrêtés en U.R.S.S., dont Youri Orlov. Il avait manifesté seul devant l'Elysée, le président de la République n'ayant pas accepté de le recevoir.]

Le Monde *publiera dans son prochain numéro*

- UN ARTICLE DE M. JEAN LECANUET.
- IDÉES : Pâques.
- TOURISME : Images du tiers-monde ; La charte du tourisme pour les années 80.





NATIONALISATION des BANQUES.

Deux mots qui concernent votre avenir, et pas seulement le nôtre.



Jean-Maxime Lévêque.

Nous voudrions bien ne pas nous mêler de politique, mais quand nous sommes menacés de disparition, nous ne voyons pas d'autre moyen, pour nous défendre, que de dire ce que nous pensons.

La nationalisation des banques privées bouleverserait irrémédiablement les structures de la société française et porterait atteinte aux libertés individuelles de chacun d'entre vous.

Aujourd'hui, les banques sont à votre service :

Toutes les banques multiplient et améliorent les services rendus pour attirer et retenir la clientèle. Grâce à cette concurrence, il n'y a pas, actuellement, de différence fondamentale entre le comportement d'une banque privée et celui d'une banque nationalisée.

Et si demain toutes les banques étaient nationalisées ?

Les crédits nécessaires à la création et au développement de votre entreprise, à l'achat de votre habitation ou de votre voiture, la gestion de votre patrimoine familial, dépendraient du bon vouloir de l'État. Disposant du monopole des opérations bancaires et financières, l'État aurait le film complet de vos avoirs, de vos revenus, de vos activités, et en deviendrait le maître. Le pouvoir politique contrôlerait la réalisation de chacun de vos projets.

Jusqu'à présent, seuls les pays communistes et quelques pays sous-développés ont nationalisé l'ensemble de leurs banques.

Les banques privées garantissent votre libre choix :

Au Crédit Commercial de France, nous sommes à votre service. Nous sommes une entreprise privée ; nous ne sommes pas une administration. Nous dépendons de nos 50.000 actionnaires et de nos 400.000 clients. La confiance du public est notre principal atout. Nous savons que nos clients peuvent s'adresser ailleurs : notre avenir dépend de leur satisfaction.

Au Crédit Commercial de France, nous sommes attachés à notre liberté comme à la vôtre. Nous savons que notre entreprise est utile à notre pays et nous en sommes fiers.

Pourquoi vouloir l'abattre, si ce n'est au nom d'une idéologie qui a déjà fait assez de mal dans le monde ?

JM Lévêque

Jean-Maxime Lévêque, Président du Crédit Commercial de France



CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE.
BANQUE PRIVÉE INDÉPENDANTE.

DIPLOMATIE

LA BATAILLE DES EUROMISSILES

II. — La boîte de Pandore

Par MICHEL TATU

Les querelles actuelles sur le programme américain de missiles nucléaires basés en Europe rappellent les débuts de la dissuasion, notamment les années 1959-1963, lorsque cent cinq fusées Thor et Jupiter montaient la garde en Grande-Bretagne, en Italie et en Turquie. Mais le nouveau missile SS-20 permet à l'U.R.S.S. de mener un type de guerre bien différent de celui qui était envisagé à l'époque de ses devanciers SS-4 et SS-5 (« le Monde » du 16 avril).

Si les Soviétiques minimisent l'impact du SS-20 et de ce qu'ils appellent improprement, comme on l'a vu, la « modernisation » de leurs armes nucléaires à moyenne portée, ils dramatisent au contraire celui du programme d'euromissiles mis en route par l'OTAN en décembre 1979.

Ils affirment par exemple — en privé généralement, car leur presse reste trop pudibonde pour entrer dans le détail de ce domaine — que la grande précision des nouveaux engins américains permettra à ces derniers de menacer des objectifs militaires en U.R.S.S., y compris les cibles « dures » que sont les silos à fusées de l'arsenal stratégique central. Or cet arsenal est régi par les accords SALT, dont tout l'équilibre serait ainsi remis en question.

Sur un plan général, ils font valoir que les Américains se proposent d'atteindre le territoire soviétique à partir de nouvelles bases rapprochées, ce qui leur permettra de réduire à moins de dix minutes le préavis laissé à l'attaqué (contre trente minutes lorsqu'il s'agit d'armes intercontinentales). Certains laissent entendre que la situation ressemble à la crise de 1962 à l'envers : les missiles à moyenne portée que Khrouchtchev avait installés à Cuba posaient les mêmes problèmes à Kennedy ; l'on ne saurait donc s'étonner que le Kremlin juge à son tour ce défi « inacceptable ».

Il est vrai que la dissymétrie des situations géographiques explique celle des actions et des ripostes. A la différence de l'U.R.S.S., dont le glacis est contigu à son territoire, les Etats-Unis doivent protéger des alliés très éloignés de leurs rivages, ce qui les a conduits, dès l'origine, à installer en Europe d'importants moyens militaires : comme on l'a vu, Moscou avait bien dû se résigner, malgré ses protestations, à la présence de fusées Thor et Jupiter dans trois pays d'Europe occidentale.

Les Américains et leurs alliés répondent encore que les euromissiles de l'OTAN seront bien « anti-forces », mais qu'ils ne pourront pas s'en prendre à l'arsenal soviétique central. Ils sont bien assez précis en effet pour frapper des objectifs protégés, mais la durée de vol des missiles de croisière — entre deux et quatre heures — interdit d'employer cet engin contre des silos à fusées qu'il aura toutes chances de trouver vides. Or les missiles de croisière constitueront l'essentiel (464 unités sur 572) de l'arsenal eurostratégique de l'OTAN. Les Pershing exceptées, cet arsenal ne pourra donc pas être employé pour une « première frappe ».

En fait, ces arguments confirment que les Etats-Unis ont choisi de répondre sur un terrain sensiblement différent, malgré les apparences, de celui où se situait le défi du Kremlin. En ajoutant des SS-20, armes de première frappe, à une panoplie centrale déjà très suffisante pour dissuader les Etats-Unis de toute aventure, les dirigeants soviétiques ont cherché à se donner une capacité de « mener et « gagner » une guerre : que ce dessein ait été conscient ou non importe peu, car ce sont les matériels qui comptent, non les intentions proclamées.

Quant aux Etats-Unis, ils ne répugent certainement pas à se donner la même capacité, mais une conséquence de leur geste est de mieux assurer la dissuasion en « recouplant » leurs forces en Europe à leur arsenal central. Pendant longtemps, mais surtout à partir de l'adoption par l'OTAN, en 1967, de la doctrine de « réponse souple », on a pu soupçonner à bon droit Washington de vouloir circonscrire un éventuel conflit en Europe. Sans aucun doute, les Etats-Unis « feraient quelque chose » pour riposter à une agression, leur contingent de trois cent mille hommes en Europe serait même éventuellement sacrifié, et les sept mille armes nucléaires tactiques présentes sur le Vieux Continent seraient utilisées dès que l'agression franchirait un certain seuil ; tout le continent serait ravagé, mais « de Brest à Brest » seulement, c'est-à-dire jusqu'à la frontière orientale de la Pologne ; de peur d'attirer des représailles sur les Etats-Unis, on n'étendrait pas les hostilités au territoire soviétique. Or plus on limite à l'avance un conflit, moins on dissuade son éventuel initiateur. D'où le malaise des Européens pendant toutes ces années.

La dissuasion renforcée

Or ce scénario — qui n'a jamais été la doctrine proclamée, mais que l'on peut tenir pour plausible — est maintenant remis en question par l'installation des euromissiles. En visant le territoire soviétique, les Pershing et les missiles de croisière menaceront directement l'agresseur principal, ce qui est certainement plus « dissuasif » aux yeux de Moscou que les menaces portées par les systèmes anciens sur la R.D.A., la Tchécoslovaquie et la Pologne (par les temps qui courent, on peut se demander si la menace contre ce dernier pays ne serait pas au contraire une invitation...). Le fait que les armes se trouveront sur le sol de l'Allemagne fédérale — et non à bord de sous-marins par exemple — rend, en outre, leur emploi beaucoup plus crédible, puisque le seul choix qui se présentera au commandement américain en cas d'agression contre ce pays sera simple : ou bien ils seront utilisés très rapidement ou bien ils tomberont entre les mains de l'armée rouge...

En revanche, le dilemme qui se présentera à Moscou sera encore plus déchirant : ou bien l'U.R.S.S., frappée sur son sol par des armements nucléaires américains, répond sur le territoire des Etats-Unis, et elle déclenche les représailles du formidable arsenal stratégique « central » américain. Ou bien elle ne répond pas, ou sur l'Europe seulement, et elle laisse son principal partenaire intact, alors qu'elle est elle-même sérieusement blessée.

Dans les deux cas, comme le souligne M. de Rose, ancien ambassadeur de France à l'OTAN, elle subit des conséquences inacceptables. La meilleure attitude, quand on se trouve devant un dilemme impossible, est de ne pas créer les conditions qui le feraient surgir, donc de ne pas déclencher d'agression... La dissuasion est devenue plus solide, mais l'on comprend la fureur des Soviétiques, privés des perspectives prometteuses que leur offrait l'exploitation des failles du parapluie nucléaire américain et des hésitations qui en résultaient chez les Européens.

La négociation : une série d'embûches

Cela dit, ce nouveau programme nucléaire américain crée entre les Etats-Unis et leurs alliés de redoutables problèmes politiques qui offrent un terrain de choix pour l'offensive diplomatique de Moscou. Il heurte les sentiments pacifistes et antinucléaires d'une bonne partie des populations et inquiète l'importante fraction des appareils politiques — notamment au sein du S.P.D. du chancelier Schmidt, — pour laquelle le maintien de bonnes relations avec l'U.R.S.S. est une condition de la sécurité nationale au moins aussi importante que la protection américaine.

C'est pour calmer ces appréhensions et assurer un meilleur consensus que les Américains ont dû accepter, en décembre 1979, d'assortir la décision de déploiement des euromissiles d'une promesse de négociation avec l'Est. Des conversations exploratoires ont même eu lieu pendant un mois à Genève, à la fin de la présidence Carter, mais le gouvernement Reagan est beaucoup plus réticent à s'y engager. En gros, trois sortes de difficultés ont surgi à cette occasion :

1) Avant même d'être engagées, ces négociations et le fait que plus de deux ans doivent s'écouler avant le déploiement des euromissiles américains ouvrent aux Soviétiques toutes sortes d'occasions de déclencher des combats d'arrière-garde et d'opposer entre eux les alliés atlantiques. Ainsi, la proposition de moratoire avancée par M. Brejnev au vingt-sixième congrès du P.C. soviétique est très officiellement écartée par tous les gouvernements comme inégale, puisqu'elle laisserait subsister les SS-20 tout en interdisant le déploiement — et même les « préparatifs » de ce déploiement, a précisé l'agence Tass, le 19 mars — des missiles américains. Mais elle offre une planche de salut à ceux qui veulent une négociation à tout prix ;

2) Sur le fond, la négociation se présente de plus en plus comme une boîte de Pandore. Les Occidentaux souhaitent une négociation limitée aux euromissiles (sans le Backfire et autres avions) ; ils se contenteraient à la limite de parler des seuls SS-20 et de leurs futures contreparties américaines, laissant de côté les SS-4 et SS-5.

Les Soviétiques, eux, ne se cachent pas de vouloir mettre sur la table l'ensemble des « systèmes avancés » américains, c'est-à-dire tout ce qui peut porter une charge nucléaire et est capable d'atteindre ou simplement d'effleurer le territoire soviétique : ils dénombrent dès aujourd'hui sept cent quatre-vingt-quatre vecteurs de ce type, y compris les armes françaises et britanniques, les avions de la VIe flotte de Méditerranée, les sous-marins de la flotte stratégique américaine affectés à l'OTAN — bien que ceux-ci soient déjà comptés dans SALT. Enfin, les bases mises à la disposition des Américains en Grèce, en Turquie, en Espagne, etc., doivent faire aussi l'objet du débat, puisqu'il sera toujours loisible d'y acheminer des moyens nouveaux en cas de crise.

Tout sera à revoir donc, y compris dans l'hypothèse d'une acceptation par les Occidentaux du moratoire proposé par M. Brejnev : ce moratoire signifiera, en effet, a précisé l'agence Tass, un « *gel quantitatif et qualitatif* » de tous ces systèmes avancés ;

3) Dans la forme, les Européens se sont enfermés dans une contradiction en demandant que la négociation se déroule dans le cadre des SALT, alors même que ces conversations sont en panne et qu'ils n'ont guère les moyens de contraindre les Etats-Unis à les reprendre.

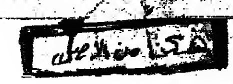
Les Américains ne s'y sont pas trompés, qui s'orientent en fait vers des négociations séparées. Ce n'est pas par hasard si le responsable de l'Europe au département d'Etat, M. Eagleburger, a pris en charge le dossier des négociations sur les armes de théâtre, alors que son collègue Richard Burt, dans le même ministère, s'occupe des SALT et qu'un troisième homme, Richard Perle, veille au Pentagone sur le développement des euromissiles. M. Pierre Lellouche, spécialiste de ces questions à l'Institut français des relations internationales et qui revient des Etats-Unis avec ces constatations, en conclut à juste titre que le « découplage » — la rupture du lien entre l'arsenal central des Etats-Unis et leurs moyens nucléaires en Europe — est devenu un fait acquis sur le plan diplomatique au moment même où, comme on l'a vu, il est en passe d'être écarté sur le plan militaire.

La France se permet d'observer de loin ces grandes manœuvres. N'étant pas membre de l'organisation militaire intégrée et disposant, avec sa force de dissuasion, de son propre arsenal d'euromissiles, elle n'a pas à prendre position sur la décision de l'OTAN. Mais tout ce qui renforce la protection de ses voisins et la dissuasion globale en Europe est de son intérêt. Aussi l'installation des euromissiles de l'OTAN est-elle vue en général avec faveur, très explicitement chez M. Chirac, avec quelques réserves chez M. Mitterrand — qui insiste sur la nécessité d'une négociation avec Moscou, — implicitement enfin chez M. Giscard d'Estaing, qui s'est bien gardé de critiquer la décision alliée de décembre 1979. Certains experts, M. de Rose notamment, jugent que Paris devrait aller au-delà de cette approbation officieuse et aider par des gestes publics M. Schmidt à faire passer cette décision difficile.

Il est vrai encore que, tout en renforçant la protection de l'Europe, le programme actuel d'euromissiles renforce aussi sa dépendance. Les gouvernements qui trouvaient tout naturel, il y a vingt ans, le système de double clef que leur proposait Washington sur les fusées qu'ils hébergeaient insistent aujourd'hui au contraire pour que les Etats-Unis gardent le contrôle exclusif des nouveaux engins proposés : comme s'ils voulaient montrer par là à Moscou qu'ils « n'y seront pour rien » dans leur éventuel emploi demain et ne méritent donc pas ses défaveurs aujourd'hui.

FIN





DIPLOMATIE

LE LIVRE BLANC BRITANNIQUE SUR LA DÉFENSE PRÉVOIT LA RÉDUCTION DE PLUSIEURS PROGRAMMES MILITAIRES

(De notre correspondant.)

Londres. — Présentant son Livre blanc annuel, M. Nott, ministre de la défense, a annoncé mercredi 15 avril une rationalisation et une modernisation des programmes militaires. *« Nous devons,* a-t-il dit, *rétablir un juste équilibre entre l'inévitable réduction de nos ressources et nos besoins militaires nécessaires. »*

Plusieurs projets devront être révisés, compte tenu des limites budgétaires décidées par le gouvernement. *Il s'agit notamment* des programmes visant à remplacer *l'hélicoptère* anti-sous-marin Sea King, à développer l'engin antinavires Sea Eagle, et de ceux concernant un nouvel appareil à *décollage vertical* Harrier AV-8-B et une nouvelle torpille. Selon le *ministre,* un déséquilibre est apparu dans l'arsenal *britannique,* qui compte trop de chars, de navires et d'avions et pas assez d'armements pour ces vecteurs. Toutefois, le système Trident, appelé à se substituer au Polaris comme base de l'arme de dissuasion britannique, ne sera pas soumis à révision.

Au cours d'une conférence de presse, M. Nott s'est efforcé de dissiper l'impression que la Grande-Bretagne allait procéder à une révision déchirante de ses engagements envers l'alliance atlantique. *« Je ferai de mon mieux pour que les changements projetés qui auraient dû intervenir depuis longtemps ne préoccupent plus nos alliés »,* a-t-il dit. Le Livre blanc précise que la révision envisagée n'implique pas un choix entre les stratégies « continentale » et « maritime », ni l'abandon de la présence en Allemagne ni la réduction du rôle de la Royal Navy dans l'Atlantique.

Le gouvernement fera tout ce qu'il pourra pour contribuer à une force d'intervention rapide, mais le Livre blanc précise : *« Nos moyens réduits et nos engagements prioritaires envers l'OTAN excluent toute idée de créer une force d'intervention substantielle. En cas d'urgence sérieuse au-delà des mers, nous serions appelés à concerter notre action avec d'autres alliés. »* En attendant, le gouvernement maintiendra ses deux bâtiments de guerre dans le golfe d'Oman aussi longtemps qu'il sera nécessaire. Le Livre blanc souligne d'autre part que *« le rétablissement d'une présence militaire à l'est de Suez n'est plus possible économiquement et politiquement ».*

Les dépenses militaires pour l'année 1981-1982 seront de 12 274 millions de livres, soit 5 % de plus qu'en 1979-1980. Sur ce budget, 5 352 millions de livres (44 %) seront dépensées en équipements, lesquels seront produits dans la proportion de 75 % par des compagnies britanniques. Pendant l'année budgétaire en cours, la Grande-Bretagne vendra pour 1 500 millions de livres d'armements à l'étranger.

Tout en notant que les Soviétiques ont ajouté à leur arsenal en 1980 deux cent cinquante engins balistiques intercontinentaux, mille trois cents avions de combat, trois mille tanks, cinq navires et treize sous-marins, le Livre blanc estime : *« Nous n'avons aucune raison de croire que les dirigeants soviétiques préparent spécifiquement une attaque contre l'OTAN. »* Néanmoins, ajoute le document, l'U.R.S.S. représente *« le principal défi que l'OTAN a à relever ».*

Commentant ce document, le *Financial Times* se demande si la Grande-Bretagne n'a pas trop d'engagements, dont le plus discutable est la création de la force nucléaire Trident, dans les années 90. *« Il n'est pas clair qu'elle apportera une contribution importante à la défense occidentale et il est trop évident qu'elle s'établira aux dépens des forces conventionnelles. »*

HENRI PIERRE.

Algérie

L'Assemblée nationale s'inquiète du sort des émigrés en France

De notre correspondant

Alger. — L'Assemblée populaire nationale a tenu, mardi 14 avril, à la demande des deux tiers des députés, une session extraordinaire d'une *journée consacrée* à la situation de l'émigration. Les parlementaires ont écouté les exposés de trois ministres : MM. Benyahia (affaires étrangères), Mhamed Yala (finances) et Mouloud Oumeziane (travail et formation professionnelle).

Le chef de la diplomatie algérienne, qui a négocié avec son homologue français, M. François-Poncet, les accords de septembre 1980 sur l'émigration et la sécurité sociale aurait été particulièrement mis sur la sellette. Ces accords sont en effet loin de faire l'unanimité à Alger.

Au cours du dernier trimestre de 1980, les autorités administratives françaises délivraient des récépissés provisoires de trois *mois et justifiaient* cette pratique en expliquant qu'elles attendaient pour fournir des cartes définitives, le *« feu vert »* de la *commission « Informatique et libertés »* qui devait se prononcer *sur l'informatisation* des cartes de séjour des étrangers. La *commission,* en *février* dernier, a donné son accord, mais cela ne semble pas avoir mis fin à ce qui apparaît de plus en plus comme des brimades : M. Souci, président de l'Amicale des Algériens en Europe, faisant état de *« tracasseries et de contrôles pointilleux et tatillons »* qui s'exercent sur ses compatriotes estimait *récemment* que *« tout ceci tourne le dos à la lettre et à l'esprit des accords ».* L'Amicale est de plus en plus préoccupée par le problème des jeunes *« de la seconde génération, confrontés à de graves difficultés d'identité culturelle ».* M. Souci constatait notamment que le *« chômage touche un nombre important de ces jeunes »,* vulnérables à la drogue et tentés par la violence.

Tous ces points ont été évoqués par l'Assemblée nationale, ainsi qu'en fait foi la résolution adoptée à l'issue du débat et qui recommande la mise en place d'un vaste programme d'enseignement de la langue nationale et de la culture arabo-islamique à l'enfance émigrée pour la prémunir des dangers de déculturation et de dépersonnalisation, et lui permettre de développer sa conscience religieuse. Il s'agit là, pour une bonne part, d'un vœu pieux, le mal étant consommé et nombre de jeunes émigrés cultivant une réaction de rejet devant les valeurs et les coutumes de leur pays d'origine, bien qu'ils soient marginaux en France.

Les députés lancent par ailleurs deux appels, l'un au gouvernement français pour qu'il respecte la convention sur la main-d'œuvre de 1968, l'autre aux autorités algériennes pour qu'elles mettent en place *« une institution nationale dotée de pouvoirs et moyens pour la concrétisation de la réinsertion de l'émigration »* et *« élabore un plan pluriannuel de réinsertion ».* En préambule, l'A.P.N. *« dénonce vigoureusement les agissements tendant à perpétuer un climat d'hostilité, d'insécurité, de brimades, d'assassinats et de vexations dont est victime la communauté algérienne émigrée en France ».*

DANIEL JUNQUA.

PROCHE-ORIENT

● *Deux Palestiniens,* qui tentaient d'entrer en Israël en ballon, ont été tués, ce jeudi *16* avril, par des soldats israéliens, a-t-on appris de source *militaire* de Tel-Aviv. Les deux Palestiniens étaient sortis indemnes du ballon après que celui-ci se fut écrasé au sol. Ils ont été tués par la suite au cours d'un échange de coups de feu avec les soldats israéliens.

Tunisie

M. Beji Caïd Essebsi succède à M. Belkhodja à la tête de la diplomatie

De notre correspondant

Tunis. — M. Beji Caïd Essebsi a été nommé mercredi 15 avril ministre des affaires étrangères en remplacement de M. Hassan Belkhodja, qui sera *« appelé à d'autres fonctions ».* Le nouveau chef de la diplomatie tunisienne était depuis le mois de décembre dernier ministre délégué auprès du premier ministre et à ce titre le chef de l'État l'avait chargé de plusieurs missions à l'étranger.

Cette nomination était envisagée, croit-on, depuis plusieurs semaines et M. Bourguiba a probablement voulu attendre la tenue du congrès du parti socialiste destourien (*le Monde* du 14 avril) pour la rendre publique en même temps que la composition du nouveau bureau politique du parti où M. Beji Caïd Essebsi fait d'ailleurs son entrée.

La liste des vingt membres du bureau politique publiée mercredi est sans surprise. M. Bourguiba a confirmé les responsables qui depuis un an soit à la direction du parti, soit au gouvernement, ont participé à la mise en œuvre de la politique de démocratisation que le dernier congrès a *officialisée.* Treize d'entre eux conservent leur poste : M. Mohamed *Mzali, secrétaire général* et premier ministre, M. Mongi Kooli, directeur, M. Rachid Sfar, trésorier et ministre de la santé, M. Habib Bourguiba junior, conseiller spécial auprès du président de la République, *M. Driss* Guiga, ministre de l'intérieur, *M. Hassan Belkhodja* qui vient de quitter le ministère des affaires étrangères, M. Slaheddine Baly, ministre de la défense nationale, M. Mohamed Sayah, ministre de l'équipement, Mme Fathia Mzali, présidente de l'Union des femmes de Tunisie, M. Ferdjani Bel Hadj *Amar,* président de l'Union de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, le docteur Hamed Karoui, qui n'occupe aucune autre *fonction officielle,* M. Mohamed Ghedira, président de l'Union des agriculteurs et M. Bechir Ben Slama, ministre des affaires culturelles.

Les sept nouveaux membres sont : M. Beji Caïd Essebsi, ministre des affaires étrangères, M. Mansour Moalla, ministre du plan et des finances, M. M'Hamed Chaker, ministre de la justice, M. Sadok Ben Jomaa, ministre des transports et des communications, M. Mohamed Kraiem, ministre de la jeunesse et des sports, M. Tahar Belkhodja, ministre de l'information et M. Mohamed Ennaceur, ministre des affaires sociales. Ils remplacent des personnalités qui avaient été soit écartées du congrès lors des élections préliminaires des cellules, tel le docteur Sadok Mokaddem, président de l'Assemblée nationale ou qui n'avaient pas présenté leur candidature ni au congrès comme l'ancien premier ministre, M. Hedi Nouira, ni au comité central.

MICHEL DEURÉ.

[M. Beji Caïd Essebsi est âgé de cinquante-cinq ans. Dès l'indépendance, il a occupé de hautes fonctions dans l'administration avant d'être nommé en 1965 ministre de *l'intérieur, en 1969 ministre* de la défense nationale et en 1970 ambassadeur à Paris. Pour protester contre l'absence de démocratie dans le pays, il démissionnait en 1972 de ce dernier poste, ce qui lui avait valu d'être exclu du parti. Depuis cette *date et jusqu'à sa nomination,* en décembre 1980, en tant que ministre délégué auprès du premier ministre, le nouveau chef de la diplomatie tunisienne avait exercé sa profession d'avocat au barreau de Tunis. Dans le même temps, il militait dans les *rangs* du Mouvement des démocrates socialistes (M.D.S.). Mais contrairement à certains de ses amis qui, aujourd'hui encore, demeurent dans l'opposition, il avait accepté en mars 1980 sa réintégration dans les rangs du parti socialiste destourien, que *M. Bourguiba lui offrait.*]

AFRIQUE

Le conflit namibien

LES REPRÉSENTANTS DE QUARANTE-DEUX ÉTATS NON ALIGNÉS RECHERCHENT UN RÈGLEMENT NÉGOCIÉ

La décolonisation de la Namibie suscite toujours une vive activité diplomatique et retient actuellement l'attention, à Alger, où sont réunis les représentants de quarante-deux États non alignés, à Luanda, où siègent les représentants des « pays de la ligne de front » (Angola, Botswana, Mozambique, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe), à Gaborone, où M. Chester Crocker, secrétaire d'État adjoint chargé des affaires africaines, était attendu jeudi 16 avril, venant de Pretoria.

A Alger, nous indique notre correspondant Daniel Junqua, les délégations de quarante-deux pays ont participé mercredi 15 avril à la réunion préparatoire de la conférence extraordinaire sur la Namibie des ministres des affaires étrangères des pays membres du bureau de coordination des non-alignés, qui devait s'ouvrir ce jeudi après-midi au Palais des nations. Le principe de cette session spéciale avait été adopté lors de la conférence ministérielle de New-Delhi. Les participants vont examiner les moyens d'imposer à l'Afrique du Sud l'application des décisions des Nations unies concernant l'accession de la Namibie à l'indépendance et notamment la question des sanctions. Ils vont également étudier les moyens de réaliser la *mobilisation* la plus large possible pour apporter à la Swapo et aux pays de la ligne de front une aide matérielle, politique, *financière et diplomatique « afin de relever,* a précisé M. Bedjaoui, représentant de l'Algérie à l'ONU et président de cette réunion préparatoire, *le défi lancé par l'Afrique du Sud au peuple namibien et aux États de la région. »*

A Luanda, les représentants des pays de la ligne de front s'efforcent d'établir une position commune à l'égard de la politique de la nouvelle administration américaine sur la Namibie.

Attendu la semaine prochaine à Londres, M. Chester Crocker a rencontré, mercredi à Pretoria, M. « Pik » Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, et le général Magnus Malan, ministre de la défense. L'envoyé américain, qui arrivait du Swaziland, a passé trente-six heures dans la capitale sud-africaine, septième étape d'une tournée de *onze États africains,* avant de se rendre au Botswana, d'où il gagnera l'Angola, le Zaïre et le Nigéria. M. Crocker n'a fait aucune déclaration à la suite de ses entretiens, et un porte-parole de l'ambassade des États-Unis a souligné que l'envoyé américain était avant tout en Afrique *« pour s'informer ».*

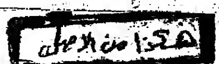
République Sud-Africaine

● UN GRÉVISTE NOIR de l'usine SIGMA a été tué à coups de revolver par une automobiliste blanche, a-t-on appris, mercredi 15 avril, à Pretoria, de source officielle. L'usine SIGMA, qui est en grève depuis jeudi 9 avril à la suite de revendications salariales, a débauché la totalité de son personnel.

Parmi les quelque quatre mille ouvriers noirs, seuls quelques-uns ont repris leur travail. Les autres ont refusé. C'est alors que la direction de l'usine, ayant estimé que les vingt-deux ouvriers noirs qui représentaient les ouvriers, n'avaient pas pu prouver leur représentativité, a décidé de licencier la totalité du personnel. Les ouvriers noirs, en rentrant chez eux, ont commencé à lapider et à arrêter des voitures. Une automobiliste blanche, qui passait à ce moment, a fait feu, tuant un des ouvriers. D'autre part, cinq wagons de marchandises ont déraillé, mardi, après l'explosion d'une bombe à Emakwesini, à une trentaine de kilomètres du port de Richards-Bay, dans l'est de la province du Natal. — *(A.F.P.)*

Mozambique

● LE BARRAGE HYDROÉLECTRIQUE DE CABORA-BASSA, qui fournit environ 10 % de l'électricité consommée en Afrique du Sud, a cessé de fonctionner vendredi dernier, a-t-on appris, mercredi 15 avril, de source officielle à Johannesburg. Ceci pourrait être dû à des actes de sabotage perpétré par le Mouvement de résistance du Mozambique (M. R. M.), qui lutte contre le parti Frelimo (au pouvoir à Maputo). Le M.R.M. avait déjà revendiqué le sabotage partiel de Cabora-Bassa en novembre dernier. — *(A.F.P.)*



Le Monde

politique

La campagne officielle radiotélévisée

Huit candidats sont intervenus, mercredi 15 avril, sur les ondes de la radio et de la télévision, dans le cadre de la campagne officielle, qui sera interrompue du vendredi 17 au mardi 21 avril. Mis à part Mlle Laguiller et Mme Garaud (pour son intervention télévisée), les candidats avaient adopté la formule de l'interview ou de la conversation.

Mme HUGUETTE BOUCHARDEAU : un revenu décent aux agriculteurs.

Mme Bouchardeau a évoqué à 12 h. 40, à TF 1 et Antenne 2, la situation de l'agriculture, les questions de défense et le tiers-monde. Au cours du débat, que dirigeait M. Bernard Langlois, la candidate du P.S.U. a insisté sur la nécessité qu'« *un revenu sûr et décent* » soit assuré « *à tous ceux qui vivent du travail de la terre* ». Après le témoignage d'une femme agricultrice du Larzac, Mme Bouchardeau s'est déclarée favorable à ce que « *la France décide unilatéralement de son désarmement* ». Estimant que le désarmement n'est pas « *irréaliste* » ni « *utopiste* », elle a rappelé les exemples de la Yougoslavie qui, en 1948, 1949, « *avec une force populaire (...) a su résister aux forces qui l'enserraient* », et de la Pologne où « *des gens aux mains nues, par la grève (...) sont capables de dire non à des chars qui sont déjà sur leur territoire* ».

A propos du tiers-monde, elle a regretté que, en Afrique, « *des cultures qui servaient à nourrir les populations locales* » aient été supprimées « *pour les remplacer par des récoltes que nous achetons, mais qui ne servent qu'à nous tandis que là-bas des gens meurent de faim tous les jours* ».

M. CHIRAC : la stabilité, facteur de sécurité.

M. Chirac, qui était interrogé par M. Alain Juppé, directeur adjoint de sa campagne, a expliqué, sur les mêmes chaînes de télévision, que la sécurité, dont il a fait l'un de ses slogans, « *c'est d'abord la stabilité politique* ». Après avoir assuré qu'élu il disposerait d'une majorité à l'Assemblée et que cette majorité, il entendait l'élargir « *sans aucun sectarisme* », il a déclaré : « *La stabilité d'une majorité est uniquement fonction de l'impulsion de l'esprit que lui donne celui qui a la responsabilité la plus importante, c'est-à-dire le chef de l'Etat.* » Assurant qu'un « *comportement de réconciliation et d'unité nationale* » est « *essentiel* », il a dit : « *Vous savez, je fais partie de ceux qui, dans notre histoire, préfèrent, et de beaucoup, Henri IV à Louis XV.* »

M. Chirac a indiqué que l'un de ses premiers gestes serait de déposer une loi-programme pour doter les forces de police et de gendarmerie des moyens en personnel et en matériel nécessaires pour assurer la sécurité des biens et des personnes.

Après avoir condamné l'« excessif » empire de l'Etat sur l'information et jugé probable la remise en cause du monopole de programmation, s'il est élu, le candidat du R.P.R. a commenté *l'affirmation* de M. Giscard d'Estaing selon laquelle il est seul contre neuf. Il a déclaré : « *J'ai également le sentiment d'être seul contre neuf, (...) et chacun des candidats est seul contre neuf.* »

N.D.L.R. — M. Giscard d'Estaing, qui revendique Louis XV parmi ses ascendants, avait suggéré, quand il était ministre des finances, une exposition sur « *Louis XV, un moment de perfection de l'art français* ». Il avait alors rédigé une brève étude sur l'économie française au temps de Louis XV, qui ouvrait le catalogue de l'exposition qu'il avait, président de la République, inaugurée le 17 décembre 1974.

M. MITTERRAND : réveiller notre économie.

M. Mitterrand est intervenu à la radio puis à la télévision accompagné de MM. Haroun Tazieff et Alain Bombard. Il a insisté sur sa volonté d'assurer l'indépendance énergétique de la France. Indiquant qu'il n'est pas favorable au « tout-nucléaire », parce qu'il est nécessaire de diversifier les sources d'énergie, le candidat socialiste a estimé qu'il serait possible de produire 30 millions de tonnes de charbon en 1990, « *à la condition de réveiller notre économie, de réalimenter les puits* ».

M. Mitterrand a souligné le rôle des « énergies renouvelables » (biomasse, forêt, etc.) et a assuré, à propos du nucléaire : « *On n'a pas réglé non plus d'une façon satisfaisante l'ensemble des questions posées sur le plan de la santé publique et de la sécurité.* » Notant que la France est dépendante de l'étranger pour le pétrole, le candidat socialiste a ajouté : « *Mais on l'est aussi pour l'uranium qui est nécessaire au nucléaire, car il faut l'acheter au Niger, au Gabon, demain au Canada, et cela va représenter 70 % de ses achats, c'est-à-dire de notre fourniture d'uranium.* »

Puis, il a affirmé sa « *volonté* » d'assurer l'indépendance dans ce domaine « *mais à la condition de protéger l'équilibre du pays, la santé des Français, et d'avancer d'un pas raisonnable* ». De son côté, M. Alain Bombard a remercié M. Mitterrand de l'avoir « *sorti du trou* » dans lequel « *les pouvoirs publics* » l'ont « *enfoncé* » du fait de son appartenance au P.S. M. Haroun Tazieff a évoqué « *l'affaire* » de l'éruption du volcan de la Soufrière en Guadeloupe. Il a déclaré : « *On a trop peur que je dise à tous les citoyens français ce qui s'est passé alors : une tentative d'opération plus que douteuse, politico-financière, qui consistait à profiter d'une éruption, sans aucun danger, pour déplacer la population et en même temps que la population — et alors là définitivement — le siège de la préfecture et le port de Lagné, de Basse-Terre, au pied du volcan, à Pointe-à-Pitre. Ils l'ont tenté. Ils n'ont pas réussi, parce qu'en réalité il n'y avait aucun danger. J'ai réussi encore à ce moment-là à faire entendre ma voix. Mais depuis lors, plus question de passer à la télévision, et surtout en direct.* »

M. Bombard a conclu en affirmant que c'est « *pour une politique écologique* » qu'il fait confiance à M. Mitterrand.

Mme GARAUD : le défi du communisme.

Mme Marie-France Garaud a traité de politique internationale. « *Nous sommes confrontés à un défi qui nous est imposé par une puissance étrangère, l'Union soviétique*, dit-elle. *C'est le défi du communisme. Il met en cause notre liberté en tant qu'êtres humains et en tant que Français. Saurons-nous le relever ? De la réponse à cette question dépendent toutes les autres.* » « *M. Giscard d'Estaing*, ajoute-t-elle, *est bien cavalier lorsqu'il écarte d'un revers de main les critiques qui peuvent lui être faites à ce sujet en disant : « En critiquant ma politique étrangère, vous abaissez la France. » Comment peut-il ainsi s'identifier à la France ? (...) Il est plein de bonnes intentions. Il s'est trompé par orgueil. Il s'est cru plus intelligent que les autres chefs d'Etat. Il s'est fait des illusions sur la détente, l'Europe, le tiers-monde. Il a cru que la diplomatie est une affaire de relations personnelles alors que c'est une affaire de relations de force.* »

A propos de la rencontre de Varsovie entre M. Leonid Brejnev et M. Valéry Giscard d'Estaing, Mme Garaud remarque que le président de la République « *nous dit maintenant : « J'ai dit des choses très importantes à Varsovie. »* « *Ce n'est pas le problème*, estime-t-elle. *Ce qui s'est dit à Varsovie n'a aucune importance. Ce qui est versé dans les archives que nous pourrons lire dans trente ans n'a aucun intérêt. Le fait politique, ce n'est pas le contenu de la conversation, c'est le fait d'aller à Varsovie.* »

« *Les Etats sont des monstres froids*, a encore déclaré Mme Garaud. *M. Giscard d'Estaing me fait parfois l'effet d'une libellule qui voudrait séduire des monstres froids.* »

Au cours des émissions de la mi-journée, Mme Garaud, interrogée par M. Paul Guilbert, journaliste, avait noté que « *le problème du poids de l'Etat s'est considérablement aggravé* » depuis 1974.

M. MICHEL CRÉPEAU : il faut une volonté d'entreprendre.

M. Michel Crépeau, qui était interrogé par M. Georges de Caunes, a évoqué le problème de l'emploi, en indiquant que celui-ci ne serait réglé que s'« *il y a une volonté politique différente et une volonté d'entreprendre* ». « *Payer les gens à ne rien faire*, a déclaré le candidat du M.R.G., *c'est faire de la fausse monnaie.* » Insistant sur la nécessité de développer la création d'entreprises, M. Crépeau a assuré que la réduction du travail à trente-cinq heures hebdomadaires est « *davantage une mesure sociale qu'une mesure destinée à réduire le chômage* ». Le maire de La Rochelle a estimé que les nationalisations « *sont indispensables lorsque le secteur privé ne joue pas son rôle au niveau de l'investissement ou lorsque l'indépendance nationale est en jeu, par exemple en ce qui concerne l'informatique* ». Les véritables contre-pouvoirs, aujourd'hui, a indiqué M. Crépeau, « *ce sont les régions, les collectivités locales, la vie associative, les syndicats, la culture* ».

Mlle ARLETTE LAGUILLER : il nous a menti.

Mlle Arlette Laguiller a dit de M. Giscard d'Estaing : « *Au meilleur des cas, c'est un incapable, mais, en réalité, il nous a menti.* » Elle a critiqué l'emprunt franco-allemand, destiné aux entreprises de pointe « *pour leur permettre de produire plus avec moins de travailleurs* ». Elle a déclaré que M. Chirac, fort du nombre de députés que compte le R.P.R., aurait pu « *obliger Giscard à former autour de lui, Chirac, un autre gouvernement, avec une autre politique* » et que, s'il ne l'a pas fait, c'est « *parce qu'il savait qu'il n'avait pas d'autre politique à proposer* ». Elle a ajouté : « *Rien ne sépare Chirac de Giscard, rien, sinon l'ambition personnelle.* »

Mlle Laguiller a reproché à M. Mitterrand de ne pas être « *plus précis dans ses engagements que Giscard ou Chirac* » et de ne pas prendre l'argent « *là où nous savons qu'il est* ». Elle estime, au sujet de M. Marchais, que des ministres communistes « *ne pourraient que démissionner ou baisser les bras et se taire, mais faire payer les riches, sûrement pas* ». Elle a demandé : « *Quels sont les vrais plans de Marchais ? Faire payer les riches, les contraindre par la lutte, ou bien négocier les voix des travailleurs contre quelques places ?* »

M. LALONDE : les P.M.E. créent des emplois.

M. Brice Lalonde, interrogé par Cedric Philibert et Hélène Crié, « *journalistes professionnels* », a déclaré que l'« *une des conséquences des transports de plus en plus rapides, c'est que les gens finissent par habiter de plus en plus loin de l'endroit où ils travaillent ; ce qui fait que les transports rapides, au lieu de rapprocher les gens, finissent par les éloigner* ». Il a ajouté : « *Le vrai progrès, ça consiste à pouvoir aller à pied à son travail.* »

« *Le progrès technique nous permet de produire autant en travaillant moins*, a déclaré M. Lalonde. *Alors, il faut le décider.* » Il s'est prononcé pour la réduction de « *la durée du travail salarié* » et pour la fixation de règles dans les échanges internationaux.

M. Lalonde a expliqué qu'« *une chaîne qui est entièrement automatisée consomme moins d'énergie qu'une chaîne dans laquelle on transforme des êtres humains en robots* ». Automatisation et économie d'énergie vont donc de pair, mais il faut, selon M. Lalonde, « *renoncer à la grande industrie* », qui n'« *est pratiquement plus créatrice d'emplois* ». Il a ajouté : « *Les nouveaux emplois ne viennent aujourd'hui que des P.M.E.* »

M. GISCARD D'ESTAING : un pays respecté et influent.

M. Giscard d'Estaing a consacré son temps de parole à la politique de défense et aux relations internationales. Interrogé par M. Arthur Conte, écrivain, il a répondu aux critiques qui lui sont adressées par ses concurrents sur sa politique extérieure : « *Ceux qui donnent, à l'occasion d'une campagne et à des fins électorales, une image dégradée de la France ne se qualifient pas pour la conduire. On ne peut pas prétendre conduire un peuple ou un Etat que l'on ne respecte pas. Ou ils ne savent pas ou ils mentent. A mon avis, ils n'ont pas le droit de ne pas savoir (...). La France est un pays qui a joué un rôle particulièrement actif dans la vie internationale. La plupart des grandes initiatives de ces dernières années sont françaises.* » M. Giscard d'Estaing cite la création du conseil européen, le dialogue Nord-Sud et indique qu'il a reçu à Paris, depuis le début de son septennat, deux cent trente-huit chefs d'Etat et de gouvernement et qu'il a « *visité tous les grands pays du monde* ».

Le chef de l'Etat a longuement insisté sur les relations entre la France et l'Allemagne et ses relations personnelles avec le chancelier Helmut Schmidt. Il a rencontré ce dernier « *plus de cinquante fois en sept ans* » et, s'il est réélu, sa première rencontre internationale lui sera consacrée. « *La politique étrangère*, a-t-il ajouté, *cela ne consiste pas à se brouiller avec tout le monde. On me dit parfois : « Comme c'est curieux, la France a l'air d'avoir de bonnes relations avec un grand nombre de pays du monde ! » Eh bien, tant mieux !* »

LE PASSAGE DES CANDIDATS A LA RADIO ET A LA TÉLÉVISION

JEUDI 16 AVRIL

— TF 1 et Antenne 2, à 20 h 10, FR 3, à 22 h 45 : *M. Jacques Chirac* et *Mme Huguette Bouchardeau* (dix-huit minutes chacun).

— France-Inter, à 20 h. : *M. Michel Debré, Mme Marie-France Garaud, M. François Mitterrand.*

VENDREDI 17 AVRIL

— TF-1 et Antenne 2, à 12 h 40, FR 3, à 17 h 30 : *Mme Marie-France Garaud, M. Georges Marchais* (dix-huit minutes chacun).

— France-Inter, à 13 h. 30 : *MM. Michel Debré, Brice Lalonde et Valéry Giscard d'Estaing* (dix-huit minutes chacun).

— TF 1 et Antenne 2, à 20 h. 10, FR 3, à 22 h. 30 : *M. Brice Lalonde, Mme Arlette Laguiller, M. Michel Crépeau* (dix-huit minutes chacun).

— France-Inter, à 20 h. : *MM. Jacques Chirac, Georges Marchais* (dix-huit minutes chacun).

Tribunes et débats

JEUDI 16 AVRIL

— *M. François Mitterrand* participe à l'émission « Forum », sur R.M.C., à 19 heures.

— *M. Michel Crépeau* est l'invité de l'émission « Le grand jury », sur R.T.L., à 20 h 30.

— *M. Marc Feffer*, secrétaire général de la commission générale des sondages, répond aux auditeurs sur le thème : la crédibilité des sondages, lors de l'émission « Le téléphone sonne », à France-Inter, à 19 h 15.

VENDREDI 17 AVRIL

— *M. Charles Fiterman*, membre du secrétariat du P.C., est l'invité de l'émission « Parlons clair », sur France-Inter, à 7 h 50.

— *M. Georges Marchais* est reçu à l'émission « Le grand jury », sur R.T.L. à 20 h 30.

Partenaires

Jean Gabin, on nous racontait ça, l'autre soir, aux « Dossiers de l'écran », tenait en piètre estime le jeu des politiciens. Ce sont, disait-il, de très mauvais comédiens. Exact. Ils sont tous plus ou moins lourds, gauches, raides, empruntés. Tous, sauf Michel Crépeau et Huguette Bouchardeau. On l'a revue, elle, mercredi, à déjeuner. C'est vraiment une forte personnalité, convaincante, chaleureuse, sincère, spontanée, aux mains gentiment bavardes, au parler simple, moderne, à la fois juste et ajusté.

Elle était si bonne qu'elle a complètement aplati par contraste la prestation de Jacques Chirac, énormément desservi, il faut bien le dire, par son vis-à-vis, son faire-valoir, son double, son sosie, son frère, également vêtu de gris, arborant la même cravate, assis devant la même feuille de papier blanc, Alain Juppé, le directeur de sa campagne. C'était tellement hallucinant que ça détournait complètement l'attention du discours bien huilé du maire de Paris.

Je ne sais pas si vous avez remarqué cette façon qu'ont les grands candidats de réagir aux objections au quart de tour, sans se donner le temps de la réflexion, par un éclat de rire (Chirac) ou un claquement de langue (Giscard), faussement étonnés, immédiatement suivis par le disque habituel. La plupart du temps, d'ailleurs, leurs interlocuteurs — est-ce par contagion ? — leur posant des questions didactiques, longuettes et contraintes, taillées sur le modèle des réponses attendues. Exemple : Arthur Conte, l'emphatique partenaire choisi mercredi par le président sortant. Celui-ci n'a d'ailleurs pas pu retenir un soupir à la mesure de notre ennui.

Brillantes exceptions, elles confirment la règle, les interventions d'Alain Bombard et d'Haroun Tazieff, venus apporter leur concours à François Mitterrand. Ils sont, paraît-il, plus ou moins interdits d'antenne à cause de leurs positions antigouvernementales dans des affaires genre volcan de la Soufrière. Je le crois volontiers. On aurait été moins agréablement surpris par la fermeté et l'autorité avec lesquelles ils ont dénoncé certaines décisions prises ou pas prises en haut lieu si on les voyait plus souvent à l'écran. Quand Tazieff nous a parlé du danger certain de tremblements de terre, ici et maintenant, dans ce pays, avant la fin de ce siècle, on s'est littéralement dressés dans nos fauteuils. Ça risque de faire des voix pour le candidat socialiste, des voix qui n'iront pas au candidat écologiste.

CLAUDE SARRAUTE.

La campagne de M. Giscard d'Estaing

A MARSEILLE : des propositions en faveur des P.M.E.

M. Giscard d'Estaing devait arriver à Bastia, jeudi 16 avril en milieu d'après-midi, et se rendre à Ajaccio en début de soirée. La veille, il avait présidé successivement des meetings à Manosque, à Aix-en-Provence et à Marseille.

Dans le Midi, mercredi, c'est sans vaine introduction oratoire qu'il s'en est pris à ses adversaires de l'opposition, à ceux qu'il a nommés les « forces de division ». Il a attaqué ses détracteurs, assimilés en l'occurrence aux naufrageurs de la IVe République. Cette dénonciation était d'ailleurs assortie de l'habituel appel à l'unité et de la désormais traditionnelle tirade sur le thème en forme de syllogisme : « *En dénigrant mon action, c'est la France qu'on dénigre, et donc le travail des Français : en défendant mon action, c'est la France que je défends, et donc je suis le seul à défendre les Français.* » S'ajoutaient à cela quelques piques à l'adresse du « chœur des neuf *pleureuses* », *c'est-à-dire* à l'adresse des neuf autres candidats rassemblés ainsi, toutes tendances confondues.

Vis-à-vis de M. Chirac, la contre-offensive est plus indirecte, mais c'est bel et bien de cela qu'il s'agit. Mardi, M. Giscard d'Estaing avait fait donner la « garde » politique. MM. Chinaud, Lecanuet et Galley avaient, de manière directe, signifié au maire de Paris que ses critiques ne pouvaient rester sans réponse. Le chef de l'État, pour sa part, continue à se garder de toute attaque frontale. Son problème est de combiner le difficile équilibre entre, d'une part, ce qu'il faut faire et dire pour contenir son concurrent *gaulliste* et, d'autre part, ce qu'il ne faut ni dire ni faire si l'on veut sauvegarder des chances de report de voix convenables au second tour. Au niveau des formules, la seule allusion que l'on pouvait considérer comme visant *M. Chirac était, mercredi*, l'évocation de « la frange la plus conservatrice » de la vie politique française.

En revanche, en ce qui concerne les thèmes, la contre-attaque était beaucoup plus visible : les propositions en faveur des P.M.E., des commerçants et des artisans visaient, sans *aucun* doute possible, à regagner du terrain sur l'ancien président du R.P.R., qui réussit fort bien auprès de ces catégories professionnelles. On peut analyser de la même manière les développements sur la « puissance de *la France* » et sur la fermeté de sa politique : il s'agit, là aussi, de faire pièce aux critiques qui prévalent du côté des gaullistes comme du côté de la gauche.

Reste le climat général : celui que conditionnent, pour une large part, *les sondages*, publiés ou *non*, crédibles ou non. Là, les giscardiens sont moroses : le vent ne semble pas souffler en leur faveur. Et c'est sans doute tout autant pour leur redonner du cœur à l'ouvrage que pour se préserver à l'avance contre des enquêtes dont le résultat ne lui est pas favorable *que le président* de la République a ajouté à ses discours le thème qui pourrait être celui de la dernière ligne droite. « Toutes les compétitions se gagnent à la fin du parcours », a-t-il dit. La formule dit bien où se situent désormais les espoirs des partisans du président sortant.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

De notre envoyé spécial

Marseille. — Mercredi 15 avril, *M. Giscard d'Estaing* arrive à Manosque (Alpes-de-Haute-Provence) dans le milieu de l'après-midi. Sous un chapiteau dressé dans les faubourgs de cette ville et où sont rassemblées trois mille ou quatre mille personnes, il prononce un discours dont la plus grande partie des développements politiques seront repris dans la soirée, à Marseille. Dans ces développements politiques, le chef de l'État déclare notamment : « *Vous la voyez, cette campagne présidentielle. Vous voyez comment dans une période de crise économique et de graves tensions, à un moment où la France apparaît comme un des partenaires majeurs du monde, on présente aux Français un pot-pourri de critiques, de critiques faites pour diviser et pour détruire ! Vous entendez s'exprimer les forces de la division, les forces représentant les tendances les plus opposées de la vie politique, de la frange la plus conservatrice à la gauche extrémiste ou libertaire. Avec ceux-là, les vieux démons sont réveillés ! Ces mêmes forces, qui ont conduit au naufrage de la IVe République, qui avait fait de la France l'homme malade de l'Europe, vous proposent de prendre en main le sort de notre pays. Elles vous proposent un sort funeste.* »

A Manosque, comme plus tard à Marseille, le président de la République poursuivra sur ce thème : « *Pour m'atteindre, mes concurrents croient nécessaire d'inventer de toutes pièces une France imaginaire, abaissée, méprisée, en décadence. Ils ne voient pas que, en dénigrant la France, ils dénigrent les Français.* » Après s'être posé en défenseur des Français, de leur travail, et après s'être présenté comme un barrage face « *aux fausses promesses et aux illusions* », M. Valéry Giscard d'Estaing dénonce « *le feu d'artifice électoral de 160 milliards de francs* » par lequel il résume le programme de M. Mitterrand.

Le président de la République déclare ensuite : « *C'est celui qui a construit les fondations qui est le plus qualifié pour achever la maison.* L'espoir que je propose, *c'est de porter la France dans le peloton des trois grands, États-Unis, Japon, France. Nous allons y réussir.* »

Le président sortant évoque indirectement sa confiance dans l'issue du scrutin en déclarant : « *Toutes les compétitions, tous les combats, sachez-le, se gagnent à la fin du parcours.* »

M. Giscard d'Estaing se rend ensuite à Aix-en-Provence, où il préside un banquet de mille cinq cents à deux mille personnes, installé également sous un chapiteau dans la banlieue de la ville. Avant le repas, il traite notamment du sort des rapatriés et des Français musulmans. Il reprend sur ce sujet les propositions qu'il a avancées lors de sa visite à Montpellier (*le Monde* daté 12-13 avril). Une fois de plus il stigmatise « *les attaques insolentes et inacceptables contre la politique étrangère de la France* » et il affirme : « *Nous ne sommes pas tellement nombreux parmi les dix candidats à avoir participé à la libération de l'Allemagne, à avoir été sous les drapeaux en 1945. Je suis fier de l'alliance de la France avec l'Allemagne. (...) La puissance de la France, je la maintiendrai contre ceux qui, pendant vingt ans, n'ont pas voté un centime de crédits militaires et qui maintenant viennent mettre en cause la puissance* de *notre pays. N'écoutez pas ceux qui veulent vous décourager ou vous livrer aux forces de la paresse et de l'impuissance.* »

A Marseille, au Parc des expositions, l'atmosphère est nettement plus tendue que dans les deux villes précédentes. Dix mille personnes environ sont rassemblées. Les accès sont surveillés par la police, et certaines rues barrées : des manifestations de *motards* ont tenté de gêner l'approche des cars de militants. Certains ont été retardés. Dans la salle, avant que n'arrive le président de la République, un petit engin fumigène a explosé. Quelques secondes après le discours du chef de l'État, une brève bagarre aura lieu autour d'un podium, où sont installées des caméras de télévision : des spectateurs ont voulu monter sur l'estrade occupée par les journalistes, et ceux-ci les ont refoulés. Quelques contestataires sont expulsés. Parmi quelques milliers de personnes contenues à l'extérieur parce qu'elles n'ont pas pu accéder à la salle, trop petite, une relative nervosité se fait sentir. Des équipes de sécurité, casquées et munies de lampes électriques, fouillent le bâtiment, en particulier sous les gradins, à la recherche d'autres engins susceptibles de créer le désordre.

Les neuf pleureuses

Le président de la République, après avoir évoqué les questions politiques et locales (il déclare notamment « *le chœur des neuf pleureuses* [les neuf autres candidats à la présidence de la République] *aurait pu prendre la précaution de mieux juger les Français* »), traite de la situation des petites et moyennes entreprises, du commerce et de l'artisanat. Il développe alors un exposé relativement technique et présente plusieurs propositions. Celles-ci peuvent se résumer ainsi :

« *La liberté des prix est en France un acquis définitif. Il convient d'adapter le droit à ce fait. Les textes, datant de 1945, qui définissent le régime des prix en France devront être modifiés pour tenir compte de la suppression définitive du contrôle des prix. Je propose maintenant, pour le septennat nouveau, d'achever de libérer l'entreprise, surtout la petite et moyenne entreprise.* »

Le chef de l'État donne ensuite le plan de son programme en la matière : « *Débarrasser les entreprises de la paperasse et des formulaires ; organiser l'accès le plus large au crédit ; alléger les charges des entreprises nouvelles ; simplifier radicalement toutes les procédures d'aide de l'État.* »

— La simplification des formulaires : « *Je propose qu'à partir du 1er janvier 1984 les entreprises françaises remettent à un interlocuteur administratif unique, une fois par an, un seul document dans lequel seront consignées toutes les informations essentielles sur l'entreprise. Ce document sera valable pour toutes les administrations.* »

— L'accès au crédit : « *Les petites et moyennes entreprises bénéficieront très largement des crédits bonifiés qui seront consentis à l'économie française dans le cadre de l'action concertée franco-allemande (...). Je propose que la procédure des prêts participatifs assimilables à des fonds propres soit élargie à toutes les petites entreprises en croissance et décentralisée. Aucune sûreté ne sera demandée pour ces prêts ni à l'entreprise ni au chef d'entreprise.* »

— L'allégement des charges : « *Il est temps de simplifier et d'alléger les obligations des entreprises nouvelles. Je propose que les petites entreprises nouvelles ayant des activités de fabrication, qu'elles soient artisanales ou industrielles, soient exonérées pendant trois ans de l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux, de la taxe professionnelle rénovée ainsi que de certaines charges sociales (en particulier le 1 % logement et la taxe sur les transports). Je propose qu'au-delà des trois ans d'exonération ces impositions soient atténuées pendant les deux années suivantes ; les entreprises seront imposées à hauteur du tiers la quatrième année et des deux tiers la cinquième année.* »

— La simplification des procédures : « *Des aides adaptées ont déjà été mises en place pour soutenir les entreprises. Elles sont efficaces mais trop complexes. Je propose qu'avant la fin de l'année prochaine ces différentes aides soient regroupées au sein de chaque ministère. Le crédit d'équipement des petites et moyennes entreprises et les établissements bancaires seront invités à servir d'intermédiaires entre l'État et l'entreprise. Chaque fois que possible l'aide sera remplacée par une diminution des impositions et charges de l'entreprise.* »

● *Mme Monique Pelletier*, présidente nationale des comités de soutien à M. Giscard d'Estaing, a annoncé mercredi 15 avril la création de comités d'enseignants en faveur du président sortant. Constitués officiellement dans huit académies, ils rassembleraient « *entre deux mille et trois mille* » enseignants du public comme du privé.

En matière d'éducation, la question de l'enseignement privé — qui est majoritairement confessionnel — paraît être au centre des préoccupations de ces comités de soutien enseignants. Parlant en leur nom, Mme Nicole Gouleau, institutrice dans une école privée d'Angers, a affirmé que M. Giscard d'Estaing « *est le seul candidat favorable à l'aide de l'enseignement privé. (...) Si M. Mitterrand arrivait au pouvoir, elle serait supprimée. Il n'y aurait plus de choix, sauf pour les riches* ».

CORRESPONDANCE

M. Schmidt à la Sorbonne

M. Pierre Boutang, professeur à Paris-IV, nous écrit :

Je lis dans *le Monde* daté du 16 avril que M. Giscard d'Estaing, selon lui-même, s'adressant à divers francs-maçons, aurait reçu M. Schmidt à la Sorbonne.

Cela n'est *pas vrai* ; sa venue avait été prévue, pour des raisons trop claires — peut-être a-t-il manqué de courage. — elle n'a pas eu lieu.

En revanche, au scandale de tous les professeurs présents — dont je n'étais certes pas, — l'épouse de ce personnage s'est trouvée placée, dans le protocole, avant l'invité allemand.

Exorbitante prétention

Depuis plusieurs jours déjà, M. Giscard d'Estaing brode autour du même thème : contester son bilan, critiquer son action, c'est critiquer les Français et, par conséquent, la France ! *A contrario* justifier et exalter tout ce qui a été fait depuis le 27 mai 1974, c'est défendre les Français, donc la France.

Il y a pire que ce sophisme. Pour le « citoyen-candidat », *voici que* Mmes Bouchardeau, Garaud, Laguiller, MM. Chirac, Crépeau, Debré, Lalonde, Marchais, Mitterrand, ne constituent que le « chœur des neuf pleu*reuses* ». On saisit assez mal le sens de cette formule, et peut-être ne s'agit-il que d'un lapsus ou d'une impropriété de langage, puisque ce terme désigne, et a toujours désigné, les « femmes payées pour pleurer aux funérailles », mais il y a pire encore, puisqu'on nous dit aussi : « *C'est celui qui a construit les fondations qui est le plus qualifié pour achever la maison.* » Et si les fondations apparaissaient douteuses, *voire défaillantes*, serait-il interdit de changer d'entrepreneur ?

C'est bien ce que nous déclare le président sortant. Sa prétention devrait être jugée exorbitante par tous ses concitoyens, et pas seulement par les 49,19 % des Françaises et des Français qui lui avaient *refusé* leurs suffrages le 19 mai 1974.

Le chef de l'État avait donné l'impression ou l'illusion dans son célèbre discours de Verdun-sur-le-Doubs (27 janvier 1978) qu'il acceptait l'alternance, puisqu'il disait : « *Vous pouvez choisir l'application du programme commun, c'est votre droit.* »

Vingt-sept mois plus tard, il se *rétracte* de belle manière et ne laisse pas d'autre alternative que de le choisir ou de refuser la France.

Tous ceux qui, candidats ou *électeurs*, ne sont pas pour lui seraient-ils de « mauvais Français », comme on disait à l'époque du régime de Vichy ?

RAYMOND BARRILLON.

DEUX INTERVIEWS

A « Paris-Match » : je ne crois pas que M. Mitterrand soit un homme d'État

Dans une interview accordée à l'hebdomadaire *Paris-Match*, daté du 24 avril, M. Giscard d'Estaing évoque la dualité de sa fonction présidentielle et de son action de candidat. Il indique : « *Il ne faut pas faire de comparaison entre 1974 et 1981 car les situations sont tout à fait différentes. Il faut faire une comparaison entre ma campagne de 1981 et la seule qui ait été conduite dans les mêmes conditions, c'est-à-dire celle du général de Gaulle en 1965.* »

M. Giscard d'Estaing se déclare « *convaincu* » que les députés de l'actuelle majorité soutiendront le gouvernement quand celui-ci demandera un vote à l'Assemblée nationale, si lui-même est réélu, et, parlant de M. Mitterrand, il indique : « *C'est un homme politique habile. (...) Mais je ne crois pas que ce soit un homme d'État, car je l'ai vu commettre quatre fautes fondamentales de jugement à ce niveau : en 1958, quand il s'est prononcé contre les institutions de la Cinquième République ; en 1962, quand il s'est prononcé contre la force de dissuasion qui nous donnait l'indépendance de notre défense ; en 1972, quand il a proposé le programme commun de gouvernement avec la participation des communistes ; en 1977, enfin, quand il a proposé l'arrêt de notre programme électronucléaire. Sur cette période, ce sont quatre erreurs de jugement fondamentales au niveau de l'homme d'État.* »

A « la Croix » : le dialogue Nord-Sud ne peut pas trouver de solutions satisfaisantes en quelques réunions internationales

Dans une seconde interview, accordée au quotidien *la Croix* (numéro du 16 avril), M. Giscard d'Estaing évoque le problème des relations de la France avec le tiers-monde. Soulignant l'importance de l'aide *française* au développement, il indique que celle-ci « *a dépassé 15 milliards de francs en 1980 et se situe, en valeur absolue, au deuxième rang mondial après les États-Unis* ». Il ajoute : « *J'ai veillé personnellement à ce que cette aide connaisse ces dernières années une progression, ralentie certes, mais régulière. Notre aide représente, à elle seule, deux fois plus que toutes les aides des pays socialistes réunis, U.R.S.S. comprise.* »

A propos du dialogue Nord-Sud, le chef de l'État déclare : « *Il eût été illusoire d'imaginer que les problèmes considérables du développement des trois quarts de l'humanité (...) soient susceptibles de trouver une solution rationnelle et satisfaisante en quelques réunions internationales, alors qu'ils résultent de situations parfois séculaires (...).* »

En ce qui concerne, d'autre part, les ventes d'armes, le candidat assure que la France « *est bien loin d'atteindre les niveaux des principaux fournisseurs mondiaux* », ajoutant : « *Elles représentent moins de 10 % du total mondial des exportations d'armements.* » « *Ce que la France propose*, conclut M. Giscard d'Estaing, *c'est d'assurer la sécurité à un niveau d'armement aussi bas que possible.* »

Les candidats et le cinéma

Après les déclarations publiées dans le *Monde de la Musique* et dans *Connaissance des Arts* à propos de la musique, de l'architecture et des arts plastiques, MM. Giscard d'Estaing, Mitterrand, Marchais et Chirac exposent dans le magazine professionnel *Cinéma de France* (numéro de mai, qui paraît le jeudi 16 avril), leur point de vue et leur programme en matière d'art, et surtout, d'industrie cinématographique.

Pour M. Giscard d'Estaing, « *notre cinéma actuel est digne en tous points de celui que nous ont légué les aînés (...). Cela est vrai sur le plan artistique, et cela est vrai sur le plan économique* ». M. Giscard d'Estaing prend comme exemple « *des artistes tels que les Truffaut, Resnais, Rohmer, Astruc, Oury* », rappelle le succès récent aux États-Unis de *Mon Oncle d'Amérique*, du *Dernier métro*, du *Napoléon*, d'Abel Gance, pour affirmer que notre industrie cinématographique bénéficie de « *réalités positives et encourageantes* », et que sa « *santé économique* » est bonne. Dressant un bilan des mesures prises pendant son septennat (baisse du taux de la T.V.A., début de libération du prix des places), M. Giscard d'Estaing constate que le niveau de fréquentation annuel est stabilisé, et que « *le rapprochement du cinéma avec la télévision a permis une considérable amélioration des rapports entre ces deux rivaux complémentaires* ». Poursuivre ce rapprochement, renforcer la politique européenne par « *un effort commun de production et de diffusion* » sont les deux principes essentiels d'une stratégie qui prévoit de maîtriser la situation créée par les techniques nouvelles.

M. Mitterrand, dans « Ici et maintenant », était plus pessimiste que Giscard d'Estaing sur les relations entre le cinéma et la télévision, qui, écrivait-il, « *n'a pas à se nourrir, à se goinfrer en parasite de la substance des autres arts* ». Il préconise une plus juste rémunération du passage des films à l'antenne. En ce qui concerne la fréquentation des salles, il s'inquiète d'une « *crise latente* ». Il déplore la concentration du marché, le « *financement malsain de la production* ». Les dangers de la libération du prix des places, le renforcement des situations acquises dû au principe de l'aide automatique, la médiocrité de l'aide budgétaire du cinéma, sont, entre autres, les points où l'État devra « *prendre clairement ses responsabilités* ».

M. Marchais s'en prend tant à M. Giscard d'Estaing qu'à M. Mitterrand. Au premier, il reproche « *sa politique de déclin* », le processus de concentration au niveau de l'exploitation, au profit, notamment, de « *l'empire Gaumont* », et enfin, « *l'américanisation de nos écrans* ». Et les orientations du second, selon lui, « *ne corrigeront pas* » les « *mutilations* » que le premier a fait subir au cinéma, notamment pour ce qui est de la politique pro-européenne. « *Battre en brèche la ségrégation sociale* », « *libérer le cinéma de la tutelle des grandes affaires* », « *préserver et développer l'existence d'un cinéma d'expression nationale* », tels sont les trois objectifs assignés par M. Georges Marchais à « *tous ceux qui aiment le cinéma* ».

M. Chirac, enfin, insiste sur le rôle de l'IDHEC (Institut des hautes études cinématographiques). Pour lui « *la relève est assurée* » et « *il y a en France tout autant de créateurs remarquables qu'autrefois* ». Il estime qu'« *au niveau de la création, c'est plutôt l'ambition qui fait défaut* », et préconise « *la réalisation d'un certain nombre de films d'envergure* », à l'exemple des Américains. M. Chirac, qui entend développer les systèmes de coproduction avec la télévision et avec l'étranger, déplore la baisse de qualité des films projetés dans les salles, responsables, selon lui, de la diminution de la fréquentation. Partisan de la liberté des prix, il souhaiterait cependant « *faire une différence entre les films de qualité et les autres, afin de favoriser les premiers par des dispositions incitatives* ».

DÉCÈS DE M. DE BRANCHE DÉPUTÉ U.D.F. DE LA MAYENNE

M. René de Branche, député U.D.F. de la troisième circonscription de la Mayenne est décédé, mercredi 15 avril, à son domicile, à Mayenne. René de Branche, qui était âgé de quarante ans, sera remplacé à l'Assemblée nationale par son suppléant, M. Roger Lestas, agriculteur, conseiller général et maire de Fougerolles-sur-Plessis.

[Né le 17 février 1941, à Mende (Lozère), René de Branche, qui était licencié en droit et diplômé de l'Institut d'études politiques, a été élève à l'École nationale d'administration (1965-1967). Secrétaire des affaires étrangères (1967) à l'administration centrale (direction des affaires politiques), chargé de mission au cabinet du secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), à New-York (1969-1972), à la direction de la trésorerie et des affaires internationales (1972-1975), puis sous-directeur à la direction des grandes entreprises et du développement à la Banque nationale de Paris (1975-1977), il est élu conseiller général du canton de Chailland, en 1973. Conseiller des affaires étrangères de deuxième classe (1974), membre de la section d'économie générale et de la conjoncture au Conseil économique et social. René de Branche était conseiller municipal, puis adjoint au maire de Chailland, depuis 1976. Élu député U.D.F. de la troisième circonscription de la Mayenne le 12 mars 1978, il était membre de la commission des finances de l'Assemblée nationale depuis 1978. En 1979, il avait été élu conseiller général de Mayenne-Est.]

Treize personnalités demandent au président sortant de répondre à des questions que la presse « n'ose pas poser »

Treize personnalités regroupées dans un « comité d'information et de vérité sur le septennat » ont rendu publiques une série de questions au président de la République. Les signataires de ce document sont MM. Philippe de Saint-Robert, Jean David, Dominique Jamet, Pierre Boutang, Roger Delpey, Bernard Thomas, Pierre Bourgeade, Jean Bothorel, Eric Orsenna, Jean-Paul Aron, Emmanuel Maffre-Baugé, Jean Bourdier et Jean-Edern Hallier. Ces personnalités ont déposé le texte du document à l'Élysée jeudi 16 avril dans la matinée. Elles écrivent :

« *Parce que l'homme public doit rendre des comptes publics à la moralité publique, nous vous interpellons publiquement. Les questions que les journalistes des clubs de la presse et de la télévision — au grand mépris de la presse étrangère — n'osent pas vous poser, les voici :*

» *1) Plus de sept ans entre le premier diamant et le premier chèque. Pourquoi avoir :*

« *a) Attendu si longtemps pour faire une mise au point ?*

« *b) Soutenu, contre toute vérité et toute évidence, qu'on ne vous a jamais posé de questions à ce sujet ?*

» *c) Attendu le début de l'année 1981 pour expédier un chèque — d'ailleurs dérisoire — à la Croix-Rouge centrafricaine ?*

» *2) Une concession de chasse a été octroyée au président de la République française par l'Empire centrafricain. Quels sont :*

« *a) Sa superficie ?*

» *b) Son coût de maintenance, et qui payait ?*

» *c) Le nombre de voyages de chasse de Valéry Giscard d'Estaing en Afrique ?*

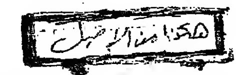
« *d) Le coût de ces voyages. Et qui payait ?*

« *e) Le nombre de bêtes abattues. Lesquelles ? Les taxes d'abattage ont-elles été payées ? Où est allé l'ivoire ?*

« *3) Que sont devenues les archives de Berengo ? Où sont-elles ? Où les consulter ?* »

Les autres questions portent sur la fortune du chef de l'État, sur les propriétés détenues par sa famille, sur la présence des membres de sa famille au sein de sociétés et sur l'un des thèmes de la campagne du président de la République que l'on pourrait résumer ainsi : « *M'attaquer c'est attaquer les Français.* »

Les signatures à cette lettre sont recueillies par M. Olivier Poivre d'Arvor, Éditions Libres-Hallier, 22, rue Huyghens, 75014 Paris.



15 ème jour de la grève de la faim illimitée

de Hamid B., jeune « immigré »
Christian DELORME, prêtre
et Jean COSTIL, pasteur
à Lyon

pour l'arrêt immédiat des expulsions de jeunes «immigrés»

BRIXTON EN FRANCE?

LETTRE AUX CANDIDATS A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Depuis le 2 avril, un jeune « immigré », Hamid B., un prêtre, Christian Delorme et un pasteur, Jean Costil, risquent leur vie dans une grève de la faim illimitée pour obtenir, à l'aube du nouveau septennat, la publication d'un texte juridique stipulant que « les enfants nés en France de parents d'origine étrangère, ou qui y ont passé l'essentiel de leur jeunesse, ne peuvent être expulsés du territoire français ».

Chaque année en effet — et celle-ci plus que toutes les autres — des milliers de fils et de filles de travailleurs immigrés, surtout maghrébins, qui ne sont eux-mêmes ni encore travailleurs ni, de fait, immigrés, sont bannis de ce pays où ils ont toutes leurs attaches et où ils tiennent à vivre, pour être rejetés vers des pays qui leur sont presqu'inconnus, même s'ils furent ceux de leurs parents.

En passant cette génération à la trappe, en la transformant en « génération boat-people », la France commet là un véritable génocide moral. Elle se rétrécit anachroniquement et devient une « terre d'apartheid » au moment même où l'évolution des sociétés développées va dans le sens de la multiracialité. Feindre de l'ignorer c'est prendre la responsabilité de déclencher ici des explosions semblables à celles de Brixton. On comprendra alors que la grève de la faim de Lyon était la dernière chance de la non-violence.

Nous attendons de vous que vous vous prononciez clairement et publiquement, avant l'échéance électorale, sur cette question brûlante qui engage le vrai choix de la société de demain.

Les collectifs de soutien à la grève de la faim de Lyon
Les signataires du « Manifeste contre la France de l'Apartheid »

DECLARATION DES EVEQUES D'ALGERIE

« Réunis avec le Cardinal Duval, les Evêques d'Algérie, profondément émus par le témoignage que portent l'abbé Christian DELORME, ainsi qu'un pasteur protestant et un jeune Algérien en faveur des jeunes « immigrés » menacés d'expulsion du territoire français, se déclarent solidaires de la cause qu'ils défendent parce qu'elle est celle de la justice et de la fraternité ».

Alger, le 4 avril 1981.

Contacts à Lyon : *ACFAL, 68 rue Rachais, Tél (7) 872 98 58*
Contacts à Paris : *Journal « Sans Frontière », 33 bd St Martin, 75003. Tél (1) 278 44 78 et 278 47 59*
Soutien financier : *MAN, ccp. 1 - 661 - 92 S Lyon (mention : solidarité jeunes « immigrés »)*

La campagne de M. Chirac

A BORDEAUX : il faut éliminer M. Mitterrand dès le premier tour

Bordeaux. — Entre deux enregistrements d'émissions télévisées de la campagne officielle, M. Chirac s'est rendu, mercredi 15 avril, en fin de journée, à Bordeaux. Après une conférence de presse et un long débat avec quelque quinze cents représentants des activités socio-professionnelles, le maire de Paris a présidé, dans le grand hall de la Foire des expositions de Bordeaux-le-Lac, un meeting de quelque dix mille personnes. Cette foule particulièrement populaire et jeune était aussi importante que celle qui avait accueilli M. Mitterrand, le 24 mars, mais bien différente des quelques centaines de personnes qu'avait rencontrées M. Debré le 13 mars. Quant à M. Giscard d'Estaing, il n'a pas prévu de se rendre dans la capitale de l'Aquitaine.

Se référant aux sondages qui font de lui « le seul candidat qui progresse depuis deux mois », M. Chirac se réjouit que cela « contrarie », « agace » ou « inquiète » les « deux autres » concurrents susceptibles de figurer au second tour.

Sa démonstration tend à convaincre qu'il constitue lui-même le « bon choix » et que c'est en sa faveur que doit s'exercer, dès le premier tour, le « vote utile ». Il affirme donc qu'il convient d'éliminer, dès le 26 avril, M. Mitterrand, faute de quoi un second tour entre le président sortant et le « candidat socialiste soutenu par les marxistes » tournerait à l'avantage de ce dernier. Il assure, en effet, que, déçue par le septennat finissant, une majorité d'électeurs serait tentée de « courir le risque » du changement qu'incarne à ses yeux le député de la Nièvre. Il laisse ainsi entendre que son électorat du premier tour ne se reporterait pas complètement sur M. Giscard d'Estaing au second, alors que l'inverse se produirait en sa faveur.

M. Chirac n'a pas expressément envisagé l'éventualité d'une réélection du président sortant. M. Claude Labbé, en revanche, l'avait fait, le matin même, pour dire, sous forme de menace implicite, qu'un accord entre le président reconduit et le groupe gaulliste à l'Assemblée nationale ne serait, cette fois-ci, « ni automatique ni immédiat ». Ainsi, avec l'épouvantail d'une victoire de la gauche en cas de défaite de M. Giscard d'Estaing, avec celui d'exigences parlementaires et gouvernementales impérieuses et nouvelles, dans le cas de son élimination, M. Chirac se présente comme celui dont l'élection provoquerait le moins de troubles.

M. Chirac, dans ses appels à l'unité, a pris soin de faire de discrètes allusions à M. Chaban-Delmas. Le maire de Bordeaux était dans sa propriété des Landes, alors qu'il avait participé au meeting de M. Debré. « A Pâques, chacun peut prendre son repos », a noté le maire de Paris, qui a exalté l'action du général de Gaulle, de Georges Pompidou et de « tous leurs premiers ministres ». Il s'est engagé à accueillir « d'un même cœur », dans sa future majorité, tous les partisans de l'effort, en notant que cela « pouvait prendre à Bordeaux un sens particulier », mais en espérant surtout être entendu partout ailleurs.

ANDRÉ PASSERON.

Bordeaux. — M. Chirac a tout d'abord évoqué à Bordeaux le succès de la navette spatiale américaine Columbia qui « *préfigure la science de l'an 2000* », ajoutant : « *Nous n'avons rien à envier aux Américains, avec notre fusée Ariane, construite en partie à Bordeaux et décidée en 1972 par Georges Pompidou. Mais depuis quelques années le bond en avant de la France sous l'impulsion du général de Gaulle, de Georges Pompidou et de tous leurs premiers ministres est, hélas, aujourd'hui interrompu. Contrairement à ce que l'on vous dit, votre pays a résisté moins bien que d'autres à la crise internationale. Comment expliquer à la jeunesse qui souffre du sous-emploi des bras, des cerveaux et des machines que l'on n'a pas su maîtriser les conséquences de la crise ? Nous devons faire le contraire de ce qu'a fait le gouvernement pour apporter une solution au fléau du chômage.*

« *Les autres candidats ne prévoient ni création d'emplois nouveaux ni les moyens de financer demain les retraites supplémentaires. Comment feront-ils pour que l'on travaille de moins en moins et que l'on devienne de plus en plus riche ?* »

Le candidat a particulièrement insisté sur les quatre priorités de son programme social, la famille, les femmes, le logement

De notre envoyé spécial

et les personnes âgées, donnant en exemple ses réalisations à la tête de la municipalité parisienne.

M. Chirac, après avoir évoqué la politique agricole et la situation internationale, a traité des conditions de l'élection :

« *Notre peuple ne se laissera pas enfermer dans le même choix qu'il y a sept ans, entre la voie de la fatalité, de la résignation et de l'affaiblissement intérieur et extérieur que nous ne pouvons pas continuer pendant sept ans encore et celle, pire encore, que nous avons combattue en 1974 et en 1978 incarnée par le même homme, flanqué du parti communiste qui, installé au pouvoir par François Mitterrand interposé, nous assurerait des lendemains qui déchantent. Si nous voulons battre M. Mitterrand et ses alliés communistes, c'est au premier tour qu'il faut l'éliminer. Ne vous laissez pas abuser par les sondages : je vous le dis, moi, nous ne sommes pas loin du but. Mais donnez-moi les moyens d'éliminer François Mitterrand dès le premier tour. Car si d'aventure — bien que ce soit là une hypothèse d'école — il y avait un face-à-face entre MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand, craignez que de nombreux Français, par déception, ne soient conduits à prendre le risque, pour éviter la continuation de la politique actuelle, de porter au pouvoir le candidat du parti socialiste. Certes, au deuxième tour, je suis sûr d'être en mesure de battre François Mitterrand. Mais je crains fort, en raison de la déception de notre peuple, qu'il n'en soit pas de même pour M. Valéry Giscard d'Estaing. Il faut donc faire en sorte que le péril le plus grave soit éliminé dès le premier tour. Alors nous redonnerons à notre pays toutes ses chances et alors nous aurons gagné.*

« *Si je suis élu président de la République, mon rôle sera avant tout de rassembler. A Bordeaux, où cela peut prendre un sens particulier, je m'engage quelles que soient leurs prises de position pendant cette campagne électorale à accueillir d'un même cœur l'ensemble des hommes qui voudront s'associer à l'effort de redressement.* »

UN INCIDENT AVEC LES JOURNALISTES

Pour la première fois depuis le début de la campagne électorale, les journalistes ont été victimes à Bordeaux des comportements brutaux — et que l'on croyait révolus — des membres du service d'ordre local parmi lesquels certains appartiennent au SAC, le Service d'action civique. Des photographes prenant un cliché d'une jeune femme tombée dans la bousculade à la sortie de la réunion, les membres du SAC ont voulu saisir les appareils.

Accompagnant leurs coups de poing et de pieds d'injures à l'égard de la presse, ils s'en sont pris aux journalistes venus à la rescousse de leurs confrères, dont trois ont été commotionnés assez fortement et dont le matériel a été endommagé. Les membres parisiens du service d'ordre de M. Chirac, ainsi que les responsables fédéraux du R.P.R., sont venus prendre la défense des journalistes. Le comité national de la candidature de M. Chirac a jugé jeudi matin que ces incidents étaient « *inadmissibles* » et que leurs auteurs seraient recherchés et exclus du mouvement. Des instructions avaient été données, dit-on, pour parer à toute provocation.

M. Labbé : pas de nouveau « parcours du risque »

M. Labbé, membre de l'état-major de campagne de M. Jacques Chirac et conseiller politique du R.P.R., a déclaré, mercredi 15 avril, dans l'hypothèse d'une réélection de M. Giscard d'Estaing : « *Sa majorité sera sans doute un peu plus étroite qu'en 1974. S'il a l'intention de prolonger pendant sept ans le septennat qui s'achève, il ne sera pas facile de demander au R.P.R. de refaire le même parcours du risque que celui que nous avons suivi depuis le départ de M. Chirac de l'hôtel Matignon. Si, avec l'élection de M. Mitterrand, la dissolution est assurée, nous disons qu'avec la réélection de M. Giscard d'Estaing les possibilités d'un accord ne seront ni automatiques ni immédiates.* »

M. Toubon, secrétaire général de la campagne de M. Chirac, a déclaré : « *Aucun fait de la campagne électorale n'est à l'origine de la situation délicate dans laquelle se trouve le candidat sortant. Ce sont les difficultés de la France, résultat du bilan du septennat, qui affaiblissent les positions actuelles de M. Giscard d'Estaing.* »

M. Toubon a poursuivi : « *C'est du douzième jour avant le premier tour de l'élection que l'on peut désormais dater l'échappée de M. Jacques Chirac. Les attaques convergentes de l'entourage de M. Giscard d'Estaing et de M. Mitterrand montrent que M. Chirac est dans la situation du coureur s'échappant du peloton et contre lequel tous les autres se liguent. Il est aujourd'hui en passe de faire, le dimanche 26 avril, ce que Bernard Hinault a fait le 12 avril dans la course Paris-Roubaix. La convergence des attaques montre que Jacques Chirac tient la course en tête.* »

LES PERMANENCES DES CANDIDATS

Mme Huguette Bouchardeau : P.S.U., 34, rue Mazarine, 75006 Paris. Tél. 326-09-47.

M. Jacques Chirac : 7, rue de Tilsitt, 75017 Paris. Tél. : 755-97-15.

M. Michel Crépeau : M.R.G. 195, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. Tél. : 548-66-38.

M. Michel Debré : 1, rue de Villersexel, 75007 Paris. Tél. 544-03-58.

Mme Marie-France Garaud : 31, quai Anatole-France, 75007 Paris. Tél. : 705-60-35.

M. Valéry Giscard d'Estaing : 6, rue de Marignan, 75008 Paris. Tél. : 261-52-28.

Mlle Arlette Laguiller : 51, rue Sainte-Anne, 75002 Paris. Tél. : 296-21-00.

M. Brice Lalonde : 72, rue du Château-d'Eau, 75010 Paris. Tél. : 523-44-14.

M. Georges Marchais : P.C.F., 2, place du Colonel-Fabien, 75019 Paris. Tél. : 238-66-55.

M. François Mitterrand : P.S., 10, rue de Solférino, 75007 Paris. Tél. : 550-34-35.

La campagne de M. Mitterrand

« Nous sommes en situation de l'emporter »

M. Mitterrand se rend, jeudi 16 avril, à Clermont-Ferrand puis à Grenoble. Dans le chef-lieu de l'Isère, le candidat socialiste tient un meeting auquel participe, pour la première fois lors de cette campagne, M. Rocard.

Le député des Yvelines, qui doit prendre la parole le 23 avril prochain à la radio et à la télévision, dans le cadre de la campagne officielle, est ainsi conduit, à l'approche du scrutin, à réapparaître sur le devant de la scène. Jusqu'à présent il a multiplié les visites militantes en province : c'est ainsi qu'il s'est rendu, mercredi 15 avril, dans le Pas-de-Calais, où il a participé à cinq réunions électorales, successivement à Harnes, à Nœux-les-Mines, à Lillers, à Saint-Omer et au Portel.

Le même jour, M. Mitterrand a réuni, à Paris, les présidents des comités départementaux de soutien à sa candidature (1). *A cette occasion, M. Poperen, qui dirige la mise en place de ces comités de soutien, a insisté sur l'importance du premier tour de scrutin. Il a mis en garde les électeurs qui pourraient être tentés par un « vote* de principe ou de fantaisie » *le 26 avril. (Le nombre élevé des « petits » candidats qui se réclament d'une mouvance de gauche est de nature à limiter les espoirs du candidat socialiste pour ce premier tour.)*

Est-ce la nécessité d'obtenir, selon l'expression de M. Poperen, que « le mouvement soit le plus puissant possible » *ce jour-là ? Toujours est-il que M. Mitterrand a affirmé à l'émission de R.M.C.,* « *Le forum* », *qu'il entend* « réduire l'influence de tous les autres partis », *donc l'influence du P.C.F. Cela ne constitue pas à proprement parler une nouveauté. Il n'en reste pas moins que le candidat socialiste prend le risque de donner prise à l'argumentation développée par le candidat communiste, selon laquelle il ne saurait y avoir d'alliance si l'un des partenaires affirme sa volonté de réduire l'influence de l'autre.*

Au moment où le P.C.F. souligne davantage sa volonté de participer à un gouvernement de gauche (et cherche ainsi à accentuer sa pression sur les socialistes), l'attitude de M. Mitterrand peut être interprétée comme une fin de non-recevoir.

Enfin, il est intéressant de noter que le candidat socialiste attaque désormais non plus seulement M. Giscard d'Estaing, mais aussi M. Chirac, tous deux étant présentés comme des « ennemis de la liberté ». *L'objectif de M. Mitterrand est ainsi de « donner crédit », en quelque sorte, à la candidature du maire de Paris, en le valorisant vis-à-vis de l'électorat majoritaire, afin d'aider à la déstabilisation de cet électorat.*

M. Mitterrand considère sans doute que celle-ci peut lui apporter la victoire. Ainsi n'a-t-il pas craint d'affirmer que « pour la première fois depuis 1936, la gauche peut acquérir une victoire qui l'engage devant la France ». « Nous sommes en situation de l'emporter », *a-t-il conclu.*

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(1) Parmi les cent cinquante nouvelles personnalités qui viennent de se joindre à ces comités, figurent notamment le cinéaste *Costa-Gavras*, le philosophe Vladimir Jankelevitch, le professeur Alexandre Minkowski et M. Henri Caillavet, sénateur (n.i.) du Lot-et-Garonne.

A R.-M.-C. : réduire l'influence de toutes les autres forces politiques

M. Mitterrand, qui est jeudi 16 avril l'invité du « Forum » de R.M.C., répond notamment à la question de savoir s'il souhaite « *réduire l'influence communiste* » et s'il n'y a pas, dans ce souhait, une « *convergence* » avec le président sortant. Le candidat socialiste précise à ce sujet : « *Je cherche aussi à réduire l'influence de M. Giscard d'Estaing. Je cherche à réduire l'influence de toutes les autres forces politiques (...) Mon objectif est de faire que de plus en plus de Français votent socialiste.* »

Interrogé ensuite sur un éventuel « *changement d'attitude* » du P.C.F. à son égard, il répond : « *Je ne m'occupe pas de cela. Peut-être mes arguments et la forte position du P.S. en France invitent-ils les autres à changer de ton, de tactique. Moi, je n'en change pas. C'est la force du socialisme en France que le reste de la politique s'organise autour de nous.* »

A propos des critiques qu'il a adressées mardi soir, à Besançon (*le Monde* du 15 avril) à M. Jacques Chirac, M. Mitterrand assure qu'il ne mène pas de « *campagne systématique* ». « *J'ai parlé de temps à autre de Jacques Chirac*, a-t-il dit, *mais je ne m'attaque jamais aux personnes, je m'en prends à leur politique de temps à autre et j'essaie de développer la mienne.* »

M. Mitterrand assure que, « *d'une certaine façon* », il tient MM. Giscard d'Estaing et Chirac « *pour des ennemis des libertés* ». « *M. Giscard d'Estaing ne respecte pas un certain nombre de données fondamentales de notre droit, comme la liberté d'expression* », a-t-il dit, ajoutant que la majorité a « *laissé s'instaurer un mauvais système par goût médiocre du pouvoir* ».

Evoquant la représentation proportionnelle, le candidat socialiste a également indiqué qu'il est « *favorable à un système de ce genre* », mais que le problème est pour lui de disposer d'une majorité législative pour faire aboutir une telle réforme.

Après avoir affirmé qu'il « *développe les idées socialistes* » au cours de sa campagne, M. Mitterrand se prononce notamment pour une réduction de l'éventail des « revenus » (et non des salaires) en précisant que la législation fiscale sera, s'il est élu, plus stricte à partir de 30 000 F de salaire mensuel.

Le candidat socialiste se déclare enfin pour « *une bonne entente entre la France et l'Allemagne* », tout en dénonçant « *un axe Paris-Bonn* ». En ce qui concerne l'attitude adoptée à l'égard du Tchad et de l'intervention militaire libyenne, il juge qu'il n'était « *pas normal que la France s'expose à un camouflet de ce genre* ».

Un messager nommé Rocard

Boulogne-sur-Mer. — Loyal, *Michel Rocard ?* Assurément, personne *n'en* doutait, mercredi soir, dans la salle des sports du Portel, cette localité de onze mille habitants située sur les hauteurs de Boulogne-sur-Mer, où l'ancien rival de M. Mitterrand dans la course à l'investiture était venu prolonger sa visite d'une demi-journée en pays minier.

De notre envoyé spécial

A la tribune, devant près de deux mille personnes, M. Rocard a été chaleureusement applaudi quand il s'est présenté comme le messager du parti socialiste porteur, au demeurant, d'un « message » fort simple : « *On a assez vu Giscard d'Estaing. Il y a autrement mieux à faire avec François Mitterrand.* » Il l'a été aussi quand il a souligné l'unité du parti : « *J'ai personnellement payé le prix qu'il fallait à la discipline du parti pour dire que cette unité, qui était l'une des conditions de la victoire, elle est faite !* » Il l'a été encore quand il a affirmé que, face à MM. Marchais et Chirac, « *qui sont deux candidats de division sociale (...), François Mitterrand, lui, est un candidat du rassemblement* ».

Mais il suffit de l'observer, de l'écouter pendant quelques heures pour constater que dans ce rôle, étroit pour lui, de porteur d'estrade pour le compte de M. Mitterrand, M. Rocard n'a pas pour autant rangé sa personnalité au vestiaire. Pourquoi d'ailleurs l'aurait-il fait, puisque M. Mitterrand lui-même lui a demandé de prendre part à sa campagne, dans le but d'assurer un meilleur crédit à son programme économique et social ?

Le maire de Conflans-Sainte-Honorine reste égal à lui-même. Il parle sans détours, même lorsqu'il s'agit de sa propre formation. Au Portel, par exemple, évoquant les expériences socialistes conduites en Autriche et en Suède, il n'a pas hésité à exprimer sa conviction : « *Il y a, ici ou là, dans notre parti, des camarades qui pensent que les socialistes de ces pays sont un peu mous, amortis. Ce n'est pas si faux. Mais, moi, j'ai un raisonnement différent et, entre nous, les performances historiques du socialisme français ne sont pas telles qu'on puisse, aujourd'hui, donner des leçons aux autres...* » De même n'hésite-t-il pas à intégrer dans ses analyses économiques certaines réflexions personnelles.

Sans doute est-ce cette indépendance d'esprit qui a pu susciter certaines interrogations sur la démarche rocardienne au cours de cette campagne. A l'occasion de sa visite dans le Pas-de-Calais, M. Rocard, en tout cas, s'est personnellement défendu, à deux reprises, de toute arrière-pensée. D'abord, à Harnes, où il a fait sourire son auditoire aux dépens de certains journalistes « *qui*, dit-il en souriant, *s'amusent surtout à noter combien de fois dans mes discours je cite M. Mitterrand, comme si je pouvais encore avoir des états d'âme !* ». Puis, à la mairie de Nœux-les-Mines, en répondant à ce sujet à une question posée dans l'assistance : « *Ma défense de sa candidature* (celle de M. Mitterrand) *est inconditionnelle.* »

Premier ministre ?

Quoi qu'il en soit de son style, le discours politique de M. Rocard au service de M. Mitterrand ne présente, sur le fond, aucune ambiguïté. Au Portel, notamment, le député des Yvelines s'est montré très critique, non seulement *sur le bilan économique et* social du président sortant, mais aussi sur certains aspects du régime giscardien. Ainsi M. Rocard a-t-il dénoncé ce qu'il a appelé « *les affaires de violence et d'argent* » : l'assassinat de Jean de Broglie (« *On ne sait toujours pas pourquoi M. de Broglie est mort* ») ; le suicide de Robert Boulin (« *On ne sait toujours pas pourquoi M. Boulin fut conduit à se suicider* ») ; les diamants de Bokassa (« *Ce qui n'est pas normal, c'est qu'on ait seulement pu se poser des questions* ») ; les poursuites engagées contre *le Monde*, etc. « *S'il a suffi de sept ans à ce président-là pour que la dignité de la République française soit à ce point entamée, où serons-nous dans sept ans s'il est réélu ?* », conclut-il.

Toutefois, c'est aux problèmes économiques, et surtout à la lutte contre le chômage, que M. Rocard a consacré l'essentiel de ses propos, dans ce département industriel à forte tradition ouvrière, où la rivalité entre *socialistes* et *communistes* est d'autant plus vive que la crise économique entraîne de part et d'autre des surenchères. Le premier secrétaire de la puissante fédération départementale, M. Daniel Percheron, avait délibérément choisi un itinéraire comportant deux localités dirigées par le P.C.F. : Harnes et Lillers, les trois autres étant gérées par les socialistes. Dans la première de ces deux villes, M. Rocard a centré ses déclarations sur les propositions socialistes pour améliorer la situation de l'emploi, et dans la seconde, il a répondu à des questions plus diverses posées par des représentants d'associations et de nombreux jeunes gens. Soucieux, ici et là, de montrer aux électeurs que « *les socialistes ne sont plus des rêveurs généreux qui seraient bien embarrassés de gouverner* ».

A Saint-Omer, l'un des députés socialistes du département, M. Roland Huguet, a rendu hommage à son langage « *franc, direct, sans complaisance* » et à ses qualités d'« *homme d'Etat* ». Puis, il l'a fait ovationner par les quelque sept cents personnes présentes, en reprenant à son compte le mot de M. Mitterrand selon lequel la désignation de M. Rocard comme premier ministre serait « *un très bon choix* » (1).

M. Michel Rocard, chef du premier gouvernement du premier président socialiste ? Mercredi, la question a été posée plusieurs fois à l'intéressé. Réponse invariable : « *Si cette hypothèse était sérieuse, j'en serais informé.* »

Loyal, mais pas candide...

ALAIN ROLLAT.

(1) Formule employée en effet par M. Mitterrand, en réponse à la question des journalistes, au « Grand Débat » de TF 1, le 31 mars dernier.

présidentielle

POLITIQUE

LE CANDIDAT DU P.S. ET LES PROBLÈMES DE DÉFENSE

Priorité aux sous-marins nucléaires lanceurs d'engins

La modernisation des forces stratégiques et tactiques françaises doit être conduite, dans l'état actuel des techniques, *« prioritairement autour de la composante océanique »*, c'est-à-dire des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins, a estimé mercredi 15 avril M. F. Mitterrand. Dans une déclaration à l'Agence France-Presse le candidat socialiste estime que *« la stratégie de dissuasion nucléaire nationale est la seule qui puisse être actuellement de nature à éloigner les dangers de conflit. La défense de la France*, dit-il, *doit être assurée, et l'autonomie de notre décision garantie. Il ne faut pas pour autant négliger nos forces conventionnelles »*, ajoute-t-il, précisant qu'une défense, *« même fondée sur les matériels perfectionnés, n'est rien si elle ne s'appuie pas d'abord sur la résolution de la nation tout entière. »*

Si l'effort budgétaire actuel lui paraît suffisant il estime qu'*« il ne devrait pas dépasser 4 % du produit intérieur brut »* et suggère qu'une meilleure répartition des priorités et des choix plus rigoureux soient faits. Le candidat socialiste considère d'ailleurs que le bilan de la loi de programmation (1976-1982) concernant la modernisation des forces armées n'est pas satisfaisant. Des retards dans les livraisons de matériel neuf, de deux ans en moyenne à la marine, d'un à trois ans à l'armée de terre et de deux ans pour le nouvel avion français, ont été, constate-t-il, stigmatisés dans plusieurs rapports parlementaires.

Au sujet des forces d'action extérieures, M. Mitterrand rappelle que s'il est nécessaire de disposer de telles forces pour *« porter secours à nos concitoyens menacés à l'étranger »* il est hostile au *« renforcement excessif actuellement conduit »* qui lui semble *« peu compatible avec les objectifs de politique étrangère à l'égard du tiers-monde »* qui seront les siens s'il est élu.

Pour le candidat socialiste le service national devrait faire l'objet d'une nécessaire réforme portant sur les conditions dans lesquelles il s'effectue (durée, participation de tous à la vie courante, exercice réel des droit du citoyen, association à des tâches d'intérêt national et aussi aide au tiers-monde).

● *Les porteurs de titres* d'entreprises nationalisables *« feront l'objet d'une juste et préalable indemnisation »*, indique M. Mitterrand dans une lettre adressée à l'association Prodac (Promotion et défense de l'actionnariat), qui l'avait interrogé à ce sujet. Rappelant que, *« dans le passé, aucune nationalisation, qu'il s'agisse de celles réalisées par le Front populaire ou par les gouvernements de la libération, n'a lésé les épargnants »*, M. Mitterrand précise que cette indemnisation pourra revêtir plusieurs formes : *« échange de titres actuels contre des bons d'Etat ou des certificats représentatifs à rémunération indexée »*.

N.D.L.R. — Le programme commun de la gauche précisait, en 1972 : « L'indemnisation des actionnaires des entreprises expropriées fera l'objet d'une solution équitable. Une distinction essentielle sera faite entre les petits et moyens porteurs vivant de l'épargne réalisée et les gros porteurs. »

LE P.C., LE P.S. ET LE « TOUT NUCLÉAIRE »

M. Jean Colpin, membre du secrétariat du comité central du P.C.F., s'élève, dans *l'Humanité* du jeudi 16 avril, contre l'affirmation selon laquelle le parti communiste serait partisan du *« tout nucléaire »*, alors que *« depuis des années, il se bat pour la diversification des sources nationales d'énergie »*. M. Colpin reproche à M. Mitterrand de *« refuser le développement de l'énergie nucléaire »* et d'*« appeler les Français à faire des économies de bouts de chandelle »*, preuve, selon lui, que le candidat socialiste *« s'inscrit dans la gestion de la crise »*.

M. Haroun Tazieff, qui participait, mercredi 15 avril, à l'émission radio-télévisée de M. Mitterrand, dans le cadre de la campagne officielle, avait notamment déclaré : *« Dans l'opposition, le parti communiste est à fond, de façon incompréhensible, pour le tout nucléaire qui ne profite qu'aux grandes multinationales. Je n'ai pas encore compris sa position. »*

Domaine réservé ou domaine public ?

(Suite de la première page.)

Mais il s'est trompé *« par orgueil »*, parce qu'il se croyait *« plus intelligent que les autres chefs d'Etat »* et qu'il accorde trop d'importance notamment aux *« liens personnels »* avec ses pairs, alors que les Etats, pour reprendre l'expression du général de Gaulle, ne sont que *« des monstres froids »*. D'où l'image assassine : M. Giscard d'Estaing fait parfois penser Mme Garaud à *« une libellule qui voudrait séduire un monstre froid »*...

Le temps pour les techniciens de la télévision de changer de bobine, et *le chef de l'Etat* allait bien involontairement tomber dans le piège perfide qui lui était tendu. Aiguillonné il est vrai par un Arthur Conte peut-être au mieux de sa forme, mais qui a démontré tout au long de l'émission comment ne doit pas se comporter un historien et un journaliste soucieux de conserver le respect de ses lecteurs, M. Giscard d'Estaing, après avoir joué à l'outragé et adressé, au passage, un clin d'œil aux anciens combattants, a expliqué que son souci est *« de ne pas se brouiller avec tout le monde »*. N'a-t-il pas rencontré plus de cinquante fois en sept ans le chancelier Schmidt et reçu à l'Elysée, pendant la même période, deux cent trente-huit chefs d'Etat et de gouvernement ?

M. Giscard d'Estaing a fait l'éloge de *« l'entente franco-allemande »*. Il a cité comme fruits de cette coopération le récent accord de Bruxelles sur les prix agricoles — ce qui est vrai — et ce qu'il a appelé *« l'emprunt conjoint »* franco-allemand, ce qui l'est moins, puisque ces emprunts sont indépendants l'un de l'autre et ne seront, tout au plus, que simultanés. Il n'a rien dit en revanche du problème soulevé quelques minutes plus tôt par Mme Garaud : la divergence des intérêts nationaux français et ouest-allemands face à *l'U.R.S.S.* L'Ostpolitik est peut-être une bonne politique pour la R.F.A. ; elle ne peut pas être une politique pour la France. Peut-être est-ce pour cela que le président de la République n'est pas revenu sur son voyage à Varsovie. Mais il laissait par son silence le dernier mot à l'*« hérétique »* qui l'avait précédé et qui avait fait remarquer que ce que M. Giscard d'Estaing a dit à M. Brejnev, dans le secret des discussions, est de peu d'importance par rapport au principe même du voyage, tant il est vrai qu'en diplomatie le « vu » l'emporte souvent sur ce qui est tu.

Le plus choquant cependant, dans l'intervention du citoyen-candidat, reste sa prétention de disqualifier ses neuf concurrents dès lors qu'ils critiquent la politique étrangère du président-candidat.

Jamais de tels propos n'ont été entendus dans une démocratie contemporaine, et ils choquent à juste titre la plupart des observateurs étrangers qui suivent la campagne présidentielle. A quoi bon, peut-on se demander à la limite, organiser un grand débat national si la théorie du domaine réservé, déjà plus que contestable, est encore élargie à cette occasion ?

Ce qu'il faut regretter au contraire, c'est que la politique étrangère, véritable domaine public, ne soit pas suffisamment traitée dans tous ses aspects pendant cette campagne. Pour une fois il est vrai, le problème des rapports avec l'U.R.S.S. aura été abordé au fond ; des excès auront été commis, des coups bas portés, c'est vrai, mais un abcès de silence prudent a été crevé, et c'est finalement une bonne chose. On ne peut en dire autant de plusieurs sujets, évoqués en termes vagues et généraux, comme s'ils en gênaient plus d'un. La politique à l'égard de l'Afrique, par exemple, ne semble guère exciter la plupart des candidats en présence, exception faite de M. Mitterrand qui se cantonne dans le registre polémique. L'affaire tchado-libyenne, récente pourtant, inspire fort peu M. Chirac, qui passe aussi pour avoir des idées très précises sur le problème du Proche-Orient, mais qui ne s'y étend pas autrement. Toutes les vérités ne seraient-elles pas bonnes à dire et toutes les convictions à revendiquer, dès lors qu'il s'agit de glaner quelques voix ? Nette retenue aussi — mais nous y sommes habitués — à propos du tiers-monde.

Dernier grand flou artistique qui ne pourra cependant pas être entretenu au-delà du second tour : les rapports avec Washington. Exception faite de M. Marchais et de Mmes Laguiller et Bouchardeau, tout le monde se déclare pratiquement satisfait de l'arrivée de M. Reagan. Mieux vaut, dit-on, la force à la faiblesse, source de tous les maux. Peut-être. Mais on pourrait pourtant commencer à s'interroger sérieusement sur ce qui attend demain la France et l'Europe. Alors qu'il était candidat, on présentait M. Reagan comme un cow-boy néo-fasciste ; en faire un « superman » aujourd'hui est tout aussi excessif, surtout à constater les interminables hésitations dont fait preuve la nouvelle administration.

JACQUES AMALRIC.

La campagne de M. Marchais

Le P.C.F. dénonce la volonté des socialistes de réduire son influence

Le parti communiste poursuit une campagne aujourd'hui destinée à rallier son électorat à l'exigence de mesures précises qu'un gouvernement de gauche devrait prendre pour *améliorer les conditions de vie des salariés et engager une* politique de croissance économique. Le programme qu'expose le candidat communiste est, selon ce qu'il indique dans le numéro de « Révolution » daté 17-23 avril, le seul qui puisse « mobiliser la majorité de notre peuple ». S'affirmant ainsi comme le véritable continuateur de l'union de la gauche, M. Marchais dénonce la volonté de réduire l'influence du P.C.F., qui s'est exprimée du côté des partisans de M. Mitterrand, et qui vise, selon lui, à ce que le P.S. ait les mains libres. « Quoi qu'on pense du P.C.F., écrit-il, force est de reconnaître que tout affaiblissement de son influence favoriserait ces manœuvres. Ce serait la division pour longtemps et le changement renvoyé à plus tard. »

M. Marchais s'en est pris, d'autre part, aux candidates *d'extrême gauche* — Mme Bouchardeau et Mlle Laguiller, — qui pourraient détourner certains électeurs de voter pour lui. Le P.C.F. attaque en particulier la candidate du mouvement trotskiste Lutte ouvrière, Mlle Laguiller, accusée d'avoir été soutenue, « à 80 % », par des élus de la majorité.

Le P.C.F. cherche à s'imposer, le 26 avril, comme le seul parti qui exprime les revendications populaires, contre un P.S. *qui chercherait à s'appuyer sur elles pour, une fois parvenu* au pouvoir, en différer ou en refuser la satisfaction.

PATRICK JARREAU.

Devant la presse régionale : il est exclu que nous soutenions un gouvernement auquel nous ne participerions pas

M. Georges Marchais s'est entretenu, mercredi 15 janvier, à Paris, avec les représentants de l'Association des grands quotidiens régionaux. Le candidat communiste a *réaffirmé* qu'un gouvernement et un président de la République de gauche *devraient* intervenir dans les négociations *patronats-syndicats qui suivraient* l'élection présidentielle, pour permettre aux organisations syndicales d'obtenir satisfaction de leurs revendications. M. Marchais a précisé : *« Dans ces négociations patronats-syndicats, il serait inconcevable que le gouvernement et le président de la République ne mettent pas tout le poids de leur autorité pour favoriser une issue de la négociation allant dans le sens des demandes des syndicats. »* Il a ajouté : *« Je ne vois rien dans les exigences des organisations syndicales qui soit démentiel. »*

Réaffirmant la volonté des communistes de participer au gouvernement en cas de victoire de M. François Mitterrand, le secrétaire général du P.C.F. a indiqué : *« Il est exclu que nous soutenions un gouvernement auquel nous ne participerions pas. »*

M. Marchais a, une nouvelle fois, mis l'accent sur le rôle des luttes pour que *« les travailleurs voient prendre leurs objectifs en considération »*. *« Si, en 1968,* a-t-il dit, *il n'y avait pas eu les luttes, nous n'aurions pas eu un relèvement de 35 % du SMIC, ni la reconnaissance officielle de la section syndicale d'entreprise. »*

Interrogé sur l'organisation des élections législatives qui suivraient une défaite de M. Giscard d'Estaing, le candidat communiste a rappelé que son parti est favorable au retour au scrutin proportionnel. *« Si Giscard est battu,* a-t-il assuré, *ce serait une bonne chose de pouvoir obtenir à l'Assemblée nationale un vote en faveur de la proportionnelle, avant même la dissolution. »*

Revenant sur la campagne engagée par son parti sur les problèmes des travailleurs immigrés, de la drogue et de la sécurité dans les grands ensembles, M. Marchais a assuré : *« Ce sont des problèmes que nous avons posés il y a bien longtemps. Voyez ce qui vient de se passer à Londres et imaginez ce qui pourrait se passer chez nous si nous laissions faire. »*

Il a également dénoncé *« ceux qui laissent les loubards organiser le racket à la porte des lycées »*. *« Nous devons dénoncer ces choses-là, que nous n'admettons pas, et nous devons mener la bataille contre la drogue »*, a-t-il dit, en s'en prenant notamment à ceux qui ont *« des champions de la drogue douce dans leur comité de parrainage »*. *« Nous, nous posons les problèmes, nous expliquons,* a ajouté M. Marchais, *et là, les champions de l'autogestion sont devenus muets. »*

Rejetant les accusations de délation lancées contre son parti, il a assuré : *« J'appelle les citoyens à prendre leurs responsabilités, et, s'il se trouve que, dans une cité, quelqu'un, par son attitude, porte préjudice à la vie de ses voisins, nous organisons des manifestations. »*

A propos des parrainages de Mlle Laguiller

Le candidat communiste fustige « ceux qui brouillent les cartes »

Au cours de sa rencontre avec les habitants de la cité Maurice-Thorez, à Ivry-sur-Seine, M. Georges Marchais s'est adressé aux jeunes. Il a déclaré : *« Ne vous laissez pas prendre par les candidats de droite. Ils ont fait leur preuve. Vous n'avez rien à attendre d'eux. Leur bilan, c'est votre vie.*

Le candidat communiste a poursuivi : *« Enfin, ne vous laissez pas prendre par ceux qui sont là pour brouiller les cartes, et qui habillent leurs attaques contre les communistes de grandes phrases soi-disant « révolutionnaires ». Ça, ce sont les gadgets de Giscard et des patrons. Pendant des mois, des années, ils sont inconnus au bataillon dans les combats que vous menez pour vous défendre. Et puis, une fois tous les sept ans, les préfets les sortent du placard, ils leur donnent les signataires dont ils ont besoin et vous les voyez apparaître à la télévision. Non, comme on dit, la ficelle est un peu grosse : ça ne marche pas. »*

L'Humanité du jeudi 16 avril affirme que *« l'étude précise des cinq cents signataires réunies par Arlette Laguiller démontre avec force que (...) la candidate trotskiste n'a pu se présenter que parce que le pouvoir l'a voulu »*. Selon le quotidien du P.C.F., *« il ressort du pointage de ces élus que près de 80 % d'entre eux ont été élus sous une étiquette de droite ou sont membres des partis de la majorité giscardienne »*.

L'Humanité relève que, *« dans l'Yonne, M. Pierre Delahaye, maire d'Egleny, responsable du comité départemental de soutien à M. Giscard d'Estaing, a signé en personne »*, de même que, dans l'Ille-et-Vilaine, *« M. Pierre Letreut, maire de Château-Giron, conseiller général, principal dirigeant de l'U.D.F. dans le département »*.

Le quotidien du P.C.F. ajoute : *« Quelques jours seulement après l'annonce de [la] candidature [de Mlle Laguiller], les murs de la plupart des communes du pays se sont miraculeusement couverts d'affiches à son effigie. Connaissant la débilité des effectifs de « la Lutte ouvrière » il est manifeste que des bonnes volontés se sont à nouveau manifestées. Les commissariats et les services préfectoraux ont eu bien du travail... »*

Mlle Laguiller nous a confirmé les déclarations qu'elle nous avait faites à ce sujet, avant même de connaître les accusations du P.C. sur ses parrains :

« Sur les mille quatre cent cinquante maires qui avaient signé pour Georges Marchais et dont l'Humanité *avait publié les noms en janvier, soixante-dix-neuf m'avaient donné leur promesse écrite. Est-ce qu'ils obéissaient aux préfets, ces maires-là ? Cela dit, on comprend très bien que Marchais réponde par des calomnies à ma candidature : je suis une candidate de gauche ; je dis de Mitterrand ce que j'en disais en 1974 — alors que Marchais en disait du bien à cette époque et en dit du mal aujourd'hui —, mais je veux être solidaire des millions de travailleurs et d'électeurs de gauche qui souhaitent voir Mitterrand élu et qui ne feraient rien, contrairement à Georges Marchais, pour que, au second tour, Mitterrand soit battu. »*

A IVRY : RÉDUIRE LES LOYERS ET LES CHARGES

M. Georges Marchais s'est adressé, mercredi 15 avril, aux habitants de la cité d'H.L.M. Maurice-Thorez, à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne). Accueilli par le maire d'Ivry, M. Jacques Laloë, et par M. Georges Gosnat, député du Val-de-Marne, le candidat communiste a critiqué la politique actuelle du logement.

« Alors que, a-t-il dit, *aujourd'hui, on continue de construire des logements de luxe qui resteront des mois, voire des années, inoccupés parce que les loyers sont trop élevés, l'Etat giscardien ne donne plus aux offices H.L.M. les moyens de construire à des prix supportables pour les familles modestes. Sa réforme du financement du logement, qu'il met en place avec, malheureusement, la complicité des dirigeants de l'Union H.L.M., est une véritable mise à mort du logement social. »*

M. Marchais a rappelé qu'il propose la construction de cinq cent mille logements H.L.M. par an, la revalorisation de l'allocation-logement, le blocage *« et même la baisse »* des loyers et des charges.

Deux cent quarante appelés ont signé une pétition invitant à voter pour les candidats « se réclamant des travailleurs »

L'article 11 du règlement des armées *prévoit*, à l'usage des militaires, une « *restriction du droit d'expression* » dans les casernes. Toute prise de position politique est ainsi interdite aux trois cent mille jeunes appelés qui, depuis l'abaissement de la majorité à dix-huit ans, pourront voter.

Alors qu'on ne compte plus les officiers supérieurs soutenant tel ou tel candidat de la majorité, plusieurs dizaines d'appelés, depuis le début du mois d'avril, ont été mis aux arrêts pour avoir signé une pétition appelant à voter *« pour les candidats se réclamant des travailleurs »* (*le Monde* du 11 avril). Certains ont été condamnés à soixante jours d'arrêts de rigueur.

Les deux cent quarante jeunes appelés qui ont, pour l'instant, signé ce document demandent, notamment, le libre choix de la date et du lieu d'incorporation, la liberté d'information et d'expression, y compris dans l'enceinte militaire, une solde égale au SMIC, la gratuité des transports et, enfin, la dissolution de la Sécurité militaire et des tribunaux militaires — toutes choses qui évoquent l'Appel des cent, en avril 1974 (*le Monde* du 17 mai 1974).

Cette initiative inquiète le ministère de la défense qui, dans une note confidentielle rendue publique par *le Canard enchaîné* dans son numéro du 15 avril, annonce aux principales autorités militaires du pays qu'il rendra compte tous les huit jours de l'« *évolution de la situation* » à propos de ce qu'il a qualifié d'« *atteinte à la discipline* ».

Que les comités de soldats, organisés notamment sous l'impulsion de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste), soient à l'origine du financement et de la diffusion des soixante mille exemplaires de cette pétition, cela est certain. Les revendications avancées sont, en effet, plus audacieuses que celles, par exemple, déposées récemment par Mme Edwige Alice, député (P.S.) de Paris, particulièrement en ce ce qui concerne le droit de réunion qui n'est soumis dans ce texte à aucun aménagement.

Mais l'audience de cette pétition *dépasse* celle des organisations d'extrême gauche, comme en témoignent les soutiens qui se multiplient en faveur des appelés emprisonnés. « *Le fait d'être soldat*, écrit ainsi M. Robert Gilly, premier secrétaire de la fédération du parti socialiste de Bas-Rhin, au colonel du sixième régiment de Strasbourg, *ne fait pas des jeunes Français des citoyens de seconde classe qui n'ont pas le droit de penser, de s'informer, de s'exprimer sur leurs options politiques à l'extérieur de la caserne et en dehors des heures de service. Cela semble même fondamental si l'on veut que l'armée soit considérée par la jeunesse comme une institution au service de la nation et donc, en particulier, au service de la jeunesse.* »

« Embastillés »

Des sections syndicales F.O., C.F.D.T., C.G.T. et FEN réclament la libération immédiate des jeunes appelés emprisonnés dans des conditions souvent rudes : « *Donc, me voilà, nous voilà embastillés*, écrit dans une lettre ouverte aux candidats à l'élection, M. Alain Giral, un appelé de Valdahon, *pour avoir simplement signé un appel pour l'unité. Pour cela, nous voilà coupés de nos amis, de nos parents. En ce qui concerne ma cellule, elle comporte un w.c. sans aération, un tabouret, un lit et un lavabo. Pas de table : c'est interdit ; pas de téléphone : c'est interdit. Le lieu est froid et humide (...). On veut avoir un avocat pour être défendu ? C'est interdit.* » Tout cela pour avoir signé une pétition distribuée à l'extérieur même des casernes. — N. B.

Le Grand Orient de France : il faut que cesse le temps des hypocrisies

M. Roger Leray, grand maître du Grand Orient de France (G.O.D.F.), a *présenté*, jeudi 16 avril, la position officielle de son obédience dans la campagne en cours pour l'élection présidentielle. Il a d'abord rappelé que le G.O.D.F. « *entend se tenir à l'écart des compétitions électorales* ». Ainsi s'est-il désolidarisé de l'initiative du Carrefour de l'amitié invitant à dîner M. Valéry Giscard d'Estaing (*le Monde* daté du 16 avril). Mais si les francs-maçons du G.O.D.F. « *ne revendiquent aucun pouvoir pour eux-mêmes (...) ils se doivent*, déclare M. Roger Leray, *en raison de leur vocation et de leurs traditions historiques, et parce qu'ils veulent participer à l'édification d'une société meilleure et plus éclairée*, d'*affirmer leurs préoccupations et de rappeler leurs principes fondamentaux à un moment crucial pour l'avenir du pays et des hommes* ».

Le grand maître énonce alors ces principes : laïcité, condamnation du « productivisme », du « dogmatisme idéologique », droit au travail, à l'identité, à la liberté.

« *Les sociétés capitalistes*, dites *libérales, et les sociétés communistes, dites socialistes, ainsi que les pouvoirs par lesquels elles s'expriment, dominés par des technocraties, des bureaucraties irresponsables et souvent oppressantes, des féodalités fermées et égoïstes, sont incapables*, estime M. Roger Leray, *de remettre en cause l'ordre établi, c'est-à-dire de répondre aux aspirations profondes des hommes en général, des jeunes en particulier.* »

A propos du « droit à l'identité », le grand maître du G.O.D.F., souligne que : « *Dans les sociétés fondamentalement inégales* [notamment du tiers-monde], *alors que pour les trois quarts de l'humanité le problème quotidien est celui de la survie, l'exigence exprimée prioritairement demeure néanmoins celle du droit à la responsabilité et à la dignité.*

» *Dans le cadre national français*, poursuit-il, *les pulsions régionalistes aussi bien en métropole que dans les DOM-TOM, délibérément niées ou combattues, doivent être prises en considération sous peine de drames d'autant plus impardonnables qu'ils sont évitables puisque prévisibles.* »

Enfin, M. Roger Leray conclut :

« *S'ancrer dans la volonté délibérée de mener une guerre économique ne peut conduire qu'au refus, qu'à la tentative d'assujettissement, voire à la guerre.*

» *Toute option doit être prise clairement, et exprimée, pour que cesse le temps des hypocrisies : on ne peut à la fois condamner la guerre, la drogue, le racisme, et vivre de la production et de la vente des armes, du trafic de la drogue, dont l'alcool n'est pas le moindre, ou de l'exploitation d'une main-d'œuvre sous-payée ; on ne peut proclamer son attachement aux libertés individuelles fondamentales et ailleurs favoriser l'oppression ; on ne peut en même temps se dire tolérant et interdire de fait le droit à la différence, rappeler le caractère laïque de la Constitution et oublier que la laïcité est une philosophie de l'existence ou affirmer en des circonstances conjoncturelles que la France reste la fille aînée de l'Eglise ; on ne peut tour à tour défendre les opprimés ou les oppresseurs au gré des humeurs ou des intérêts ; on ne peut se dire libéral et soucieux de la volonté populaire, et confier à quelques milieux privilégiés le pouvoir de décision sur le plus grand nombre.* »

Une autre politique pour une autre société

(Suite de la première page.)

Quelle que soit en effet l'autorité du président, des éléments aussi fondamentaux que les attitudes devant le travail, devant l'argent, devant le risque d'entreprendre, ou devant l'interpénétration croissante où nous sommes avec *le monde extérieur* par la culture les échanges des produits et la rencontre des hommes, ne peuvent évoluer que lentement et progressivement. Réforme du système scolaire, mise en œuvre de stratégies industrielles de pointe, création d'emplois par la reconquête du marché intérieur, aménagement du territoire et grandes infrastructures, politique énergétique : toutes les décisions concernant ces domaines prennent effet à quelques années, jamais dans l'immédiat. Pourtant, la campagne électorale tourne fort peu autour de ces choix majeurs à cinq ou dix ans et, en dépit de la longueur du mandat présidentiel, se concentre sur les mesures à très court terme pour lesquelles la marge d'action et d'initiative est si faible.

Troisième raison, enfin, le règne de l'image — c'est-à-dire de la télévision — impose à tout cela un mode de communication dans lequel la forme prime sur le fond, l'émotion sur la réflexion, la formule sur le raisonnement, les personnages sur les idées.

Pourtant, nombreux sont les Français qui perçoivent, j'en suis sûr, que la crise que traversent nos sociétés développées est bien autre chose qu'une crise économique. C'est d'abord une crise du pouvoir et de la représentation politique. Les réponses qu'elle appelle ne sont donc que secondairement des réponses économiques.

L'« autre politique » que proposent les socialistes, derrière François Mitterrand, c'est bien un choix de société, un projet de développement économique et social différent, et non pas un dosage plus ou moins complexe de recettes fiscales ou monétaires. Et je voudrais ici rappeler, même schématiquement, comment s'expriment les tendances profondes qui affectent notre pays et les possibilités de les infléchir qui nous sont proposées.

Une déstabilisation générale

« *Le monde est en crise.* » Cette expression banale et imprécise définit en fait une phase de déstabilisation générale et de mutation vers un avenir très différent de ce que furent les décennies 50 et 60.

La paix est en danger, la malnutrition progresse, le tiers-monde reste pour l'essentiel bloqué dans son sous-développement. Le camp soviétique est en crise économique grave et durable, à laquelle il répond par la glaciation idéologique et le renforcement militaire.

Dans l'Occident développé, la crise est perçue d'abord à travers ses manifestations économiques. Le chômage, en constant progrès, atteint un niveau tel qu'il met en cause la cohésion sociale de nos pays.

L'inflation, dans les règles du jeu actuel, ne peut être ralentie qu'à un coût humain considérable, et sa progression devient elle aussi dangereuse. Des régions et des branches entières dépérissent et voient *leur avenir condamné*. Il s'y ajoute l'impression qu'il n'y a plus de doctrine économique pertinente, donnant de la situation une analyse plausible et proposant des remèdes efficaces.

C'est que *la crise est en fait* plus profonde que cela. Elle touche nos systèmes de valeurs, les *idéologies* et la légitimité du pouvoir. Les grands systèmes publics (éducation, protection sociale) deviennent, par leur rigidité, inefficaces et contestées. Le champ du pouvoir s'étend, mais au profit d'une bureaucratie anonyme. Le pouvoir lui-même est de moins en moins imaginatif, de plus en plus paralysé et voit ses marges de liberté de plus en plus réduites.

A cela s'ajoute le décalage croissant entre l'espace territorial où s'exerce l'action politique et l'espace économique où se diffusent les techniques et où se font les échanges. Les Etats-nations d'aujourd'hui, notamment en Europe, ont peu de prise sur les grandes forces multinationales qui maîtrisent la recherche industrielle, *imposent leurs produits*, les modes de vie et les cultures qui en découlent, dominent les *échanges* économiques et financiers et, par là, les balances des paiements du bien des pays.

Impuissants à contrôler la mutation technologique sur leur territoire, les Etats sont pourtant de plus en plus appelés à en assumer le coût social. Assistance, sécurité sociale, subventions, aides aux entreprises, branches ou régions en difficulté, avantages fiscaux et protection douanière sont demandés avec de plus en plus d'insistance alors que les moyens de les garantir diminuent. La demande d'intervention de l'Etat grandit alors que sa puissance réelle décroît.

A partir de cette analyse et de ces évolutions, quels sont les choix de société proposés aux Français ?

Ce qu'ils appellent un combat d'arrière-garde

Il est des forces économiques et politiques, des *milieux sociaux* influents, pour rejeter ce qu'ils appellent un combat d'arrière-garde, pour qui la *désuétude* de certains métiers, d'anciennes techniques, de produits éprouvés, est sans appel. Toute protection devient un retardement. Le dépérissement des régions de mono-industrie dépassée ou d'agriculture précapitaliste est certes regrettable mais inévitable. Mieux vaut dans leur esprit utiliser l'argent public à des financements porteurs d'avenir qu'à accompagner les régressions : elles ne s'en feront que plus vite et, si elles doivent être momentanément plus dramatiques sur le plan humain, ce devrait être pour des durées plus courtes.

Dans l'optique de ces forces-là, il n'y a qu'une *sortie* possible de la crise. Elle se définit au niveau international et repose sur la puissance d'entraînement économique de quelques dizaines de grands groupes aux stratégies résolument multinationales. La France — et même l'Europe — ne devient alors qu'un espace et un centre de consommation parmi d'autres. Que pèse, on nous l'a dit, 1 % de la population du globe ?

Dès lors, toute politique visant à contrôler les stratégies industrielles et les politiques d'investissement ne pourrait que dissuader l'installation d'unités de production de ces grandes firmes, et les effets d'entraînement par la sous-traitance ne pourraient s'y produire.

Il convient donc au contraire que l'espace économique soit aussi homogène que possible, qu'aucune réglementation locale ne vienne y entraver l'édification progressive d'un système économique dominé par un petit nombre de mastodontes et diffusant une certaine forme de progrès liée à leurs choix d'innovation technique, leur capacité de croître et leur capacité à engendrer un modèle de consommation et un mode de vie.

La démocratie vidée de son sens

Toute l'économie des petites unités de production, agricoles, du commerce, de l'artisanat, des P.M.E. industrielles ou de services, se définit seulement aux marges de ce système par la sous-traitance, la fourniture de produits *bruts*, la réparation et la gestion de tâches indispensables au système mais qu'il ne veut pas assurer lui-même — telle la distribution de ses produits. Dans une pareille perspective, l'entité nationale perd de sa signification, l'indépendance nationale est vidée de tout contenu, la politique étrangère se fait par la pression des grands groupes sur la diplomatie de quelques pays restés puissants.

Pour les hommes comme pour les unités économiques, pour les branches industrielles comme pour les nations, c'est l'avènement de ce qu'on a appelé la « société duale » : à quelques-uns un travail créatif, de haute technicité, la maîtrise des choix et des décisions, au plus grand nombre les emplois subalternes ou précaires, le travail répétitif, et de plus en plus la vocation à l'assistance.

Un tel modèle n'est guère défendu publiquement dans l'intégralité de sa logique, qui aboutit à réduire les citoyens à l'état de consommateurs et à leur enlever toute possibilité d'agir sur leur destin. La démocratie y est vidée de tout son sens, même dans le cadre national.

On comprend que les responsables politiques ne puissent décrire complètement un pareil projet de société. La plupart le favorisent sans trop le dire, enrobant dans un discours lénifiant le coût social et humain d'une telle mutation. Mais les multinationales sont à l'œuvre dans ce sens, appuyées par bien des milieux *financiers* et bancaires, par des relais de presse et d'opinion, par une production universitaire qui dresse les décors idéologiques de ce tableau sous la signature des nouveaux philosophes, de l'école monétariste ou des économistes de l'offre.

Reagan et Mme Thatcher incarnent assez bien cette orientation. Giscard et Schmidt figurent parmi ceux qui laissent faire sans trop le dire, quitte à prendre ici ou là quelques précautions, le premier sans doute par doctrine, le second d'une manière plus empirique parce qu'il croit l'économie allemande assez puissante pour orienter le système et au moins en bénéficier, plutôt que de seulement en dépendre. Toujours est-il que c'est dans cette voie-là que s'engage petit à petit la France et que c'est cet avenir-là auquel nous condamnerait la réélection du candidat sortant.

MICHEL ROCARD.

Prochain article :

LE SENS DE L'ÉLECTION DE FRANÇOIS MITTERRAND

M. BERGERON : les contestataires de la C.G.T. lui ont donné un brevet d'authenticité immérité.

« *Nous nous étonnons de l'étonnement de ceux qui découvrent aujourd'hui que la C.G.T. n'est que l'appendice du parti communiste, alors que, en y demeurant, ils ont contribué à lui donner un brevet d'authenticité qu'elle ne mérite pas* », a déclaré le 15 avril M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, à propos des divergences qui se manifestent dans la C.G.T. « *La suite*, estime-t-il, *démontrera sans doute qu'il s'agit d'une tempête dans un verre d'eau (...). Tous les adhérents de la C.G.T. ne sont pas communistes*, a poursuivi M. Bergeron, *mais l'appareil est totalement dans les mains des hommes du parti communiste*, (fait que F.O. rappelle), *depuis trente-trois ans, c'est-à-dire que F.O. s'est créée en réaction à la politisation de la C.G.T., alors unifiée. Le comportement permanent des dirigeants de la C.G.T. apporte la preuve que les appels répétés à l'unité demeurent du domaine de la « grande illusion* ».

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 15 avril, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● LE LIBAN

Le ministre des affaires étrangères a analysé sous ses divers aspects la situation actuelle au Liban et rendu compte de l'action entreprise par la France en vue de contribuer à surmonter la crise que traverse à nouveau ce pays et d'y ramener la paix. Il a fait le point des contacts pris à ce sujet avec les principales capitales concernées ainsi que des initiatives engagées aux Nations unies. Il a souligné que les uns et les autres visaient avant tout à soutenir les efforts du gouvernement libanais pour permettre à l'Etat d'exercer son autorité et à l'armée libanaise d'assurer la sécurité des populations sur l'ensemble du territoire national.

● FINANCEMENT DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Le ministre de l'intérieur et le ministre de l'économie ont présenté un bilan des réformes récentes du financement des collectivités locales.

1) Pour développer les responsabilités locales, le gouvernement a très sensiblement augmenté le volume des concours qu'apporte l'Etat aux collectivités locales tout en réduisant sa tutelle financière.

Aujourd'hui, toutes les collectivités locales bénéficient d'une dotation globale pour leur fonctionnement (38 milliards de francs en 1980, 45 milliards en 1981) et d'un remboursement automatique et total de la T.V.A. payée sur leurs investissements (5 milliards de francs en 1980, 6,2 milliards en 1981).

La croissance de ces deux ressources a été très rapide depuis deux ans. La création, prévue par le projet de loi relatif au développement des responsabilités locales, d'une subvention unique pour les dépenses d'équipement qui se substituerait aux différentes subventions accordées par l'Etat opération par opération, sera une nouvelle étape dans la politique de développement des responsabilités des collectivités locales.

2) Le gouvernement a aussi simplifié les conditions d'emprunt des collectivités locales : les 767 villes de plus de 10 000 habitants et les 96 départements choisissent désormais librement le contenu de leur programme d'équipement et le montant des emprunts qui leur sont nécessaires dans les seules limites de leur propre capacité financière et de celles des prêteurs ;

Les communes de moins de 10 000 habitants disposent chaque année d'un droit automatique à emprunt, pour un certain montant. En deux ans, près de 40 % des 35 000 communes de moins de 10 000 habitants ont fait appel à cette nouvelle faculté. Depuis le 1er janvier 1981, ces communes peuvent aussi obtenir auprès de la Caisse des dépôts et consignations, ou auprès du Crédit agricole, des prêts à taux privilégiés pour financer une opération précise d'investissement.

Désormais le montant de ces prêts est calculé sur le coût effectif du projet, et l'octroi du prêt n'est plus lié à l'existence d'une subvention de l'Etat. Comme pour les ménages ou pour les entreprises, il suffit que la commune fasse un minimum d'apport personnel. Ainsi l'emprunt est-il adapté aux besoins réels de chaque collectivité, qui peut négocier librement le financement de ses projets.

Depuis la mise en place de ces nouvelles dispositions, les collectivités locales ont pu bénéficier, dans des conditions satisfaisantes, d'un volume important d'emprunts. Il a progressé de près de 16 % en 1980.

Le projet de loi relatif au développement des responsabilités locales, en cours d'examen au Parlement, permettra enfin de supprimer toute tutelle administrative spécifique sur les conditions d'emprunt des collectivités locales.

● AIDE MÉNAGÈRE AUX PERSONNES AGÉES

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale, chargé de l'action sociale, a présenté le bilan de la politique d'aide ménagère aux personnes âgées. Cette politique se traduit notamment par une prestation destinée à aider les personnes âgées qui le désireraient, à rester chez elles.

En 1981, les crédits consacrés à l'aide ménagère par les collectivités locales, l'Etat et la sécurité sociale, s'élèveront à 1,7 milliard de francs, soit une progression d'environ 30 % par rapport à 1980. Les moyens qui sont ainsi dégagés sont cinq fois plus importants qu'en 1974.

Quant au nombre des personnes âgées bénéficiaires, il sera cette année de 390 000 contre 145 000 en 1974. Le bénéfice de la prestation d'aide ménagère a été progressivement étendu aux agents retraités des collectivités locales, à partir de 1980, aux départements d'outre-mer, à partir de 1981. Sa généralisation est prévue pour les fonctionnaires retraités.

Pour faciliter l'accès à cette aide, une procédure d'admission d'urgence a *été créée*. Toute demande de remboursement aux familles tenues à l'obligation alimentaire a été supprimée. Il est *prévu enfin* d'accroître de 50 % le nombre d'« heures » attribuées au cours des cinq prochaines années.

● SOINS AUX PERSONNES AGÉES

Le ministre de la santé et de la sécurité sociale a fait au conseil des ministres une communication sur les soins aux personnes âgées. Il a rappelé le succès des actions menées jusqu'ici en faveur du maintien à domicile, qui se traduit notamment par le recul de l'âge moyen d'entrée des personnes âgées en établissement d'hébergement.

Il est indispensable de compléter ces actions afin de tenir compte de l'état de dépendance d'un nombre croissant de personnes âgées : entre 1975 et l'an 2000, le nombre des plus de quatre-vingt-cinq ans va doubler, passant de quelque 400 000 à plus de 810 000 personnes, dont beaucoup ne pourront plus vivre seules.

Le ministre de la santé et de la sécurité sociale a annoncé la parution d'un décret qui doit assurer le développement des services de soins à domicile sur l'ensemble du territoire. A l'heure actuelle, ces services, constitués par une équipe paramédicale (infirmière, aide-soignante, éventuellement pédicure, masseur kinésithérapeute, par exemple) qui intervient sur prescription médicale au domicile de la personne âgée, n'existent qu'en très petit nombre et à titre expérimental. Le décret donnera désormais un véritable statut à l'équipe paramédicale. Il mettra à la charge de l'assurance-maladie, sous la forme d'un forfait global, l'ensemble des dépenses. Le décret organise aussi la participation des infirmiers et infirmières exerçant leur métier comme une profession libérale aux services de soins à domicile, de manière que chaque personne âgée puisse conserver le libre choix de son infirmier.

Un autre décret destiné à éviter des hospitalisations médicalement non justifiées favorise la constitution dans les maisons de retraite de lits de cure médicale pour les personnes âgées ayant besoin de soins, en augmentant l'enveloppe financière dont elles disposent pour se doter du personnel soignant nécessaire.

Le ministre de la santé et de la sécurité sociale a rappelé que l'objectif est de créer, au cours des cinq prochaines années, vingt mille places de services de soins à domicile et quatre-vingt-huit mille *lits de cure* médicale en maisons de retraite.

Cette politique doit permettre de mieux *répondre aux besoins* de la personne âgée désireuse de vivre dans le cadre de son choix : chez elle, dans sa famille ou en maison de retraite.

● RÉFORME DE L'AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI

Le ministre du travail et de la participation a présenté une communication sur la réforme de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE). Cette réforme a été faite pour alléger les tâches administratives de l'ANPE, en séparant : l'indemnisation du chômage, dont la responsabilité incombe désormais aux *Assedic* ; les opérations de placement qui relèvent de la mission prioritaire de l'agence.

La définition plus précise des missions de l'Agence s'est accompagnée de la mise en place progressive des nouvelles structures tripartites issues du décret du 23 janvier 1980 dans le but : de faire participer les partenaires sociaux à la gestion de l'ANPE et de mieux assurer ses liaisons avec le monde économique et social.

Un conseil d'administration tripartite, des *comités consultatifs* régionaux, également tripartites, et des conseils techniques départementaux, composés de personnalités qualifiées des milieux économiques et sociaux, ont été institués et fonctionnent. Simultanément, les moyens et les méthodes d'action de l'ANPE sont en voie d'amélioration, notamment par le développement de systèmes informatiques.

Cette réforme s'est traduite par une amélioration des résultats de l'ANPE en matière de recueil des offres d'emploi et surtout de placement (+ 6,4 % en 1980), et cela en dépit d'une conjoncture économique défavorable. Un nouveau statut du personnel, déjà approuvé par le conseil d'administration de l'ANPE, fera l'objet d'un décret prochain. Le rôle de l'ANPE dans le domaine de la formation des demandeurs d'emploi sera développé.

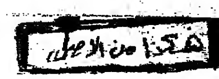
● OFFICE FRANCO-ALLEMAND POUR LA JEUNESSE

Le ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs a rendu compte des travaux de la cinquantième session du conseil de l'office franco-allemand pour la jeunesse. Au cours des quatre dernières années, la contribution française au fonctionnement de l'office a augmenté de 50 %. Le nombre de jeunes Français et Allemands qui ont participé aux échanges organisés par l'office s'est élevé en 1980 à cent douze mille.

Le conseil de l'office a marqué sa volonté de développer les échanges de jeunes travailleurs et les stages de formation destinés aux responsables des associations de jeunesse et d'éducation populaire. De tels stages ont rassemblé en 1980 près de deux mille huit cents dirigeants.

En application de la déclaration du *6 février 1981* adoptée lors du sommet franco-allemand, l'office franco-allemand pour la jeunesse doit devenir l'instrument privilégié de la coopération culturelle entre les deux pays. Le conseil des ministres a approuvé ces *orientations*. Il s'est félicité du caractère très amical qui marque les travaux de l'office.

Le conseil des ministres a approuvé la nomination de M. Jacques Martin, ministre plénipotentiaire hors classe, comme conseiller diplomatique du gouvernement, et celle de M. Michel May, administrateur civil, comme conseiller maître à la Cour des comptes.



Le Monde DES LIVRES

Vie et mort d'un Grec

● *Le destin d'Alecos Panagoulis, qui tenta d'assassiner le dictateur Papadopoulos, vu par Oriana Fallaci, qui fut sa compagne.*

CE livre tient à la fois de la série noire, du document politique et du roman d'amour. Il raconte l'histoire d'Alecos Panagoulis, auteur d'un attentat manqué contre Georges Papadopoulos, le numéro un de la junte militaire qui a sévi en Grèce de 1967 à 1974. Elu député après le rétablissement de la démocratie, il est mort en 1976, à trente-sept ans, dans un curieux accident de voiture. La justice grecque a estimé qu'il n'y avait rien de suspect et n'a condamné qu'à une peine légère le conducteur du véhicule qui avait fait déraper celui du député.

Il n'en reste pas moins vrai que Panagoulis s'était créé un grand nombre d'ennemis et avait déjà reçu des menaces de mort. La gauche grecque a toujours rapproché cette affaire de l'assassinat du député Grigoris Lambrakis, par des extrémistes de droite, en 1963 (que le roman de Vassilis Vassilikos, *Z*, a relaté). La foule immense qui suivit les obsèques de Panagoulis criait, comme lors des obsèques de Lambrakis, *Zi! Zi!* (« il vit, il vit »).

Ce récit de la vie et de la mort d'un Grec hors du commun, intitulé *Un homme*, a été écrit par une femme peu ordinaire : la journaliste italienne Oriana Fallaci, qui s'est rendue célèbre bien au-delà de son pays en interviewant avec beaucoup de brio et d'impertinence les têtes d'affiche de l'actualité mondiale. Elle a rencontré Panagoulis lorsqu'il est sorti de prison, pour l'interviewer justement : elle ne devait plus le quitter. *Un homme* est aussi une histoire d'amour.

On comprend qu'elle ait été fascinée par Panagoulis, personnage solitaire comme le sont souvent les héros des romans d'aventure, intrépide et téméraire comme eux, ne pouvant supporter la moindre entrave à sa liberté, rejetant aussi bien l'ordre des colonels que la discipline des partis politiques. Elle le compare fréquemment à Don Quichotte, peut-être parce qu'il était poète à ses heures, peut-être aussi parce qu'il s'est livré à un combat perdu d'avance, mais en réalité il fait davantage penser à certains personnages de Kazantzakis.



★ *Dessin de Bérénice CLEEVE.*

Rarement une vie aura été aussi riche en péripéties. Panagoulis commence par déserter l'armée des colonels, fonde son propre groupe de résistance, entreprend de faire sauter la voiture de Papadopoulos, échoue de peu, est arrêté, torturé, condamné à mort, préparé pour l'exécution qui, remise de demi-heure en demi-heure pendant trois jours, est en définitive annulée. Il réussit à s'évader, est de nouveau arrêté et enfermé pendant quatre ans dans une sorte de tombeau construit spécialement pour lui. Libéré en 1973, il organise des attentats à la bombe, s'enfuit en Italie, reçoit des menaces de mort. Il revient en Grèce après la chute des colonels, est élu député du parti centriste, joue les trouble-fête à l'intérieur de son propre parti et du Parlement, réussit à mettre la main sur des documents secrets de la police militaire qui montrent les liens de certains hommes politiques avec le régime dictatorial, reçoit de nouvelles menaces de mort.

Oriana Fallaci évoque cet itinéraire mouvementé dans un style vigoureux, percutant, journalistique. Elle réussit souvent à tenir le lecteur en haleine. C'est probablement ce qui explique le succès de son livre, qui a dépassé le million d'exemplaires en Italie et a été traduit dans une dizaine de langues. Seuls les passages consacrés à la torture paraissent faibles : on ne peut pas « raconter » ce que ressent un homme qu'on torture, on ne peut pas se mettre dans sa peau quand on n'a pas été véritablement à sa place.

Est-ce par pudeur ? Elle parle relativement peu de son amour pour Panagoulis. Elle ne tente pas, par exemple, d'analyser la passion qui s'est subitement emparée d'elle, elle ne dit pas un mot de sa vie antérieure, elle ne se livre pas. Elle s'étend longuement, en revanche, sur leurs discussions politiques et partage entièrement l'aversion de son compagnon pour les idéologies et les groupes organisés qui étouffent systématiquement la personnalité de leurs membres. On aurait aimé qu'elle parlât davantage de leurs moments de silence et de paix. Car on devine qu'elle a été éperdument amoureuse. Son livre est peut-être avant tout un cri de détresse et de rage.

Elle porte une haine féroce à Evanghélos Avéroff, ministre de la défense depuis la chute de la dictature, qu'elle considère comme plus ou moins responsable de la mort de Panagoulis. Elle l'accuse d'avoir collaboré avec le service de renseignement des colonels et d'avoir permis à certains d'entre eux de s'enfuir à l'étranger. Elle s'en prend aussi aux hommes politiques de gauche, en particulier à Andréas Papandréou, le leader socialiste. Elle tient des propos injurieux à son égard, mais elle ne se donne pas la peine d'expliquer ce qu'elle lui reproche au juste. En fait, elle en veut à tous les Grecs : « *Vous êtes tous des assassins, à droite, à gauche, au centre, vous l'avez tué tous ensemble* », écrit-elle à la fin de son livre.

Elle donne enfin l'impression que Panagoulis fut le seul résistant grec. Ignore-t-elle que des milliers de ses compatriotes ont été torturés comme lui ? Elle ne dit pas un mot des actions contre le régime menées par les partis politiques et les groupes de résistance autonomes. Elle ne consacre qu'une page, sur cinq cents, à la révolte des étudiants de l'Ecole polytechnique, qui s'est soldée par des dizaines de morts.

Un homme n'a eu guère de succès en Grèce (huit mille exemplaires vendus). La presse l'a accueilli plus que froidement : dans la plupart des cas, elle n'en a pas dit un mot. Les grands quotidiens du centre gauche ont même refusé toute publicité le concernant.

Oriana Fallaci parle bien de Panagoulis, peu d'elle-même, mal de la Grèce.

VASSILIS ALEXAKIS.

★ UN HOMME, d'Oriana Fallaci. Traduit de l'italien par Bruno Grenozio et Denis Bourgeois. Grasset, 497 pages. (L'éditeur nous signale au dernier instant que ce livre aurait dû porter la mention « roman » et qu'elle a été omise par erreur.) Environ 69 F.

Dieu peut-il se prouver ?

● *L'apologétique de Hans Küng.*

UNE énorme brique : 930 pages, dont 85 pages de notes et de bibliographies ! Mais le propos est immense : qu'en est-il advenu de Dieu dans l'histoire de la pensée occidentale depuis Descartes ? Un tel projet, qui touche à la métaphysique et à la dogmatique, mais aussi à l'épistémologie scientifique et au pathétique de l'existence, aurait de quoi effrayer tout auteur sensé et tout lecteur prudent. Mais Hans Küng n'en est pas à sa première tentative de vulgarisateur audacieux et de provocateur original, qui se taille son propre sentier au travers des grandes avenues du savoir. Il a le génie suisse-allemand de la pédagogie, c'est-à-dire qu'il sait être aussi approfondi que les Allemands et aussi clair que les Français, du moins ceux d'autrefois...

Küng veut parler à tout le monde de ce qui est pour lui l'essentiel. Son livre est un manuel, prodigieusement informé, mais aussi une empoignade que j'estime problématique. Il vient compléter *Etre chrétien*, paru deux ans plus tôt (1), dont il développe une amorce en direction de tous ceux qui se posent cette question : existe-t-il un Dieu qui puisse éventuellement se donner à connaître aux hommes en Christ ? Les deux livres s'imbriquent l'un dans l'autre, comme le font la culture et la foi, l'apologétique et la théologie. Küng a commencé par la théologie (et même par l'Eglise, si l'on pense aux œuvres de l'époque du concile) (2). Il continue par l'apologétique. Pourquoi ?

Ni Descartes ni Pascal

Quel sens, en effet, peuvent avoir l'Eglise et même Jésus-Christ pour l'homme contemporain *qui doute que* Dieu existe et qui doute non pas à l'intérieur de la foi, mais en dehors d'elle ? Tout commence avec un parallèle captivant entre ces deux hauteurs géniales, radicales et circonspectes, réciproquement animées l'une envers l'autre d'une jalousie justifiée que sont Descartes (*Je pense, donc je suis*) et Pascal (*Je crois, donc je suis*). Küng a visé profond en choisissant d'entrée de jeu cette alternative, et non pas, selon les vieilles habitudes, Montaigne et Pascal, ou Pascal et Voltaire, car la modernité européenne, qui s'inaugure ainsi dans le dix-septième siècle français, rompt certes avec l'ontologie médiévale, *mais nullement* avec la question de Dieu comme fondement de la véracité rationnelle ou comme embrasement du cœur saisi.

Avec finesse, Küng rapproche Descartes de la démarche thomiste, avec son risque d'une pensée à deux étages, et Pascal du courant augustinien, avec son autre risque d'un fidéisme qui se doublerait d'un athéisme latent pour tout ce qui concerne le monde, qu'il soit scientifique ou *politique*. Küng, en fait, récuse Descartes et Pascal, comme il récusera plus tard la théologie naturelle catholique de Vatican-I et la théologie dialectique protestante de Karl Barth. A Descartes, Küng reproche une réduction de la rationalité au modèle mathématique et un volontarisme de la foi, en sorte que Dieu pourrait bien n'être *ici* qu'un fondement aussi fictif que le fameux malin génie, hypothèse maléfique aussitôt exclue qu'annoncée. A Pascal, Küng reproche un *existentialisme excessif* de la certitude, si bien que le gouffre s'établirait entre un enclos merveilleux, la Bible, et un univers errant, le cosmos.

Si l'on est un penseur moderne, c'est-à-dire, dans tout ce livre post-médiéval, peut-on dès lors *échapper* au *tranchant* de l'alternative : rationaliste avec Descartes ou fidéiste avec Pascal ? Peut-on accomplir le programme que le théologien protestant allemand Ebeling assigne à la théologie : « *Elle doit assumer sa responsabilité dans un sens critique vers les deux bords, qui sont symbolisés par les noms de Luther et de Descartes.* » (Citation p. 146.) C'est en tout cas là exactement le programme de Küng qui, dès sa première partie, à la suite de la confrontation Descartes-Pascal, examine longuement le modèle de la vérité scientifique selon Wittgenstein, Carnap, Popper et Kuhn, pour aboutir à une distinction subtile entre rationalité critique et rationalité idéologique.

Nous sautons vers Hegel. Küng *le loue d'avoir tenté de penser* Dieu de manière post-athée, c'est-à-dire de telle manière que *Dieu ne soit plus une abstraction* extérieure au monde et à l'histoire, mais en devienne le dynamisme le plus intérieur et le plus totalisant. En parlant ainsi, Küng *n'a-t-il pas* tendance à caricaturer l'extériorité de Dieu, trop rapidement qualifiée de désuète, et *ne court-il pas* le risque de tomber lui-même sous le coup des *questions pertinentes qu'il adresse* à Hegel : une confusion, trop triomphaliste et bien trop spéculative pour être vérifiable, entre réalité, rationalité et nécessité ? *Küng perçoit-il* aussi assez nettement le déplacement de sens qui s'est effectué de l'objet central de la théologie, qui est la glorification de Dieu, et la justification de l'homme, vers ce qui demeure l'objet passionné de la dialectique hégélienne : la justification de Dieu et la glorification de l'homme ?

Quoi qu'il en soit, cette seconde partie est grandiose, puisque Hegel demeure le dernier en Occident à avoir voulu réconcilier totalement la religion positive et la *raison émancipée*, le peuple et les philosophes, par-delà, comme l'écrit finement Küng, « *le raisonnement plat du Siècle des Lumières et l'irrationalisme pieux du romantisme* » (page 192).

ANDRÉ DUMAS.

(Lire la suite page 22.)

(1) Hans Küng, *Etre chrétien*, 800 pages, Seuil, Paris, 1978 - Piper, Munich, 1974.

(2) Hans Küng, *l'Eglise*, 677 pages, Desclée de Brouwer, Paris, 1968 - Herder, Fribourg, 1967.

Deux inédits de Nabokov

...Comme les petits carreaux jaunes et bleus d'une véranda

IL y a des fous de Nabokov. J'en suis. Cela ne s'explique pas en cinq feuillets machine. Il y faut des nuits de bavardages, des *semaines de lecture solitaire*, et *encore* des nuits de palabres. Après quoi, on est branché sur la même mémoire, on baigne dans une mer commune d'émotions, de sourires, de phrases bizarres. On voit le monde à travers les mêmes petits carreaux jaunes et bleus d'une véranda en ruine. On trouve *aux choses*, aux *instants*, aux mots, le même *duveteux d'aile de* papillon.

Qui, dites-vous ? Nabokov ? Le pornographe de *Lolita* ? Les Français sont bêtas avec les écrivains étrangers. Quand ils ne peuvent vraiment pas leur barrer les frontières, ils les *étiquettent exotiques*, ou *les réduisent à un* titre flambant. Nabokov, l'inventeur des « nymphettes » : depuis 1959, ce raccourci traîne dans les têtes. Heureusement, les éditeurs avaient encore la liberté, à l'époque, de parier le plaisir contre la paresse hexagonale. On a traduit, entre autres : *Chambre obscure* (1959), *la Méprise* (1959), *Autres rivages* (1961), *la Vraie Vie de Sébastien Knight* et *Pnine* (1962), *le Don* (1967), *le Guetteur* et *Roi, dame, valet* (1971), *Ada* (1975), *Regarde les arlequins* (1977)...

La mort de Nabokov, en 1977, ne semble pas suivie du « purgatoire » habituel. Gallimard, *qui a publié ou repris la* plupart des titres, vient de faire entrer *Feu pâle* (1965) dans « L'imaginaire », et deux inédits complètent ces jours-ci l'autobiographie contenue dans *Autres rivages*, Ada et la plupart des romans.

par Bertrand Poirot-Delpech

M*ACHENKA*, que révèle Fayard, est le tout premier texte de Nabokov, écrit en russe, à Berlin, en 1925. Au fait, il faut *rappeler*, pour qui l'ignore, que l'auteur n'a cessé de changer de pays et de langue. Né en 1899 dans une famille noble de Saint-Pétersbourg, il a émigré successivement en Angleterre (1919), en Allemagne (1923), en France (1933) et en Amérique (1940), avant de finir sa vie dans un palace au-dessus du lac Léman.

En se prêtant le nom de Ganine, comme plus tard ceux de Martin (*l'Exploit*) et de Van (*Ada*), l'auteur romance son *séjour berlinois des années 20*, qu'il évoquera plus longuement dans *Autres rivages*. En quelques notations matérielles et morales, dont le mélange inattendu deviendra sa marque, il campe la pension pour émigrés où il a échoué en 1923. On y croise un petit monde farfelu et pathétique de danseurs *poudrés*, de *poètes vieillissants*, d'*infirmières aux odeurs* fraîches et mortes. Comme souvent chez cet as du coq-à-l'âne émotionnel, une jeune fille, ici Ludmila, lui en rappelle une autre : la petite Machenka, qu'il doublait à vélo dans la campagne pétersbourgeoise.

Les souvenirs de Nabokov ne s'enchaînent pas par contiguïté, comme ceux de Proust, mais selon les configurations changeantes du kaléidoscope : l'odeur d'un baiser sur une clavicule *tiède conduit* à *l'ombre* d'un *tilleul jaunâtre*; les relents chocolatés d'un train mènent aux tampons en caoutchouc d'un consulat. Soudain se dresse au-dessus d'un ravin, au bord de l'oubli, l'épave moisie d'une gloriette à vitraux multicolores, toujours *la* même de livre en livre... L'auteur épingle l'instant *enfui sans* jamais s'attarder, *comme* il *abrège* ses amours de vacances. Réflexe de jeune exilé : pour moins souffrir, rien de tel que de se détacher en premier de ce qui vous comble, et la tendre étourderie sauve des trop lourdes nostalgies cultivées par les adultes !

L'*EXPLOIT* revient sur les errances d'avant-guerre. Sous le nom de Martin, Nabokov quitta la Russie par la Crimée, en 1919. Sur le bateau, il tombe amoureux d'une poétesse mûre. A Berlin, à Londres, à Cambridge, à Lyon, à Lausanne, et de nouveau à Berlin, il joue une curieuse partie de cache-cache amoureux avec la petite Sonia, émigrée comme lui. Se servira-t-il d'elle pour *Lolita* ? Ce n'est pas ce qui compte, mais plutôt la *succession toute romanesque de leurs* rencontres ratées et les soubresauts de sa passion.

Tantôt, il se bat pour Sonia avec son camarade de Cambridge, Darwin. Tantôt, il l'oublie ou lui trouve le nez inacceptablement rougi par un rhume. Tantôt, il rêve avec elle d'un *pays imaginaire*, le *Zoorland*, qui *deviendra la Zembla* des livres futurs; ils lui inventent une géographie, une histoire, des héros, des lois *folles*, refuges contre l'angoisse de l'errance et rendez-vous mythique de leur amour... Mais bientôt Martin abandonne *définitivement* sa fiancée pour une incroyable mission clandestine *dans la* Russie des soviets.

Cette disparition finale clôt le cycle des neuf romans russes écrits entre 1925 et 1937 en Europe de l'Ouest. *L'Exploit* n'est pas un grand texte de la taille d'*Ada* ou de *Regarde les arlequins*, mais on y décèle déjà ce qui rendra l'auteur *unique : l'art de fixer les moments les plus saugrenus d'une* façon qui apparaît aussitôt incontestable.

LE meilleur dans la biographie d'un écrivain, explique quelque part Nabokov, ce n'est pas le récit de ses *aventures*, mais l'*histoire* de son style. *Ce dernier se* trouve ici à l'état naissant. Témoin la manière dont l'auteur décrit la chambre d'où Sonia vient de s'enfuir en cachette, pour rejoindre un rival au bal. Un nuage de poudre de riz vole encore dans la pièce. Par terre, un bas semble tué sur le coup. La commode déverse *les* vêtements comme des entrailles bariolées... Nulle part, il n'est suggéré que le cœur du narrateur est atteint par cette tuerie. Et tout, évidemment, le crie.

(Lire la suite page 18.)

la vie littéraire

Le souvenir d'Emile Henriot

Il y a vingt ans, le 14 avril 1961, Emile Henriot disparaissait. Elu à l'Académie française en 1945, il fit partie de l'équipe fondatrice du « Monde ». Il devait y tenir le feuilleton littéraire jusqu'à sa mort. Ce « bénédictin des lettres » montrait, dans sa critique, une ouverture d'esprit et une sûreté de jugement qui en firent un des « liseurs » les plus avisés de l'après-guerre. S'il n'admettait pas les extravagances, il saluait volontiers les audaces. Refusant toujours de céder à la pression des modes, il observait avec rigueur et bienveillance l'évolution de la littérature contemporaine.

Cette activité de critique, qu'il avait commencée au *Temps*, nous a valu des recueils savoureux sur les *Maîtres d'hier et contemporains*. Ecrivain lui-même, Emile Henriot avait donné plusieurs romans, des poèmes, des essais, et, vers la fin de sa vie, deux recueils de choses vues et de souvenirs, en forme de journal intime : *Au bord du temps* et *On n'est pas perdu sur la Terre*. Il y affirmait son talent de moraliste et sa finesse de psychologue.

Auguste Comte à la Bibliothèque nationale

Grâce à la donation de M. Paulo de Berredo Carneiro, les manuscrits d'Auguste Comte, qui représentent dix-sept volumes reliés, viennent d'entrer à la Bibliothèque nationale. On y trouve, en particulier, les six volumes du *Cours de philosophie positive* et les quatre volumes du *Système de politique positive*. Depuis son premier séjour à Paris, en 1927, M. de Berredo Carneiro, *qui est actuellement* ambassadeur du Brésil à l'UNESCO, s'est consacré au rassemblement et au classement des manuscrits et de la correspondance d'Auguste Comte. Ce mécénat rappelle que le positivisme avait trouvé une seconde patrie au Brésil, lorsque la France l'oubliait. Sait-on que le drapeau brésilien porte la devise d'Auguste Comte : « *Ordre et progrès* » ?

La lecture de ces manuscrits surprend : une petite écriture prodigieusement fine, mais claire et régulière, en lignes serrées, avec très peu de ratures, limitées le plus souvent à des mots isolés. On pense, au premier abord, qu'il s'agit d'un second jet recopié. Mais Auguste Comte décrit sa méthode de travail dans la préface du dernier tome de son *Cours* : « *Pressé par le temps, je n'ai jamais pu récrire aucune partie quelconque de ce long travail, qui a toujours été imprimé sur mon brouillon original, dont la transcription eût, au moins, doublé la durée de son exécution. Heureusement que, peu disposé, de ma nature, à rien écrire avant une pleine maturité, ce premier jet s'est trouvé constamment assez net pour permettre aisément l'opération typographique.* »

JACQUES LE RIDER.

Le harem colonial

Il n'y a pas de cartes postales innocentes. En tout cas pas celles que s'était fabriquées le colon français en Algérie. Le poète algérien Malek Alloula a rassemblé quelques-unes de ces cartes postales, reconstituant la nature d'un certain regard porteur d'un fantasme, celui du « harem colonial ».

N'ayant pas pu saisir par la photographie la réalité et l'intimité de la femme algérienne — femme voilée, inaccessible au regard étranger, le voile étant ici « *la clôture de l'espace privé* », — les photographes de l'époque ont inventé et fabriqué la « *belle fatmah* », la « *Mauresque* », la « *Kabyle* », etc., non pas telles qu'elles apparaissent dans la rue, mais telles que rêve de les voir le voyeur occidental, fou d'exotisme, c'est-à-dire nues, disponibles, sans voile ni résistance. Ainsi, la *carte postale coloniale dit à peu près ceci* : « *Ces femmes, réputées invisibles et cachées et jusqu'à présent soustraites au regard, sont désormais publiques et, moyennant quelques sous, on peut à tout moment surprendre et violer leur intimité !* » La carte postale apparaît alors comme « *le fantasme du pauvre* » qui, à défaut de dévoiler les secrets du harem oriental, a mis en place le « *bordel colonial* ».

Malek Alloula démonte, dans un texte superbe — une analyse scientifique, — les mécanismes d'un système de viol apparemment secondaire et négligeable. Avec ce livre, il renvoie aujourd'hui à l'expéditeur un paquet de ces cartes postales de la honte, expression vulgaire de l'euphorie coloniale. — TAHAR BEN JELLOUN.

★ *Le Harem colonial*, de Malek Alloula. Ed. Slatkine, Paris-Genève.

vient de paraître

Romans

ADELAIDE BLASQUEZ : *les Ténèbres du dehors*. — Un « roman d'initiation », dont l'héroïne s'appelle Emma... Par l'auteur de *Gaston Lucas, serrurier*. (Gallimard, 282 p.)

PIERRE CHRISTIN : *Zac*. — La transformation d'un « vieux quartier de banlieue », racontée par un scénariste de bande dessinée. (Grasset, 262 p.)

Récits

PIERRE SCHAEFFER : *Excusez-moi je meurs et autres fabulations*. — De brèves nouvelles qui composent une peinture ironique de la société contemporaine. (Flammarion, 202 p.)

Contes

F. PETIS DE LA CROIX : *les Mille et Un Jours, contes persans*. — Texte intégral de l'édition originale de 1770-1712, avec une introduction et des notices par Paul Sebag. Un beau recueil de contes où l'on retrouvera l'Orient des *Mille et Une Nuits*. (Christian Bourgois, 520 p.)

Ecrits intimes

MICHEL CIRY : *Mon beau souci*. — Le huitième tome du journal de Michel Ciry. Les années 1978 et 1979. (Plon, 329 p.)

Poésie

SENNETERRE : *le Plaisir et la Passion*. — Entre l'humour et l'émotion, des poèmes intimistes dans la tradition de Prévert. (Edition des Quatre, 20 rue Coysevox, 75018 Paris, 176 p.)

Histoire

ZDENEK MLYNAR : *Le froid vient de Moscou*. — Le printemps de Prague 1968, l'invasion, les négociations forcées à Moscou en août, par l'un des hauts dirigeants qui s'exprime librement en exil. (Collections Témoins - Gallimard, traduit de l'allemand (et non du tchèque) par Guy Fritsch-Estrangin et J.-M. Gaillard-Paquet, 378 p.)

ARNAUD IMATZ : *José Antonio et la Phalange espagnole*. — Les ambiguïtés doctrinales du nationalisme espagnol. (Albatros, 615 p.)

JACQUES LEONARD : *la Médecine entre les pouvoirs et les savoirs*. — Une histoire intellectuelle et institutionnelle de la médecine aux dix-huitième et dix-neuvième siècles par l'un des meilleurs spécialistes de la question. (Aubier, 380 p.)

JEAN-PIERRE GUTTON : *Domestiques et serviteurs dans la France de l'Ancien Régime*. — Entre le paternalisme et le salariat, diversité d'une catégorie sociale. (Aubier, 250 p.)

R. BEAUBERNARD : *Montceau-les-Mines. Un « laboratoire social » au dix-neuvième siècle*. — La chronique des luttes populaires dans une cité minière. (Editions de Civry, 316 p.)

ROBERT VERDIER : *Bilan d'une scission*. — Les réflexions d'un socialiste sur les conséquences du Congrès de Tours. (Idées/Gallimard, 286 p.)

GEORGES WELLERS : *Les chambres à gaz ont existé*. — L'auteur, qui fut déporté à Auschwitz et à Buchenwald, a réuni d'importants documents et témoignages sur les chambres à gaz. « On demande des preuves : en voici. » (Gallimard, collection « Témoins », 250 p.)

Géographie

ROGER BRUNET : *Champagne, Pays de Meaux, Basse-Bourgogne*. — Une étude volumineuse sur « ces plaines amples et opulentes où la craie porte des récoltes de rêve ». L'auteur est directeur de recherche au C.N.R.S. (Flammarion, 426 p., nombreuses cartes et illustrations en couleurs et en noir.)

Essai

JACQUES PERRIAULT : *Mémoires de l'ombre et du son*. — Une archéologie de l'audiovisuel par Jacques Perriault qui dirige, à l'Institut national de recherches pédagogiques, un programme de travail sur l'ordinateur et les médias. (Ed. Flammarion, 282 p.)

Société

ELENA GIANNI BELOTTI : *Courrier au cœur*. — Le courrier des lectrices de *Noi Donne* (« Nous les femmes »), l'hebdomadaire de l'Union des femmes italiennes ; les lettres et leurs réponses s'étalent de 1974 à 1979. Par l'auteur de *Du côté des petites filles*. Traduit de l'italien par Raymonde Coudert. (Des femmes, 420 p.)

Lettres étrangères

SAUL BELLOW : *les Manuscrits de Gonzaga*. — Quatre nouvelles écrites à différentes époques de la vie de l'auteur de *Herzog*, ainsi que son discours pour le prix Nobel qu'il a reçu en 1976. Traduit de l'américain par David Guinsbourg. (Flammarion, 216 p.)

JANET FLANNER : *Paris, c'était hier. (Chroniques d'une Américaine à Paris 1925-1939)*. — Correspondante du *New Yorker* à Paris pendant près de cinquante ans, elle avait fait découvrir la France à des générations d'Américains. Choix d'articles traduits de l'américain par Roland Delouya. (Mazarine, 300 p.)

GEORGE ELIOT : *Middlemarch*. — L'avant-dernière œuvre de la grande romancière anglaise dans une collection qui inaugure la publication intégrale de ses romans. Traduit de l'anglais par Albin Loisy. (Christian Bourgois, 846 p.)

BERNARD VESPER : *le Voyage*. — Le récit autobiographique et poétique du fils du poète nazi Will Vesper. Voyage, par la drogue et la mémoire, commencé à vingt et un ans par le jeune Vesper, militant de gauche, qui se suicidera en mai 1971 à trente-trois ans. Traduit de l'allemand par Hélène Belletto. (Bibliothèque allemande, POL Hachette, 480 p.)

VICTOR ASTAFIEV : *le Tsar-Poisson*. — Une fable sibérienne aux échos mystérieux, sur un thème écologique et biblique à la fois, par un des plus grands romanciers soviétiques, qui vit à Novossibirsk. Traduit du russe par Jean-Claude Lanne. (Julliard, 450 p.)

MIKHAIL ANTCHAROV : *la Forêt de bois*. — L'histoire d'un ingénieur ennemi de toutes les idées reçues qui traverse la vie avec humour et fantaisie dans une suite d'inventions généreuses et picaresques. Traduit du russe par Espérance Iourienen. (Acropole, 320 p.)

LARS GYLLENSTEIN : *Juvenilia. Incarnations et exorcismes*. — Image kaléidoscopique de personnages et d'événements, à la recherche d'une façon de vivre et du moyen de chasser les démons. Deuxième volet d'une trilogie, commencée avec *Infantilia*, par le secrétaire perpétuel de l'Académie suédoise. Traduit du suédois par C.-G. Bjurström et Jen Quéval. (Gallimard, 252 p.)

Poésie

YANNIS RITSOS : *Gargouille suivi du Clocher et de Vue aérienne*. — Le chant d'un poète qui sait tout de la Grèce et qui témoigne. Traduit du grec par Chrysa Prokopaki et Antoine Vitez. (Gallimard, 89 p.)

HERMANN MELVILLE : *Poèmes de guerre*. — Mué en poète par l'échec de sa prose, Melville après neuf ans de silence, en 1866, chante la guerre civile qu'il vient de vivre. Traduit de l'anglais et présenté par Pierre Leyris. Edition bilingue. (Gallimard, 136 p.)

festival

Nice : vers une relève

PARIS a sans doute enterré un peu tôt le Festival international du livre. Certes, les professionnels l'ont boudé cette année : les stands des fidèles sont à l'aise dans l'immense Palais des expositions, et l'on a même vu apparaître *quelques coursiers à roulettes* dans les allées. Mais le public, lui, a été très nombreux dimanche après-midi et toute la journée de lundi.

Nombreux et nouveau : devenu festival à thèmes, ce douzième (du 11 au 15 avril) avait choisi d'attirer l'attention sur les dictionnaires, le livre d'art, et l'édition régionale. Le centre du hall était occupé par une très riche Maison de la presse (plus de deux mille titres en vente). A côté, au touche-touche, la dizaine de stands de la bande dessinée a été littéralement investie par la jeune génération, que des dessinateurs, sur le podium, faisaient participer, dès sept ou huit ans, à la réalisation d'une mini-bande dessinée. Gros intérêt aussi pour la reliure, l'Imprimerie nationale, et un atelier artisanal de fabrication de beau papier.

Les colloques ou tables rondes ont été inégalement suivis ; celui qu'animait Jean-François Kahn sur « la culture pied-noir » a provoqué, comme on pouvait s'y attendre ici, un intérêt chaleureux. La relève est donc en place. L'intérêt suscité cette année par les dictionnaires, les livres d'art et la B.D. démontre qu'il y a là un créneau à tenir : faire de Nice une grande fête populaire et jeune de l'accès au livre ; amener à la librairie, à travers le Festival, ceux pour qui le livre est encore une aventure intimidante ; être, au bord de la Méditerranée, à la fois une vitrine et une foire de formes de culture trop souvent dédaignées par la capitale. Nice a encore de beaux jours en perspective.

JACQUES CELLARD.

● NATHALIE SARRAUTE n'était pas à Nice pour recevoir le Grand Aigle d'or qui lui a été décerné pour l'ensemble de son œuvre. Parmi les autres récompenses, la Bourse Goncourt de la nouvelle est allée à Annie Saumont pour son recueil intitulé QUELQUEFOIS DANS LES CEREMONIES (Gallimard). L'Aigle d'or de l'édition régionale a été attribué aux éditions Alain Lefeuvre pour l'album de Jean-Louis Monod, DU SURREEL AU FANTASTIQUE. La médaille d'or de l'édition régionale a été remise aux éditions Paul Tacussel pour MARSEILLE GALANTE, de Jean Bazal. Une mention spéciale du jury distingue les éditions le Cercle d'or pour le livre de Jean Huguet, VENDEE.

Parmi les nouveaux prix, l'Aigle d'or des auteurs français a été décerné à André Pieyre de Mandiargues pour l'ensemble de son œuvre, le Grand Aigle d'or des dictionnaires et encyclopédies au dictionnaire Hachette, le Grand Aigle d'or des livres d'art à l'album LE JAPON (Mazenod) et le Grand Aigle d'or de la bibliophilie aux ILLUMINATIONS de Rimbaud, illustrées par Moretti (éditions Georges Israël).

en bref

● UN COLLOQUE INTERNATIONAL consacré à Julien Gracq se tiendra à l'université d'Angers du 21 au 24 mai. (U.E.R. des lettres et des sciences humaines, 2, rue Lakanal, 49045 Angers Cedex.)

● LES LITHOGRAPHIES de Fassianos et les poèmes de Dimitri Analis se marient, d'une manière séduisante, dans deux plaquettes qui viennent d'être publiées : « Tous les jours » (Ed. Michel Cassé), et « Images populaires » (galerie A. Biren, rue Jacob, 75006 Paris).

● UNE MAISON D'EDITION BELGE, qui s'intitule Talus d'approche, lance une collection de poésie, d'une présentation très élégante et très soignée. Trois ouvrages sont parus : « Bruits de langues » de Bernard Noël, « le Rêve de ne pas parler » de Jacques Sojcher, et « Etats d'un motif d'absence » de Jacques Cels. (47, rue de la Station, 7072 Le Rœulx, Belgique.)

● A L'OCCASION DU VINGTIEME ANNIVERSAIRE DE LA MORT D'ARMAND ROBIN (1912-1961), la Bibliothèque de la maison pour tous de Carhaix organise une exposition sur sa vie et son œuvre, qui devrait se tenir prochainement. Toutes les personnes susceptibles de fournir des témoignages ou des documents sur cet écrivain sont invitées à se mettre en rapport avec les animateurs de l'exposition. (Maison pour tous, 29270 Carhaix.)

● ON APPREND LA MORT DU POETE ROBERT DELAHAYE, survenue le 7 avril à Caen. Robert Delahaye, qui fut l'éditeur de la revue « Présence de l'Ouest », reçut le prix Antonin Artaud, en 1976, pour son recueil intitulé « Saisons » (Ed. Rougerie).

● NOUS AVONS OMIS de mentionner que « la Transfuge » d'Edward Behr, dont nous annoncions la parution dans « le Monde des livres » du 10 avril, avait été traduit de l'anglais par Brice Matthieussent (Laffont).

romans

Drôles de vacances de Pâques

● *Les bonheurs de plume de Liliane Sichler*

POUR Marc, interne au pensionnat Saint-Gilles, les vacances de Pâques ne sont pas une partie de plaisir. C'est le retour dans une chambre de bonne des beaux quartiers où habite sa mère, femme de ménage chez un couple de pharmaciens. Sous le regard féroce de Marc, rien ne trouve grâce, tous sont « moches » : sa mère, dont il a vaguement honte malgré des *sursauts d'affection*, la pharmacienne aux mines sucrées qui s'est mis en tête de faire son portrait, *son frère aîné*, Patrick, qui passe subrepticement dans le clan des adultes et lui-même, Marc, qui s'observe sans complaisance.

Au milieu des vacances, tout ce petit monde émigre vers la maison de campagne des patrons. Là, une curieuse amitié se noue entre « le fils de la bonne » et la mère pharmacienne. Louise, qui a *choisi le mutisme*, car, parler, c'est jeter « *les choses mortes entre soi et les autres* ». Louise, vieille dame indigne à la grâce juvénile, a envie d'avoir douze ans, de faire des cabanes, de pêcher avec Marc. Une partie de pêche tourne mal. Louise se noie. Drôle de cadeau pour Marc : « *Pour le peu d'enfance qu'il lui a prêté avant sa mort, elle lui a refilé l'éternité de sa vieillesse.* »

Avec ce premier livre, remarquable par son ton acide, acerbe, Liliane Sichler passe allégrement du journalisme au roman. Elle a la plume heureuse pour dire les rages et les contradictions d'un adolescent mal dans sa peau et dans celle des autres : « *A quatorze ans, on est toujours plus vieux, beaucoup plus vieux, des grands mots plein les poches. Tout petit aussi, avec l'enfance qui colmate tout et donne le droit à l'idiotie, à la laideur, à la saleté, à l'amour.* »

MONIQUE PÉTILLON.

★ LES VACANCES DE PAQUES, de Liliane Sichler, le Seuil, 155 p. Environ 42 F.

Polars pour l'art

● *Monteilhet, Mac Donald et Peter Guth.*

AVEC le *Procès Filippi*, Monteilhet se lance dans une affaire de viol. Une jeune Berbère, recueillie par un diplomate, vient, apparemment, d'être souillée par son bienfaiteur, lequel a la bonté d'avouer. Est-il coupable ? C'est au jury de trancher.

La récente modification de cette vénérable institution ne pouvait échapper à Monteilhet. Jadis, messieurs les jurés étaient recrutés parmi les notables, comme les sénateurs. A présent, ils sont tirés au sort sur les listes électorales. Ce qui fait que si, naguère, les criminels étaient parfois jugés en parfaite connaissance de caste, ils risquent, à présent, de l'être en toute ignorance de cause : « *Une femme de ménage reculée à son certificat d'études, un prolo qui ne lit que des bandes dessinées, sont incapables de saisir la moitié de ce que raconte un psychiatre, un médecin légiste, un balisticien ou un avocat taquiné par la rhétorique bourgeoise.* » Ben oui !...

Quant au fond du procès Filippi, je n'en piperai pas mot, de crainte de déflorer le sujet.

***

La collection de polars *Marabout* en est à son vingt-cinquième titre.

Mais voyons le petit dernier, *Mon semblable, mon frère*, de J. Ross Mac Donald. Pourquoi ce nom baudelairien ? Simple. Un gros bêta est en train de se faire piquer sa poupée d'amour par un métèque qui se prétend français. Voyez-moi ça... Pour tester la frenchitude du pseudo-franchouillard, Lew Archer, le « privé », va lui poser quelques questions concoctées par un professeur de littérature enseignant notre langue. Le suspect s'en tire on ne peut mieux, mais les embrouilles ne font que commencer. Ce qui commence avec Baudelaire finira avec Sartre.

Ne ratez pas ce Mac Donald.

***

Récemment, une évasion en hélicoptère attirait l'attention. Dans *Fleuris-les-Epines*, c'est le directeur de la prison qui s'envole, mais dans sa CX, fixée à des ballons d'hydrogène. Un polar ? Avant tout un bon reportage sur les prisons. Les malheureux lecteurs de *Libé*, récemment privés de leur drogue douce par le hara-kiri de leur quotidien, peuvent, en attendant sa résurrection, lire *Fleuris*... Ils y retrouveront ce contact avec l'univers carcéral que *Libé* savait maintenir. Peter Guth vous dégoûterait d'aller faire un tour en centrale. Un livre très moral en somme.

CLAUDE COURCHAY.

★ LE PROCES FILIPPI, de Hubert Monteilhet, Denoël, 252 pages. Environ 49 F.

★ MON SEMBLABLE, MON FRERE, de Mac Donald, Marabout, 256 pages. Environ 15 F.

★ FLEURIS LES EPINES, Editions J. Goujon, coll. « Engrenage », 150 pages. Environ 16 F.

au fil des lectures

Quand le totalitarisme fait rire

LE totalitarisme ne fait plus peur. Il fait rire. C'est du moins ce qui ressort d'un ouvrage de Pierre Bellefroid. *Camarade Vodka*, autobiographie cocasse d'un militant modèle, prêt à toutes les autocritiques, à tous les renoncements tant que ses supérieurs — à la tête desquels se place l'illustre Maurice Thoreuz (ce n'est pas une coquille) — l'approuvent.

Convoqué un matin au siège même de la direction du grand parti de Maurice Thoreuz par le vénéré chef lui-même, le héros s'embarque dans un voyage délirant à l'intérieur du Komintern, au cours *duquel*, de discussions *en rencontres*, il *apprendra à reconnaître* les mystérieux rouages de la vie du parti. D'étranges personnages croiseront son chemin : le grand philosophe Jean Karapeta, ou bien *encore le camarade Marschnell, digne successeur de Maurice* Thoreuz, sans oublier le Soviétique Vodka, éminence grise et omniprésente de l'Internationale, chargé de faire du héros l'œil et la main du K.G.B. au sein du parti frère.

Personne n'échappe au regard faussement naïf de Pierre Bellefroid, *pas même* l'écrivain *militant Pierre Croustade* (connu pour ses éditoriaux sanglants pendant les procès de Prague et de Budapest), un « homme de certitudes : il avait toujours préféré les *réponses* aux *questions* ».

Seul reproche *que* l'on puisse faire à cette description exhaustive de l'univers communiste et de ses vedettes : l'auteur — qui, en tant que P.-D.G. des Editions Vaillant, *fut un des « pères » de* « Pif Gadget » — sacrifie un peu trop au goût de la parodie, si bien que la charge, trop de fois répétée, manque parfois de force. Mais la *parodie* n'est-elle pas le seul *moyen* de parler *justement* d'un univers aberrant ? (1).

Parlez-vous P.C.F. ?

AVEC *Le P.C.F. sans peine*, véritable méthode Assimil à l'adresse du communistologue débutant, Christian Jelen, journaliste *et spécialiste* des *pays de l'Est*, *effectue une* analyse remarquable du marxisme quotidiennement appliqué. En vingt-cinq leçons, brèves, percutantes et très drôles, qui vont de *l'Ignoble Capitalisme à la Voix du maître*, en passant *par le P.C.F. et Pavlov*, ou *le Socialisme*, *eau de jouvence*, Jelen fait un sort à la langue de bois.

Sa méthode ? Elle est très *simple*. Il lui a suffi, *pendant* quelques mois, de comparer l'actualité française et *internationale* et sa description dans la presse communiste (*l'Humanité*, *l'Humanité-Dimanche*, *Révolution*).

Nous apprenons, entre autres perles, que « *la répression stalinienne est devenue* un *effort trop tendu exigé du peuple* », qu'une queue dans un magasin, en U.R.S.S., est « une manie *soviétique qui se manifeste pour* un *oui* ou *pour* un *non* », ou bien encore que *les* Boat People cubains sont « *un nouveau crime de l'impérialisme* ».

Tout au long de son apprentissage, le lecteur doit se laisser *guider par un* principe essentiel : il *lui faut* oublier toutes ses préventions, surmonter ses préjugés, et même, si c'est possible, faire table rase de toute son éducation, pour arriver à comprendre *et à parler le « P.C.F. »*. *En effet, ce* langage bénéficie d'une particularité qui le distingue de tous les autres ; il ne se contente pas de traduire la réalité, il la crée.

Aussi Jelen fait-il mieux qu'élucider quelques points de vocabulaire. Il nous apprend la grammaire communiste, mieux connue sous le nom de dialectique, grâce à une série de dialogues et d'exemples imagés qui *percent* les *derniers mystères de cette* syntaxe si complexe.

Au fil des leçons, nous pénétrons au cœur du pays d'Oz, ce monde merveilleux où toutes les défaites se transforment en victoires, les oppressions en libérations, où tous les problèmes sont résolus sinon en passe de l'être, où le totalitarisme de l'Ouest perd sans cesse du terrain au contact des forces « du socialisme et de la paix ».

Pour passer dans la « quatrième dimension », les auteurs de science-fiction font appel à des machines extrêmement sophistiquées. Le communisme, grâce à son langage, fait l'économie d'un tel *recours*. *Comme dit* Alain Besançon « *l'éducation communiste ne consiste pas à persuader* les gens de *vouloir le* socialisme, *mais de la voir* » (2).

ALEXIS LECAYE.

(1) *Camarade Vodka*, de Pierre Bellefroid. Julliard, 250 pages. Environ 48 F.

(2) *Le P.C.F. sans peine* : « Comment parler communiste en vingt-cinq leçons », de Christian Jelen. Fayard, 124 pages. Environ 29 F.

écrits intimes

Parfums du Maroc

● *Des souvenirs de Jean Orieux.*

AUCUN désir de démonstration dans ces souvenirs *d'août 1942*, lorsque Jean Orieux, chargé de mission à Oran, eut la chance de franchir la frontière du Maroc : *une sorte* de paradis lorsqu'on venait de l'Algérie pauvre et rationnée. Des *choses vues, rien d'autre*, mais restées éblouissantes dans la mémoire, Fez et ses splendeurs encloses *dans l'infini de* murailles beiges que colore de rose le soleil couchant, le grouillement des « derbs » dans la pittoresque médina, et la fièvre, dans le souk des babouches, à l'heure de la criée, les flots de verdure au charme andalou que sont les jardins de Batha et de Bougeloud, un enfant charmeur d'oiseaux...

Cela, c'est le décor visible pour tous, le superbe et le sordide mêlés, la couleur, les odeurs. Dans quelques palais où l'amitié *de notables* l'a *fait* pénétrer et adopter, Jean Orieux découvre l'envers et notamment, contrastant avec la *suffisance* étalée de certains colons, les raffinements extrêmes de la civilisation fassie. Et du même *coup*, *sans étonnement*, il découvre quelle révolte couve contre tout ce qui découle du protectorat — même *dans ses* aspects les plus bénéfiques — chez les fils de ces notables, jeunes gens formés aux modes de pensée et de travail occidentaux, *mais* tout imprégnés de tradition et le nationalisme en alerte.

Quarante ans ont passé ; des transformations essentielles sont intervenues au Maroc. Les mentalités, l'âme profonde d'un peuple ont-elles pour autant changé ? Né d'un coup de passion, ce livre impressionniste ne conclut rien. Il montre. Avec tant d'allégresse qu'il donne une lancinante *envie* d'aller voir ou revoir.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ DES FIGUES DE BERBERIE, de Jean Orieux. Grasset, 285 pages. Environ 55 F.

Arland devant sa vie

MARCEL ARLAND médite sur lui-même et sur la manière dont il a vécu. Il a rassemblé, *dans son* dernier ouvrage, les réflexions et *les* souvenirs qui viennent à l'esprit d'*un homme étonné* du *trajet* accompli. « *J'avoue, dit-il, que je* me *connais moins que jamais.* » Son existence, actuelle et passée, lui apparaît comme une énigme. Nous devrions tous considérer la nôtre ainsi, mais nous n'en prenons guère le loisir. Pourtant le retour sur soi entraîne un dépaysement supérieur à celui de tous les voyages. *On ne peut regarder, sans être* infiniment surpris, cette rivière des années qui emporte tant d'*émotions*, *de craintes ou d'espérances* abolies.

Marcel Arland s'est livré à cet *examen*, après l'accident qui faillit lui coûter la vie, durant l'été 1979. Se trouvant alors en Bretagne et se promenant dans des lieux maintes fois visités, il fit une chute de 5 ou 6 mètres sur un rocher. *Plus tard*, *sur* son lit de souffrance, il a pensé qu'il était peut-être tombé à cause de l'ivresse que *lui* avaient donnée le ciel breton et la « *jeunesse du matin* ».

Le premier jour du printemps suivant, alors qu'il admirait cette fois un « *ciel tumultueux* » soudain transfiguré, cet amoureux de la lumière s'est demandé s'il avait encore le droit d'éprouver un tel ravissement à l'approche de ses quatre-vingts ans. Cette *question pathétique revient sous* une autre forme dans les dernières pages du livre : « *Ai-je mérité de vivre ?* » Elle s'accompagne d'une autre question, sans cesse présente : « *Mais quel est ce je qui parle ?* »

« *C'est un tourment qui s'interroge* », répond Marcel Arland. Voilà, sans doute, une belle définition de la littérature.

FRANÇOIS BOTT.

★ MAIS ENFIN QUI ETES-VOUS ? de Marcel Arland. Gallimard, 250 p. Environ 67 F.

Comme les petits carreaux...

(Suite de la page 15.)

Souvent, les cataclysmes sont annoncés avec moins de précautions encore, avec la distraction d'une amusette. A l'inverse, un détail de rien prend des proportions bouleversantes. Toujours le jeu, la surprise ! Pas une scène qui s'achève comme probable.

L'AVANTAGE des livres de début est de laisser voir comment se met en place la stratégie à quoi ressemble toute écriture. Nabokov est extrêmement moderne en ce qu'il ne se soumet pas à la logique du sens dit « commun ». En joueur d'échecs accompli, il quadrille mentalement son livre de trajets et de règles dont il garde le secret, par une cachotterie enfantine.

Il va de soi que c'est manière pudique de se cacher d'élans plus bêtement sentimentaux. Le cœur, chez Nabokov, se réfugie dans les perceptions, généralement visuelles. *L'Exploit*, comme plus tard les chefs-d'œuvre, est traversé de rayons obliques dans les arbres, de lueurs orangées défilant derrière des trains couleur de prune sale, d'aquarelles au-dessus des lits, de papiers peints plus chers que les parents quittés, de ciels lilas. Plus qu'à un échiquier, c'est aux losanges d'un habit d'arlequin qu'obéit en profondeur le monde de Nabokov. Au faîte des miroitements qui l'enchantent, se retrouvent toujours les petits carreaux d'une certaine véranda de Pétersbourg, les uns bleu roi, d'autres jaune cuivre ou rose thé, certains en tessons, dont on jurerait qu'ils ont décidé de tout son univers, du jour où il y a collé pour la première fois son œil à facettes...

CETTE manie de se raccrocher à tout moment à l'étrangeté palpitante d'une couleur, d'un son, d'un mot mal traduisible, ne cherchons pas d'où elle vient : c'est, bien sûr, le fruit de l'éternel exil.

L'écrivain enraciné ignore le regret et les breloques emportées en catastrophe. Pour l'errant, la patrie se réduit à une carte postale de ville d'eau, à ces chromos transparents qu'on enfermait autrefois dans les manches de porte-plume. De son humiliation chagrine, l'émigrant se fait une gloire gaie. Le passage d'une langue à l'autre prend pour lui des senteurs de sentier de contrebandier. Il campe, faute de mieux, dans le souvenir et les sonorités inouïes des langues nouvelles. Le mot devient pur symbole de la terre quittée.

De là que tant d'écrivains, et des plus grands, soient venus d'« ailleurs », Joyce, Beckett, Ionesco, Kundera, autant de métèques ! L'écriture n'est-elle pas une marche jamais aboutie vers la patrie perdue, et comme irréelle, du sens ?

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ MACHENKA, de Nabokov, traduit de l'anglais par Marcelle Sibon, Fayard, 224 pages, environ 48 francs.

★ L'EXPLOIT, de Nabokov, traduit de l'anglais par Maurice Couturier, Julliard, 256 pages, environ 56 francs.

★ FEU PALE, de Nabokov, traduit de l'anglais par Raymond Girard et M.-E. Coindreau, Gallimard (« L'Imaginaire »), 274 pages, environ 24 francs).

★ REGARDE, REGARDE LES ARLEQUINS ! « 10/18 ». Domaine étranger, environ 23 francs.

lettres étrangères

Marcel Body « diplomate soviétique »

● *Pierre Pascal évoque les souvenirs de son ancien compagnon.*

TOUT n'est pas grande politique dans le livre de Marcel Body. Cet ancien typographe de Limoges a joué un rôle politique, mais sa vie n'est pas définie par ce rôle. Le lecteur s'en apercevra bien vite. Il aime la vie, toute la vie, la nature et les bêtes, les hommes aussi, et il a gardé jusque dans son grand âge une mémoire étonnamment fidèle des noms, des physionomies et des paysages : elle lui permet de retrouver dans leur fraîcheur le détail des situations et des paroles. On peut lui faire confiance.

Il a seulement choisi les plus dignes. Je pourrais, puisque nous avons été assez longtemps proches camarades, en mentionner d'autres. Il a su éviter le trop-plein. Chacun de ses chapitres concerne une affaire d'importance, personnelle ou générale. Les premières ne sont pas les moins savoureuses, car le conteur ne manque pas d'humour.

Les temps sont cependant sérieux, assez souvent tragiques. Il s'agit des débuts de la révolution russe. Marcel Body n'est pas un aventurier, mais chaque journée, à cette époque, est une aventure. Il est certaine traversée à pied de l'Ukraine, en 1919, déchirée par des bandes armées de toutes dénominations, qui est un exploit. Chaque humain rencontré est un danger de mort. Notre jeune héros est sauvé par son sang-froid et son adresse limousine.

Tel est le début d'une carrière étonnante. Le simple soldat, à Petrograd, se signale par son activité, ses initiatives, et le voici qui se dévoue aux Français abandonnés dans la grande ville affamée. Il joue pour eux le rôle de consul, un consul bon organisateur, sachant commander et prendre des responsabilités.

Un peu plus tard, bien vu, comme communiste français, avec Victor Serge, il travaille pour l'Internationale communiste, traduit des textes russes à l'intention des délégués français au IIe, puis au IIIe congrès, explique à ces camarades la Russie nouvelle. Il fut fort ému par la mort en mer, peut-être organisée, de trois délégués, dont deux anarcho-syndicalistes qui avaient trop bien compris à quel point l'Etat soviétique était loin des promesses de 1917. C'est le sujet d'un chapitre.

Harengs norvégiens et reconnaissance de l'U.R.S.S.

Les dates manquent un peu. Body n'écrit pas un manuel d'histoire, bien qu'il offre pour l'histoire des témoignages précieux. Lui-même évolue. Ce qui se passe en Russie, après le massacre des marins de Cronstadt, n'a plus le même intérêt : il prend, comme il le dit, ses « *distances avec le parti* ».

Il en résultera un nouvel avatar. La reconnaissance de ses services ? On lui propose un poste imprévu : « *Je deviens diplomate soviétique.* » La Norvège l'attire. Il sera le secrétaire particulier du représentant diplomatique et commercial. Mieux encore : ce représentant va être une personne d'un charme extrême, pour laquelle il avait déjà une admiration sans bornes, Alexandra Kollontaï. Il fut son confident dans la gestion du poste et fit preuve de rares talents à la fois diplomatiques et commerciaux, au point de faire accepter par la Russie, malgré ses refus précédents, un lot considérable de harengs norvégiens, ce qui disposerait enfin la Norvège à reconnaître officiellement l'Union soviétique. Staline, quand il reçut ensemble les deux diplomates, approuva. Body n'en fut pas moins rappelé à cause de mauvaises langues et regagna la France.

Là, après des années de meetings, articles de journaux, traductions diverses, dont une de longue haleine, les *Œuvres de Bakounine*, brusquement il vient de réussir son plus étonnant avatar : auteur d'un gros livre puissamment original.

PIERRE PASCAL.

★ UN PIANO EN BOULEAU DE CARELIE, MES ANNEES DE RUSSIE, 1917-1927, de Marcel Body. Hachette, 308 pages. Environ 63 F.

Les soliloques de Jean Rhys

LA part qui revient aux nouvelles dans l'œuvre de Jean Rhys n'est pas minima. Des recueils comme *Les tigres sont plus beaux à voir* et *Il ne faut pas tirer les oiseaux au repos* illustrent suffisamment l'intérêt qu'elle y porte et la maîtrise qu'elle y montre. On pourrait même dire que ce sont là les saillies d'une suite romanesque dont certaines parties, isolées, ne sont pas sans rappeler, par la narration elliptique, la densité et la vigueur schématique, l'art particulier des nouvelles.

Rive gauche complète aujourd'hui cet aspect du talent de l'écrivain anglais. C'est là un recueil complémentaire aux *Tigres sont plus beaux à voir* puisque, ainsi que nous l'apprend l'éditeur, la version française de ce recueil, paru en 1969, ne comprenait que neuf nouvelles sur les dix-sept que comportait l'édition anglaise, et ce « pour des raisons strictement matérielles ».



★ Dessin de CAGNAT.

Les étapes d'une dérive

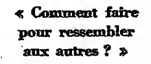
Le titre, *Rive gauche*, est celui du premier roman de Jean Rhys, publié en 1927 — texte qu'elle refusa de faire reparaître dans son intégralité et dont elle ne garda que des extraits appelés à figurer dans *Les tigres sont plus beaux à voir*. Il doit être pris ici au sens le plus large, symbolique même : ce n'est pas, en effet, un rassemblement de « *croquis et études de la vie de bohème à Paris* » pris sur le vif par une jeune inconnue, au cours des années 20, et qui trouvera là une source d'inspiration et un décor pour plusieurs de ses romans.

Il s'agit ici, pour l'essentiel, d'une dérive de ville en ville à travers l'Europe et, plus encore, de l'errance d'une jeune femme craintive sur l'autre rive de la vie, là où passent, énigmatiques et frôleuses, les silhouettes des gens qui ne sont pas tout à fait comme les autres — rive « gauche » à force d'être gauchis par la solitude, le malheur ou l'inadaptation sociale — et qui exercent un trouble attrait.

Au point de départ, il y a, bien sûr, ces Antilles britanniques dépeintes dans *la Prisonnière des Sargasses*. Voici la Dominique et ses splendeurs, lieu « *sauvage et perdu* » où tout semble « *immobile, alangui, en adoration devant le soleil* ». C'est le lieu privilégié de l'enfance occupée à ses jeux, découvrant les livres, les rêves et les premières complicités du cœur, mais qui s'initie aussi au curieux *jeu des adultes* : humeurs et querelles locales, racisme et révoltes, superstition et maléfices. Avec, à la clé, le premier enseignement amer : « *Les gens n'accepteront jamais que vous soyez différents d'eux. Ils feront tout pour vous en empêcher. Absolument tout. S'interposant sans cesse entre vos rêves et vous, avec une énergie farouche et la frénétique désir de tout mettre au même niveau — tout et tout le monde.* »

Puis c'est Paris pour une jeune femme que Jean Rhys suit pas à pas, familière et à peu près toujours semblable sous ses *identités d'emprunt*. La Ville Lumière, synonyme d'élégances et de plaisirs, mais aussi lieu d'exil cruel pour le mannequin qui découvre l'envers ingrat des cérémonials de haute couture ou pour celle qui a tout simplement faim, cherche le moyen de survivre et peut, le ventre creux, philosopher sur ce qui ne change jamais — la cruauté des gens et notamment celle de son propre sexe : « *Pendant qu'on se cramponne à sa chère existence, les gens vous marchent sur les doigts. Les femmes ne se contentent pas de marcher : elles donnent des coups de talon. Bêtes fauves, pour la plupart...* »

L'étape suivante, c'est Vienne pour la jeune épousée qui connaît le luxe auprès d'un époux mondain mais qui n'en éprouve pas moins la hantise de manquer et l'inquiétude de ne pas savoir d'où provient un argent si facilement trouvé et dépensé. Vienne, où l'on peut s'amuser parmi la faune cosmopolite de l'entre-deux-guerres, jusqu'au jour où il faut partir à la cloche de bois, traverser l'Europe centrale en clandestin, vendre ce qui reste à vendre et se retrouver enchaînée, moins à un mari escroc qu'à un étranger fiévreux dont on porte le nom.



« Comment faire pour ressembler aux autres ? »

Et puis enfin, il y aura Londres. Les aléas de la vie quotidienne dans le climat sombre de la dernière guerre. La recherche d'un refuge, d'une « *maison solide* », le besoin de nouer un contact pour se retrouver l'otage de sa propre et insurmontable solitude. Le constat d'arrivée at *home* c'est l'aveu d'une constance : cette « *différence* » d'être, cette « *marginalité* » pressentie à l'heure de l'enfance, confirmée par l'expérience, lourdement ressentie quand on n'est plus qu'une somnambule, une sorte de morte-vivante. « *Ça n'a rien à voir avec la tristesse. C'est complètement différent. C'est n'être rien, ne rien sentir, absolument plus rien. Ni les insultes si quelqu'un vous insulte ni les caresses si quelqu'un vous caresse.* »

Les amateurs de Jean Rhys n'auront pas ici de révélations quant aux thèmes et aux modes d'écriture de l'écrivain. Mais ils referont avec grand plaisir un voyage en pays de connaissance en suivant, de nouvelle en nouvelle, de pays en pays, au fil des saisons de la vie, le tracé d'une voix avec ses modulations, ses hâtes, ses brisures. Voix de femme seule à la croisée de ses destins successifs, qui s'interroge, cherche un relais, un geste de confiance, un regard de sympathie et qui se retrouve toujours face à elle-même, condamnée à soliloquer sur la fatigue d'exister sans éviter l'obsédante question : « *Comment faire pour ressembler aux autres ?* »

PIERRE KYRIA.

★ RIVE GAUCHE, de Jean Rhys. Nouvelles traduites de l'anglais par Jacques Tournier. Mercure de France, 198 pages. Environ 52 F.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
222 F	371 F	521 F	670 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
367 F	701 F	1 016 F	1 330 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
254 F	436 F	612 F	890 F
II. — SUISSE, TUNISIE			
324 F	575 F	823 F	1 050 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

anniversaire

Sartre un an après

AU Nouvel An, on demandait, en privé, au directeur de l'information de TF 1 quels étaient les deux événements de l'année qui l'avaient le plus frappé. Le journaliste, l'homme des médias, n'eut pas une seconde d'hésitation : « *La mort de Sartre et la Pologne de Lech Walesa.* » La Pologne son homologue américain, anglais ou allemand, l'aurait sans doute mentionnée comme lui : Sartre, c'est moins sûr. Peut-être est-ce la mort de John Lennon qui eût été citée en premier (dois-je préciser que la comparaison d'un philosophe et d'un musicien qui a exprimé la sensibilité d'une génération grandit, à mon sens, l'un et l'autre ?). Toujours est-il que si la mort de Sartre a eu, dans l'ensemble, plus de retentissement en France qu'à l'étranger, aucune disparition d'un écrivain ou d'un philosophe de notre temps n'a été ressentie à ce point comme un vide et comme la fin d'une époque.

Au colloque sur Sartre qui vient de se tenir à New-York, un participant américain s'étonnait comme d'une particularité française qu'il y ait eu cent mille Parisiens pour accompagner au cimetière un intellectuel engagé et qu'il ne s'en soit pas même trouvé cent pour manifester dans la rue leur solidarité avec l'action des ouvriers polonais. Il en concluait que Sartre n'aurait rien eu à *nous* dire sur la Pologne de Walesa. Quelle attente portée sur un intellectuel, même mort, et faut-il qu'il ait incarné l'intelligence de son temps ! Pourtant, il y a un an, le 19 avril, nous étions *dans* les *rues* de Montparnasse trois générations de la gauche, venus non pour rendre hommage à un grand homme, mais pour témoigner individuellement *de notre fidélité* à ce que le premier écrivain et intellectuel de son époque représentait pour chacun de nous : la vigilance, le contraire du sommeil *de la raison* qui engendre les monstres.

Que nous ayons été une foule et que cet énorme rassemblement ait pu être interprété comme *l'apothéose* d'une gloire nationale, cela devrait *nous* engager à répondre à une question de bonne méthode sartrienne : que faut-il qu'ait été l'époque pour que les *fantasmes* d'un enfant programmé existentiellement, culturellement et socialement pour le Panthéon se soient d'une certaine façon réalisés, et, d'une autre, qu'ils aient complètement changé de sens ? Sartre a voulu être un grand homme, et il l'est devenu ; toute son œuvre, pourtant, a visé, entre autres choses, à démystifier l'idée même de grand homme. Aussi bien, ceux qui l'ont compris ne considèrent-ils par Sartre comme un monument de la pensée, mais comme une incitation permanente à penser à agir par eux-mêmes.

Ce qui n'ôte rien à son génie, à condition de se rappeler, avec Sartre, que le génie n'est pas un don, mais l'issue qu'on invente *dans* les cas désespérés. Son génie, *son œuvre même, sont* nôtres si nous entreprenons de les *faire* nôtres dans la crise actuelle de la pensée. L'œuvre de Sartre est un vaste chantier inachevé dont le projet, *en définitive*, apparaît comme rien de moins que d'unir et de dépasser, en les repensant dans leurs fondements, au moyen de la phénoménologie, les projets, donnés pour incompatibles, de Proust, de Freud et de Marx. L'artiste, le psychologue, le philosophe. Le fait que cette tentative en est restée une ne diminue pas sa grandeur. Croit-on qu'une *philosophie* ait jamais apporté autre chose qu'une bonne manière de poser les bonnes questions ?

Un exceptionnel pouvoir de communication — le talent, si l'on veut — a permis à Sartre de faire ressentir l'*urgence* de ces questions à un grand nombre de ses contemporains. L'inachèvement même de l'œuvre assure son ouverture, jusque *dans ces ultimes entretiens* avec Benny Lévy où s'annonçait un programme de pensée, plus qu'une pensée nouvelle, que l'âge puis la mort ont empêché Sartre *de constituer en révisant* ses idées sans abandonner son projet essentiel : fonder une morale pour forger l'homme. La tâche, désormais, est nôtre.

Voilà pourquoi Sartre ne connaît et ne connaîtra pas de purgatoire. L'époque *qui* vient se détournera peut-être d'une partie de son œuvre ; bien malin qui dira aujourd'hui laquelle ; mais le projet de *comprendre l'homme*, de l'exprimer dans toutes ses *contradictions* et de le construire enfin rencontrera nécessairement Sartre sur ce chemin de liberté qu'il a *plus* puissamment qu'aucun autre *contribué* à *ouvrir*.

Un bouc émissaire ?

Ce travail a commencé. On le voit intelligemment à l'œuvre dans trois livres parus depuis la mort de Sartre, *Adieux au prolétariat*, d'André Gorz, *le Juif imaginaire*, d'Alain Finkielkraut, *l'Académie et ses fantasmes*, de Michel Thévoz. Il faudra, pour le poursuivre, de la modestie, de la *ténacité et* de l'ambition. En regard de lui, combien apparaît insuffisant le livre naïvement narcissique par lequel un journaliste, mal équipé pour cela, prétend maintenant contester la philosophie de Sartre — l'une des plus complexes, des plus profondes et des plus fortes de toute l'histoire de la pensée — à coups d'affirmations jamais argumentées. *Ainsi*, pour *avoir été* un peu frotté d'empiriocriticisme à Oxford, ce bon journaliste nous assure que certaines phrases décisives de *l'Etre et le Néant* sont intraduisibles en anglais, ce qui prouve, *selon lui*, que *cette* pensée est étrangère à toute logique. Voilà qui épatera le gogo qui a toujours entendu dire que Sartre, philosophe, écrivait en teuton. Quant à l'intellectuel de bonne volonté, qui attend un exemple pour éventuellement discuter cette affirmation, il reste le pied en l'air.

Le reste du livre est à l'avenant. En fait, son succès prouve *surtout* la vitalité de Sartre, puisqu'il est dû aux curiosités qu'il assouvit sur sa personne, non sans perfidies gratuites pour son entourage. Olivier Todd a eu raison de cravacher sa rébellion de fils pour arriver bon premier de ceux qui écriront sur ce grand mort : quand Simone de Beauvoir, comme il est possible, racontera les dernières années de Sartre, ce livre hâtif ne tiendra pas contre son témoignage.

Mais il est symptomatique du rôle de bouc émissaire de ses fautes que la gauche intellectuelle veut, depuis sa mort, faire endosser à celui qui, sans l'avoir voulu, l'a si longtemps représentée. *Les* erreurs politiques de Sartre ? Ne serait-il pas plus honnête de reconnaître qu'en politique il *existe seulement* des options, que la réalité historique *sanctionne* comme des échecs ou des victoires ? L'histoire, que l'on sache, n'a pas dit son dernier mot en *ce printemps de 1981*, et si Sartre politique semble avoir échoué, est-on tellement sûr que l'avenir ne lui donnera pas raison à plus ou moins long terme ? Le triomphe présent de son « petit camarade » Aron, dont *tout le monde* soudain semble s'entendre pour célébrer, par rapport à l'aveuglement de Sartre, la clairvoyance, ne *durera* peut-être pas plus longtemps que la *droite encore* au pouvoir et en laquelle il n'a cessé de voir un moindre mal. Aron ou Sartre ? *Le* sens d'une *politique*, *dans* l'ordre intellectuel aussi, reste perpétuellement en sursis, comme toutes les entreprises humaines.

Sartre mort, une sorte d'institutionnalisation de son œuvre est désormais fatale. Lui retirera-t-elle son pouvoir de dérangement, de dévoilement ? Ce n'est pas certain. *L'Etre et le Néant* est cette année au programme de l'agrégation de philosophie, en dépit des résistances que l'Université française continue à opposer à Sartre. Des thèses se préparent. A l'étranger les colloques se multiplient, en Belgique, en Angleterre, au Portugal, au Canada, en Allemagne, aux Etats-Unis, où, en une année, il y en a eu pas moins de huit. *Le Diable et le Bon Dieu* est inscrit au répertoire de la Comédie-Française et connaîtra bientôt une mise en scène. Des classes de lycée font les beaux soirs des représentations actuelles, et en *effet* bien *scolaires*, de *Huis clos* aux Mathurins. Cinq ouvrages sur Sartre ont paru récemment, qui n'avaient *pas été suscités* par sa mort (1). S'y ajoute maintenant la magnifique seconde livraison que lui consacre la revue *Obliques* : « Sartre et les arts ». Un ouvrage *collectif*, *Autour de Jean-Paul Sartre*, qui réunit les actes d'un colloque tenu à Bruxelles sous la direction de Pierre Verstraeten, va paraître dans quelques jours *chez Gallimard*, Klincksieck annonce pour la fin de l'année *Signes de Sartre*, actes d'un colloque qui a eu lieu au Canada, celui de Cerisy en 1979 ne devrait plus tarder à connaître une publication.

En Allemagne, un livre collectif remarquable sur *l'Idiot de la famille* a eu du retentissement, et l'édition des œuvres complètes de Sartre en *format* de poche par Traugott König se poursuit à un rythme régulier. Un groupe de recherches sartriennes s'est formé autour de *Geneviève Idt*, qui en assure la coordination internationale. La Bibliothèque nationale a fait l'acquisition de plusieurs manuscrits, dont celui de *la Nausée*, et met *tout* en œuvre pour constituer un fonds Sartre. Sur le marché des autographes, des brouillons manuscrits *surgis* on ne sait d'où se débitent à plus de 1 000 francs le feuillet ! *Une* masse d'inédits, connus ou inconnus, verront *sans* doute le jour petit à petit, bien que Sartre lui-même y attachât peu d'importance, puisqu'il avait publié ce qu'il jugeait valoir de l'être.

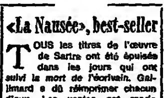
Des maisons de la culture, comme celle de Palaiseau, programment des animations centrées sur l'œuvre et l'action de Sartre. Au Havre, la rue Ancelot, celle du lycée où le *futur* auteur de *la Nausée* enseigna la philosophie, a été rebaptisée rue Jean-Paul-Sartre (2). Sa biographie par John Gerassi, à laquelle il avait apporté *son* concours, devrait être réalisée dans un avenir proche. Enfin, la collection qui passe pour anticiper *le jugement* de la postérité, la Bibliothèque de la Pléiade, publiera en novembre un volume des *Œuvres romanesques*.

Voilà pour l'activité institutionnelle. Quant à la présence de Sartre dans les esprits, *comment* la mesurer, un an après sa mort ? Peut-être faudra-t-il attendre que s'exprime la génération montante pour y déceler son héritage. Pour les *nôtres*, celles qui ont aujourd'hui la parole, disons que, lui abattu, immensément grand, nous sommes tous à présent égaux devant la nécessaire réquisition de l'intelligence.

MICHEL CONTAT.

(1) Jeannette Colombel, *Sartre ou le parti de vivre*, Grasset ; Josette Pacaly, *Sartre au miroir*, Klincksieck (pour ces deux ouvrages, voir « le Monde des livres » du 20 février et du 20 mars 1981) ; *Marius Perrin, Avec Sartre au stalag XII D*, Delarge ; Michel Sicard, *Sartre : la Critique littéraire (II)*, Minard, Archives des lettres modernes, n° 188 ; Jean Gabriel Adloff, *Sartre : Index du corpus philosophique (I) (l'Etre et le Néant, Critique de la raison dialectique)*, Klincksieck.

(2) Rappelons qu'à Paris le conseil municipal a décidé d'un délai de cinq ans pour l'attribution du nom d'une personnalité décédée à une *rue ou une place de la capitale*.



«La Nausée», best-seller

TOUS les titres de l'œuvre de Sartre ont été épuisés dans les jours qui ont *suivi la mort de l'écrivain*. Gallimard a dû réimprimer chacun d'eux. Les ventes ont repris assez vite leur rythme de croisière d'avant le printemps 1980.

A cette date, l'ouvrage le plus vendu était *la Nausée*, avec au moins un million huit cent mille exemplaires, suivi de près par *le Mur* et *les Mots*, avec plus *de un million sept cent mille exemplaires chacun*.

Bien qu'exceptionnels, ces chiffres restent inférieurs au record absolu de Gallimard, et sans doute de l'édition française contemporaine : *la Peste*, de Camus, *vendue à quatre millions* d'exemplaires, soit plus que *le Petit Prince* et *Autant en emporte le vent*.

A paraître

● ***Les romans dans « La Pléiade » et beaucoup d'inédits.***

C'EST en novembre prochain que Sartre fera son entrée dans « La Pléiade ». Après *avoir* redouté cette consécration comme une « pierre tombale », il l'attendait de son vivant avec un certain contentement. Il ne s'en est pas caché lors de ses soixante-dix ans (cf. *Situations X*, pages 206-207). Il *estimait* que la prestigieuse collection rendait les auteurs « classiques » et réunissait sur eux toutes les connaissances souhaitables. C'étaient les seuls *livres* qu'il ne prêtait pas volontiers.

Etabli et annoté par Michel Contat et Michel Rybalka, qui avaient déjà cosigné, en 1970, une bibliographie commentée *sous le titre les Ecrits de Sartre*, le premier volume regroupera toutes les œuvres romanesques : *la Nausée*, *le Mur*, et les trois tomes des *Chemins de la liberté*. D'autres volumes sont *envisagés*, réunissant les œuvres de jeunesse, puis les pièces et scénarios ; à l'exclusion, pour l'instant, des textes philosophiques.

Le volume des romans comportera des *inédits* : les *passages de la Nausée* coupés par l'auteur, de lui-même ou sur le conseil de Brice Parain ; une nouvelle, *le Dépaysement*, que Sartre n'avait pas *jugée digne de figurer dans le Mur* ; et le premier jet d'une suite aux *Chemins de la liberté*, *la Dernière Chance*, dont le manuscrit a été acheté, à New-York, par un professeur américain, George H. Bauer.

On ne manquera pas de découvrir des textes inconnus ou dont on soupçonne l'existence. Sartre a composé, on le sait, des brouillons de *suites aux Mots*, à la *Critique de la raison dialectique*, au *Flaubert*. Malheureusement, il s'est toujours montré d'une négligence insigne avec ses manuscrits, notamment avec les esquisses de ses textes littéraires, qu'il donnait ou se laissait subtiliser. Simone de Beauvoir et Michèle Vian possèdent, à coup sûr, d'abondants documents.

C'est à Mlle Arlette El Kaïm, fille adoptive de Sartre, que reviennent les droits matériels et intellectuels sur l'œuvre.

Une édition complète, entièrement retraduite, est en préparation en Allemagne, chez Rohwolt.



Illustration tirée d'Obliques, Ruth FRANKEN, 1979

extraits

Les macs du Tintoret

Vers 1956, Sartre entreprit un livre sur le Tintoret qu'il abandonna au bout de deux ou trois cents pages pour n'en publier dans les Temps modernes *qu'un fragment, « Le séquestré de Venise ». Dans la remarquable seconde livraison que la revue* Obliques *consacre, sous la direction de Michel Sicard, à* Sartre *et les arts, on trouve un long extrait de ce manuscrit inédit. Voici le passage où Sartre commente des études de nus du Tintoret.*

CE sont des athlètes extravagants : *une confrérie de* déménageurs. Des muscles en boule, partout, saillants mais noués : un étalage de puissance, aucune détente. Ces hommes paraissent voués au portage ; ils ne savent ni courir ni frapper. Regardez-les ces balèzes : celui-ci chancelle, cet autre a mis un genou en terre, il reçoit Dieu, un troisième est tout bonnement *défunt* ; je recommande tout particulièrement l'étude pour *l'Enfant prodigue*, elle fera marrer : deux colosses chauves minaudent, ce sont deux tantes ; l'une *se penche*, *offre* ses services, l'autre s'effarouche et se tortille, un doigt sur les lèvres : je ne suis pas celle que vous croyez !

Les mœurs du Tintoret ne sont pas en cause : pourtant c'est lui qui fait délibérément contraster ces carrures d'armoire avec ce *maniérisme de reins*. Ces malabars m'évoquent les macs tant aimés de Jean Genet : paresse et lâcheté, disait le Traître, font de leur musculature un costume d'apparat. *Disqualifiée, féminisée* cette marque de virilité se change en plumage ; leurs pectoraux plaisent au même titre que des seins de femme et gardent sur ces appendices l'avantage d'une inutilité *garantie*. *L'exhibitionnisme* de la place Pigalle se retrouve, à vue, chez les macs du Tintoret : ils ne peuvent se démettre ni se soumettre sans que des bosses *puissantes* roulent sous leur peau. Réalisme anatomique ? Nostalgie d'un sculpteur manqué ? Non : lyrique et malin, Jacopo ne laisse entrevoir sa hantise que pour nous infecter : l'Histoire Sainte fut écrite par des poids lourds. Il les a faits costauds pour qu'ils posent et pour les engager sous nos yeux dans un combat douteux contre la pesanteur. Ces chauves ce sont des immeubles ; ils n'ont pas trop, à eux deux, de quatre colonnes pour les supporter : encore *faut-il* que toutes les fibres se contractent sous le poids de torses, comme si les deux Titans portaient le ciel. Ils ne portent qu'eux-mêmes et c'est assez : voilà des kilos de viande *surnuméraire dont chacun* s'épuise à porter les autres tout en augmentant la charge qu'ils ont à porter ; le mal infecte le remède et Robusti fait mesurer la *gravité de l'infection à l'importance* des moyens qui doivent en guérir : cette force hyperbolique se dépense tout entière à préserver le patrimoine de l'homme, la station debout. Quand les circonstances les requièrent, les hercules du Tintoret se trouvent si démunis qu'ils peuvent à peine distraire un grain d'énergie pour lever un doigt, pour jeter un cil : il suffira d'une chiquenaude pour les envoyer au tapis.

Freud chez Charcot

En 1958, John Huston demanda à Sartre un scénario sur Freud. Résultat : un script de plus de huit cents pages qui aurait donné un film de cinq heures. Huston le fit remanier par deux scénaristes et en tira le film Freud, désirs inavoués *(1962). Sartre retira son nom du générique. La revue* Obliques *publie de larges extraits de ce scénario resté inédit jusqu'à présent. En voici un fragment.*

QUELQUES jours plus tard. Avant le cours de Charcot. Freud entre à *l'hôpital*, sous la neige. Il est pâle de froid dans son mince paletot noir, mais il a l'air passionné, absorbé dans ses pensées, presque heureux. Des étudiants qui vont au cours de Charcot prennent un couloir, parlant haut et riant (sans qu'on distingue le sens de ce qu'ils disent). *(Voix bruyantes et indistinctes des étudiants.)*

En entrant dans le couloir, ceux qui fument prennent soin de jeter leur cigarette et de vider leur pipe dans des crachoirs. Une affiche (il y en avait d'ailleurs une dans le hall, devant un escalier menant aux étages) porte les mots impératifs : « Défense de fumer. »

Freud les suit à bonne distance, s'engage dans le couloir et, distraitement, tire son étui à cigares, y prend un cigare qu'il allume — toujours plongé dans ses réflexions — et se met à tousser. Plus il tire sur son cigare, plus il tousse : ses joues pâles de froid deviennent écarlates ; il ne paraît même pas s'apercevoir de sa toux et reste planté sur place pendant que les étudiants s'éloignent.

Il n'a pas remarqué, bien entendu, qu'il s'arrêtait devant une petite porte qui s'ouvre brusquement : un petit homme chauve et replet sort et, après avoir considéré Freud d'un air amusé, lui donne une tape sur la manche. Freud se retourne, agressif, *furieux* : sa physionomie change quand il reconnaît Charcot. Celui-ci, sans lui laisser le temps de parler, lui montre du doigt la pancarte. Freud, saisi, se met à tousser.

FREUD (toussant). Pardon, Monsieur... je... *(sa toux l'interrompt).*

CHARCOT. Vous toussez comme un damné. Combien de cigares par *jour* ?

(Freud est ouvert et confiant.)

FREUD. Je... *(confus)* vingt-cinq.

(Il ne sait que faire de son cigare.)

CHARCOT. Malheureux ! *(Un temps)* Pourquoi ?

(Marquant son étonnement devant lui-même.)

FREUD. Je ne sais pas.

CHARCOT. C'est vous qui m'avez écrit pour me demander un entretien ?

FREUD. C'est moi, Dr Sigmund Freud.

LA PENSEE

prix littéraires reçus en 1980

Prix Maisondieu de l'Académie des sciences morales et politiques à Henri MOET pour *l'Entreprise au service de l'homme*

Prix Jean-Rostand à Alain SOURNIA pour *Dix milliards de neurones*

Prix Paul-Comiant de l'Académie française, à Philippe LALANNE-BERDOUTICQ pour *Appel aux francophones*

Prix Furtado, de l'Académie française, à Edith DRAHONNET pour *le Pré derrière la maison*

Grand Prix de Prose du Cercle international de la pensée et des arts français à Katy MAUREL pour *les Aventures de Micha*

Prix de l'Asie à Jean-Marie SARRAZIN pour *Sacrifices à Buon Kmat*

Et deux ouvrages couronnés par l'Académie du disque de poésie :
Amour, par Liliane MARTIN - *Vivre aujourd'hui*, par Ginette LEROUGE

rééditions

Mystique et magies (Nouvelle édition avec index), par Jean-Gaston BARDET

Prison au paradis, Plier ou rompre (2ᵉ édition), par Willy HUBER

L'Avenir du monde et de la France d'après les prophéties (3ᵉ édition), par Gilbert RIQUIER

La Bible et la santé (3ᵉ édition), par Christian KLOPFENSTEIN

Vivre l'opéra, Histoire de l'opéra comique (2ᵉ édition), par Jean GOURET

Bab el Oued, mon quartier figé dans la mort (2ᵉ édition), par André TRIVES

Le Schisme des eunuques (2ᵉ édition), par Eugène ROBIN

Les Arméniens connus et inconnus (2ᵉ édition), par H. Krikor DJIRDJIRIAN

Un Français dans la nuit (2ᵉ édition), par Henri POIRIER

Mémoires d'un franc-maçon (2ᵉ édition), par J.-M. CHARTIER

LES ARMÉNIENS SE SOUVIENNENT
ANNIVERSAIRE DU GÉNOCIDE
24 AVRIL 1915

Lazare INDJEYAN
« MIRAGE ARMÉNIEN ET MIRADORS »
Une page de l'histoire secrète
192 pages, 30 F H.T.

Keham CHEKMEYAN
« COMMENT SAUVER LE MONDE ? »
Des réponses saisissantes
138 pages, 32 F H.T.
(à paraître)

Khoren MARGOSSIAN
« ODYSSÉE D'UN ENFANT ARMÉNIEN »
Celui qui revient de loin
160 pages, 25 F H.T.

A. KHAZINEDJIAN
« L'ÉGLISE ARMÉNIENNE APOSTOLIQUE IMAGE MODERNE ET VIVANTE DE L'ÉGLISE PRIMITIVE »
Un document irremplaçable
128 pages, 24 F H.T.

Michel MIKAELIAN
« HAIGAZ APPELAIT MIKAEL... MIKAEL ARMÉNIE 1915 »
Un témoignage bouleversant !
256 pages, 45 F H.T.

Béatrice KASBARIAN-BRICOURT
« LA SOCIÉTÉ ARMÉNIENNE AU XIXᵉ SIÈCLE »
Un voyage dans le passé
256 pages, 59,50 F H.T.
(à paraître)

poètes du temps présent

Pascale JEANGILLES
« LE DRAPEAU NOIR »
64 pages, 27 F H.T.

ANTHELME
« LE GRAND EXTERMINATEUR DE CONSCIENCES »
80 pages, 28 F H.T.

Patrick PARNY
« INSTANTS »
48 pages, 24 F H.T.

Manuel SELIDONIO
« MÉLODIE POUR DEUX »
112 pages, 30 F H.T.

Christiane - Pélagie FONTRIER
« LES MYSTÈRES SCELLÉS »
80 pages, 25 F H.T.

Jean-Jacques MAREDI
« ADIEU A L'ENFANCE »
96 pages, 25 F H.T.

Florence OECHSNER DE CONNINCK
« ALIZÉS »
80 pages, 28 F H.T.

André PESSOT
« DIALOGUES A UNE VOIX »
178 pages, 38 F H.T.

Thierry LAFOND
« RÊVERIES INTEMPÉRIES »
64 pages, 25 F H.T.

Nicole CASTILLO
« A TIRE-D'AILES »
88 pages, 30 F H.T.

Myenne BOURSON
« L'OMBRE DU SILENCE »
48 pages, 25 F H.T.

Claude LACOURT
« VIEILLERIE POÉTIQUE »
96 pages, 28 F H.T.

Jean-Marie AYMÉ
« PARCOURS »
160 pages, 28 F H.T.

DANG-VAN-SUNG
« UN NUAGE DANS LA MAIN »
128 pages, 25 F H.T.

PATOCHE
« PENSÉES DE MON ÊTRE »
40 pages, 25 F H.T.

Georges MEURETTE
« PRIÈRE ?... POÉSIE ?... »
112 pages, 25 F H.T.

Jacqueline GURNARI
« POÈMES D'HEURES »
48 pages, 24 F H.T.

Michel KISTER
« QUELQUES CHANSONS »
176 pages, 28 F H.T.

Robert CLUIS
« LA LÉGENDE DU SOLEIL »
suivi de
« LE CHEMIN SUR LES MONTS »
144 pages, 32 F H.T.

Jean SARRAMEA
« CALMES ET TEMPÊTES »
Recueil de poésies géographiques
64 pages, 23 F H.T.

Nelly SEUGE
« DU VAGUE A L'AME »
48 pages, 24 F H.T.

Germaine GAUTHRON-BURLATS
« DIS-MOI A QUOI TE SERVENT TES PENSÉES »
208 pages, 38 F H.T.

Maryse DAURES
« LES HEURES IMMENSES »
48 pages, 25 F H.T.

Marcel JURANÇON
« MÉMENTO MORI »
128 pages, 30 F H.T.

Jacky LE FUR
« NAISSANCE »
80 pages, 25 F H.T.

Georgette VANBUTZELLE
« MA VIE EN POÈMES »
96 pages, 28 F H.T.

NICLOE
« L'AME BLEUE »
80 pages, 28 F H.T.

Éric GEORGET
« DÉPAVER L'ABSENCE »
48 pages, 24 F H.T.

Françoise TASTEVIN
« RÉTRO-POÉSIE »
80 pages, 28 F H.T.

Michel AFOOT
« LA VIE, PARFOIS DES POÈMES »
48 pages, 25 F H.T.

Edmond ARSONNEAU
« POÈMES DE L'ESSONNE ET D'AILLEURS »
32 pages, 25 F H.T.

Michel DAUBIGNARD
« TEXTES LIBRES »
72 pages, 28 F H.T.

LAURETTE
« DESTINÉES »
(Première partie)
128 pages, 28 F H.T.

Joseph CHRISTO
« PAGES D'EXIL : AUX ANGLES D'UN ESPOIR »
Illustrations de l'auteur
144 pages, 38 F H.T.

Jean RIBES
« PRESQU'ILES »
48 pages, 24 F H.T.

Jacques GRANIER
« POÈMES DE MALLORTI »
64 pages, 25 F H.T.

Robert ROUANET DU BARTHES
« QUAND RIME LE PASSÉ »
384 pages, 50 F H.T.

Maurice GALLOIS
« LA GESTE DE VINCENNES »
Ouvrage publié sous le patronage du Comité national de l'hommage à Saint-Louis
192 pages, 50 F H.T.

Marie-Claire D'AVRIL
« LE CARNET DE L'INSTANT »
56 pages, 27 F H.T.

Bruno GRÉGOIRE
« LES EMBRUNS DE LA NUIT »
112 pages, 30 F H.T.

Didier BOUTET
« DOUCEMENT MON CŒUR S'OUVRE ET PARLE »
144 pages, 32 F H.T.

Violeyn de MONTMAGNY
« LA HARPE D'ÉOLE »
96 pages, 24 F H.T.

Jean-Louis SIMSON
« LE MOT D'AMOUR »
32 pages, 18 F H.T.

Sylvie TORCHIO
« PARADIS LUNAIRE »
80 pages, 28 F H.T.

Didier DEFRANCE
« LARMES DE NÉVROSE »
112 pages, 30 F H.T.

Didier SALLES
« AMIS, AMOUR ET MORT »
80 pages, 22 F H.T.

Marie-Claude KRETLY
« DESCENTE AUX ENFERS »
80 pages, 28 F H.T.

Dominique BRANCOVAN
« CHYSOPRASES »
128 pages, 30 F H.T.

Dominique POURRIAS
« LE SILENCE A L'ENVERS »
56 pages, 27 F H.T.

Jean-Marc GUILLEMIN
« RÊVES ET DIVAGATIONS »
128 pages, 32 F H.T.

Thierry VOS
« SOLILOQUE »
80 pages, 25 F H.T.

Jean-Yves HERVET
« VIVRE C'EST MENTIR »
80 pages, 25 F H.T.

C.JLRM
« MÉDITATIONS, IMPRESSIONS, EXPRESSIONS »
144 pages, 35 F H.T.

Édouard V. LEVY
« PENSÉES DIVERSES »
96 pages, 26 F H.T.

Philippe REBIERE
« PRINTEMPS »
48 pages, 28 F H.T.

Philippe PINTON
« POÉSIES POLYCHROMES »
176 pages, 35 F H.T.

Ginette LO DICO
« PASSENT LES JOURS, RESTENT LES SOUVENIRS »
192 pages, 35 F H.T.

Lylas ROMA
« REQUIEM POUR UN FOU PENSANT »
64 pages, 25 F H.T.

Bénédicte DUVIN
« POÈMES DE MES QUINZE ANS »
48 pages, 28 F H.T.

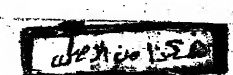
théâtre

Roger PASSEREAU
« QUIPROQUO AU CHATEAU D'AMBROISE »
Comment marier sa fille ?
180 pages, 28 F H.T.

Jean JAEGER
« REQUIEM POUR L'EMPEREUR JULIEN »
Une gloire du genre humain
224 pages, 32 F H.T.

humour

Paul V. AUBRY
« SOURIRE, RIRE, FOU-RIRE »
De nombreuses bien bonnes
192 pages, 30 F H.T.



UNIVERSELLE

récits

Robert BARATTE
« AU CREUX DE MON ENFANCE »
Encore un siècle à exister
128 pages, 35 F H.T.

Claude CHARION
« LE LAMPISTE »
Pour comprendre le conflit algérien
224 pages, 45 F H.T.

Philippe HANSSENS
« SEUL PARMI LES AUTRES... »
Un cri de révolte
296 pages, 40 F H.T.

Geneviève MAUGIS
« MON DEMI-FRÈRE ROBERT BRASILLACH »
suivi de
« IL FALLAIT BIEN VIVRE QUAND MÊME »
Ce qui n'avait jamais été dit
256 pages, 40 F H.T.

André HADEL
« DU TIMON AU LIMON »
Une fraction de vie
208 pages, 45 F H.T.

Jackye BRUN
« JUSQU'AU RIVAGE DES MORTS »
Un long cri d'espoir
256 pages, 32 F H.T.

Andrée WARLIN
« L'IMPOSSIBLE OUBLI »
Une aventure authentique
192 pages, 40 F H.T.

Claude de BOISANGER
« MOSCOU EN 1925 »
L'U.R.S.S. entre Lénine et Staline
Un diplomate témoigne
160 pages, 40 F H.T.

Huguette BELUCHE
« MA MÈRE, MA VIE Chronique 1885-1925 »
La vie d'un couple
304 pages, 45 F H.T.

Joseph LEIBE
« QUI SUIS-JE »
Un ancien détenu parle
224 pages, 35 F H.T.

François CHARLES
« CARO »
Première partie
« LE ROSIER SAUVAGE »
Deuxième partie
« LA TAILLE DE MARS »
Une vie qui est une saga
Chaque volume : 256 pages, 40 F H.T.

Patrice BONTEMPS
« « P.-D. G. » DES EXCLUS ! »
Un homme au service de tous
152 pages, 46 F H.T.

Eva BAER
« LE SERRE KIKI »
Une petite fille juive se souvient
144 pages, 35 F H.T.

Rolande DEBRAY
« ET LA LUMIÈRE FUT... »
Dieu existe...
96 pages, 28 F H.T.

Robert CHAUVIER
« CINQUANTE ANNÉES D'AVENTURES DE CHASSE EN GUYANE »
Remonter le temps comme une piste
192 pages, 40 F H.T.

Henri GORAGUER
« LE MARIN SANS GRADE »
Un conteur breton raconte
320 pages, 55 F H.T.

Marcel CHABROL
« MA VIE »
La Belle Epoque côté rue
64 pages, 25 F H.T.

Jean-Marc JAHENY
« UNE TRANSPLANTATION POUR LE DROIT DE VIVRE »
Une expérience médicale vécue
128 pages, 32 F H.T.

Simone TAPIE
« ÉPREUVES »
Un journal de guerre
160 pages, 35 F H.T.

LIBERTY - FRANCE
« CRÈVE-CŒUR »
La tragédie d'un couple alsacien
256 pages, 55 F H.T.

essais

Jean Manoel COSTA
L'ANTI-GISCARD
La Révolution par les urnes
Nouvelles perspectives socialistes
160 pages, 35 F H.T.

Roger PASSEREAU
« NOUS LES ESCLAVES D'UN SYMBOLE »
Cahier de réflexions
160 pages, 30 F H.T.

Daniel DUPUY
« LA RÉALITÉ, CET AU-DELA QUE NOUS SOMMES »
Pour aimer le monde vivant
80 pages, 26 F H.T.

Francis FALCOU
« HOMMAGE A CASTELNAUDARY ET AU LAURAGAIS »
Histoire d'une ville
224 pages, 40 F H.T.

Jean VAVASSEUR
« L'ÉCHO DE L'ÉTERNEL SILENCE »
(Méditations d'hier à demain)
224 pages, 50 F H.T.

Jacqueline MONTVIC
« FLASHES SUR LA VIE »
Une vie offerte et féconde
208 pages, 35 F H.T.

Henry CARBONNELLE
« LES CARACTÈRES DESTRUCTEURS DU RIRE »
Le rire n'est pas gratuit
96 pages, 30 F H.T.

Raymond RENARD
« MORT A LA MORT »
Plaidoyer pour l'humanité
224 pages, 50 F H.T.

Pierre SIRVEN
« HALTE A LA GUERRE »
Comment éviter les massacres
224 pages, 45 F H.T.

Henri NICOL
« POUR ABOLIR LE CHOMAGE ET L'ESCLAVAGE EN OCCIDENT »
Des solutions généreuses
288 pages, 45 F H.T.

Alain GUISKAR
« GUISKAR LE PROVINCIAL RÉPOND A GISCARD LA FRANCE »
Une dénonciation des institutions
320 pages, 55 F H.T.

Paul GAINOR
« VOTRE COLLANT MADAME »
Tout savoir sur les bas et les collants
256 pages, 50 F H.T.

Camulande DE LUCRÈCE
« TERRE DE FEU, TERRE DE LUMIÈRE »
Pour sauvegarder l'humanité
128 pages, 32 F H.T.

Marc DE LESSUA
« NOS GRANDS RESPONSABLES DE LA NATION »
Un sévère réquisitoire
224 pages, 40 F H.T.

Michel SAINT-JEAN
« VOMISSEMENT DE L'HUMAIN »
Renouer avec le gai savoir
320 pages, 60 F H.T.

Pierre DU VACHAT
« 1877 : LA CRISE DU 16 MAI » OU L'ÉTRANGE RÉPUBLIQUE »
La naissance de la IIIe République
284 pages, 50 F H.T.

TAPE DIMI GAGBO
« JEUNESSE ET PARTI UNIQUE »
Le mouvement des étudiants et élèves de Côte-d'Ivoire
124 pages, 30 F H.T.

Geneviève BEAUFORT
« VIVRE AVEC UN ENFANT PSYCHOTIQUE, EST-CE VIVRE ? »
Survivre malgré tout
160 pages, 35 F H.T.

romans

Anne WILTIER
« AVA, LA PLANÈTE DES FEMMES »
Contre la tyrannie des mâles
256 pages, 50 F H.T.

Jean BULLA DE VILLARET
« BONNET DE COTON »
Le merveilleux pour tous
128 pages, 32 F H.T.

Claudine MAGE
« DANSE A DEUX SUR UN BATEAU »
Le passé est toujours présent
160 pages, 35 F H.T.

Louis GENTILE
« ÉMELIE, L'ÉCOLE ET LA VIE »
Une institutrice sous 3 Républiques
98 pages 25 F H.T.

Julie LE PIERRES
« RANCUNE... »
Un hommage aux chevaux
256 pages, 45 F H.T.

Georges MEURETTE
« JE SUIS RESTÉ FIDÈLE »
Le cheminement de deux êtres
128 pages, 26 F H.T.

Margareth JARRY
« LE MONDE DES AUTRES »
Je ne serai pas un mouton
256 pages, 44 F H.T.

Alain LUSSEAU
« LE P'TIT LULU »
La souffrance d'un enfant
256 pages, 55 F H.T.

Jean-Pierre FORGENEUF
« TRANCHES DE VIE AVEC ZESTE DE CITRON »
La quête amère du bonheur
112 pages, 28 F H.T.

France D'ALMIER
« QUESTION DE DIRE... »
La guerre, la violence et la haine
256 pages, 55 F H.T.

Henri CRETIN
« FANETTE ET L'ENFANT PERDU »
Une belle histoire d'amour
356 pages, 45 F H.T.

Jean-Claude ALBUISSON
« VOLQUE JUNIOR »
Enquête à Thoiry
192 pages, 40 F H.T.

Dominique OLAF
« ADAM ET ÈVE PILOTES D'OVNI »
Il y a des millions d'années
100 pages, 30 F H.T.

Suzanne MELYK
« STROMBSHIMBLUK ou LA LUMIÈRE DE DIEU »
Une fable spatiale
96 pages, 28 F H.T.

Marie-France ZANNONE
« LES CONTES DU SABLIER »
Il était une fois
76 pages, 24 F H.T.

Robert FERRADINI
« LA DEUXIÈME FEMME »
Le livre des passions modernes
192 pages, 40 F H.T.

Bernard JOESSEL
« L'ENFANT AU MARCASIN »
Un enfant et ses rêves
236 pages, 40 F H.T.

Marcelle GOURIO-GRINDA
« LE FLEUVE VIOLENTE » (le Chélif)
Le cours d'une vie et celui du fleuve
192 pages, 32 F H.T.

Danièle TRITTEN
« LE KU-KLUX-KOLO »
Drame à la Kolo
112 pages, 32 F H.T.

Natalie GRANDJEAN
« LA QUINZAINE PERDUE »
Deux semaines tristes en septembre
64 pages, 22 F H.T.

Marcel-Pierre ROUSSEL
« LE TEMPS D'UNE MOISSON »
Un homme, deux femmes et la terre
288 pages, 45 F H.T.

Jehan LECHARTREUX
« TEOTIHUACANE » OU UN CHEVEU DE FRANCESCA »
Un Européen moyen témoigne
100 pages, 28 F H.T.

Gérard-Alain ROQUES
« VITRES NOIRES »
Un cri sur les murs
138 pages, 32 F H.T.

Fabienne AULNETTE
« LE MAL DE VIVRE »
Une histoire d'âme
64 pages, 25 F H.T.

Radu ENESCO
« ...ET J'ENVELOPPERAI DE TÉNÈBRES LA TERRE EN PLEIN JOUR »
Le Maître et le Traître
200 pages, 50 F H.T.

Dominique BERGEZ
« LE CHEMIN »
Le héros tourmenté
352 pages, 50 F H.T.

Philippe MONON
« ARAIGNÉE DU MATIN... ET AUTRES NOUVELLES »
Une tension dramatique constante
192 pages, 30 F H.T.

Cécile MICHARD
« CLOTILDE »
Une jeune fille sous l'orage
64 pages, 28 F H.T.

Claude BERNARD
« CHRONIQUE DE LA GRANDE DRAILLE DU MONT VENTOUX »
Les choses de la terre
96 pages, 28 F H.T.

Georges DUBURQUE
« DEMAIN »
Continuer quand même
256 pages, 35 F H.T.

Théodore TZIGANKOFF
« L'ENFANCE ET LA JEUNESSE DE PIERRE BIRUKOFF »
Contre l'absurdité de la guerre
516 pages, 90 F H.T.

Géraud D'ALIGNY
« ...ET RESURGIT L'AURORE, EN FILIGRANE D'AZUR »
Lorsque la vie jaillit
320 pages, 65 F H.T.

Jean CAMINADE
« LA MANDRAGORE »
Ce n'est pas une légende
288 pages, 45 F H.T.

René VAULNOIT
« PERTES ET PROFILS »
Radioscopie d'une entreprise
96 pages, 26 F H.T.

Mercédès GAUMETOU
« UNE CAGE POUR UN AMOUR »
De la tristesse et des larmes
130 pages, 32 F H.T.

Anne-Marie QUINTARD-PHILIPPE
« PIERRE OU MA DOUCE VÉSANIE »
suivi de
« PLAIDOYER POUR UNE FEMME HEUREUSE DE L'ETRE »
Exorciser le mal
128 pages, 35 F H.T.

4, rue CHARLEMAGNE, PARIS-4e. TEL. : 887-08-21

Les prix indiqués sont ceux pratiqués en notre librairie.

DIFFUSION, LIBRAIRIE, VENTE : 4, rue Charlemagne, PARIS (4e) - Tél. : 887-08-21 ou dans les C.R.D.L. Hachette

religion

Croire

● *Le père Bruckberger et Jean Fourastié : un chrétien heureux et un chrétien « surréel ».*

« J'AI *une très bonne santé, et je suis bien dans ma peau* », nous confie dans les dernières pages le Père Bruckberger. On s'en était déjà aperçu. Son livre est dru, plein de verve, et, si ce mot ne lui faisait pas horreur, on pourrait dire que l'auteur est un bon apologète. Certes, ces pages ne sont pas à mettre en toutes les mains, car la pendule du bouillant dominicain n'est pas *du tout* à l'heure de son temps, et il s'en vante. *Le concile fut pour lui « une brûlante déception »*, et il déclare : *« Lorsque les mots « culte de l'homme », y ont été prononcés, le coq de saint Pierre a dû chanter trois fois. »*

Beancoup de philosophie (?) dans ce livre qui pratique souvent l'école buissonnière sans s'embarrasser de nuances. Toute légitimité y est récusée globalement à la pensée moderne, de *Descartes* à Sartre. « *Dans quelques années, il n'en restera rien* », insiste lourdement l'auteur. Pourquoi cet ostracisme ? Parce que ces penseurs sont « *complètement étrangers à l'orthodoxie ambiante de la science expérimentale* ». La philosophie moderne vit dans l' « enfermement ». Quant à la science, elle a l'avantage d'avoir découvert la légitimité du mystère. Le Père Bruckberger s'intéresse beaucoup à la science. La pomme de Newton — et jusqu'à son chien — le ravissent d'aise. C'est la science moderne, affirme-t-il, *qui définit l'orthodoxie* de base. L'expérience est souveraine. La *conviction* que la recherche scientifique est un obstacle infranchissable entre scientifiques et foi catholique révèle un énorme malentendu.

Alerte comme un gardon, l'auteur se déclare profondément *scandalisé* que *l'on* puisse parler de sa religion catholique comme d'une idéologie. « *C'est là*, s'écrie-t-il, *un épouvantable réductionnisme.* » Les miracles, les anomalies biologiques des saints, ne l'étonnent pas, mais ce qu'il trouve « *épatant* », c'est la virginité de Marie, la crucifixion, la résurrection de Jésus et la résurrection finale de la chair.

Voilà un chrétien heureux...

L'homme de sciences et le surréel

Le *Ce que je crois* de Bruckberger, c'était la récréation. Celui de Jean Fourastié serait plutôt le cours. Trois cents pages serrées, bourrées de subdivisions et d'annexes, sans une trace d'humour ou de floritures. Là, le dominicain frondeur jonglait avec son sujet ; ici, le « professeur » sérieux comme un pape en *remontre au curé*.

Institut oblige. Ses membres sont habitués à travailler doctement. Ils représentent les sciences, la morale, et pour un peu la philosophie et la religion.

On retrouve dans l'essai de Jean Fourastié quantité de propos déjà entendus ailleurs : réfléchir plutôt qu'affirmer ; accepter l'ignorance ; prendre acte du pluralisme des croyances ; le réel saisissable est loin d'être tout le réel et ne suffit pas pour que l'homme se conduise convenablement ; non seulement l'intelligence de *l'homme* ne le met pas à l'abri de l'erreur, mais ses mauvais penchants le portent au péché ; les Eglises n'ont pas su en temps voulu engager le dialogue qui s'imposait avec la science ; la science a eu le tort de présenter *la religion* comme une superstition infantile, etc.

Surréel : tel est le maître mot du livre (également employé par Bruckberger). Il désigne le réel inobservé ou inobservable, le réel du devenir. S'il est arbitraire de poser que l'esprit est éternel et qu'il anime la matière, il ne l'est pas moins, précise-t-on, de prétendre que le matérialisme est une image surréelle du monde (1).

Jean Fourastié hasarde cette affirmation audacieuse mais suggestive : « *La science est le complément de la forme contemporaine de la révélation.* » Sauf erreur, il s'intéresse peu à la distinction entre foi et religion qui nourrit pourtant la réflexion contemporaine. A ses yeux, bien que la religion puisse se charger de mille scories, la situation de l'homme areligieux est pire que celle du croyant. Le catholicisme serait « *la moins mauvaise des écoles de surréalité* ».

Autre ressemblance avec *Bruckberger* : le concile Vatican II est responsable de la décadence actuelle (pratique, vocations, etc.). Est-ce possible ? Jean Fourastié ne prend-il pas *grosso modo* l'effet pour la cause, comme si l'Eglise, vivant hors du temps, pouvait échapper aux répercussions de notre époque ?

HENRI FESQUET.

★ CE QUE JE CROIS, de P. Bruckberger. Grasset, 290 pages. Environ 49 F.

★ CE QUE JE CROIS, de Jean Fourastié. Grasset, 300 pages. Environ 55 F.

(1) Le mot « surréel » est destiné à supplanter peu à peu celui de surnaturel. Pourquoi pas ? Mais il doit être clair que ces deux expressions ne sont pas de droit superposables. Selon Jean Fourastié, la *notion de surréel*, qui évoque le surréalisme, peut renouveler la métaphysique ; elle est expérimentale ; elle n'est pas d'une autre nature que le réel. Le surréel ne peut être nié par un homme de science, mais celui-ci peut penser que le surréel ne comprend aucun surnaturel.

Dieu peut-il se prouver ?

(Suite de la page 15.)

Selon Küng, les athéismes (avec Feuerbach, Marx et Freud) débouchent sur l'aveu du néant *imminent* (avec Nietzsche). Nous sommes donc menés vers une impasse, d'où il rebondira pour pouvoir penser Dieu, après les soupçons qu'il ne puisse finalement être qu'une projection de la conscience humaine (Feuerbach), qu'une fonction idéologique du conservatisme social (Marx), ou que l'illusion infantile d'une névrose non éduquée à la réalité (Freud). Dieu est désormais à concevoir autrement, ce que Küng décrit dans deux phrases dont l'une frise la caricature et l'autre l'obscurité : « *Sans nul doute, le Dieu de l'ancienne image du monde est dépassé : c'est-à-dire le Tout-Puissant, capable d'expliquer toutes choses, ou, plus tard, le sauveur et le bouche-trou miraculeux, dont le pouvoir d'explication est, désormais, limité. Toutefois, la question de Dieu liée à la nouvelle image du monde n'est nullement dépassée : elle permet de comprendre Dieu comme la réalité la plus réelle pour le monde et pour l'homme, réalité à la fois transcendante et immanente, réalité qui embrasse et traverse toutes choses* » (page 388).

Ainsi, sans Dieu, le réel deviendrait rongé par le nihilisme, qui est à la fois possible, irréfutable et sans preuve, comme Nietzsche l'a si profondément pressenti et abhorré, décelé et combattu.

Un néokantisme méta-empirique

Avec la cinquième partie de l'ouvrage nous entrons dans l'apport *original* propre à Küng. Ce n'est pas encore la partie *biblique* et théologique, mais une sorte de préambule rationnel, qui ne se veut pas un retour à la théologie naturelle de Vatican I. On peut l'inaugurer par deux phrases, l'une du théologien Karl Barth : « *Il faudrait que les rationalistes soient plus rationnels, à mon goût* », et l'autre du philosophe des sciences Stegmüller : « *Il ne faut pas abolir le savoir pour faire place à la foi. Bien au contraire, il faut déjà croire à quelque chose avant de pouvoir seulement parler de savoir et de science.* » Küng va longuement parler de cette confiance originaire qui n'est ni naturelle ni surnaturelle, mais qu'il appelle *surrationnelle* et qui, seule, rend la vie possible à l'homme. La psychanalyse et surtout Kant sont ici mis à contribution, comme indiquant, l'une dans le domaine de l'accueil affectif, l'autre dans celui de la raison régulative, les postulats de fondement sans lesquels tout homme serait livré à la corrosion du nihilisme.

Küng accepte ici fort bien de prôner un retour à la métaphysique, encore que le mot lui déplaise quand on l'entend comme un arrière-monde qui déprécierait la réalité. « *Si le mot de métaphysique veut dire que le purement empirique ne garantit rien par lui-même, mais qu'il exige d'être surmonté en direction d'une méta-empirique qui ne se trouve pas derrière, au-delà, en dessus, en dehors de notre réalité, mais qui constitue pour ainsi dire la face interne de cette réalité, sa dimension de profondeur, alors nous faisons de la métaphysique* » (p. 638).

Je saute la dernière partie, intitulée : « Oui au Dieu chrétien. » On y retrouve la simplicité et la force qui faisaient la valeur d'*Etre chrétien*. Tout ce gros livre, par sa description d'un besoin de fondement antinihiliste au cœur même de la réalité de l'homme et du monde est un acheminement apologétique de la confiance originaire humaine vers la libre décision de la foi chrétienne.

Et maintenant, refermons le livre et réfléchissons. Ce qui me captive chez Küng : une immense culture au service d'une intelligence toujours franche et résolue, une loyauté qui s'adresse à tout homme et qui ne s'embarrasse d'aucune allégeance, je dirais même un appétit pour la polémique, mais toujours au niveau des idées majeures. Ce qui me rend perplexe chez Küng : sa volonté de *se situer* en un lieu médian, qui ne soit ni la *révélation* biblique, ni la raison autonome, mais une sorte de confiance originaire (assez analogue à la précompréhension de Bultmann et surtout à la préoccupation ultime chez Tillich), dont je ne sais si elle est un état vital ou une aspiration de la pensée. Or Dieu ne me paraît pas créé par le besoin qu'a l'homme d'étancher sa soif d'origine, de fondement et de destination.

Si Dieu est, il advient vers nous comme une parole, qui n'a guère à voir avec les nostalgies humaines. Au fond, le Dieu dont Küng prépare le chemin apologétique ne me surprend pas assez pour que je sois sûr qu'il s'agisse vraiment de Dieu et pas du besoin éventuel que j'aurais de lui. Je puis croire librement en Dieu. Mais puis-je vérifier, sinon prouver, Dieu et la foi ? Avec Pascal je préfère sauter et m'embarquer, alors que Küng m'apparaît encore un apologiste du désirable.

Mais quel grand livre, cultivé, emporté, central !

ANDRÉ DUMAS.

★ DIEU EXISTE-T-IL ? de Hans Küng. Le Seuil. 932 p. Traduction française de l'édition allemande parue chez Piper à Munich en 1978. Env. 130 F.

Chouraqui au carrefour de trois cultures

NÉ en 1917, dans une famille juive de l'Algérie française, André Chouraqui a fait ses études à Paris et participé à la Résistance avant de devenir juge dans le Sud oranais, puis secrétaire général adjoint de l'Alliance israélite universelle (alors présidée par René Cassin), conseiller du président Ben Gourion et finalement maire adjoint de Jérusalem de 1965 à 1973. Fixé dans cette ville depuis 1957, il se définit lui-même comme un juif du retour — du retour aux sources et à la Terre promise, bien sûr, mais aussi à la Bible et à son message d'amour. Cet itinéraire spirituel, commun à beaucoup de juifs de sa génération, a valeur exemplaire ; et c'est ce qui fait d'abord l'intérêt documentaire de ce livre d'entretiens qu'il a accordés à son ami de toujours, Jacques Deschanel.

Mais au fil du dialogue se révèle une autre dimension d'André Chouraqui, qui lui est beaucoup *plus* spécifique. Homme du dialogue entre les trois grandes religions du Livre, situé au confluent de trois cultures et de trois langues, poète hanté par le sens du sacré et soucieux de contribuer à la paix du Proche-Orient, André Chouraqui est certainement l'un de ceux qui ont le plus fait, en notre siècle, pour réconcilier juifs, chrétiens et musulmans. Toute son action politique, à elle seule, en témoigne. Mais son œuvre la plus marquante, de ce point de vue, reste sa traduction de la Bible en français (1), traduction incluant le Nouveau Testament et qui, même si elle fut très discutée, n'en constitue pas moins l'un des plus beaux monuments élevés à la gloire du monothéisme, par-delà les conflits théologiques ou politiques.

C. DELACAMPAGNE.

(1) 26 volumes. Desclée de Brouwer, 1974-1977.

★ RETOUR AUX RACINES, ENTRETIENS AVEC JACQUES DESCHANEL, d'André Chouraqui. Edition du Centurion, 264 pages. Environ 69 F.

Psychanalyse et judaïsme

CE que la psychanalyse doit à la psychiatrie de son temps, au romantisme allemand, ainsi qu'aux philosophes de Schopenhauer et de Nietzsche, a déjà été maintes fois relevé. En revanche, ses sources juives n'ont fait l'objet que de deux études, substantielles il est vrai : celle de David Bakan : *Freud et la tradition mystique juive* (éd. Payot) et celle de Richard L. Rubenstein : *l'Imagination religieuse* (éd. Gallimard).

Il faudra désormais leur adjoindre : *l'Enfant illégitime*, de Gérard Haddad, psychanalyste lacanien, qui propose au lecteur un pèlerinage nostalgique dans le pays du Talmud « *avec l'espoir têtu que la brise d'esprit qui souffle en ces lieux contribue à dissiper la grisaille où les élèves actuels de Freud s'enfoncent* ». Entre Freud et l'œuvre méconnue de ses ancêtres s'instaure, grâce à l'ouvrage érudit et profondément original de Gérard Haddad, un dialogue passionnant et toujours ouvert.

ROLAND JACCARD.

★ L'ENFANT ILLÉGITIME, de Gérard Haddad. Ed. Hachette, 284 pages. Environ 80 F.

Jean Guitton entre l'éternel et la modernité

RASSEMBLANT des textes de circonstance, articles, discours, Jean Guitton avoue qu'ils sont placés dans un ordre arbitraire. Fallait-il parler de *l'Europe* avant ou après *l'Actualité de Saint-Augustin* ? Ces sujets disparates semblent indépendants les uns des autres. Les *réflexions sur l'Essence et l'Accident*, qui sont à la fin de l'ouvrage, font assez bien pourtant l'unité du volume ; de diverses façons, il semble que Jean Guitton tente toujours d'observer, et d'élucider le jeu de ce qui change avec ce qui ne change pas.

Jeux de l'éternel et du temporel, du nécessaire et du contingent, de la réalité et de ses apparences, de la vérité et de ses expressions diverses, de la loi générale et de ses applications *particulières*, — c'est toujours sous cette double perspective que Jean Guitton saisit et éclaire son sujet, soit qu'il cherche dans la pensée moderne les traces d'une tradition augustinienne continuée, soit qu'il interroge le devenir de la vieille Europe, au bord de la plus grande métamorphose de son histoire. Que restera-t-il demain de l'Europe en tant que telle ? *Pourra-t-on encore la reconnaître, et, en ce cas, qu'aura-t-on préservé d'essentiel ?*

« L'essence », comme l'entend *Jean Guitton*, est elle-même porteuse de changement, elle pousse au changement. Parlant sous la Coupole, il a pu déclarer : « *Et, alors que nous devrions renoncer à certains de nos usages pour nous adapter à l'éternelle jeunesse des générations, il n'en resterait pas moins que notre raison d'être ici est de préserver l'essence, — à condition, bien entendu, de ne pas concevoir l'essence comme un dépôt d'or à jamais défini, comme une monnaie marquée d'une seule inscription, mais comme l'exigence d'un élan créateur, toujours repris et recommencé dans le même sens, dans le même axe, dans le même esprit.* » Ainsi, l'essence apparaît-elle comme un principe dynamique plutôt que comme un modèle immuable récusant nouveauté et diversité.

Telle est la *modernité* : elle exige la création de formes nouvelles qui transmettront dans le langage d'aujourd'hui et de demain les vérités qui sont de toujours. Les formes passent, et ce qui les inspire demeure, provoquant des expressions toujours renouvelées dont la variété *n'est pas trahison mais véritable* fidélité. On sait quelle application de ce principe se fait sous nos yeux dans la transformation de l'Eglise, où Jean Guitton a joué un rôle important, conscient de ce qu'il faut renouveler dans les formes pour sauver l'essentiel du message chrétien.

« *Au fond, le secret pour obtenir la modernité, c'est de chercher à discerner, à exprimer sous des formes nouvelles, à promouvoir non pas l'éphémère, la mode et son passage, les excès — mais tout au contraire : ce qui est permanent, ce qui est durable, ce qui est éternel dans l'homme.* »

JOSANE DURANTEAU.

★ JUGEMENTS, de Jean Guitton. Gallimard, 116 pages. Environ 35 F.

Qui sont les ermites ?

● *Serge Bonnet et Bernard Gouley ont mené une enquête sur ces hommes du silence*

LE *Sel de la terre*. C'est ainsi qu'André Frossard intitulait *jadis un livre* sur les ordres religieux. Voici *aujourd'hui un ouvrage* sur les ermites, qui devrait obtenir le *même* succès. *Alertes, variées*, précises et rien moins que superficielles, *ces pages abordent* un sujet pratiquement en friche. Serge Bonnet et Bernard Gouley le traitent comme il sied à de bons journalistes, non seulement par le petit bout de la lorgnette, mais aussi, mais surtout, par le grand. Le pittoresque de telles vies en marge de la *société* ne manque pas. Si l'on comprend bien, il est des ermites un peu farfelus, mais c'est se condamner à *ne rien comprendre* que de négliger leur ressort caché. L'ermite en appelle à une présence mystérieuse qui donne un sens à sa méditation, à son abstinence, à sa pauvreté.

La plupart des gens croiraient volontiers que de tels religieux sont en voie de disparition et de plus en plus inadaptés à notre siècle. C'est le contraire qui est vrai, et d'une façon massive, plutôt paradoxale lorsque l'on sait la pénurie de vocations sacerdotales normales. En 1960, il y avait en France une vingtaine d'ermites, hommes et femmes. Il y en a aujourd'hui environ trois cents. L'Europe en général et l'Amérique du Nord connaissent la même poussée. Exemple limite : pour le seul diocèse de Dax, *on* enregistre une dizaine de demandes par an. La densité des ermites est plus grande *dans* les Alpes, dans le Sud-Ouest, dans le couloir rhodanien. Ce qui montre que le climat n'est pas indifférent. Détail *significatif* : les ermites femmes ou les hommes qui ne sont pas prêtres reçoivent généralement la permission de garder une réserve d'hosties et de se donner à eux-mêmes la communion. D'où une plus grande autonomie.

Ne pas croire que les ermites sont des maniaques de la solitude. Ceux qui en seraient tentés luttent contre cette tendance suspecte. Ils se voient entre eux, font leur marché eux-mêmes. D'ailleurs, il est des ermites de ville comme des ermites des champs. Si les seconds se font un devoir et un plaisir de visiter les gens du village, les premiers ont des contacts avec les paroisses, ne serait-ce qu'à l'occasion des messes. Devant gagner leur vie, les ermites sont bien connus de leurs clients. Tels ou tels, par exemple, fabriquent des foulards sur soie ou travaillent sur des métiers à tisser.

La lecture tient une place appréciable. Non seulement des livres de piété ou des revues de culture générale, mais même la sélection hebdomadaire du *Monde*...

Des « sociétés de solitaires »

Si bizarre que cela paraisse, il y a des ermites dans les grandes villes, presque toujours des femmes installées dans l'incognito d'une H.L.M. de banlieue *ou* dans une vieille bâtisse des quartiers pauvres de Lyon et de Paris. Paradoxe : on trouve même des ermites qui vivent groupés. Mis à part les chartreux, qui relèvent de cette formule, il est des ermites réunis en « sociétés de solitaires ». Chacun a ses horaires, ses occupations, son type d'ascèse, mais le voisinage simplifie les tâches matérielles. Solution boiteuse, peut-être, mais pas davantage que celle des « ermites baladeurs », qui peut être vécue très sérieusement, sauf à sombrer dans la formule abâtardie des gyrovagues.

Cela ne va-t-il pas sans le dire ? Les ermites se rattachent à une Eglise traditionnelle. Ils *sont peu ouverts sur les recherches* théologiques contemporaines, et leur liturgie est le plus souvent classique. Pourtant, y a-t-on pensé ? — il existe une analogie entre l'érémitisme et la vie de certains *prêtres-ouvriers*.

Par quelque bout qu'on l'aborde, la vie érémitique gardera son secret difficile à cerner et plus encore à percer. Seul le silence nourrit le silence, et seul le silence fait vivre l'ermite. Paul Valéry ne disait-il pas : « *Si un oiseau savait dire précisément ce qu'il chante, pourquoi il chante, et qui, en lui, chante, il ne chanterait pas.* »

H. F.

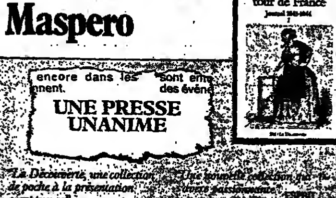
★ LES ERMITES, de Serge Bonnet et Bernard Gouley. Fayard, 245 pages. Environ 49 F.



2 collections de poche pour réfléchir... et pour rêver

FRANÇOIS MASPERO

LA DECOUVERTE la dernière née des collections Maspero













Parus depuis un an dans La Découverte

Le tableau de Paris - Louis-Sébastien Mercier***
Voyage à l'intérieur de l'Afrique - Mungo Park***
Voyage autour du monde - L.A. de Bougainville**
Promenades dans Rome - Stendhal *(2 volumes)* ***
Relations de voyages autour du monde - James Cook *(2 volumes)* **/*
Histoire véridique de la conquête de la Nouvelle-Espagne - Bernal Diaz del Castillo *(2 volumes)**
Le Tour de France - Flora Tristan *(2 volumes)**
Le devisement du monde (le Livre des merveilles) Marco Polo *(2 volumes)***
Voyage dans l'Amérique équinoxiale Alexandre de Humboldt *(2 volumes)* **/*
Promenades entomologiques - Jean-Henri Fabre**
Voyage du Levant - Jean Thévenot**
Mémoires d'un touriste - Stendhal *(2 volumes)* ***
Voyage dans le midi - Stendhal*
Histoires - Hérodote**
Voyage autour du monde - J.F. de Lapérouse***
Les six voyages en Turquie et en Perse - J.B. Tavernier *(2 volumes)* ***
Voyage sur l'Amazone - Ch. M. de la Condamine*
Voyages au Canada - Jacques Cartier**

Petite Collection Maspero 1 an de production



Les nouveautés

La Petite Collection Maspero présente de plus en plus d'ouvrages inédits

La France contre l'Afrique - Tricontinental I***
Religions, histoires, raisons - J.P. Vernant**
L'origine des espèces - Charles Darwin *(2 volumes)***
Le théâtre de l'opprimé - Augusto Boal*
Trotsky - Ernest Mandel*
L'impérialisme français - Cedetim**
Si on me donne la parole... - Domitila**
Amilcar Cabral - Mario de Andrade*
Unité et lutte - Amilcar Cabral***
Rapports - H. Böll, G. Wallraff*
La fascination de l'Islam - Maxime Rodinson*
Les châteaux d'Eros - A.M. Dardigna****
Aux origines de la civilisation écrite en Occident Eric A. Havelock*
Les Juifs, la mémoire et le présent Pierre Vidal-Naquet**
Les Kurdes et le Kurdistan - Gérard Chaliand****
L'arme alimentaire - Sophie Bessis****
Peuple juif ou problème juif? - Maxime Rodinson****
Naissance d'une pédagogie populaire - Elise Freinet****
La petite bourgeoisie en France - C. Baudelot, R. Establet, J. Malemort***
Les débuts de la psychanalyse en France J.P. Mordier***
L'internationale raciste - Michael Billig*
Médecine générale - Jean Carpentier**
Douze femmes à Prague - Eva Kanturkova***
Marxisme et démocratie - Agnes Heller, Ferenc Feher***

Dernières réimpressions

Les damnés de la terre - Frantz Fanon**
Le pillage du tiers monde - Pierre Jalée*
L'exploitation capitaliste - Pierre Jalée*
Mythe et pensée chez les Grecs - Jean-Pierre Vernant *(2 volumes)**
Lire le Capital - Louis Althusser, Etienne Balibar *(2 volumes)**
Rationalité et irrationalité en économie Maurice Godelier *(2 volumes)**
Pouvoir politique et classes sociales - Nicos Poulantzas *(2 volumes)**
Ni dieu, ni maître, anthologie de l'anarchisme Daniel Guérin *(4 volumes)**
Les murs de l'asile - Roger Gentis*
Pour l'école du peuple - Célestin Freinet*
Le droit à la paresse - Paul Lafargue*

LE PRIX DES COLLECTIONS DE POCHE MASPERO

La Découverte		Petite Collection Maspero	
* volume simple	25 F	* volume simple	20 F
** volume double	30 F	** volume double	25 F
*** volume triple	35 F	*** volume triple	30 F
		**** volume quadruple	35 F

Les prix indiqués sont seulement ceux pratiqués à notre librairie.

Recevez notre bulletin GRATUIT : "Livres partisans" en retournant simplement ce bon à

François Maspero
1 place Paul Painlevé
75005 Paris

Nom : ____________________
Adresse : ____________________

GRATUITEMENT *chez votre libraire jusqu'au 15 mai,*
ce livre sera offert, en cadeau à tout acheteur de 3 livres de ces collections de poche.

Johann Ludwig Gottfried *Le Livre des Antipodes*

Le Monde

culture

CINÉMA

«Lili Marleen», de Rainer Werner Fassbinder

Le spectacle et la croix gammée

Pendant la deuxième guerre mondiale, une chanson allemande, franchissant tous les fronts de bataille, devint *l'Internationale* sentimentale des soldats privés d'amour et des populations civiles attendant la fin des combats. *Lili Marleen* — intitulée, chez nous, sous l'occupation, *Lily Marlène* — est toujours, quarante ans après, détachée de son contexte historique, une chanson extrêmement célèbre. On l'a traduite en cinquante langues, on a oublié ses origines comme si elle avait, de tout temps, appartenu au monde entier. Marlène Dietrich, en l'interprétant, en a fait un mythe, dévorant, du coup, sa créatrice Lale Andersen dont, hors d'Allemagne, le nom est resté inconnu des foules (1).

Et voilà que, tout d'un coup, Rainer Werner Fassbinder nous flanque à la figure un film démentiel, propre à démantibuler le mythe et son parfum de nostalgie. Qu'on ne s'y trompe pas. Bien qu'inspiré de certains épisodes de la vie de Lale Andersen, *Lili Marleen* n'est pas l'histoire de cette chanteuse (morte, à Vienne, le 29 août 1972) ni tout à fait l'histoire de la chanson, dont la première version, mise en musique par Rudolf Zink et bien différente de celle qui est passée à la postérité, n'est même pas mentionnée. *Lili Marleen*, de Fassbinder, c'est l'histoire des rapports d'une chanson d'amour (dans la version musicale de Norbert Schultze), avec le nazisme, ses parades, ses spectacles.

Il n'y a là rien de plaisant ni de complaisant. Fassbinder se sert du romanesque pour mieux lui tordre le cou, dévoiler les monstres qui l'ont utilisée. Avec une mélodramatisation volontairement excessive, il raconte l'ascension d'une petite chanteuse allemande, Wilkie. Découverte, en 1938, dans un cabaret de Zurich, par le juif Robert Mendelssohn, dont le père, grand bourgeois suisse, a organisé un réseau clandestin d'aide aux juifs allemands persécutés. C'est en Allemagne, alors, que Wilkie va faire sa carrière.

Après des débuts incertains, Wilkie s'élève vers 1941 au rang de vedette grâce au succès — inattendu — de *Lili Marleen*. Adulée, fêtée, elle se laisse éblouir par cette promotion miraculeuse, tout en gardant au cœur sa passion pour Robert. Elle va le retrouver à Berlin, où il est venu sous un faux nom, et faire pour l'amour de lui, de la résistance. Mais la Gestapo veille, rien ne lui échappe. Cela tourne mal.

Les péripéties de l'intrigue peuvent paraître invraisemblables. Elles font apparaître une autre vérité : *la manipulation* plus ou moins consentie des artistes par le système nazi. Fassbinder s'est servi des clichés, du cinéma national-socialiste. Il a, en quelque sorte, *reproduit, dans un style frénétique* qui en donne la parodie tragique, les films sentimentaux de la U.F.A. avec music-hall, amours, délices et orgues du destin individuel se fondant dans le destin du Reich hitlérien. Ironie suprême, humour noir ravageur, un juif est le héros d'une aventure amoureuse commandant le sort de l'héroïne. Dans ces métamorphoses successives, Hanna Schygulla, habillée, maquillée, déguisée peut-on dire, à la mode des stars *allemandes des années 40, est* à la fois Marika Rokk, Camilla Horn et, surtout, Kristina Söderbaum, cette suédoise transformée en « Gretchen » typique dans les films de son mari Veit Harlan.

Il y a, chez Fassbinder, un grand nombre de références au cinéma nazi qui ne sont pas *forcément* perceptibles au public d'aujourd'hui. L'épisode *du* cabaret de Zurich est la caricature des comédies musicales de Georg Jacoby avec Marika Rokk. *L'épisode de la chanson Lili Marleen* lancée par Radio-Belgrade, station sous contrôle allemand pour la propagande et la distraction des soldats rappelle *Wunschkonzert* d'Eduard von Borsody (tourné en 1940 et distribué en France occupée sous le titre *l'Epreuve du temps)* où les guerriers et leurs familles *communiquaient par l'intermédiaire* d'une émission de radio diffusant des disques à la demande des auditeurs du front et de la nation.

Une Walkyrie moderne

Fassbinder prend aussi pour cible les mélos en *Agfacolor* de Veit Harlan : *Immensee (le Lac aux chimères,* 1943) et *Opfergang (l'Offrande au bien-aimé,* 1944) : la Söderbaum y vivait des amours sublimés ou malheureux. Tant qu'à faire, on peut aussi remonter au *Juif Suss* où pour éviter la torture à l'homme aimé, un « résistant » dix-huitième siècle, Kristina Söderbaum cédait aux caresses du *juif* et allait se noyer. Ici, la situation est *inversée*, le sacrifice de Wilkie la chanteuse est d'un autre ordre (c'est un juif qu'elle protège) ce qui permet à Fassbinder de démonter l'antisémitisme des films nazis.

Malheureusement, l'interprétation de Giancarlo Giannini acteur italien sans doute imposé par cette production de prestige à très gros budget dont le réalisateur n'a pas eu *totalement* le contrôle, est *détestable* et donne une ambiguïté fâcheuse à Robert Mendelssohn. En définitive, Wilkie se fait avoir par tout le monde. Mais elle n'est pas présentée comme une *victime*.

En brassant les clichés favoris du cinéma nazi de divertissement et les couleurs d'époque (les images sont superbement travaillées), Fassbinder *montre la responsabilité de* cette artiste assimilée à une chanson dont l'usage varie selon les fluctuations de la politique des maîtres. Goebbels n'aime pas *Lili Marleen*, mais *Lili Marleen* plaît à *Hitler* et Wilkie se retrouve installée dans un appartement « de fonction » offert par le Führer. Un appartement de rêve, tout blanc, un luxe de crème fouettée. « *Comment savait-il que j'aimais tant le* blanc ? », dit Wilkie, ravie, en se roulant sur le lit. Les *décors du film*, conçus dans le goût du « Kolossal » en honneur sous le régime hitlérien, sont prodigieux. Privée de sa personnalité (au reste assez banale telle qu'on la présente au début), prisonnière de *Lili Marleen*, Wilkie est transformée en *femme-objet, femme-symbole*, Walkyrie moderne sous les bannières à croix gammées.

Le spectacle, parfois gigantesque (la tournée en Pologne, les apparitions de la chanteuse dans des salles remplies de *soldatesque selon* un cérémonial digne de Nuremberg) est, sans cesse, dirigé par une idéologie dont la mise en scène de Fassbinder, rompant toute fascination, crève *l'abcès répugnant avec une* sorte de rage. On ne s'attendrit pas, quelles que soient les épreuves subies par Wilkie, en écoutant Hanna Schygulla, peinturlurée en déesse de *l'Olympe hitlérien, chanter Lili Marleen*. On aurait plutôt un frisson d'angoisse. La romance sentimentale est devenue un hymne de guerre psychologique, martelé par le bruit des *bombes pleuvant* des *avions*.

L'Allemagne vaincue, Wilkie ne sert plus à rien. A Zurich, Robert a épousé une femme de son milieu. Hanna Schygulla, tombée de son piédestal et abandonnée, s'éloigne alors, d'un pas résolu, ver « *Le mariage de Maria Braun* ». On sait déjà ce qu'il en est advenu. En remontant dans le temps pour démythifier une chanson-fétiche, Fassbinder a relié deux maillons d'une chaîne de hantise historique.

JACQUES SICLIER.

(1) Cf. *le Monde* du 19 février 1981.

★ Voir les films nouveaux.

Rencontre avec le réalisateur

L'Allemagne, œuvre complète

Tandis que *Lili Marleen* sort sur les écrans de France, dans les studios de la Bavaria — la Cinecitta munichoise — Rainer Werner Fassbinder commence le tournage de *Lola*, d'après le roman d'Henrich Mann *le Professeur Onrath*, d'où a été tiré *l'Ange bleu*.

La *Lola* de Fassbinder n'est évidemment pas un « remake ». L'adaptation est encore plus lointaine que celle de von Sternberg, et, dit Fassbinder : « *Je n'ai pas revu son film depuis quinze ans. Pour la préparation du nôtre, nous nous sommes inspirés de Visconti, Sydney Lumet, Chabrol aussi, d'histoires qui traitent de cynisme et de passions, et qui, en définitive, montrent les sentiments.* »

« *Lola*, poursuit-il, *pourrait être la suite* du Mariage de Maria Braun. *Maria Braun vient de la bourgeoisie. Dans un temps de misère extrême, elle symbolise une certaine régénération opérée par sa classe, et l'émancipation d'une femme quand les hommes sont des vaincus, sont absents. Dix ans plus tard, Lola, qui vient du prolétariat, joue dans un temps régénéré, et les hommes ont repris le dessus. L'émancipation est un leurre. Lola est un objet sexuel. La seule différence avec les femmes du passé est qu'elle se croit libre, qu'on le lui laisse croire. Elle imagine diriger sa vie, mener les hommes, elle est tout simplement utilisée.* »

Ne pas savoir, ne pas comprendre, est la grande peur de Fassbinder. Peur dont il montrait le choc sur lui, en lui, dans *l'Allemagne en automne*, dont il parle dans l'émission (diffusée le 27 avril sur Antenne 2) que Georges Bensoussan lui a consacrée. Cette peur qui est l'épine dorsale de son œuvre et qu'il explicite volontiers.

« *La Constitution de l'Allemagne fédérale est l'une des plus démocratiques qui soient*, dit Fassbinder, *mais elle est minée par des lois dont on ne peut pas dire qu'elles menacent directement la liberté. Mais elles sont là et on ne les connaît pas. Ainsi, près de Hambourg, existe une zone nucléaire, on le sait. Sait-on que, au moindre incident, l'armée a ordre de l'encercler et de tirer sur toute personne cherchant à s'échapper ? Comment ne pas avoir peur, quand de telles lois peuvent être votées et tenues secrètes tant qu'un incident ne se déclare pas ?*

» *L'Etat n'est plus lisible. A lire les comptes rendus des débats parlementaires, on éprouve un malaise, l'impression que les décisions importantes sont prises par ailleurs. En Allemagne, on peut agir librement, à condition de ne pas approcher de trop près les murs qui marquent la limite des droits. Mais les murs, on ne les voit pas. D'où l'inquiétude. On manifeste — on en a le droit — et ce n'est plus comme en 1968. Dans ces années, on savait ce qu'on voulait changer et pourquoi. Aujourd'hui, on est poussé par un élan viscéral, un mouvement désordonné.*

» *Une censure nette serait plus facile à contourner que ce flou, antidémocratique puisqu'il permet à l'Etat de vous tenir pour criminel ou de vous accorder sa mansuétude, selon son intérêt, pour des agissements dont vous n'êtes pas en mesure de prendre la totale responsabilité. Donc, en acceptant cette situation, vous trahissez la démocratie. Vous vous interrogez : « Dans quel système » je vis ? », et vous voyez que vous avez des ciseaux dans la tête. Bizarre de devoir chercher ce que signifie la liberté !* »

Bizarre d'entendre Fassbinder parler d'autocensure, lui le fonceur infatigable qui, toujours, a imposé sa manière de vivre et de faire, quelles qu'en soient les conséquences pour son entourage comme pour lui. Il ne la pratique pas, et s'est heurté, c'est vrai, à des interdictions sans pour autant d'ailleurs renoncer à ses projets.

Il devait réaliser pour la télévision l'adaptation d'un roman de Gustav Freitag, *Soll und haben* (expression bancaire), vaste fresque marquant le développement simultané de la bourgeoisie et de l'antisémitisme. La télévision n'a pas donné suite. Fassbinder entend bien ne pas abandonner ce thème.

L'histoire amnésique

« *J'espère vivre assez longtemps pour réaliser une douzaine de films qui recomposeraient l'Allemagne dans sa globalité, telle que je la vois*, dit-il. *Chacun représenterait une étape, même si l'ordre chronologique n'est pas respecté.* Lili Marleen *est mon premier sujet sur le IIIe Reich, ce ne sera pas le dernier.* Berlin Alexander Platz, *et* Despair *se situent avant* Maria Braun *et* Lola, *après. Je vais poursuivre ainsi jusqu'au temps présent, pas à pas. Si un événement me brûle les doigts, je traiterai de l'actualité comme dans* la Troisième Génération. *Ce type de films prendrait d'ailleurs sa place à la fin de l'œuvre complète. Je cherche en moi où je suis dans l'histoire de mon pays, pourquoi je suis allemand.* »

Les Allemands semblent toujours en quête de leur identité, fracturée, et partiellement amnésique. Mais Fassbinder, personnellement, croit qu'à l'Ouest on ne souffre pas de la coupure avec l'Est. « *Je comparerais avec l'histoire du peuple juif. Pendant longtemps, les juifs d'Europe orientale étaient les parents pauvres, ce qui rassurait tout le monde. Et nous, puisque nous sommes riches, avons le sentiment d'être passés dans le camp des vainqueurs.* » Il insiste : « *C'est une opinion purement personnelle.* » Il rêve d'un film sur les soixante heures pendant lesquelles a été construit le mur de Berlin.

« *Un maçon monte les briques, une à une, avec soin. Mais il laisse une ouverture. Quand il a terminé, le jour se lève, il passe à l'Ouest. Là, il ne garde pas l'ouverture pour d'autres. Il la rebouche hermétiquement, il est un bon ouvrier.*

» *Quant à l'amnésie, elle tient à l'éducation, excellente, mais sans rapport avec les informations que donne chaque jour la vie. Aucune loi n'interdit d'enseigner l'histoire du nazisme. Pourtant, il a fallu un feuilleton américain comme* Holocauste *pour ouvrir les yeux à beaucoup de gens de ma génération, et aux plus jeunes. L'oubli ne s'applique pas seulement au IIIe Reich, il faudrait remonter jusqu'à la révolution de 1848 pour en trouver les racines. D'ailleurs, le nazisme n'est pas un accident de l'histoire, mais l'aboutissement logique de l'histoire engendrée par cette révolution, bourgeoise en particulier dans le sud de l'Allemagne.*

» *Hitler n'était qu'un « sous-saucisson », possédant la volonté forcenée d'offrir de lui une image divine à laquelle le peuple tout entier peut, doit s'identifier. Impossible d'en parler sans en montrer l'aspect spectaculaire et la fascination exercée. Ce n'est pas le seul thème de* Lili Marleen, *c'en est un. Moi aussi, quand j'arrivais sur le plateau, parmi les drapeaux et les uniformes noirs, ce n'était qu'un décor et pourtant je subissais une certaine fascination. Il me fallait trouver ce que j'avais à en faire et comment elle agit. Une question que doivent se poser les spectateurs, descendants de ceux qui, exploités jusqu'à l'os par Louis II de Bavière, applaudissaient, éblouis, au passage de son carrosse d'apparat.*

» *La différence entre le fascisme allemand et les autres est clair : les Italiens ou les Argentins, le jour où ils comprennent, tentent de changer leur destin, même si leur chance de réussite est infime, même s'ils vont à la mort. Les Allemands poursuivent jusqu'au bout ce qu'ils ont entrepris, même quand ils ont compris qu'ils vont à la mort.* »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

■ Le Prix de la République fédérale allemande — Bundesfilm Preis — pour la meilleure actrice, a été attribué à Ingrid Caven pour son interprétation dans le film de Willy Bockmayer « Looping ». Le prix de la meilleure production a été attribué au film que Werner Schroeter a tourné pendant le dernier Festival de Nancy « Répétition générale », présenté au Festival de Venise, à la Maison de la culture de Nanterre pendant le Festival du jeune cinéma allemand, et dont les droits de diffusion ont été achetés par Antenne 2.

Mort du scénariste Sergio Amidei

Le scénariste italien Amidei est mort à Rome le mardi 14 avril. Il était âgé de soixante-seize ans.

Un conteur

Considéré comme le premier scénariste en date du cinéma italien, Sergio Amidei était né le 30 octobre 1904 à Trieste. Il avait débuté dans le cinéma dès 1924 où il connut son premier succès avec Pietro Micca *d'Aldo Vergano, le futur réalisateur du* Soleil se lève encore. *Il collabore à des films de cape et d'épée, à des comédies, il écrit trois films pour F.M. Poggioli (1942-1943). A partir de 1943, il s'attelle avec Roberto Rossellini au scénario de* Rome ville ouverte *(1945) : le sujet, selon Georges Sadoul, « avait été presque littéralement dicté par un chef de la Résistance qui leur conta au jour le jour les combats secrets préparant la libération ».*

Rossellini et Amidei travaillent à nouveau ensemble, aidés d'un jeune journaliste satirique, Federico Fellini, aux six sketches de Paisa. *Roberto Rossellini, encore, utilisera plusieurs fois ses services* (Stromboli, *1950 ;* la Peur, *d'après Stefan Zweig, 1954, en Allemagne ;* le Général della Rovere, *1959 ;* Viva l'Italia, *1960 ;* les Evadés de la nuit, *1960).*

On trouve son nom associé à quelques-unes des œuvres les plus représentatives de la tradition néo-réaliste : outre les films de résistance de Rossellini à la fin de la guerre, on lui doit, en collaboration, Sciuscia *de Vittorio de Sica, 1946 ;* Anni Difficili *de Luigi Zampa, 1947 ;* Sous le soleil de Rome *de Renato Castellani, 1948 ;* Dimanche d'août, *de Luciano Emmer, 1950 ;* Chronique des pauvres amants, *de Carlo Lizzani, de 1953.*

Sans avoir jamais atteint la célébrité de Cesare Zavattini, le collaborateur régulier de de Sica qui codifia l'esthétique néo-réaliste, Sergio Amidei, dans des œuvres comme Sous le soleil de Rome *et* Dimanche d'août *en particulier, sut capter avec finesse les mille petits faits cocasses de nos existences dont l'addition crée les tragédies secrètes. Sergio Amidei fut d'abord un conteur ; Roberto Rossellini savait à qui il s'adressait pour bien construire ses histoires.* — L. M.

PATRIMOINE

On déménage

Après l'Année du patrimoine, l'année de l'élection, qui est celle aussi des handicapés. Autant d'urgences qu'on voudrait ne pas voir traiter de manière éphémère. Mais passées les promesses, passés les espoirs, restent les réalités et les pouvoirs qui ont prise sur elles. Les petites réalités surtout, mal défendues et sur lesquelles s'appesantissent le plus volontiers l'arbitraire et ses intérêts supérieurs.

C'est ainsi, dans certains cas, qu'on peut tuer des organismes, de bonnes institutions d'allure caduque, pourtant irremplaçables comme peut l'être un outil de travail.

L'intérêt supérieur est, ici, celui du Conseil d'Etat, qui, pour s'étendre, doit manger un peu des locaux du ministère de la culture, en l'occurrence les locaux des archives photographiques du service des monuments historiques. Ce fonds de documents, dont les plus anciens remontent à 1851 et qui sont souvent d'une valeur exceptionnelle, est utilisé par les architectes des monuments historiques, par les historiens et, dans la mesure où il a connaissance de son existence, par un public plus large. Il se double, pour les reproductions, d'un service commercial géré par la Caisse nationale des monuments historiques et des sites.

Sans doute son emplacement n'était-il pas idéal, et les moyens de l'exploiter très insuffisants. De grands projets ont été envisagés, qui auraient permis un regroupement de cette collection et d'autres fonds actuellement dispersés, la création d'un centre de conservation (imaginé d'abord au Grand Palais, puis à Bois-d'Arcy) et d'un centre de diffusion à Paris, l'ensemble étant doté de moyens modernes de gestion. Pour les archives des monuments historiques, le problème est maintenant réglé, faute de crédit. Il faut déménager. Et ajouter à l'inconfort de moyens insuffisants celui de l'éloignement : on ira à Saint-Cyr-l'Ecole, dans l'ancienne école de météorologie nationale chercher les clichés dont on a besoin. Si l'on imagine la gêne que provoquerait un semblable déménagement des archives utilisées quotidiennement par le Conseil d'Etat, on peut aussi comprendre l'inquiétude suscitée par ce projet déjà trop avancé.

FRÉDÉRIC ÉDELMANN.

PETITES NOUVELLES

■ Un ensemble de cinquante-neuf dessins du quinzième, du seizième et du dix-septième siècle de la collection Tobias Christ a été dispersé à Londres, le 9 avril, chez Sotheby's pour la somme de 474 750 livres (environ 5 222 000 francs). La vedette de cette collection, qui réunissait un groupe d'œuvres allemandes d'une grande rareté, a été un dessin à la craie noire de Hans Baldung Grien, signé et daté de 1520. La feuille, qui représente saint Christophe dans une *envolée de drap*, a été acquise par un marchand new-yorkais pour 80 000 livres (environ 880 000 F).

Après la vente Tobias Christ, d'autres dessins anciens provenant de diverses collections ont été également dispersés : un Rembrandt — scène de saint Jean-Baptiste (1678) — a atteint 16 000 livres (environ 176 0000 francs).

● Les compositeurs Francis Miroglio et Ton That Tiet ont obtenu les bourses d'aide à la création musicale du ministère de la culture et de la communication pour 1981. Les bourses sont de 35 000 francs chacune.

■ Les studios de la Victorine, à Nice, ont conclu, le 14 avril, un accord de principe sur la création d'une école de cinéma, avec un Américain, M. Raymond Kabbaz, président-fondateur du lycée français de Los Angeles. Les enseignants seraient pour la plupart américains, des cinéastes français pouvant s'associer à eux.

THÉATRE

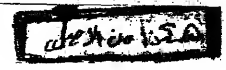
Jean Benguigui sentimental

L'excellent acteur Jean Benguigui, qui vient juste de jouer « Histoires de la forêt viennoise » de von Horvath, à Aubervilliers, s'était présenté déjà seul en scène en 1978 au Lucernaire : par des monologues remarquables, bien informés, il décrivait la situation des travailleurs immigrés, celle des prisonniers de Fleury-Mérogis, et autres faits du monde actuel.

« Sentimental », ce mot écrit sur l'affiche du nouveau spectacle de Benguigui, veut dire que ce poète-comédien-chanteur nous entretient cette fois, avant tout, de son pays natal, le Maghreb, de sa naissance, la judéité, de sa famille et, en particulier, de ses deux grands-mères. Par le lexique, le ton de voix et des gestes fins de rien du tout, Jean Benguigui fait vivre là toute une enfance, avec le soleil des terrasses, la fraîcheur des seuils, la gaieté des cœurs, et jusqu'aux parfums des légumes qui mitonnent sur la braise de bois. Parfois trop ému lui-même, ce qui n'est pas permis, Jean Benguigui cache cela sous des grimaces mystérieuses, puis saute en l'air comme un chat. Mais le rire l'emporte, avec la fraternité.

MICHEL COURNOT.

★ Petit Montparnasse, 22 heures.



SPECTACLES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 16 avril

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Ça : Essaion (278-46-42), 20 h. 30.
La Caisse du chat : Pied bleu (285-32-16), 20 h.

Les salles subventionnées et municipales

Petit-Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : Tu as bien fait de venir, Paul.
Petit-T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : Théâtre F.M.B.
Centre Pompidou (277-12-33), 19 h. : Le cinéma expérimental, fin des années 60.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Ballet Opéra de Paris ; 20 h. 30 : le Canard sauvage.
Théâtre musical de Paris (261-19-83), 20 h. 30 : Ballet Roland Petit l'Arlésienne, Carmen).

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), I. 20 h. 30 : Elle lui dirait dans l'île ; II. 22 h. 15 : la Voiture.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Potiche.
Atelier (606-49-24), 21 h. : les Trois Jeanne.
Athénée (742-67-27), 21 h. : Cher menteur.
Bouffes du Nord (239-34-50), 20 h. 30 : la Cerisaie.
Bouffes Parisiens (296-60-24), 21 h. : Diable d'homme.
Carrefour de l'esprit (633-48-65), 20 h. 30 : les Dilemmes de la balance.
Cartoucherie, Aquarium (374-99-61), 20 h. 30 : Un conseil de classe très ordinaire. — Tempête (328-36-36), 20 h. 30 : Alarmes.
Cinq Diamants (588-01-00), 20 h. 30 : Metropolitan Opéra.
Comédie Caumartin (742-43-11), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : Madame est sortie.
Comédie Italienne (321-22-22), 21 h. : les Malheurs de Pantalon.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. : Boris Supervian ; 21 h. 30 : la Guerre des p'tites étoiles.
Croq'Diamants (272-20-06), 20 h. 30 : Séance de bronzage ; 22 h. 15 : Passage Jouffroy.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Et ta sœur !
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : Deburau.
Espace Gaîté (327-95-94), 21 h. 45 : Ivres pour vivre.
Espace Marais (271-10-19), 20 h. 30 : Glace pour Greta ; 22 h. : les Bonnes.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : J'aimerais bien aller à Nevers ; 22 h. : les Aviateurs.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 22 h. : Elle voit les nains partout.
Galerie 55 (326-63-51), 20 h. 30 : le Chant du bouc.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir, 18 h. 30 : Où donc est-elle ma lumière ? ; 20 h. 30 : Molly Bloom ; 22 h. 15 : la Chambre de Marguerite. — Théâtre Rouge, 18 h. 30 : Pardon M'sieur Prévert ; 20 h. 30 : Jafabule. — Petite salle, 18 h. 15 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 45 : Arsenic et Vieilles Dentelles.
Mathurins (265-90-00), 21 h. : Huis Clos ; Pétition.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dînera au lit.
Moderne (874-10-75), 20 h. 30 : le Rêveur.
Montparnasse (320-89-90), 18 h. 45 : l'Evangile selon saint Marc ; 21 h. : Exercice de style. — Petite salle ; 20 h. 30 : Pierrot d'Asnières ; 22 h. : J. Benguigui.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Poche-Montparnasse (548-92-97), 21 h. : le Butin.
Roquelle (805-78-51), 18 h. 30 : Angel ; 22 h. : la Môme vert de gris.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : le Cœur sur la main.
T.A.I. Théâtre d'Essai (278-10-79), 20 h. 45 : l'Ecume des jours ; 22 h. : Journal d'un fou.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : Y'en a marre ; 22 h. : la Chambre infernale.
Théâtre en Rond (387-88-14), 20 h. 30 : Douze hommes en colère.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : la Pique-Assiette.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Liesl et Karl ; 22 h. : Tell me.
Théâtre de la Mer (589-70-22), 21 h. : Ode maritime.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : Et cric et crac.
Théâtre de Paris (281-25-10), 20 h. 30 : Vu du pont.
Théâtre présent (203-02-55), 20 h. 30 : Voyage au bout de la rue.
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h. 30 : L'amour de l'amour.
Théâtre Saint-Georges (878-74-37), 20 h. 30 : la Culotte d'une jeune femme pauvre.
Théâtre 18 (226-47-47), 20 h. 30 : Richard II.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Fils de personne.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 30 : Jamais deux sans moi ; 21 h. 30 : Woody Folies ; 22 h. 45 : la Revanche de Nana.
Blancs-Manteaux (887-17-84), 20 h 45 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : A. Valardy. — II. 20 h. 15 : Refrains ; 21 h. 30 : Poulet frites ; 22 h. 30 : H. Mettera.
Café d'Edgar (320-85-11), 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Sueur, cravate et tricot de peau ; 22 h. 30 : la Jacassière.
Café de la Gare (278-52-11), 21 h. : le Grand Vide sanitaire.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 21 h. 45 : Va t'en je t'aime.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : Diaboliquement vôtre ; 22 h. : Lala.
Petit Casino (278-36-50), I. 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : le Concerto déconcertant. — II. 21 h. : Poupette Pompon ; 22 h. : Des bigoudis à l'intérieur de la tête.
Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : les Demoiselles de Rochechouart.
Sélénite, 21 h. 30 : Amours noires, humours tendres.
Splendid (887-33-82), 22 h. : le Troisième Jumeau.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : les Jumelles ; 21 h. 30 : la Grande Shirley ; 22 h. 30 : l'Amour en visites.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sept Ans de bail... bye bye.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Quand les ânes voteront.

La danse

Espace Marais (271-10-19), 18 h. 30 : Compagnie Le Mouvoir.
Théâtre Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : Groupe Malambo Latino.
Palais des Glaces (607-49-93), 20 h. 20 : Grands Ballets d'Afrique noire.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h. 30 : Cie J. Gaudin.

Les comédies musicales

Cirque d'hiver (806-63-20), 20 h. 30 : Barnum.
Mogador (874-33-74), 20 h. 30 : Magic Story.
Porte Saint-Martin (607-37-53), 20 h. 30 : Rose-Marie.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Guy Bedos.
Centre d'Art celtique (258-97-62), 20 h. 30 : Kristen noges.
Escalon (278-46-42), 20 h. 30 : Jacinta.
Espace Gaîté (327-95-94), 20 h. 15 : Rion-Pouchain.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : F. Lemarque.
Lucernaire (544-57-34), 21 h. 30 : Sylvie Joly.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Dalida.
Palais des Congrès (758-22-58), 20 h. 30 : M. Sardou.
Palais des sports (828-40-48), 21 h. : Holiday on Ice.
Potinière (261-44-16), 21 h. : G. Bonnet, R. Romanelli.
Roquette (805-78-51), 20 h. : France Léa ; 20 h. 30 : Marianne Sergent.
Théâtre La Bruyère (874-76-99), 20 h. 45 : Popeck.
Théâtre des Champs-Elysées (723-47-77), 20 h. 30 : Nicole Croisille.

Les concerts

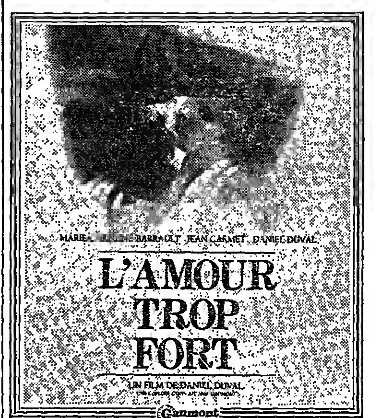
Radio-France, Studio 106, 18 h. 45 : Trio Moglia-Gardon-Péclard (Ives, Brahms) ; Studio 105, 20 h. 30 : J. Bowmann, R. Spencer (Dowland, Ferrabosco, Legrenzi).
Conciergerie, 18 h. 30 : Ensemble B. Verlet (Couperin, Delalande, Charpentier).
Lucernaire, 18 h. 30 : M. Chaisnaud, S. Chiapera (Brahms, Gounod, Fauré) ; 21 h. : Ensemble Pro Musica (Gervaise, Adson, Ravel, Tisné).

Jazz, pop, rock, folk

Cardinal Paf (272-62-05), 21 h. : Hommage à Fats Waller.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 22 h. : F. Doriz.
Chapelle des Lombards (357-24-24), 20 h. 30 : Chautemps, Humair, Jenny-Clarke, Thelin ; 23 h. : Salsa.
Dreher (233-48-44), 20 h. : Booker T. Laury.
Jazz Unité (776-44-26), 22 h. : M. Waldron, J. Dyani.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : G. Malo-Valois.
New Morning (745-82-58), 22 h. : Art Blakey.
Patio (758-12-30), 22 h. : Eddie Cleanhead Winson.
Petit Journal (326-28-59), 21 h. 30 : Joe Turner.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h. : M. Edelin, J. Querlier, D. Barbier.
Slow Club (233-84-30), 21 h. 30 : Cl. Luter Sextet.
Vieille Grille (707-60-93), 18 h. 30 : Groupe New Jazz off.

Dans la région parisienne

Choisy-le-Roi, Kiosque (852-27-54), 20 h. : D. Vacher.
Poissy, La Grange (074-70-18), 21 h. : Anatole.
Vincennes, Théâtre D.-Sorano (374-73-74), 21 h. : Journal d'un fou.



SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

19 h., Festival panafricain de la culture, de W. Klein ; 21 h., « Les Cahiers du cinéma » 1951-1981 : Sérénade à trois, de E. Lubitsch.

BEAUBOURG (276-35-57)

17 h., Hommage à Lotte Eisner : les Mains d'Orlac, de R. Wiene ; 19 h., Cinéma du réel : Petit à petit, de J. Rouch.

Les exclusivités

ALLONS Z'ENFANTS (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Français, 9e (770-33-88).

L'AMOUR HANDICAPE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

BIENVENUE M. CHANCE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA BOUM (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

BRUBAKER (A., v.o.) (**) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

CAFE EXPRESS (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).

LA CAGE AUX FOLLES No 2 (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32). Tourelles, 20e (364-51-98).

ÇA VA COGNER (A., v.o.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ;

CELLES QU'ON A PAS EUES (Fr.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

C'EST LA VIE (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) H. Sp.

C'EST MA CHANCE (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

LE CHINOIS (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LA CITEE DES FEMMES (It., v.o.) (*) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

COMMENT SE DEBARRASSER DE SON PATRON (A., v.o.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; UGC Odéon, 5e (325-71-08) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LE CONCOURS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

LE CONTRAT DE MARIAGE (Pol.) (v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (634-13-26), Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA DAME AUX CAMELIAS (Fr.-It.) (v.f.) (*) : Colisée, 8e (359-29-46), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

DES GENS COMME LES AUTRES (A.) (v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70). Hautefeuille, 6e (633-79-38). Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67). PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42). 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. Impérial, 2e (742-72-52). Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23). Fauvette, 13e (331-56-86). Gaumont-Convention, 15e (828-42-27). Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

DIVA (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70). Quintette, 5e (354-35-40). Berlitz, 2e (742-60-33). Concorde, 8e (359-92-82). Athéna, 12e (343-07-48). Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23). Gaumont-Convention, 15e (828-42-27). Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

DIVINE MADNESS (A.) v.o. : Capri, 2e (508-11-69). Quintette, 5e (354-35-40). Ambassade, 8e (359-19-08). Parnassiens, 14e (329-83-11).

DON GIOVANNI (Fr.-It.) v. it. : Vendôme, 2e (742-97-52).

LE DOS AU MUR (Fr.) Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

DYNASTY (Ch.-Taïwan) v.f. : Broadway, 16e (527-41-16).

ELEPHANT MAN (A.) v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70). Quartier Latin, 5e (326-84-65). Hautefeuille, 5e (633-79-38). Concorde, 8e (359-92-82) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33). Gaumont-Convention, 15e (828-42-27). Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).

EST-CE BIEN RAISONNABLE ? (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70). Ambassade, 8e (359-19-08). Gaumont-Français, 9e (770-33-88). Gaumont-Sud, 14e (327-84-50). Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23). Victor-Hugo-Pathé, 16e (727-49-75). Wepler, 18e (522-46-01).

EUGENIO (It.) v.o. : Quintette, 5e (354-35-40). France-Elysées, 8e (723-71-11) soirée. Parnassiens, 14e (327-83-11).

FAIS GAFFE A LA GAFFE (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Images, 18e (522-47-94).

FAME (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

FAUT S'LES FAIRE CES LEGIONNAIRES (Fr.) : Bio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mont-Ermitage, 8e (359-15-71) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

FIFTY-FIFTY (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).

LES FILMS NOUVEAUX

ALLEMAGNE, MERE BLAFARDE, film allemand d'Helma Sanders. V.o. Marais, 4e (278-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). Olympic, 14e (542-67-42).

L'AMOUR TROP FORT, film français de Daniel Duval. St-Germain Village, 5e (634-13-26). Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-50). Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). Paramount-Opéra, 9e (742-56-31). Paramount-Orléans, 14e (540-45-91). Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10). Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Passy, 16e (288-62-34). Clichy - Pathé, 18e (522-46-01). Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LILI MARLEEN, film allemand de Rainer Werner Fassbinder. — V.o. Gaumont - Halles, 1er (297-49-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Pagode, 7e (705-12-15), Colisée, 8e (359-29-46), Parnassiens, 14e (329-83-11), 14-Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. Français, 9e (770-33-88), Nation, 12e (343-04-67) Gaumont-Sud, 14e (327-84-50). Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

OUT OF THE BLUE, film anglais de Dennis Hopper. V.o. Forum - Halles, 1er (297-53-74). UGC Danton, 6e (329-42-62), UGC Rotonde, 6e (633-08-22). Biarritz, 8e (723-69-23) V.o.-v.f. OGC Marbeuf, 8e (225-18-45) V.f. UGC Opéra, 2e (261-50-32), OGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

PULSIONS, film américain de Brian de Palma (**) V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-53-74), UGC Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18), Murat, 16e (651-99-75) V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), Helder, 9e (770-11-24), UGC Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64).

LA FILLE PRODIGUE (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Forum - Halles, 1er (297-53-74) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Olympic - Balzac, 8e (561-10-60) ; Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LES FOURBERIES DE SCAPIN (Fr.) : Athéna, 12e (343-00-65) ; H. Sp. Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

GIMME SHELTER (A., v.o.) Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLORIA (A., v.o.) : Epée-de-bois, 5e (337-57-47) ; v.f. : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-90).

KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LE LION SORT SES GRIFFES (A., v.o.) Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e, (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LES MALHEURS DE SOPHIE (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54), France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LES MERCENAIRES DE L'ESPACE (A., v.o.) : OGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; OGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LE MIROIR SE BRISA (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

NASHVILLE LADY (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

ON N'EST PAS DES ANGES... ELLES NON PLUS (Fr.) : [illegible]

OUVRIER 30 (Pol., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

PALERMO (All., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

LES PARENTS DU DIMANCHE (Hong., v.o.) : Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22).

QUELQUES JOURS DE LA VIE D'OBLOMOV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

RAGING BULL (A., v.o.) : OGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

RENDS-MOI LA CLEF (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (634-13-26) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).

LE RISQUE DE VIVRE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LE ROI DES CONS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; O.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

RUDE BOY (Ang., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (320-99-34).

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (Fr.-Suis.) (**) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). J., S., Mar.

SCANNERS (A., v.o.) (*) : Studio Médicis, 5e (633-25-97). Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) : Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount - Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

SIGNE FURAX (Fr.) : O.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; O.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Normandie, 8e (359-41-18), Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; O.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), O.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Mistral, 14e (539-52-43) Magic-Convention, 15e (828-20-64) Miramar, 14e (320-89-52), Murat, 16e (651-99-75) Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LA TERRASSE (It., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

TOUTES LES HISTOIRES DE DRAGON ONT UN FOND DE VERITE (Fr.) : Action-République 11e (805-51-33), Forum - Halles, 1er (297-53-74).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Mer., V., D., L.

UN ASSASSIN QUI PASSE (Fr.) (**) : Quintette, 5e (354-35-40), Marignan, 8e (359-92-82), Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Français, 9e (770-33-88) Nation, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-60-74), Gaumont - Sud, 14e (327-84-50), Convention - Saint - Charles, 15e (579-33-00), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

UN ETRANGE VOYAGE (Fr.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).

UNE SALE AFFAIRE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97), Caméo, 9e (246-66-44), Normandie, 8e (359-41-18).

VENDREDI 13 (A., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Marignan, 8e (359-92-82), Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

VIVRE VITE (Esp., v.o.) (**) : Forum-Halles, 1er (297-53-74), Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82), Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Français, 9e (770-33-88), Nation, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-60-74).

Les festivals

HUMPHREY BOGART (v.o.), Nickel-Odéon, 5e (633-22-13) : la Comtesse aux pieds nus.

R. BRESSON-TARKOVSKY, Denfert, 14e (321-41-01) : Mouchette.

AGATHA CHRISTIE (v.o.), Ranelagh, 16e (288-64-44) : les Dix petits nègres (v.f.) ; Tueurs de dames (v.o.) ; Mort sur le Nil (v.o.).

COMEDIES MUSICALES (v.o.), Daumesnil, 12e (343-52-79) : Entrons dans la danse ; Broadway Melodies ; Roberta ; Show-Boat ; O toi, ma charmante ; Yolanda et le voleur ; Cover Girl.

O'APHES M. DURAS, Escurial, 13e (707-28-04) : Détruire, dit-elle.

LA FRANCE DE PETAIN, Studio 43, 9e (770-63-40) : Dance, O : Carmen ; Félicie Nanteuil ; Adieu Léonard.

JERRY LEWIS (v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66) : Cendrillon aux grands pieds ; Buddy Holly Story.

MARX BROTHERS, Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Monkey Business.

LES PERLES DE LA SERIE B (v.o.), Action La Fayette (878-80-50) : Destin humain.

POLONAISES (v.o.), Action-République, 11e (805-51-33) : De la veine à revendre.

Y. OZU (v.o.), Olympic, 15e (542-67-42) : le Goût du saké.

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

L'AMOUR FOU (Fr.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.

ANNA MAGNANI, UN FILM D'AMOUR (Ital.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h et 0 h.

LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-It.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h et 0 h.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h ; Grand Pavois, 15e (554-46-85), 22 h.

FAMILY LIFE (Ang., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), 12 h 15.

GOSSES DE TOKYO (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

LUDWIG, REQUIEM POUR UN ROI VIERGE (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h et 0 h.

MA BLONDE ENTENDS-TU DANS LA VILLE (Fr.) : Tourelles, 20e (636-51-98).

NICK'S MOVIE (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h, 24 h.

NORMA RAE (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 16 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

19 h 35 Journal.

20 h 10 Campagne électorale.
M. Jacques Chirac et Mme Huguette Bouchardeau.

20 h 50 Série : Salut champion.
Réalisation S. Friedman, avec J. Charrier, A. Bardi, M. Deschamps.
Une série de sept émissions, sous forme de feuilleton, consacrée cette fois-ci au rugby : une histoire banale et sans consistance.

21 h 45 Les grandes expositions.
Gainsborough
Un grand peintre anglais du dix-huitième siècle. Ses portraits lui assurèrent la gloire, mais il fit aussi des paysages très libres de facture, d'un esprit déjà tout dix-neuvième siècle.

22 h 15 Violence et parole.
Réal. M. Farin, avec Denis Vasse, psychanalyste.

23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

19 h 35 Journal.

20 h 10 Campagne électorale.
(Voir TF 1.)

21 h 5 Jeudi cinéma.

21 h 10 Cinéma : Catherine et Cie.
Film français de M. Boisrond (1975), avec J. Birkin, P. Dewaere, J.-C. Brialy, V. Caprioli, J.-P. Aumont, Medhi, B. Garcin.
Une jeune Anglaise, un peu bécasse, débarque à Paris et, poursuivie par les désirs d'hommes riches, met son corps en « société anonyme » pour s'enrichir en boursicotant.
Une comédie de boulevard qui voudrait être satirique et sombre dans une complaisance grivoise à l'égard des scènes érotiques. Jane Birkin s'y montre pourtant bonne comédienne.

23 h 45 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 45 Les jeux.

20 h 10 Documentaires.
Les grenouilles du Mont Tutuche ; Scènes de la vie de province.

20 h 50 Cinéma (cycle Fernandel) : « Simplet ».
Film français de Fernandel et C. Rim (1942), avec Fernandel, Andrex, C. Fleuriot, E. Delmont, G. Alban, Arius, H. Poupon. (N. rediffusion.)
Un innocent de village, qui porte bonheur à ses concitoyens, est chassé à la suite d'un scandale. Il devient la mascotte du village rival.
Comédie provençale dont la meilleure part revient à Carlo Rim, scénariste et superviseur de Fernandel, qui n'était pas doué pour la mise en scène.

22 h 10 Journal.

22 h 45 Campagne électorale.
(Voir TF 1.)

FRANCE-CULTURE

19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : La cancérogénèse du poumon.
20 h, Iemen ou le flot divisé, de J. Sigie (première partie).
22 h 30, Musique enregistrée.
22 h 30, Nuits magnétiques : Objets 1930.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 5, Concours de guitare : Vingt-troisième concours international, œuvres de Mudarra, Takemitsu, Cardoso.
20 h 30, Concert : En direct de l'auditorium 105 de Radio-France : J. Bowman, haute-contre, Spencer, luth et théorbe, œuvres de Dowland, Ferrabosco, Legrenzi, Monteverdi, Robinson, Purcell, Ribout.
22 h 30, Ouvert la nuit : Le lied schubertien « Chant du cygne D. 957 Rellstab » ; 23 h, Les compositeurs composent et proposent.

Vendredi 17 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 Midi première.

12 h 20 Journal.

12 h 40 Campagne électorale.
Mme Marie-France Garaud, M. Georges Marchais.

14 h 20 La source de vie.
Un nouveau regard. Avec M.-L. Landau, auteur « De l'aversion à l'estime », le père B. Dupuy, auteur, avec Mme M.-T. Hoch, de « les Eglises devant le judaïsme, documents officiels 1918-1978 ».

16 h 25 Croque vacances.
Joe chez les monches ; 16 h 50, Bricolage (et à 17 h 30) ; 16 h 55, Variétés (et à 17 h 25) ; 17 h, Isidore le lapin ; 17 h 10, Portrait d'arbre ; 17 h 15, Atomes la fourmi atomique ; 17 h 20, L'invité d'Isidore ; 17 h 35, Scoubidou.

18 h C'est à vous.

18 h 25 Un, rue Sésame.

18 h 50 Avis de recherche.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 35 Journal.

20 h 10 Campagne électorale.
Mme Arlette Laguiller, M. Michel Crépeau, M. Brice Lalonde.

21 h 5 Spectacle du Théâtre national de l'Opéra de Paris : « le Vaisseau fantôme », de R. Wagner.
Avec l'orchestre de l'Opéra de Paris, dirigé par S. Varviso, mise en scène de J.-C. Riber, décors et costumes de P.-L. Pizzi, avec H. Berhens, J. von Dam, B. Schunk, N. Orth (en liaison avec France-Musique).

23 h 20 Chemin de croix.
Suivi par Sa Sainteté le pape Jean-Paul II à Rome.

23 h 50 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.

12 h 5 Journal.

12 h 40 Campagne électorale.
(Voir TF 1.)

13 h 20 Sports : Tennis.
Tournoi de Monte-Carlo.

17 h 20 Fenêtre sur...
Délires la publicité.

17 h 50 Récré A 2.
Mes mains ont la parole ; Félix le chat ; Tarzan.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 45 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 35 Journal.

20 h 10 Campagne électorale.
(Voir TF 1.)

21 h 5 Série : Médecins de nuit.
Un pist cuisiné.

22 h 15 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot : Pardonner à ceux qui nous ont offensés.
Avec Mme N. Avril (la Disgrâce) ; *MM. J. de Beer* (l'Aventure chrétienne), *B. Lambert* (Coucher de soleil), *J. Mialet* (le Déporté), *L. Sala-Molins* (Dictionnaire des Inquisiteurs), *Mgr P. Poupard* (le Pape et le Vatican).

23 h 30 Journal.

23 h 40 Ciné-club : Mais où et donc Ornicar.
Film français de B. van Effenterre (1978), avec G. Chaplin, B. Fossey, J.-F. Thévenin, D. Flamand, J.-J. Birand, A. Prucnal.
Une femme, chef d'atelier dans un garage, et une sociologue, dont elle est devenue l'amie, vivent difficilement leurs activités professionnelles et leurs relations avec les hommes.
L'échec d'un certain féminisme et les cloisonnements établis entre les sexes. Film de solitude, de silence, de non-communication, typique d'un malaise contemporain.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h 30 Campagne électorale.
(Voir TF 1.)

18 h 30 Pour les jeunes.
Vive le basket ; Des livres pour tous ; Frison-Roche.

18 h 55 Le chansonnier de papier.

19 h Journal.

19 h 10 Emissions régionales.

19 h 45 Les jeux.

20 h 10 Documentaire.
Une équipée dans les glaciers.

21 h V 3 - Le nouveau vendredi : Les anoraks jaunes ou la montagne « apprivoisée ».
Une émission d'A. Sabas. Reportage : J.-J. Manrial. Réalisation : D. Martineau.
En quelques années les accidents de montagne ont diminué.

22 h 25 Journal.

22 h 30 Campagne électorale.
(Voir TF 1.)

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Reines et rois de pierre (la colonne triomphale) ; à 8 h 32, Freud à Milan. Paysages de Milan.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge.
11 h 2, Libre parcours récital : au Festival de Toulouse 1980.
12 h 5, Agora : L'itinéraire d'un moine polonais, avec le R. P. Rzewuski.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Ecoute Israël.
14 h, Sons : Paysages d'Alsace.
14 h 5, Un livre, des voix : Napoléon à Sainte-Hélène, avec J. Tulard.
14 h 47, Un homme, une ville : Les idées de Lamarck et leur signification en son temps et aujourd'hui.
15 h 50, Contact.
16 h, Pouvoirs de la musique.
18 h 30, Feuilleton : Les cinq sous de Lavarède.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : La chimie des organismes vivants.
20 h, Asolo, musica au balcon de l'Europe : Comment une association a réveillé Asolo, petite ville de Vénétie.
21 h 30, Black and blue : De S. Tucker à T. Monk.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien-Musique : Œuvres de Poitevin, Gauthier, Campra, Aubert ; 7 h 2, « le Quatuor à cordes no 6 en la mineur » de L. Chérubini, par le Quatuor Melos ; 7 h 30, Informations culturelles.
9 h 2, Le matin des musiciens : La musique religieuse de Stravinsky : « les Ténèbres », œuvres de Tallis, Webern, Gesualdo, Couperin, Bach, Charpentier, Stravinsky.
12 h 2, Midi-Deux : Magazine du disque ; 12 h 30, Jazz classique ; 14 h, Musique légère : Ziehrer, Luypaerts, Moussorgsky.
14 h 30, Musiques : Les enfants d'Orphée ; 15 h, Légendes (Sibelius, Delius, Grieg) ; 16 h, Les cercles musicaux (Spohr, Beethoven).
18 h 2, Nouveautés et rééditions.
18 h 30, Quotidien concert : Maîtrise de Radio-France, dir. Jouineau, Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Amy : O. Messiaen (« Trois Petites Liturgies de la présence divine ». « Et expecto resurrectionem mortuorum »).
20 h 5, Les chants de la terre : Musique traditionnelle.
21 h 5, Opéra (en liaison avec TF 1) : « Le Vaisseau fantôme » de R. Wagner, par les Chœurs et l'Orchestre de l'Opéra de Paris, dir. S. Varviso. (Lire notre sélection p. XI.)
23 h 15, Ouvert la nuit : Œuvres de R. Schumann, Brahms ; 0 h 5, Jazz forum.

LES MISSIONS DU CENTRE D'OPINION ET DU SERVICE D'OBSERVATION DES PROGRAMMES

● Un arrêté du *Journal officiel* du 8 avril précise la mission du CEO (Centre d'études d'opinion) et du SOP (Service d'observation des programmes). Cet arrêté, qui se réfère au décret du 28 août dernier rattachant les deux organismes au service juridique et technique de l'information dépendant du premier ministre, précise que « *le CEO a pour objectif de réaliser des études sur le public de la radiodiffusion, de la télévision et des autres modes de diffusion audiovisuels* » et de gérer « *les systèmes mis en place pour le recueil de ces informations notamment en ce qui concerne la mesure automatique de l'audience* ».

D'autre part, le SOP a pour objectif « *de veiller à l'application des principes et des règles déontologiques qui régissent le service public* » (en particulier la publicité clandestine) et de « *procéder à des analyses permettant de rendre compte périodiquement de l'évolution des programmes diffusés* ».

Il veille notamment « *à la qualité du langage pratique dans les programmes et il est chargé de prodiguer des conseils et avis de caractère linguistique aux personnels des sociétés nationales de programme* ». L'arrêté précise encore que le CEO et le SOP peuvent « *également effectuer des prestations à la demande d'une société nationale de programme ou pour le compte de tiers* ».

Voyage au pays de l'information audio-visuelle

I. — A Antenne 2

par DOMINIQUE POUCHIN

Lundi, 8 h. 45...

L'accueil fut plutôt frais. A quoi bon s'offusquer ? M. Louis Bériot, ce matin-là, n'avait pas l'âme bavarde. On piaffait de dire trois mots mais semblait s'en garder, seulement trahi par une moue muette, un brin condescendante. A peine assis, il se prit d'une hâte soudaine à feuilleter d'un œil docte son lot de dépêches matinales. Autant, pour meubler le silence, se soumettre, modeste, aux usages d'antichambre : nom, prénom, qualités, objet de la visite... M. Bériot écoutait à peine. Inutile, il est vrai : il savait tout, déjà, de nos intentions, de ce feu vert accordé pour flâner à l'envers du décor, côté cour ou cuisine, de cette escapade fureteuse dans les coulisses du petit écran, au milieu des bruissements de couloir.

Il n'en ignorait rien, M. le rédacteur en chef. Et n'en attendait rien non plus. Rien de bon du moins : « *J'étais contre votre venue*, finit-il par lâcher. *Dans une période pareille, c'est trop perturbant.* »

Au sixième étage de Cognacq-Jay — celui d'Antenne 2, — il fallut donc moins d'un quart d'heure, ce lundi-là, pour se sentir importun. « *Perturbant...* » Juste ce qu'il convenait pour attiser une saine curiosité, pour se prendre au jeu trouble de l'intrus. Une petite phrase, un simple mot : voilà son piment rendu à une entreprise qui menaçait d'être fade puisque personne — à cet étage du moins — n'avait songé y faire obstacle.

Antenne 2 a joué le jeu, à visage découvert, pendant une semaine. « *Sans illusion sur le résultat* », avait assuré d'emblée M. Jean-Pierre Elkabbach, directeur de l'information. Mais l'image, soigneusement entretenue, d'un « *libéralisme avisé* » ne vaut-elle pas quelques risques ? Après tout, le voyeur perd une bonne part de son plaisir à se voir ouvrir grandes les portes d'où il voulait guetter...

Lundi, 9 heures...

Antenne 2 confère pendant plus d'une heure, chaque matin. D'abord pour le journal de la mi-journée, puis pour celui du soir. « *Ne pas fumer, l'information est explosive* », prévient une pancarte placardée au-dessus des chauffeuses, près de la porte, où viennent s'entasser les retardataires. Pique narquoise d'un mauvais esprit ? Ecoutez donc, le temps d'un tour de table. On fait le menu du jour, sans ordre strict ni préséances. Des ministres à foison...

Quatre ministres éclipsés

Marathon agricole à Bruxelles ? Une voix tranche : « *Méhaignerie va jouer les maximalistes jusqu'à l'élection présidentielle et, Giscard réélu, il mettra aussi vite ce qu'il faut d'eau dans son vin...* » Au suivant ?

Un dossier de M. Stoléru sur le travail au noir ? Une autre voix : « *Il est prêt depuis quatre mois. Et Stoléru le sort parce que Chirac vient d'en parler. Comme d'habitude, il attend seulement qu'on vienne lui glisser un micro sous le nez. On n'est pas des gamins, tout de même...* » En bout de table, M. Bériot médite : « *Inévitable, le noir. Pervers, peut-être, mais inévitable dans une économie qui s'est sophistiquée. Les syndicats eux-mêmes ne s'en plaignent pas tant...* » Quelqu'un au fond évoque « *les Turcs qui marnent dans les caves du Sentier* ». Silence...

Mattéoli ? Quelques sourires en salle. Un rédacteur nous glisse en aparté : « *Celui-là, ça fait plus d'une semaine qu'« ils » essaient de le caser. Alors, ça traîne des pieds... et ça ne passe pas !* » Puis, tout haut, tombe un nouvel arrêt : « *Impossible, il est vraiment trop mauvais à l'antenne, prenez-le et c'est la ruine...* »

Suite et fin : M. Christian Beullac, qui réunit une conférence de presse sur le salaire des instituteurs : « *Ça intéresse les Français, ça ?* demande Louis Bériot... *S'il n'a rien d'autre à dire, inutile de se déplacer.* »

Quatre ministres éclipsés sans autre forme de procès, le tout en moins d'une demi-heure ! On se prend à rêver. Encore un peu, on s'excuserait de *toutes ces* vilaines (arrières-) pensées, si bien ancrées, *et depuis si* longtemps qu'on s'apprêtait, l'air fouineur, à venir conforter. Certes, on les savait mortes, la R.T.F. embastillée du général et sa rejetonne embarbelée des affiches soixante-huitardes. On se souvenait aussi des audaces de Chaban, tendant le balai à Pierre Desgraupes. Mais les reprises en main, les remises en ordre, les disgrâces et les promotions, les retours en grâce et les mises à l'écart n'avaient pas pour autant cessé, collant encore inexorablement aux écrans de 20 heures, concurrents ou non, l'image chère à M. Pompidou d'une « *voix de la France* » soufflant d'en haut, d'un journal officiel en couleurs et en vidéo qui trichait *moins...* en trichant mieux !

Or voilà que vue de l'intérieur, en moins d'une heure, le temps seulement d'une conférence de rédaction, la « *télé du pouvoir* » se faisait persifleuse et jouait nos chers ministres au « chamboule-tout » ! A Antenne 2, tant d'étonnement étonne. Tout cela est déjà presque vieille habitude. En quatre années de règne Elkabbach, la « conf » n'a jamais été morose. Au regard de ces tours de table formels et ennuyeux qui, dans tant d'autres rédactions, *servent de paravent à des choix* que chacun sait pris ailleurs, la conférence de l'A 2 prend les airs de vrai forum. On y chipote parfois, mais on y débat plus souvent, sans fard ni craintes. Les grandes « bagarres » d'une équipe réputée frondeuse se sont déroulées là : entre les deux tours des législatives de 1978. Quand le directeur refusa de passer un « *sujet* » réalisé *sur* les querelles internes à la majorité alors qu'elle avait diffusé un historique de la crise à gauche ; ou encore en octobre 1979, sur l'affaire des diamants.

« *Le type qui veut monter au charbon peut gagner, s'il joue bien*, assure un syndicaliste réputé exigeant. *C'est vrai, rien n'est ici jamais perdu d'avance : dans les grands moments, tout fonctionne au rapport de forces, et il n'y a pas forcément blocage.* » La rédaction paraît pourtant s'être assagie. Les rebelles *sont encore* là, mais les rébellions se font rares : « *Il fut un temps où les conférences devenaient soudain de vraies assemblées générales. C'était parfois sanglant, la température montait très vite...* »

Désillusion ? Lassitude ? Quatre ans sans changer de patron, *sans une de ces révolutions de* palais qui ont longtemps rythmé la vie des chaînes, quatre ans, cela fait un bail ! Et Jean-Pierre Elkabbach a eu largement le temps de prendre la mesure d'une rédaction qu'il avait d'emblée largement renouvelée. Il a ainsi, peu à peu, appris à gérer son *indocilité, au mieux des intérêts* d'une direction qui, nommée d'en haut, sait rendre les comptes. L'esprit frondeur, toujours bien venu pour entretenir tonus et énergie..., deviendrait vite malséant s'il s'avisait de prendre l'antenne.

Le « boss » mécontent

Mercredi, 16 heures...

Changement de ton. La fronde, cette fois, n'est plus de mise. Cravate desserrée, manches retroussées, lèvres *pincées*, Jean-Pierre Elkabbach donne dans le « *boss* » mécontent. Et menaçant. Autour de lui, le service politique, renforcé pour la campagne présidentielle de quelques autres journalistes, subit le savon sans broncher. Les sujets « institutionnels » — mini-leçons d'instruction civique en image et son — ont pris du retard. Le directeur de la rédaction dicte un calendrier : « *Impératif pour tous. Nous serons sévères si les délais sont dépassés...* » Tout le monde note.

Les journalistes qui, deux par deux, suivent à la trace les principaux candidats écoutent, silencieux. Pas tous enthousiastes. On ne s'est, il est vrai, guère bousculé pour « couvrir » la campagne du président sortant : les cinq premiers pressentis ont préféré décliner l'honneur. Pour le dernier, l'offre n'était plus qu'un ordre !

Un peu « prof », un peu général au front, Jean-Pierre Elkabbach résume les consignes : « *Aucune initiative intempestive. Pas de départ sans signature de la direction. Des faits, rien que des faits, pas de commentaires. Faites-nous des petits plats bien honnêtes, objectifs, vifs sans être secs. Evitez le spectacle et les petites phrases. Si vous êtes mauvais, Ulrich et le conseil d'administration essuieront les plâtres, Louis* (Bériot) *et moi ensuite... et vous par ricochet !* »

Message reçu ? Personne ne semble vraiment priser les campagnes. Le terrain n'y est-il pas d'avance miné ? Patrick Poivre d'Arvor, lui-même, s'est vu reprocher une brève, une simple brève, donnée pour dire que M. Colucci, alias Coluche, ne voterait pas Giscard. Et, dès le lendemain, une *sévère dispute opposait* Noël Copin, chef du service politique, et Louis Bériot sur le temps accordé au discours du candidat sortant devant les jeunes rassemblés à la porte de Pantin. « *Vous torpillez systématiquement Giscard* », accuse le rédacteur en chef, menaçant, sans rire, de convoquer la presse pour dénoncer le complot. Noël Copin jugera *l'affaire assez sérieuse* pour sortir de sa réserve naturelle et demander le soir même, en conférence, qu'on cesse de mettre en *doute son honnêteté professionnelle.*

« *Nous tenons les comptes scrupuleusement*, affirme Jean-Pierre Elkabbach. *Nous voulons une campagne équitable et nous veillerons à respecter les équilibres. Giscard, parti après les autres, avait du retard à rattraper...* » Dans les couloirs, on susurrerait plutôt que le temps du président est surtout habilement réparti pour souligner à point nommé les *moments* forts de sa campagne, voire économisé pour devoir rattraper cet injuste retard... en fin de course ! De mauvaises langues sans doute... Tout comme celles qui prétendent que M. Chirac serait un peu maltraité. Allons donc ! « *On le fait couvrir par un gars de chez lui, Lescène. Il a été candidat R.P.R. aux législatives et nous fait des papiers honnêtes* », assure le directeur de la rédaction... A généraliser la recette, faudra-t-il se résoudre à céder enfin aux demandes réitérées de M. Marchais, et embaucher un journaliste communiste, au moins le temps d'une campagne ?

Jeudi, 13 h 40.

L'équipe du « *13 heures* » remonte du plateau, la mine grise et le ton dépité. « *Joli pub*, maugrée l'un, *un vrai spécial cire-pompes !* » « *Faut assumer* », répond un autre, « *ce sera mieux demain...* ». Le chef d'édition (chargé d'assurer les liens avec la technique) n'a pas l'air plus ravi : « *J'ai enlevé ma signature. Personne ne s'en est aperçu, c'est vrai. Tant pis !* »

Pas le moindre drame. Non, seulement un « jour sans », les relents amers d'un travail de commande. L'invité, ce jeudi-là, était venu vendre des bureaux à la Défense ! Après Louis Leprince-Ringuet, Jorge Semprun et Mme Simone Rozès, conviés les jours précédents, la chute était *brutale.*

Comble de malheur, il « *avait fallu prendre* » M. Dominati au « crible », cette interview un peu vive intégrée au *journal* de la mi-journée. M. le ministre, lui, venait *s'empresser de répondre* aux propos de M. Chirac, qui, la veille, avait critiqué l'action du gouvernement à l'égard des rapatriés. Réponse insolite, ou pour le moins anticipée : on n'avait rien donné, pas même en brève, desdits propos du dirigeant du R.P.R. !

Création originale, lancée début 1980, face à l'indéracinable Yves Mourousi, le « 13 heures » (ou plutôt le 12 h. 45) de l'A 2 a été confié à une équipe restreinte, plus ou moins marginale, un peu oubliée par une rédaction qui fonctionne d'abord pour le sacro-saint 20 heures. Peu à peu, cependant, s'est imposé un style, s'est créée une dynamique qui répondait aux intentions proclamées : sortir, grâce aux invités et aux sujets traités, de l'institutionnel et de l'éphémère. On y a vu ainsi M. Mitterrand houspillé par un chanteur — Daniel Balavoine — mécontent de devoir *se satisfaire* de miettes que lui laissait un discours archaïque, ou encore un jeune immigré venir raconter sa vie, sans fioritures.

Le journal, parti de rien, a progressé dans les sondages. Il reste loin, bien sûr, de M. Mourousi, mais il existe. « *Depuis quelques mois, la direction s'intéresse à nous*, explique l'un des animateurs. *Avant, on passait qui on voulait, ou presque. Aujourd'hui, on n'en choisit vraiment qu'un sur deux. Et les commandes d'en haut ne sont pas toujours très réjouissantes...* » « *Sur six cents invités dans l'année, comment éviter les erreurs*, rétorque Jean-Pierre Elkabbach. *C'est vrai, il y a des bides monumentaux. Mais on arrive quand même à révéler des visages neufs : c'est là notre objectif.* »

Vendredi, 18 heures.

Turbulences dans les couloirs. Quelques gros bras de la C.G.T., qui ont forcé le barrage du rez-de-chaussée, viennent faire un sort à la « *télé de Giscard* ». On se précipite, patron en tête. La scène manque d'inédit. Invectives, bousculades... Le directeur de l'information reçoit une délégation. Fâcheuse bavure : ils cherchaient TF 1, mais se sont trompés d'un étage. Voyez au 5e... Au 6e, on « bien, pour cette « *journée de lutte* », invité M. Henri Krasucki. C'est lui qui n'est pas venu. Personne, dans la rédaction, n'apprécie de telles méthodes. Certains, pourtant, soulèvent à l'occasion quelques sérieuses questions : « *La C.G.T. ne fait rien pour se rendre aimable*, expliquent-ils, *mais c'est vrai qu'elle n'est pas très en cour dans la maison. On refuse d'aller l'entendre quand elle plaide pour le charbon mais quand, trois mois plus tard, M. Giraud annonce lui-même une relance de l'exploitation minière, on en fait un quart d'heure dans le journal.* »

Pur ostracisme ? « *Ce n'est pas si simple*, ajoutent-ils. *Chacun sait qu'à l'antenne le discours cégétiste passe mal. La langue de bois c'est lourd, jamais dans le ton. Séguy dans un « 20 heures », ça casse le rythme du journal. Alors que Maire a pigé le truc : phrases courtes, formules... Reste quand même une question de fond : faut-il par principe écarter des gens qui n'ont pas le langage ad hoc ? Est-ce qu'on fait un débat-télé comme un dîner en ville ? Maire, Pelletier, un chanteur en vogue et un joueur de foot... ça fait une table sympathique. Pas forcément une télé honnête...* »

Une logique de « show-biz »

Vendredi, 19 heures...

Patrick Poivre d'Arvor s'enferme dans sa cabine de verre avec menu du jour, dépêches et secrétaire. Les cégétistes l'ont retardé : il n'a plus que trois quarts d'heure pour boucler son journal. Pologne, Espagne, présidentielle, Fleury-Mérogis... Des phrases simples, des mots de tous les jours pour résumer l'histoire d'un jour à l'heure de la soupe. Pour s'installer à table et s'effacer quand vient l'image...

Pour la France qui dîne, Antenne 2, c'est lui. Difficile de n'en point trop tirer d'orgueil. Vedette consacrée d'une information-spectacle, il a visiblement à cœur de dire et de prouver qu'il est, qu'il reste journaliste. Il est trop tendre aussi pour vouloir jouer les monstres froids. Il se défend d'être un Gicquel *bis*, gourou de 20 heures regardant la France au fond des yeux. Et s'il se plaît à inviter un bout du Tout-Paris dans son jardin le jour de son anniversaire, s'il joue chaque mois les benjamins dans les dîners du « siècle » où le parraine le P.-D.G. de sa chaîne, s'il décore son bureau des photos de ses rencontres avec quelques grands de ce monde, il sait déjà qu'un jour prochain une logique du « *show-biz* » lui trouvera, selon la mode et l'air du temps, un ersatz ou un contraire. Bref, que tout cela n'a qu'un temps...

Alors, il veut tout voir, tout faire, bousculant ses routines et défiant son talent. Homme d'humeur le matin en radio, grand reporter à ses heures, « *un homme qui bouge, pour un journal qui bouge* », dit-il. Et il s'en va faire ses plateaux à la frontière afghane ou dans les ruines du Mezzogiorno, en Ouganda *ou* dans la baie d'Alger. Ou encore à Madrid, quand la démocratie vacille. Est-ce trop ? « *S'offrir un aller-retour Madrid, dans la journée, et se faire filmer sur fond de Cortès pour balancer des sujets préparés par les spécialistes... restés à Paris, c'est soigner l'emballage et non faire du reportage* », récriminent en sourdine les petits confrères du service étranger...

Çà et là, peut-être, son crédit s'émousse. Mais, pour la plupart des gens de la maison, il reste celui qui, dans les moments difficiles, a su se ranger aux côtés de la rédaction quand la bagarre éclatait contre la direction. « *Dans ce contexte de survedettariat*, affirme un syndicaliste, *Poivre assume bien son rôle. On peut toujours se défendre, mais la télé, c'est un truc qui te bouffe la tête.* »

Il dicte, l'œil vague, les traits tirés, enchaîne, accroche ses mots à des images qu'il n'a pas toutes eu le temps de voir. L'Espagne et son armée douteuse, le pape frustré de foules au Japon, les évadés de Fleury... Là, il aura M. Peyrefitte en duplex, d'un salon lambrissé de la place Vendôme.

19 h. 30. Coup de téléphone de la chancellerie. Mme de la Loyère, proche collaboratrice du garde des sceaux, s'enquiert...

« *Oui, Ariette.*

— ...

— *Comment je vais le prendre ?*

— ...

— *Disons que je l'aggresserai un peu au départ...*

— ...

— *Du style : « Alors ! nos prisons sont des passoires ! »*

— ...

— *On aura trois minutes. Pas plus.* »

Vendredi, 19 h 55.

Maquillé, Patrick Poivre d'Arvor s'installe face aux caméras. Dernier coup d'œil sur le prompteur. Et un trait de plume sur le communiqué « pondu » à la va-vite après l'irruption de la C.G.T. « *La rédaction proteste...* » devient « *la direction de la rédaction proteste...* » Haussement d'épaules et demi-sourire : « *La rédaction ? Elle ne s'est pas réunie, que je sache...* »

Vendredi, 20 h 10.

Sur un écran de régie, M. Alain Peyrefitte, dans son salon, attend sereinement l'« agression ». Top antenne. « *Alors, monsieur le Ministre, les prisons sont des passoires !* » Le garde des sceaux encaisse bien...

Vendredi, 20 h 35.

Le bureau de Jean-Pierre Elkabbach affiche complet. Les premiers arrivés ont pris les canapés. Les derniers restent debout près de la porte. Une demi-heure de critique non-stop. « *Il aurait fallu relancer Peyrefitte. Il s'est trompé sur le nombre d'évasions. Il a oublié de dire que ses prisons à petite échelle sont déjà surpeuplées...* » Patrick Poivre d'Arvor acquiesce. Autocritique ? La dernière « *conf.* » aussi est un lieu de fronde...

Prochain article :

A FRANCE-INTER

TF 1 : les portes closes

Nourri, sans doute, d'une conception toute personnelle du service public, du libre examen et du droit de critique, M. Jean-Marie Cavada a refusé de nous ouvrir les portes de TF 1. Seul de tous les responsables au plus haut niveau de l'information audio-visuelle en France, il a jugé trop dangereuse, *donc nuisible*, notre présence, pendant une semaine, *au sein de sa* rédaction. Dangereuse, pourquoi ? *Nuisible, pour qui ?*

Ce n'est pas faute, de notre part, d'avoir longuement insisté. L'histoire de ce « *niet* » vaut donc d'être contée.

C'est dans la seconde semaine de février que le directeur de la rédaction du Monde, M. Bernard Lauzanne, a entrepris les premières démarches *pour obtenir* l'accord de TF 1, ainsi que celui des autres sociétés de radio et de télévision. A tous, le sens et les modalités de notre projet furent clairement expliqués. Au bout de quelques jours, M. Jean-Louis Guillaud, P.-D.G. de TF 1 nous faisait connaître son accord de principe, sous réserve de l'assentiment de M. Cavada. Lequel, peu de temps après, nous donnait à son tour une réponse positive.

Restait à prendre date. De la *mi-février* à la fin mars, nous avons téléphoné plusieurs dizaines de fois pour joindre le directeur de la rédaction de TF 1. Autant de fois il nous fut répondu, au choix, que M. Cavada était occupé, absent, *en* rendez-vous, en conférence, éloigné de son bureau...

Le mardi 24 mars, enfin, M. Cavada répondait : « *Chacun sait*, nous a-t-il expliqué, *que je suis un farouche partisan de la politique des portes ouvertes. Je l'ai déjà montré et je la montrerai encore. Vous choisissez, malheureusement, très mal votre moment* [nous étions alors à six semaines du premier contact]. *Je suis en pleine réorganisation. Il y a tout à refaire dans cette maison. Et, comme toujours en pareil cas, des gens se trouvent broyés. Leurs réactions ne sont pas toujours sereines...* »

M. Cavada nous a demandé, dans la suite de la conversation, si *le Monde* accepterait de « subir » lui-même ce qu'il avait obtenu des autres. Nous l'avons informé que Jean-Pierre Elkabbach, directeur de la rédaction d'Antenne 2, ayant posé la même question, la direction du *Monde* avait immédiatement donné un accord de principe. Qu'il y avait donc peu de raison *pour que son attitude diffère* à l'égard de TF 1.

Rendez-vous téléphonique fut alors pris pour le lendemain après-midi (25 mars), M. Cavada s'engageant à donner une réponse définitive. Le lundi 30 mars, malgré des appels quotidiens, nous n'avons toujours pas eu de réponse.

Au soir de ce même lundi, *nous avons joint le patron de* l'information de TF 1 en *téléphonant, pour la première fois*, à son domicile.

« *Je ne suis pas personnellement hostile à votre venue*, nous a-t-il déclaré. *Mes collaborateurs, en revanche, y sont plutôt opposés. (...) A force de prendre des coups de pied au cul, on finit par avoir la peau irritée (...). Les donneurs de leçon feraient bien de balayer devant leur porte.* » Alors que nous lui rappelions qu'il pouvait fort bien demander à réaliser un reportage au *Monde*, M. Cavada nous a rétorqué qu'il ne prisait pas ces « *petits jeux dégueulasses* »...

Une nouvelle réponse « *définitive* » était néanmoins une nouvelle fois promise pour le lendemain.

Le mardi 31 mars, nous avons *téléphoné* trois fois. M. le directeur de l'information était *la* première fois occupé, *la* deuxième en rendez-vous et la dernière... parti.

Ce même jour, sous la plume de Claude Sarraute, *le Monde* saluait la réaction de TF 1 à l'attentat contre M. Ronald Reagan. « *Excellent commentaire* »... « *Excellente prestation* », notait-elle. Tant d'âpreté dans l'éloge a encore dû « irriter » au cinquième étage de Cognacq-Jay.

M. Cavada n'a finalement jamais dit « *niet* ». Il a fait pire. Au mieux, un manque de savoir-*vivre*. *Au* pire, une absence d'ouverture. Reste à savoir ce *qu'il tient à cacher.* — D. P.

Le Monde

société

RELIGION

Les évêques français publient un recueil catéchétique

Parler de Dieu aux enfants des cours moyens

Les évêques français viennent de publier un livre qui sortira en librairie avant la fin avril et dont le premier tirage est de 300 000 exemplaires. Il s'agit de Pierres vivantes : recueil catholique de documents privilégiés de la foi, *destiné aux enfants des cours moyens* (1). *Ce recueil est l'aboutissement d'un long effort de renouveau de la catéchèse des enfants en France.*

Dès 1966, les évêques français avaient décidé de remplacer le « catéchisme national » de 1947 (sous forme de questions-réponses) par un « fonds commun obligatoire » à partir duquel différents manuels ont été rédigés. Ayant abordé la question de la catéchèse des enfants à nouveau en 1977, les évêques ont adopté, à Lourdes en 1978, une présentation de la foi intitulée *Il est grand le mystère de la foi*, puis, en 1979, un « texte de référence » qui, après approbation par la congrégation romaine du clergé, constitue la base de tous les documents catéchétiques actuels. La même année, la conférence des évêques a chargé la commission épiscopale de l'enseignement religieux de juger de l'orthodoxie des nouveaux manuels (appelés « *parcours catéchétiques* ») ; il en existe sept aujourd'hui, qui ont reçu l' « accord de conformité », et quatre sont en préparation pour les enfants de sixième et de cinquième.

Dernière étape de la réforme : la publication de *Pierres vivantes*, recueil de « *documents privilégiés de la foi* ». Ni catéchisme ni encyclopédie, ce livre est décrit de la manière suivante par le cardinal Roger Etchegaray, président de la conférence épiscopale, dans sa préface : « *Voici un coffret qui contient des pierres parmi les plus précieuses pour notre foi catholique. Nous connaissons bien la carrière* d'où *elles ont été extraites, une carrière unique avec des pierres de trois teintes fondues l'une dans l'autre : la Bible, l'histoire et la prière de l'Eglise.* »

Un ton irénique

Livre de référence unique pour toute la France, mis directement à la disposition des enfants mais à utiliser avec les différents « parcours catéchétiques », ce recueil de 127 pages est composé de trois parties (2). La première partie, « Livre de l'Alliance » est consacrée à la Bible, avec vingt et un textes de l'Ancien Testament et trente-deux du Nouveau Testament. La deuxième partie, « Chrétiens *dans* l'histoire », présente les grandes étapes de l'histoire de l'Eglise, des évangélistes à Vatican II.

Parmi les témoignages cités dans cette deuxième partie, on trouve ceux de l'abbé Guérin, fondateur de la Jeunesse chrétienne *ouvrière*, de Madeleine Delbrel, missionnaire en milieu ouvrier, et du pasteur Martin Luther King, militant non violent. Pour donner un exemple du ton irénique employé, voici un extrait de la courte biographie consacrée à Martin Luther : « *Comme un grand nombre de chrétiens de son temps, Luther souffre de voir que* bien des *choses ne vont pas dans l'Eglise. On perd de vue les exigences de l'Evangile. Beaucoup veulent réformer l'Eglise. Luther est* de *ceux-là. (...) Il s'oppose alors à certains prédicateurs qui quêtent pour bâtir la basilique Saint-Pierre* de *Rome ; ces prédicateurs disent que l'argent donné assure aux donateurs la faveur de Dieu. C'était comme s'ils vendaient la grâce* »

La troisième partie, « Prière et célébration », aborde successivement les sacrements, l'année liturgique et les prières chrétiennes. Autres richesses de l'ouvrage : un index de mots-clés, avec explications et renvois disséminés à travers le livre ; et, surtout, quarante-quatre planches de photographies et dessins regroupés par thème, qui constituent un instrument pédagogique en soi.

Ce bel album est destiné à un *très grand* public : aux cent mille catéchistes français, bien entendu, mais d'abord aux enfants chrétiens encore nombreux à « faire leur catéchisme ». L'idée était bonne de leur donner accès directement aux grands textes fondateurs de leur foi, notamment tirés de l'Ecriture et de la liturgie, mais la présentation est exigeante et sans concessions. Son succès dépendra, en fin de compte, de l'accueil que lui réserveront ses jeunes lecteurs.

ALAIN WOODROW.

(1) *Pierres vivantes : recueil catholique de documents privilégiés de la foi* : les évêques de France aux enfants des C.M., leurs catéchistes et leurs parents ; 127 pages, avec 44 planches en noir et en couleurs. Environ 32 F.

(2) Pour une présentation plus complète de l'ouvrage, voir le numéro d'avril de la revue *Fêtes et Saisons*, intitulé « Du nouveau au catéchisme : orientations de l'épiscopat français », 7 F, 29, rue de Latour-Maubourg, 75340 Paris Cedex 07, ainsi que le numéro d'avril de *Points de repère pour catéchistes et parents*, 6 F, Bayard-Presse, 3-5, rue Bayard, 75393 Paris Cedex 08.

SCIENCES

Le C.N.R.S. et le ministère des universités créent le Programme interdisciplinaire de recherche océanographique

Le Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) et la mission de la recherche du ministère des universités viennent de créer le Programme interdisciplinaire de recherche océanographique (PIRO). Ainsi est mis en place le dernier élément de la restructuration de l'océanologie française décidée par le gouvernement en novembre 1979.

Le PIRO est analogue, dans ses structures et ses buts, aux programmes interdisciplinaires de recherche (PIR) existant déjà dans d'autres domaines : énergie solaire (PIRDES), environnement (PIREN), prévision et surveillance des éruptions volcaniques (PIRPSEV), bases scientifiques des médicaments (PIRMED). Le but de tous ces programmes : stimuler et coordonner la recherche fondamentale dans le domaine particulier à chacun d'entre eux au sein des laboratoires du C.N.R.S. et des universités, souvent fort nombreux à travailler dans une discipline relevant de ce domaine.

Mais le PIRO est unique, car, contrairement aux autres programmes qui relèvent du seul C.N.R.S., il est né d'un accord entre le C.N.R.S. et la mission de la recherche du ministère des universités, et les 11 millions de francs mis à sa disposition pour 1981 lui ont été donnés, à parts égales, par chacun des deux organismes créateurs et prélevés sur les crédits de l'enveloppe recherche (1).

M. Roger Chesselet, directeur de recherche au C.N.R.S., spécialiste de géochimie, a été nommé directeur du *PIRO*. Il est assisté d'un comité scientifique de dix-huit spécialistes (six représentants du comité national du C.N.R.S. et douze personnalités désignées *pour leurs compétences* par le directeur général du C.N.R.S. et par le chef de la mission de la recherche du ministère des universités) et d'un comité de coordination réunissant, outre le directeur du PIRO, les trois directeurs scientifiques des secteurs « sciences de la terre, de l'atmosphère, de l'océan et de l'espace », « sciences de la vie » et « chimie » du C.N.R.S., trois représentants du ministère des universités, un représentant de la Délégation générale à la recherche scientifique et technique, le délégué au programme de recherche fondamentale en océanologie auprès *du ministre des universités*, le chargé de mission à la Mission interministérielle de la mer et, en cas de besoin, le ou les directeurs de programmes *finalisés ou exploratoires* concernés, le président du Centre national pour l'exploitation des océans (CNEXO), le directeur de l'Institut scientifique et technique des pêches maritimes, etc.

Depuis la réorganisation de la recherche océanologique, celle-ci est, en effet, divisée en trois catégories :

● *La recherche finalisée*, qui peut déboucher rapidement sur des applications pratiques, est placée sous la responsabilité de trois ministères techniques : pêche et aquaculture marine sous celle du ministère des transports ; énergie et ressources minérales sous celle du ministère de l'industrie ; protection écologique du *milieu marin sous* celle du ministère de l'environnement et du cadre de vie.

● *La recherche exploratoire*, qui peut donner, à moyen ou à long terme, des résultats économiques intéressants, est sous la maîtrise d'œuvre du CNEXO. Celui-ci a aussi deux rôles essentiels. C'est lui qui conçoit, fait construire et gère les moyens lourds (navires océanographiques, sous-marins de recherche, centre de calcul, *etc.*). En outre, il a la responsabilité de la recherche technologique, il assure la maîtrise d'œuvre des programmes technologiques d'intérêt commun et d'opérations complexes ou d'intérêt général.

● *La recherche fondamentale*, dont on ne voit pas, pour le moment, d'applications mais qui pourra en avoir dans un avenir imprévisible et qui est de toute manière indispensable à la recherche appliquée, est sous la responsabilité du ministère des universités. Ce dernier a *nommé* un délégué à la recherche fondamentale en océanologie qui a la charge de s'assurer que cette recherche a une part équitable dans la répartition des crédits attribués à *l'océanographie* et dans les utilisations des moyens lourds. Ce délégué est assisté d'un comité scientifique, créé en novembre 1980, qui comprend douze personnalités, dont quatre éminents scientifiques étrangers, et qui doit se réunir deux fois par an pour assurer les équilibres nécessaires entre les différents domaines de la recherche fondamentale. Ce comité scientifique donne son avis sur l'intérêt des travaux réalisés et propose les incitations nécessaires pour développer les recherches dans des domaines particuliers.

L'évaluation de l'ensemble des programmes proposés par chaque responsable des différents secteurs de la recherche océanologique est faite par le Comité d'océanologie (C.O.) auquel aucun texte n'a encore donné une forme officielle mais qui existe *de facto* depuis la fin de 1979. Le président du C.O. est le président de la Mission interministérielle de la mer, le vice-président étant le président-directeur général du CNEXO. En sont membres de droit le responsable de la recherche océanographique de chacun des trois *ministères* techniques et du ministère des universités (ce dernier est représenté par le délégué à la recherche fondamentale en océanologie), des représentants du secrétariat d'Etat à la recherche fondamentale en océanologie, des représentants du secrétariat d'Etat à la recherche, des ministères de la défense, des affaires étrangères, de la coopération et du secrétariat d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer.

Le C.O. est aidé par le CNEXO *qui joue le rôle de conseiller technique.* Le C.O. doit coordonner la recherche et harmoniser celle-ci avec la politique océanologique décidée par le gouvernement. *Mais il ne dispose* pas de crédits : il conseille le gouvernement pour répartir les crédits et donc pour arbitrer entre les différentes demandes.

YVONNE REBEYROL.

(1) Ces 11 millions de francs permettront d'attribuer des crédits supplémentaires à des laboratoires qui bénéficient déjà de crédits normaux venant de l'enveloppe recherche.

MÉDECINE

L'efficacité des psoralènes contre le psoriasis semble prometteuse

L'activité des psoralènes, substance végétale présente dans de nombreux germes, notamment dans les agrumes, est-elle efficace dans le traitement du psoriasis ? Confère-t-elle une protection efficace contre les effets nocifs du soleil ? Est-elle, au contraire, dangereuse parce que cancérigène ? C'est à ces questions qu'ont tenté de répondre les quelque trois cents médecins et chercheurs qui se sont réunis du 13 au 15 avril à Paris, sous la présidence du professeur Fred Urbach (Etats-Unis), président de la Société internationale de photobiologie.

L'utilisation thérapeutique des psoralènes a fait l'objet de longs développements, notamment à cause de leur *efficacité*, qui semble prometteuse, de l'avis de nombreux congressistes, sur le psoriasis. L'origine de cette affection cutanée, qui touche dans le monde entre 1 % et 5 % de la population, demeure inconnue. Le psoriasis est dû à la prolifération désordonnée de certaines cellules épidermiques, provoquant l'apparition de taches rouges plus ou moins étendues sur l'ensemble du corps. Les psoralènes inhibent la prolifération anarchique des cellules superficielles. Photo-sensibilisants, ils stimulent la synthèse naturelle des pigments cutanés.

Leur administration, associée à une *exposition soigneusement* calculée aux rayons ultraviolets « longs » (de type A), constitue le principe de la puvathérapie (P comme psoralènes, UVA pour les ultraviolets A), une thérapeutique qui reste relativement peu utilisée en France.

Dans la grande majorité des cas, *ont estimé* les spécialistes présents au congrès, la puvathérapie provoque la disparition des lésions cutanées dues au psoriasis. Cependant, il ne s'agit pas, selon eux, d'un traitement de fond, puisque la maladie reste récidivante, et il ne faut pas en attendre de guérison miraculeuse.

En cosmétologie, les psoralènes ont été utilisés *dans* les produits solaires comme substances favorisant le bronzage. Mais, sur ce point, l'avis des chercheurs est beaucoup plus réservé. Les psoralènes *ont* aussi été accusés d'être des substances cancérigènes à la suite de l'apparition de cancers cutanés, notamment chez les souris albinos traitées avec cette substance. Les tests menés sur les animaux, ont-ils souligné, restent cependant insuffisants à cet égard. Les études sur cellules humaines doivent les compléter, ont notamment déclaré les professeurs Jean Cahn et Raymond Latarjet (Paris). En conclusion, *ont estimé* les professeurs Fred Urbach et François Zajdela (Institut du radium, Orsay) « *les psoralènes peuvent continuer à être utilisés pour soigner les psoriasis. En revanche, pour ce qui concerne les produits cosmétiques, la question reste posée* ». — C. R.

SPORTS

TENNIS

Panatta « sort » Pecci à Monte-Carlo

De notre envoyé spécial

Monte-Carlo. — Les joueurs italiens, sans doute pour se faire pardonner par leurs dirigeants la défaite que leur ont *infligée* tout *récemment* les Anglais en Coupe Davis, ont produit la meilleure impression, le mercredi 15 avril, au deuxième tour de l'Open du Monte-Carlo Country Club. Adriano Panatta a « sorti » Victor Pecci, vainqueur de Borg la veille et Corrado Barazzutti a *réussi à pousser* Jimmy Connors dans ses retranchements.

Les performances se suivent et *ne se* ressemblent pas, c'est bien connu dans les tournois de tennis où le héros lumineux d'un jour retourne très souvent au royaume des ombres le lendemain. Pour Pecci la référence n'est pas tout à fait exacte. Le Paraguayen, en effet, paraît avoir *exorcisé* les fantasmes qui l'ont mis hors de condition durant deux saisons. Le Pecci 1981 n'a plus aucun rapport avec le grand corps flasque dégonflé par Prajoux l'an *dernier* sur le central de Roland-Garros. Seulement le tirage au sort a voulu malheureusement qu'après sa belle victoire sur Borg, il tombe sur Panatta, même gabarit de joueur que lui, pratiquement le même jeu offensif, servant des boulets et anticipant à la volée à son image.

Le résultat c'est que Pecci, après avoir pris dans la foulée les trois premiers jeux du premier set, fut remonté et laissé sur place par un Panatta en pleine euphorie, qui aligna six jeux de rang (6-3) et le prit continuellement de vitesse au deuxième set gagné 6-2 avec le *même* brio. N'oublions pas que le beau Romain, sous son aspect nonchalant, cache des secrets de maître tacticien quand une partie l'intéresse. N'oublions *pas surtout* qu'il reste le seul — l'année de son triomphe aux Internationaux en 1976 à vingt-trois ans — à avoir éliminé Borg en cinq sets à Roland-Garros. En tout cas, avec deux beaux gaillards comme Panatta et Pecci sur le court, les spectatrices étaient à la fête.

En début de journée, après que Vilas eut infligé une cruelle double « roue de bicyclette » (6-0, 6-0) à un Nastase complètement carbonisé, Corrado Barazzutti avait donné une excellente réplique à Jimmy Connors. Celui-ci vainqueur en deux sets (6-4, 7-6), tout en *faisant admirer* ses jeux plats et ses interceptions à deux mains et les deux pieds en l'air qui lui donnent un style unique, dut besogner ferme pour venir à bout de l'Italien à la longue figure et aux jambes véloces.

A l'heure où le soleil qui avait béni cette journée, disparut derrière les surplombs de Monte-Carlo, un petit drame eut lieu tout en bas du club sur le court numéro 17 qui fait office de deuxième central. Noah menait par 7-5, 3-0 devant l'Espagnol Urpi (vainqueur d'Henri Leconte aux éliminatoires) lorsqu'il fut pris de violentes douleurs abdominales. Ayant voulu poursuivre le match, bien que souffrant de crampes, il ne put empêcher néanmoins son adversaire d'enlever le deuxième set par 7-6. C'est alors que le médecin de service appelé sur les lieux diagnostiqua un état stomacal spasmodique consécutif sans doute à une indigestion et lui fit une piqûre. Noah reprit courageusement le match qu'il réussit à boucler à son avantage par 7-5 avant d'aller se faire examiner à l'hôpital Princesse-Grâce. Il a obtenu l'autorisation du juge-arbitre de ne rejouer que vendredi 17 avril.

OLIVIER MERLIN.

RESULTATS

Seizièmes de finale. — Vilas (Arg.) bat Nastase (Roum.), 6-0, 6-0 ; S. Giammalva (E.-U.) bat Casa (Fr.), 6-3, 2-6, 6-4 ; Connors (E.-U.) bat Barazzutti (It.), 6-4, 7-6 ; Moretton (Fr.) bat Glickstein (Isr.), 7-5, 5-7, 6-4.

Huitièmes de finale. — Higueras (Esp.) bat Mottram (G.-B.), 3-6, 6-4, 6-1 ; Panatta (It.) bat Pecci (Par.), 6-3, 6-2 ; Noah (Fr.) bat Urpi (Esp.), 7-5, 5-7, 7-5 ; Taroczy (Hongr.) bat Roger-Vasselin (Fr.), 6-4, 6-1.

CYCLISME. — *Le Belge Daniel Willems, déjà vainqueur du Grand Prix d'automne 1980, a remporté la Flèche wallonne, le mercredi 15 avril, à Mons. Le premier Français, Bernard Bourreau, s'est classé vingt-troisième, et Hinault, qui s'est ressenti de ses efforts de Paris-Roubaix, a terminé à la quarante et unième place.*

FOOTBALL

Championnat de France

LES RÉSULTATS DE LA TRENTE-DEUXIÈME JOURNÉE

RESULTATS

*Saint-Etienne b. Laval	1-0
*Metz et Nantes	2-2
*Strasbourg et Bordeaux	1-1
*Monaco b. Lens	1-0
*Paris-S.-G. b. Tours	4-1
Lyon b. *Angers	3-1
*Valenciennes b. Sochaux	3-1
*Lille et Nancy	0-0
*Auxerre b. Nîmes	4-2
*Bastia b. Nice	3-0

Classement. — 1. Saint-Etienne, 4? pts ; 2. Nantes, 47 ; 3. Bordeaux, 43 ; 4. Monaco, 41 ; 5. Paris-S.-G., 37 ; 6. Lyon, 36 ; 7. Strasbourg, 32 ; 8. Metz et Valenciennes, 31 ; 10. Nancy, Sochaux et Auxerre, 30 ; 13. Bastia, 29 ; 14. Lens, Tours et Lille, 28 ; 17. Nice, 25 ; 18. Laval, 23 ; 19. Angers, 21 ; 20. Nîmes, 20.

DÉFENSE

LES EFFECTIFS MILITAIRES S'ÉLÈVENT A PRÈS DE CINQ CENT SOIXANTE-QUINZE MILLE HOMMES

Pour l'année 1981, les effectifs budgétaires du personnel militaire des armées et services — il s'agit des effectifs de carrière et du contingent rémunérés par le ministre de la défense — sont au total de 574 777. La répartition de ces personnels est la suivante : Forces nucléaires stratégiques : 18 827 ; armement nucléaire tactique : 8 259 ; forces classiques : 373 970 ; forces d'outre-mer : 15 615 ; recherches et essais : 6 350 ; organismes de formation : 78 846 ; organismes de soutien des personnels : 34 604 ; organismes de soutien des matériels : 18 771 et administration générale : 18 533.

A l'intérieur des armées, la répartition est la suivante : terre : 314 177, dont 198 792 appar- 100 427, dont 38 455 du contin- tenant au contingent ; air : gent ; *marine nationale* : 67 968, dont 18 009 du contingent ; gendarmerie : 79 026, dont 5 000 du contingent ; justice militaire : 186 ; service de santé : 8 701, dont 2 074 du contingent ; délégation générale pour l'armement : 4 086, seul chiffre en nette hausse (3 303 l'an dernier) avec ceux des forces nucléaires stratégiques et des organismes de formation ; administration centrale : 63, contrôle général des armées : 144.

JUSTICE

EN ATTENDANT L'AMNISTIE

L'insouciance des collectionneurs de papillons

La loi d'amnistie que le gouvernement présente au Parlement après chaque élection présidentielle évitera-t-elle aux automobilistes de payer leurs amendes ? En 1974, les députés et les sénateurs avaient passé l'éponge, comme en 1959, 1966 et 1969, après les élections du général de Gaulle et Georges Pompidou.

Les automobilistes prennent peu de risque en laissant s'accumuler des papillons sous leurs essuie-glaces, même s'ils ne sont assurés de rien : lorsqu'il y a amnistie, c'est par souci de clémence mais aussi pour permettre aux services chargés du recouvrement de rattraper un retard paralysant. Aujourd'hui, les progrès de l'informatique aidant, la situation est meilleure, assure le ministère de l'intérieur, ce qui pourrait inciter le gouvernement à faire preuve de moins d'indulgence.

En 1974, l'amnistie s'appliquait à toutes les contraventions dressées avant le 27 mai, jour de l'entrée en fonction de M. Giscard d'Estaing. Mais rien ne dit que la même date sera retenue cette année. Le gouvernement et le Parlement peuvent très bien en fixer une autre : avant le 27 avril ou le 27 mars, par exemple, afin de décourager, à l'avenir, les automobilistes qui en prennent trop à leur aise.

L'approche de l'amnistie incite à l'indiscipline et au sans-gêne. Couloirs d'autobus encombrés, bateaux envahis, parcmètres négligés, la peur du gendarme a disparu. Saturation ou sentiment d'impuissance, la préfecture de police assure que les « pervenches » ne verbalisent pas davantage que d'habitude, c'est-à-dire que 400 000 P.V. pour stationnement interdit sont distribués chaque mois dans la région parisienne, ce qui est déjà beaucoup.

En période normale, neuf sur dix de ces contraventions ne sont pas acquittées à l'aide du timbre-amende, les automobilistes espérant ainsi se faire oublier. De ce point de vue, la situation n'a pas changé. En revanche, la proportion de mauvais payeurs, qui ne s'acquittent de leur dette qu'après la première ou la deuxième relance, est en diminution. En temps ordinaire, cette proportion est de six sur dix. A l'approche de l'élection présidentielle, elle a fortement baissé mais d'un pourcentage que les ordinateurs du ministère de l'intérieur n'ont pas encore enregistré, un délai d'au moins deux mois s'écoulant entre la délivrance d'un P.V. et la première relance pour non-paiement.

L'amnistie ne s'appliquera pas seulement — si elle s'applique — aux automobilistes. Si on se réfère aux lois votées en 1969 et 1974, l'éponge pourrait être passée aussi sur les délits commis à l'occasion de manifestations et de conflits du travail. Seraient ainsi notamment amnistiés les jeunes gens condamnés après les incidents du 23 mars 1979 à Paris et les manifestants antinucléaires de Creys-Malville et de Plogoff.

Les partisans de l'Algérie française

Traditionnellement, les lois d'amnistie prévoient d'effacer les condamnations inférieures à trois mois d'emprisonnement ferme et à un an avec sursis. Cela est si prévisible qu'on voit des magistrats condamner préventivement des délinquants à des peines de trois mois et un jour d'emprisonnement pour qu'ils ne soient pas amnistiés. En juillet 1974, la loi votée après l'élection de M. Giscard d'Estaing avait eu pour résultat de libérer 1 437 détenus sur 28 000. Leur nombre étant aujourd'hui de 42 000 environ, le nombre d'emprisonnés, bénéficiaires, à cause de l'amnistie, de cette mesure, sera cette fois plus élevé.

Les lois d'amnistie intervenues depuis le début des années 60 comportaient toutes des mesures de clémence en faveur des partisans de l'Algérie française. La question ne se pose plus avec la même acuité, mais les organisations de rapatriés réclament encore notamment la reconstitution de carrières et la réintégration dans l'ordre de la Légion d'honneur de personnes écartées de leur poste ou radiées de l'ordre à cette époque.

Ce volet de l'amnistie risque de susciter des nouvelles polémiques. Si les socialistes et le R.P.R. penchent pour l'indulgence, le P.C.F. ne veut pas « réintégrer dans la Légion d'honneur ou (...) donner une quelconque indemnité pour leurs actions à des individus qui, avec l'O.A.S., ont pris les armes contre la France ». Dans des termes voisins, M. Jacques Dominati, secrétaire d'Etat aux rapatriés, affirme : « On ne peut pas reconstituer les carrières de rebelles. Faire un parallèle entre les carrières de fonctionnaires loyaux et celles de fonctionnaires rebelles, ce serait aberrant. » (Déclaration au Quotidien de Paris du 12 février).

Tout cela montre que la démagogie qui souffle parfois au Parlement à l'occasion des discussions de lois d'amnistie a des limites. Plus les années passent et plus la liste des infractions exclues de l'amnistie s'allonge. Il en avait été ainsi en 1974 pour les fraudeurs du fisc, les patrons qui ne respectent pas les règles de sécurité, les gros pollueurs et les trafiquants de drogue. La tendance pourrait encore s'accentuer. Il serait difficile à un gouvernement nommé par M. Giscard d'Estaing de proposer une amnistie très générale après avoir prôné au cours des douze mois passés le nécessaire retour à la « certitude de la peine ».

B. L. G.

MOBILISATION EN FAVEUR DES « PRISONNIERS POLITIQUES » BRETONS

(De notre correspondant.)

Rennes. — Depuis leur création, en octobre 1979, les comités Amnistie-Bretagne (Kuzuliou An Distaoliaged) se sont fixé comme double objectif la dissolution de la Cour de sûreté de l'Etat et l'amnistie totale des militants bretons poursuivis et condamnés par cette juridiction.

Une première motion adressée à toutes les municipalités des cinq départements bretons, en mars 1980, et demandant aux conseils municipaux de prendre une délibération appuyant ces deux objectifs, avait permis aux comités Amnistie-Bretagne de recevoir une vingtaine de réponses favorables. Depuis, plusieurs dizaines de Festoo Noz (fêtes de nuit) et de manifestations ont été organisées autour de ces deux mots d'ordre, appuyés par une campagne de distribution de tracts, de collage d'affiches et de signatures de milliers de pétitions ainsi que par l'organisation, les 14 et 15 février 1981, à Guingamp (Côtes-du-Nord), d'une fête de l'amnistie, avec onze mille six cents entrées payantes.

A l'occasion des élections présidentielles, tous les candidats ont été invités à se prononcer sur le dépôt et l'adoption d'une loi d'amnistie en faveur des prisonniers politiques bretons. Si les quatre grands candidats n'ont pas répondu, Mmes Huguette Bouchardeau et Arlette Laguiller, ainsi que MM. Crépeau et Lalonde ont fait savoir qu'ils y étaient favorables. Dans le même temps, tous les maires de Bretagne ont à nouveau été invités à prendre position en faveur de l'amnistie par l'intermédiaire d'une motion que leur a adressée l'association Skoazell Vreizh (l'Aide bretonne) qui, depuis douze ans, apporte un soutien moral et financier (140 000 francs l'an dernier) aux détenus politiques bretons et à leurs familles.

Parmi les quarante conseils municipaux ayant approuvé le texte de cette motion figurent ceux des principales villes bretonnes (Brest, Nantes, Saint-Nazaire, Saint-Malo).

Forts de l'appui d'organisations politiques, syndicales, culturelles ou humanitaires, les vingt et un comités (dix-huit en Bretagne, trois à Paris, Toulouse et Le Havre) entendent multiplier, au cours des prochaines semaines, les démarches et manifestations pour obtenir la libération et l'amnistie totale des dix-huit détenus politiques bretons condamnés à des peines allant jusqu'à trente ans de réclusion criminelle.

CHRISTIAN TUAL.

FAITS ET JUGEMENTS

Information contre X... après la tentative d'attentat contre M. Fauvet.

Une information judiciaire contre X... a été ouverte, mercredi 15 avril, par le parquet de Paris, à la suite de l'envoi d'un colis piégé au domicile de M. Jacques Fauvet, directeur du Monde, le 3 mars dernier. Les infractions relevées dans ce dossier, confié à M. Claude Hanoteau, juge d'instruction, sont celles de tentatives d'homicide volontaire, d'infraction à la législation sur les substances explosives et de menaces de mort. M. Fauvet avait été menacé par lettre et par téléphone avant et après l'envoi du colis, qui contenait près de 250 grammes de dynamite.

Jean-Jacques Maurice a tenté de se suicider.

Jean-Jacques Maurice, vingt-huit ans, frère du condamné à mort Philippe Maurice, a tenté dans la nuit du lundi 13 au mardi 14 avril de mettre fin à ses jours en se tailladant les veines avec une lame de rasoir dans sa cellule du quartier de plus grande sécurité à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis (Essonne). Jean-Jacques Maurice qui avait été arrêté le 19 mars (le Monde du 20 et du 24 mars) et inculpé de complicité de tentative d'évasion et de complicité de tentative d'assassinat a été soigné sur place. Une transfusion sanguine lui a été faite. Ses jours ne sont pas en danger mais des dispositions spéciales ont été prises pour le transférer en cas de nécessité soit à l'hôpital de la prison de Fresnes soit à la salle Cusco de l'Hôtel-Dieu à Paris.

● *Un gendarme grièvement blessé à Vesoul.* — Le planton de service au siège départemental de la gendarmerie de Haute-Saône, à Vesoul, a été blessé d'une dizaine de coups à la tête, probablement à l'aide d'une barre de fer, dans la nuit du mardi 14 au mercredi 15 avril alors qu'il dormait. Ce gendarme, M. André Viron, trente-six ans, père de trois enfants, souffrant de six enfoncements de la boîte crânienne a été hospitalisé à Besançon dans un état grave.

FAITS DIVERS

Après le meurtre d'un gardien de la paix à Paris

Les syndicats de policiers se plaignent de nouveau de l'insuffisance des moyens mis à leur disposition

Les recherches entreprises pour retrouver les auteurs du hold-up de l'agence B.N.P., 9, place des Ternes, à Paris (17e), au cours duquel un gardien de la paix âgé de vingt-deux ans, Jean-Pierre Olive, a été tué, mercredi 15 avril en fin de matinée (le Monde du 16 avril), n'ont pas abouti. Mais les enquêteurs disposent des signalements assez précis de certains des malfaiteurs, dont le nombre est estimé à six. Seuls trois d'entre eux, deux hommes et une femme, ont pénétré, vers 10 h. 40, dans l'agence bancaire et se sont emparés d'un peu plus de 30 000 francs. Au moment où ils s'apprêtaient à quitter les lieux, des coups de feu ont éclaté à l'extérieur entre le ou les occupants de l'une des deux voitures qui attendaient les gangsters et un car de police arrivé sur les lieux. Les gardiens de la paix avaient reçu un message radio en application du plan Bart (mesures particulières prises en cas de hold-up) leur donnant l'ordre de stationner place des Ternes.

C'est au cours de cette fusillade que Jean-Pierre Olive, originaire de Rieux (Oise), marié, sans enfant, qui avait été titularisé le 1er mars, a été mortellement blessé. Une course poursuite s'engage alors entre les policiers et les malfaiteurs. Une deuxième fusillade éclate rue Guersant, dans le dix-septième arrondissement, puis les deux voitures des gangsters se séparent. L'une d'entre elles, toujours prise en chasse, entre en collision avec un taxi, à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine). Ses occupants font à nouveau usage de leurs armes et s'emparent de la voiture d'un automobiliste avant de disparaître.

Dans le véhicule abandonné, les policiers ont retrouvé la quasi-totalité du montant du hold-up ainsi qu'un chargeur de pistolet de calibre 38.

Jean-Pierre Olive est le deuxième gardien de la paix tué depuis le début de l'année. Ses obsèques auront lieu mardi 21 avril en présence de M. Christian Bonnet.

La plupart des syndicats de policiers ont vivement réagi après la mort de leur collègue, en mettant en cause à nouveau l'insuffisance des moyens. La Fédération professionnelle indépendante de la police appelle tous ses adhérents à porter le crêpe de deuil le jour des obsèques du gardien de la paix.

CARNET

Naissances

— Stéphane et Anne BLANCHE, née Beauvais, ont la joie d'annoncer la naissance de

Julien et Charlotte,

le 10 mars 1981.
1101 Rachel-Est,
Montréal (Canada).

— Pierre-Alain et Elisabeth JEANNENEY, née Barbier, ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Camille.

Paris, le 2 avril 1981.

— M. et Mme Ermel LE BOTERF ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Céline.

— Marc RIPOLL et Jeannine BOULBOL, Guillaume et Arthur, ont la joie d'annoncer la naissance de

Vincent,

à Carpentras, le 9 avril 1981.
12, rue Saint-Michel,
28000 Chartres.

Décès

— M. et Mme Pierre P. Hardy, ses parents,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Yves HARDY,

survenu le 12 avril 1981, dans sa quarante-deuxième année.
La cérémonie religieuse a eu lieu à Saint-Galmier (Loire).
24, rue de la Butte,
85350 Ile d'Yeu.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Gustave IMBERT,
née Antoinette Fournier,

survenu le 2 avril 1981, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.
Les obsèques ont eu lieu à Ramonchamp, le 6 avril.
De la part de :
Francis et *Marianne*, ses enfants,
1, rue de la Filature,
Ramonchamp,
88160 Lethillot,
3, rue du Cirque,
75008 Paris,
16, « Les Bois de Dormelles »,
77130 Montereau.

— Le Seigneur a rappelé à Lui, durant la semaine sainte, dans sa quatre-vingt-cinquième année,

Mme Marcel JUSSERAND,
née Andrée Chaleyssin,

De la part de :
M. et Mme François Jusserand, leurs enfants et petits-enfants,
Le Père José Jusserand,
M. et Mme Jean Jusserand, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Renée Le Croulant, ses enfants et petits-enfants,
Mme Andrée Jusserand,
Les familles Boileau, Ducaroy, Barbe, Griffet, Vivier, Cazamian, Allegré, Houssaye.
Une absoute sera célébrée le vendredi saint 17 avril, dans l'espérance de la Résurrection, à 10 heures, en l'église Saint-Joseph à Grenoble, à 14 heures, en l'église de la Rédemption à Lyon.
Ni fleurs ni couronnes.
Offrandes pour la recherche médicale contre le cancer.

— Claude et Marie-Armelle Rotschild,
Ses enfants et leurs familles,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Mme Marie KORNMANN,
née Chatkine,

survenu à Paris, le 12 avril 1981, à l'âge de soixante-six ans.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 15 avril.
47, rue de Lyon,
75012 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

l'ingénieur général du génie maritime André LAUGA,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,

survenu au Val-de-Grâce, le 11 avril 1981, dans sa soixante-dix-neuvième année.
De la part de :
Son épouse, Mme Lauga,
Ses enfants et petits-enfants,
Le capitaine de vaisseau (R.) et Mme Jean-Marie Lauga, Christine, Brigitte, Laetitia, Marie-Aude, Philippe, Magali et Sophie,
Le capitaine de corvette (R.) et Mme Alain Lauga, Arnaud, Eric, Florence et Clotilde,
Ses cousines,
Mme Raymond Lauga,
Mme Jean Droneau.
Les obsèques religieuses auront lieu dans l'intimité familiale, à Pelvoux.
Une messe sera célébrée le vendredi 24 avril, à 11 heures, en la chapelle des Clarisses, 17, rue Wulfran-Puget, à Marseille-8e.
05340 Pelvoux.
8, rue A.-Dumas,
91600 Savigny-sur-Orge.
13000 Marseille.
47000 Agen.
Il ne sera pas envoyé de faire-part.

[Né le 2 juin 1902 à Bon-Encontre (Lot-et-Garonne), André Lauga est entré à l'École polytechnique en 1921. Spécialiste des sous-marins depuis 1926, il participe à la mise au point des sous-marins du programme naval et est grièvement blessé lors des essais du sous-marin « Persée » en 1932. Il dirige ensuite la construction des sous-marins de 1 500 tonnes à l'arsenal de Cherbourg.

En août 1944, après avoir participé aux combats de la libération de Toulon, il est nommé directeur adjoint de l'arsenal de Toulon et dirigera les opérations de renflouement de la flotte sabordée en 1942. Nommé en 1952 directeur de l'arsenal de Cherbourg, il quittera la marine en 1953 pour devenir directeur général jusqu'en 1969, puis président de la Régie autonome des transports de la Ville de Marseille, poste qu'il occupera jusqu'au 1er novembre 1980.]

— Le président du conseil d'administration,
Les administrateurs,
Le directeur général,
Les cadres et l'ensemble du personnel de la Régie autonome des transports de la Ville de Marseille,
ont le regret de faire part du décès de

M. André LAUGA,
ingénieur général
du Génie maritime (C.R.),
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
ancien directeur général
et
ancien président
du conseil d'administration
de la R.A.T.V.M.,

survenu le 11 avril 1981, à Paris.

— Mme Germaine Maillard,
M. et Mme Antoine Codaccioni, leurs enfants et petit-fils,
M. et Mme Dominique Maillard,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père, grand-père, arrière-grand-père et parent,

M. Roland MAILLARD,
inspecteur général honoraire
de l'instruction publique,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre du Mérite,
commandeur
des Palmes académiques,

survenu le 14 avril 1981, à l'âge de soixante-seize ans, à Paris.
La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 18 avril 1981, à 8 h. 30, en l'église Sainte-Anne de la Maison-Blanche, rue de Tolbiac (Paris-13e), suivie de l'inhumation au cimetière de Villemomble (Seine-Saint-Denis).

— On nous prie d'annoncer le décès du

docteur Jean-Baptiste TAVERNIER,

survenu le 31 mars 1981.
A la demande du défunt, les obsèques se sont déroulées dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Bernard Ziller,
M. et Mme Robert Ziller,
Mme Michèle Ziller,
M. Serge Lourie,
Mlle Elisabeth Jouvion,
M. et Mme Jacques Mironneau et leur fils Thomas,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques ZILLER.

Les obsèques auront lieu le vendredi 17 avril, au cimetière parisien de Pantin.
Réunion à l'entrée principale, à 10 h. 45.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le conseil de surveillance,
Le directoire,
Et tous les collaborateurs de Contrôle et Prévention,
ont le très grand regret de faire part de la disparition de

M. Jacques ZILLER,
membre du directoire,
directeur administratif et financier,
ingénieur E.C.P., C.P.A.,
membre de l'Académie
des sciences commerciales.

Les obsèques auront lieu le vendredi 17 avril, au cimetière parisien de Pantin.
Réunion à l'entrée principale, à 10 h. 45.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

— **Henri PHILIPPON**
Sa famille et ses amis les plus proches remercient tous ceux qui ont manifesté leur affection et leur amitié, au cours des cérémonies qui ont suivi son décès, survenu le 25 mars 1981, à Paris.

Messes

— L'Association centrale des officiers de réserve de l'armée de mer (ACORAM) fera célébrer le jeudi 23 avril, à 18 h. 45, en l'église Saint-Augustin, 75008 Paris (nef principale) une messe à la mémoire du

contre-amiral André HUET,
son ancien délégué général,
décédé à Paris le 23 mars 1981.

Bienfaisance

— A l'occasion des fêtes de Pâques, le Secours de France lance un appel en faveur des combattants de l'Algérie française et des réfugiés du Sud-Est asiatique.
Les dons sont à adresser au Secours de France, 9, rue Bernouilli, 75008 Paris (C.C.P. Paris 16590 11 D).

Communications diverses

— Le tribunal rabbinique de Paris nous prie de publier le communiqué suivant : « Le Beth Din recommande aux fidèles, à l'occasion de leurs achats en vue de la consommation pour Pessah (Pâque), de bien vérifier si le produit porte la mention spéciale Cacher le Pessah. La mention Cacher seule n'est pas suffisante et ne permet pas la consommation pour Pessah. »

Commémorations

— A l'occasion du trente-huitième anniversaire du soulèvement du ghetto de Varsovie, le Conseil représentatif des institutions juives de France et la section française du Congrès juif mondial organisent une cérémonie le jeudi 23 avril, à 18 h. 15, au Mémorial du martyr juif inconnu, 17, rue Geoffroy-l'Asnier, à Paris-4e.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT
— Université de Paris-VII, mardi 28 avril, à 14 heures, à la M.S.H., 54, boulevard Raspail, salle 542, Mme Marie-Claude Paris : « Problèmes de syntaxe et de sémantique en linguistique chinoise ».

INFORMATIONS « SERVICES »

PAQUES

Les services ouverts ou fermés

PRESSE. — Les quotidiens parisiens paraîtront normalement le lundi 20 avril.

BANQUES. — Elles seront fermées du vendredi 17 avril à partir de 12 heures (ou de 11 h. 45) au mardi 21 avril au matin.

P.T.T. — Les bureaux de poste seront fermés le lundi 20 avril et il n'y aura pas de distribution de courrier à domicile. Toutefois resteront ouverts les bureaux qui le sont habituellement le dimanche à Paris et en province, au chef-lieu de département (de 8 heures à 12 heures). Ils assureront les services téléphonique et télégraphique, la vente des timbres-poste au détail, ainsi que, jusqu'à 11 heures, la distribution au guichet des objets de correspondance en instance ou adressés, soit poste restante, soit aux abonnés des boîtes postales.

GRANDS MAGASINS. — Ils seront fermés le lundi 20 toute la journée. Ouverts aux heures habituelles le samedi 18 avril.

SECURITE SOCIALE. — La caisse primaire centrale d'assurance-maladie de la région parisienne indique que ses guichets resteront ouverts le vendredi 17 avril dans les centres de paiement ou dans les services chargés de régler les prestations au public jusqu'à 14 heures. Pour les prises en charge et les renseignements, une permanence sera assurée jusqu'à 15 h. 30. Les centres et services seront normalement ouverts au public le mardi 21 avril.

ALLOCATIONS FAMILIALES. — La Caisse d'allocations familiales de la région parisienne indique que ses guichets et services d'accueil situés à Paris (9e, 13e et 15e arrondissement), Nanterre et Clamart (92), Saint-Denis, Rosny-sous-Bois et Pantin (93), Maisons-Alfort (94), Garges-lès-Gonesse (95) et Saint-Quentin-en-Yvelines (78) seront fermés au public du vendredi 17 avril à 12 heures au mardi 21 au matin. Cependant, le vendredi 17 avril après-midi les centres de diagnostic et de soins, ainsi que les cliniques dentaires, resteront ouverts aux heures habituelles.

R.A.T.P. — Service réduit des dimanches et jours fériés.

MUSEES. — Les musées nationaux seront ouverts normalement les samedi 18 et dimanche 19 avril. Ils seront fermés le lundi 20, à l'exception des châteaux de Compiègne et de Fontainebleau, de la Malmaison, du Musée des monuments français, du musée Rodin et des galeries nationales d'expositions du Grand Palais.

Le Palais de la découverte et le musée Marmottan seront ouverts le samedi 18 avril et fermés les dimanche 19 et lundi 20. Le Musée des arts décoratifs sera ouvert samedi 18, de 14 heures à 17 heures (de 10 heures à 18 heures pour les expositions) : il sera fermé dimanche 19 et lundi 20 avril. Le Centre Georges-Pompidou sera ouvert samedi 18, dimanche 19 et lundi 20 avril, de 10 heures à 22 heures.

Aux Archives nationales les salles de lecture seront fermées le samedi 18 avril 1981. Ne seront communiqués aux lecteurs, le vendredi 17 avril, que les documents demandés avant le 16 avril, à 18 heures.

Le Musée de l'histoire de France sera ouvert les samedi 18 et dimanche 19 avril, de 14 heures à 19 heures, mais fermé les lundi 20 et mardi 21 avril.

La Bibliothèque nationale sera fermée les samedi 18 avril, dimanche 19 et lundi 20 (les expositions seront ouvertes le lundi uniquement). Le Musée de l'armée et l'église Saint-Louis des Invalides seront ouverts les samedi 18, dimanche 19 et lundi 20 avril, de 10 heures à 18 heures sans interruption. Pendant ces trois jours, le public aura accès au tombeau de Napoléon jusqu'à 19 heures. La projection permanente d'actualités, de documentaires et de films en exclusivité aura lieu dans la salle de cinéma du Musée de l'armée, de 14 heures à 18 heures. Le Musée des plans-reliefs sera fermé, comme d'habitude, le dimanche matin, mais ouvert à partir de 14 heures, ainsi que le samedi et le lundi toute la journée. Le spectacle son et lumière aura lieu chaque soir à 22 h. 30 en français, et à 21 h. 30 et 23 h. 15 en anglais.

SPECTACLES. — Voir « le Monde des arts et des spectacles » daté 19 avril.

LOISIRS. — On peut obtenir une sélection des loisirs à Paris durant la semaine en appelant le 720-94-94 (informations en français), le 720-88-98 (informations en anglais) et le 720-57-58 (informations en allemand).

HANDICAPÉS

LE TRANSPORT DES PERSONNES HANDICAPÉES. — Le « Journal officiel » du 15 avril a publié une circulaire du ministre des transports relative aux véhicules spécialement aménagés pour le transport de personnes handicapées en fauteuil roulant. Le texte définit « les conditions dans lesquelles devront désormais être réceptionnés et immatriculés les véhicules spécialement aménagés » pour le transport de voyageurs se déplaçant en fauteuil roulant, conditions qui donneront droit à l'octroi d'une « carte violette ».

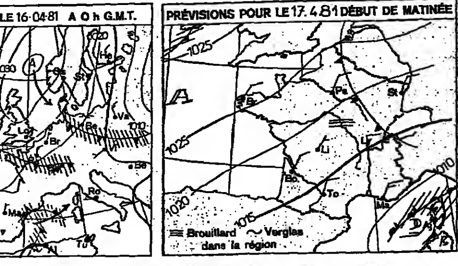
LOISIRS

UNE CAMPAGNE « CAMPING-INFORMATION ». — M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, a lancé le 7 avril, à Marseille, la campagne « Camping-information », qui a commencé le 15 avril, et présenté le nouveau dépliant, « Un campeur averti en vaut deux », édité à cette occasion.

Il s'agit, a-t-il dit, de « mettre en place sur le plan national un dispositif permettant l'accueil des campeurs français et étrangers dans de meilleures conditions qu'en 1980 ».

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le jeudi 16 avril à 0 heure et le vendredi 17 avril à 24 heures :

Des vents d'est à nord-est s'établiront progressivement sur la plus grande partie de la France, où ils apporteront une baisse sensible des températures. Toutefois, une perturbation pluvio-orageuse évoluera sur le Bassin méditerranéen ; elle affectera la Corse et l'extrême Sud-Est, surtout jeudi.

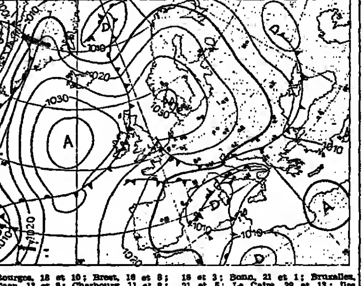
Vendredi 17 avril, de la Corse aux Alpes, le ciel sera très variable et les nuages d'instabilité, qui se développeront encore, donneront des ondées et parfois des orages. En outre, les vents se renforceront, surtout en mer. Sur tout le reste de la France, les nuages et les brumes seront abondants le matin, mais de belles éclaircies se développeront l'après-midi. Les vents, modérés, viendront du nord-est et les températures seront en baisse de 3 à 5 degrés par rapport à celles de jeudi.

Le jeudi 16 avril, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 020,8 millibars, soit 765,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 15 avril ; le second, le minimum de la nuit du 15 au 16) : Ajaccio, 16 et 8 degrés ; Biarritz, 19 et 9 ; Bordeaux, 19 et 8 ; Bourges, 18 et 10 ; Brest, 16 et 8 ; Caen, 13 et 8 ; Cherbourg, 11 et 8 ; Clermont-Ferrand, 18 et 11 ; Dijon, 19 et 10 ; Grenoble, 23 et 13 ; Lille, 20 et 5 ; Lyon, 19 et 13 ; Marseille, 22 et 12 ; Nancy, 21 et 4 ; Nantes, 17 et 11 ; Nice, 17 et 10 ; Paris-Le Bourget, 20 et 7 ; Pau, 19 et 8 ; Perpignan, 22 et 14 ; Rennes, 18 et 9 ; Strasbourg, 22 et 7 ; Tours, 19 et 10 ; Toulouse, 18 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 15 degrés ; Amsterdam, 17 et 8 ; Athènes, 22 et 10 ; Berlin, 18 et 3 ; Bonn, 21 et 1 ; Bruxelles, 21 et 5 ; Le Caire, 29 et 13 ; îles Canaries (min.), 17 ; Copenhague, 18 et 2 ; Genève, 21 et 7 ; Jérusalem, 22 et 8 ; Lisbonne, 18 et 10 ; Londres, 18 et 5 ; Madrid, 20 et 11 ; Moscou, 4 et — 3 ; Nairobi (max.), 24 ; New-York, 8 et 4 ; Palma-de-Majorque, 19 et 12 ; Rome, 20 et 8 ; Stockholm, 8 et 1.

PRÉVISIONS POUR LE 17 AVRIL A 0 HEURE (G.M.T.)



(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

CIRCULATION

LES POIDS LOURDS DANS LA RÉGION PARISIENNE

Le ministère des transports, direction des routes et de la circulation routière, indique que depuis le 10 mars est entrée en vigueur une nouvelle réglementation de la circulation en fin de semaine des véhicules de transport de marchandises et de matières dangereuses sur certaines autoroutes de la région parisienne.

Cette réglementation, qui a été annoncée au *Journal officiel* du 23 janvier dernier, interdit la circulation des poids lourds à certaines heures, en fin de semaine, sur les sections d'autoroutes suivantes :

● *Autoroute A-6* (autoroute du soleil) : du boulevard périphérique de Paris jusqu'à l'échangeur de Corbeil-Nord (commune de Villabe, dans l'Essonne).

● *Autoroute B-6* : du boulevard périphérique de Paris à l'aéroport d'Orly (Val-de-Marne).

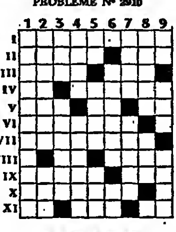
● *Autoroute C-6* : depuis l'autoroute B-6 jusqu'à la R.N. 20, à Champlan (Essonne).

● *Autoroute A-13* (autoroute de Normandie) : du boulevard périphérique de Paris jusqu'à l'échangeur de Poissy-Orgeval, dans les Yvelines.

● *Autoroute A-12* : du triangle de Rocquencourt à la R.N. 10, à Montigny-le-Bretonneux, dans les Yvelines.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2910



HORIZONTALEMENT

I. Croquis exécutés sur le vif. — II. Une des rares choses que l'argent ne peut procurer. Bavard haut en couleurs — III. Bien que constamment devant les yeux, elle est parfaitement invisible. Cours d'eau n'ayant rien à voir avec l'Orange bien qu'il soit jaune et rouge. — IV. Note. Tombeaux des vertus fragiles. — V. Fonction pour un représentant de l'ordre. Bouclier des phalanges pacifiques. Pris au piège. — VI. Transport avec lequel le plus court chemin est exclu. — VII. Une bonne pomme ouvrant son cœur à celui qui l'aime. — VIII. Personnel. Ne rate jamais son entrée en Seine. — IX. D'un caractère mordant, mieux vaut ne pas le brusquer. Radical partisan de l'égalité. — X. Famille comprenant la grande et la petite ourse. — XI. Lettre grecque. Le fait d'être réfractaire ne l'empêche pas d'aller au feu. Directeur d'une mine de graphite.

VERTICALEMENT

1. Deux aveugles se regardant dans les yeux. — 2. Ici ou ailleurs. S'échappe au moment du danger — 3. Base de départ des balles dans un champ de tir pacifique Inflammation. — 4. Naît dans les djebels et meurt souvent dans les sables. Tel qu'on n'a jamais vu de pareil. — 5. Cité florissante à l'époque des jardins suspendus. Peu profonde quand elle est creuse. L'Africaine est plus opulente que la Batave. — 6. Bugle silencieux. Copulative. — 7. L'étiquette y est toujours affichée. Leur forme trahit souvent ce qu'ils cachent. — 8. Facilite une soustraction au cours de certaines opérations. Elément d'une famille qui en désunit une autre. — 9. Possessif. S'exprime par l'intermédiaire de la presse. Sème le vent tandis que les autres récoltent la tempête.

Solution du problème n° 2909

Horizontalement

I. Couteaux. — II. Adresse. — III. Œil. Or. — IV. Us. Esus. — V. Escrime. — VI. Cloches. — VII. Noir. Oc. — VIII. Ob. Pô. Cri. — IX. Urée. Mine. — X. Cal. Forel. — XI. Savates.

Verticalement

1. Caoutchouc. — 2. Odes. Bras. — 3. Uri. Eon. Ela. — 4. Télescope. — 5. Es. Schlo. Fa. — 6. Assurer. Mot. — 7. UE. Sis. Cire. — 8. Ornes. — 9. Arc-en-ciel.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 16 avril 1981 :

DES LOIS

● Autorisant l'approbation d'une convention des Nations unies sur le transport de marchandises par mer ;

● Autorisant l'approbation de l'accord de coopération en matière économique, monétaire et financière, de l'accord de coopération monétaire et de la convention relative aux conditions du concours militaire technique français, entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République fédérale islamique des Comores ;

● Autorisant l'approbation de la convention relative au concours en personnel apporté par la République française au fonctionnement des services publics de la République fédérale islamique des Comores, ensemble quatre annexes et deux protocoles, signée à Paris le 10 novembre 1978 ;

● Autorisant l'approbation d'une convention de sécurité sociale entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du Royaume de Suède (ensemble un protocole).

DES DECRETS

● Modifiant le décret n° 78-262 du 8 mars 1978, portant fixation du tarif des notaires ;

● Portant publication de l'accord entre la France et le Canada sur la sécurité sociale, ensemble un protocole, signés à Ottawa, le 9 février 1979 ;

● Modifiant le décret n° 70-720 du 5 août 1970, relatif à la détermination et à l'évaluation des biens indemnisables situés en Algérie ;

● Modifiant le décret n° 77-538 du 27 mai 1977, relatif au statut particulier du corps du personnel supérieur des directions régionales et départementales des affaires sanitaires et sociales ;

● Modifiant le décret n° 77-539 du 27 mai 1977, relatif aux conditions de nomination et d'avancement dans les emplois de directeur départemental et de directeur régional des affaires sanitaires et sociales.

PARIS EN VISITE

SAMEDI 18 AVRIL

« Le musée Carnavalet », 10 h. 30, 23, rue de Sévigné, Mme Zujovic.

« Le château de Vaux-le-Vicomte », 13 h., place de la Concorde, Mme Legrégeois.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Zujovic.

« Musée de la chasse et de la nature », 15 h., 60, rue des Archives (l'Art pour tous).

« De la rue d'Aboukir à Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle », 15 h. 15, 19, rue de Cléry, Mme Barbier.

« Jean Fouquet », 15 h., musée du Louvre (Approche de l'art).

« Pissarro », 11 h., Grand Palais (Arcus).

« La Cité fleurie », 15 h., 65, boulevard Arago (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Palais du Luxembourg », 15 h., 20, rue de Tournon, Mme Fleuriot.

« Pissarro », 15 h. 30, Grand Palais, Mme Hager.

« Le palais de justice », 15 h., métro Cité, Mme Hauller.

« La maison de Balzac », 15 h., 47, rue Raynouard (Histoire et Archéologie).

« Le Marais », 15 h., 24, rue Pavé, M. de La Roche.

« Les dieux de l'ancienne Egypte », 15 h., métro Louvre (Lutèce-Visites).

« Saint-Germain-des-Prés », 15 h., portail (Paris et son Histoire).

« Le Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le Père-Lachaise », 15 h., métro Père-Lachaise (Tourisme culturel).

« Pissarro », 10 h. 30, Grand Palais (Visages de Paris).

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DES LILAS

TIRAGE N° 26 DU 15 AVRIL 1981

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER
		F.
1	9 121	1 000
2	2	70
	082	570
	6 892	1 070
	6 422	5 070
3	1 553	5 000
	9 563	5 000
	42 223	100 000
4	254	500
	9 984	10 000
5	35	150
	555	500
	8 715	1 000
	8 955	5 000
	0 825	10 000

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER
		F.
6	866	500
	383 596	500 000
	209 856	3 000 000
7	7	70
	97	220
	937	570
	0 427	1 070
	6 527	1 070
8	368	500
	0 788	1 000
	0 618	5 000
9	29	150
	9 669	1 000
	9 949	1 000
	2 849	5 000
	52 909	50 000
0	90	150
	1 840	1 000
	7 880	1 000

PROCHAIN TIRAGE TRANCHE DE PAQUES LE JEUDI 23 AVRIL 1981 A MONTREUIL (SEINE-SAINT-DENIS)

LOTO						
LOTO N° 15	1	2	7	33	38	48
				NUMERO COMPLEMENTAIRE		4

PROCHAIN TIRAGE LE 22 AVRIL 1981 VALIDATION JUSQU'AU 22 APRES-MIDI

LOTERIE NATIONALE - TIRAGE DU 15 AVRIL 1981 - N° 26

ARLEQUIN

RESULTATS OFFICIELS DU TIRAGE N° 27 DU 15 AVRIL 1981

Finales et numéros	Les sommes à payer sont indiquées tous cumuls compris pour un billet entier
0	Tous les billets terminés par 0 gagnent 50 F dans toutes les séries
16	Tous les billets terminés par 16 gagnent 200 F dans toutes les séries Tous les billets terminés par 61 gagnent 100 F dans toutes les séries

Finales et numéros	Numéros gagnants dans toutes les séries										Sommes à payer
											F.
096	0069	1069	2069	3069	4069	5069	6069	7069	8069	9069	300
	0096	1096	2096	3096	4096	5096	6096	7096	8096	9096	3 000
	0609	1609	2609	3609	4609	5609	6609	7609	8609	9609	300
	0690	1690	2690	3690	4690	5690	6690	7690	8690	9690	300
	0906	1906	2906	3906	4906	5906	6906	7906	8906	9906	300
	0960	1960	2960	3960	4960	5960	6960	7960	8960	9960	300
141	0114	1114	2114	3114	4114	5114	6114	7114	8114	9114	600
	0141	1141	2141	3141	4141	5141	6141	7141	8141	9141	3 300
	0411	1411	2411	3411	4411	5411	6411	7411	8411	9411	600

Finales et numéros	Numéros gagnants	Sommes à payer Série 16	Sommes à payer Autres séries	Numéros gagnants	Sommes à payer Série 16	Sommes à payer Autres séries
7193	1 379	F. 5 000	F. 1 000	7 139	F. 5 000	F. 1 000
	1 397	5 000	1 000	7 193	2 000 000	20 000
	1 739	5 000	1 000	7 319	5 000	1 000
	1 793	5 000	1 000	7 391	5 000	1 000
	1 937	5 000	1 000	7 913	5 000	1 000
	1 973	5 000	1 000	7 931	5 000	1 000
	3 179	5 000	1 000	9 137	5 000	1 000
	3 197	5 000	1 000	9 173	5 000	1 000
	3 719	5 000	1 000	9 317	5 000	1 000
	3 791	5 000	1 000	9 371	5 000	1 000
	3 917	5 000	1 000	9 713	5 000	1 000
	3 971	5 000	1 000	9 731	5 000	1 000

Prochain Arlequin : le 29 Avril 1981 à PARIS - tirage télévisé à 19 h 50

1981 - LOTERIE NATIONALE - TIRAGE DU 15 AVRIL 1981 - N° 27

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde », 5, r. des Italiens PARIS-IXe
OJD 1978

Commission paritaire n° 57 437.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

L'immobilier

appartements ventes

2e arrdt

SQUARE LOUVOIS (près) coquet studio confort, refait neuf. Prix 90.000 F. Tél. 526-54-61.

3e arrdt

Pour réhabiliter magnif. demeure du XVIIe siècle, propriétaire vend 1 ou 2 étages de 110 m². Prix 15.000 F le m² avant travaux. Ecrire à L. GIRARD, 46, quai des Grands-Augustins, Paris (6e).

ARTS-ET-MÉTIERS
4 P. caractère, tt cft, 110 m². 800.000 F - 551-57-90

4e arrdt

MARAIS SAINT-PAUL Immeuble XVIIe. Surface à aménager, nombreuses possibilités - Tél. 272-40-19.

ILE DE LA CITÉ Immeuble XVIIe. Luxueux 2 P., 86 m², gd confort. **LARGIER** 265-18-83 265-04-73

BEAUBOURG Quincampoix. Dans très belle rénovation, pptaire vend studio 35 m², entrée, séjour, cuis. équipée, s. de bains, w.-c., chff. central, Téléphone : 757-84-60.

MARAIS - SAINT-PAUL
Vrai 3 P., cuis., bains, imm. tt cft. 3e ét., ascens. Prix : 650.000 F. 272-40-19.

5e arrdt

PANTHÉON - LYCÉE HENRI-IV
BRULERIE SAINT-JACQUES
Livraison immédiate
2 PIÈCES 55 m² + CAVE
Très belle restauration.
788.000 F + frais notaire 2 %
Possibilité parking
S/pl. mer., jeudi 14 h 30-18 h
9, rue de l'ESTRAPADE
ou BEGI - 267-42-06.

PANTHÉON, LYCÉE HENRI-IV
BRULERIE SAINT-JACQUES
2 et 4, rue Laromiguière
2-3-4 et 5 PIÈCES
Terrasse - Jardin
Très belle réalisation
Livraison MAI 1982
Vente : 9, rue de l'Estrapade. Mercr., jeudi, 14 h à 18 h, ou BEGI - 267-42-06

LYCÉE HENRI-IV - Très beau duplex 3/4 Pièces. Soleil. Caractère, verdure. - 1.130.000 F. 745-06-20.

7e arrdt

TOUR EIFFEL - imm. P. de T., av. asc., 4 P., tt cft, à rafraîchir. Px 1.000.000 de F. Urgent. Tél. : 322-31-20 et 322-31-75.

38, RUE VANEAU
reste à vendre 2 p., 3 p., s/place 14-18 h. Tél. 550-48-63

8e arrdt

METRO EUROPE
dans immeuble pierre de taille, 6 pièces 200 m² + 3 chambres service. Px 1.650.000 F. QUENOT S.A. 806-55-00

PARIS-VIIIe. Verdure plein sud, 2 appts gd standing 4 et 6 p. Travaux à prévoir. - Prix intéressants. 337-51-65

9e arrdt

EUROVIM, PROPRIÉTAIRE vend dans luxueuse rénovation immeuble pierre de taille
DEUX APPARTEMENTS
living + 2 chambres
except. pr placem. de qualité
NET D'IMPOTS 6 ANS
POSSIBLE SÉPARÉMENT
Tél. 723-41-00

11e arrdt

NATION immeuble récent, bon standing 1972, séj. double, balcon + 2 ch. sur jardin, s. de bains + s. d'eau. 750.000 F. MICOT, 344-83-87.

12e arrdt

Daumesnil. Immeuble récent, standing, 3/4 pièces, tout confort, belle terrasse, parking. Px 680.000 F. Tél. 344-43-87

14e arrdt

RASPAIL. Dans immeuble pierre de taille, grand standing, 5 pièces, cuisine, 2 bains, entièrement refait neuf, plein soleil. Téléphone : 296-15-63 (poste 216).

16e arrdt

EXELMANS Bon standing bel appart. 126 m², 4 P., bonne exposition, balcons, 2 chambres service, poss. box. SANTANDREA FRANCE Tél. 260-67-36 ou 260-67-66.

R. MICHEL-ANGE GRAND
5/6 p., ét. élevé, bon standing 1.580.000 F - 567-23-21

LA MUETTE
Très beaux appts 135 m² à 200 m² avec jdin et terrasses privatifs. Beaucoup de charme. Prix étudiés. Livraison MAI prochain. Tél. : PROMOTIC, 553-14-14.

7, PLACE VICTOR-HUGO
235/265 m² décoré ou non, 500 m², 160 m² poss. S/pl. jeudi 14 h à 18 h ou 563-30-40.

EXELMANS Bon standing bel appart. 126 m², 4 P., bonne exposition, balcons, 2 chambres service, poss. box. SANTANDREA FRANCE Tél. 260-67-36 ou 260-67-66.

19e arrdt

9.000 F LE M2
Hameau privé, 200 m² jardin, garage. Téléphone : 268-26-40.

BUTTES-CHAUMONT
(Prox.). Beau 4 pièces, récent, stand., 2 balcons, **110 m²** plein Sud. Parking. 885.000 F. - 551-86-83.

IMM. RECENT 1er ét., STUD. 28 m² + TERRASSE 7 m², tt cft. 186.000 F, créd. 285-38-96.

78 - Yvelines

VERSAILLES. Charme, stand. 3/4 pièces. « VILLA DU ROI » 7, rue Exelmans. 14 à 19 h. Tél. 953-18-92

HOUILLES, 1,5 km gare, 5' autobus, petit immeuble 1960, appt 3 pièces, 65 m², 1er étage, 2 chambres, séjour avec balcon, moquette, cuisine aménagée, salle de bains, w.-c., séchoir, chauffage central collectif. Cave, tél., box. Libre septembre 1981. 320.000 F. - Tél. le soir au 968-33-89. Agences s'abstenir.

91 - Essonne

A vendre, Brunoy, appt 66 m², r.-de-ch., cuisine aménagée, séjour, 2 chbres, w.-c., s. de b., loggia, parking, cave. 276.000 F + 24.000 F CF. Tél. dom., 046-44-71, après 18 h : bur., 286-12-12, poste 6421.

92 Hauts-de-Seine

RUEIL-MALMAISON
(près MAIRIE)
14, rue Jean-Edeline
Imm. stand. STUDIO au 4 P. DUPLEX. Livraison 3e trim. 1981. PRIX FERMES. Bureau de vente sur place sauf vend. et dim. Tél. 708-03-21. Réalisation GET. 83, bd de Courcelles 75008-PARIS

NEUILLY Porte Maillot dans immeuble pierre de taille entièrement rénové, pptaire vend studio 32 m², entrée, séjour, cuisine, salle de bains, w.-c., chauffage central. Tél. 757-84-60

VANVES Imm. stand., séj. + 2 ch. Tout conft. Px 580.000 F. 642-12-23

NEUILLY-SABLONS
Mod. Séjour, 3 ch., 2 bns, 2e ét. 115 m². Impeccable. MICHEL & REYL, 266-90-06.

94 Val-de-Marne

Nogent, près gare. 2 P., cuis., w.-c., dches. Bonne distribution. 42 m². 150.000 F. - 280-67-82.

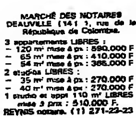
Etranger

Part. vend San-Pedro-Marbella, ter. mond., s/Costa del Sol (hygro basse, temp. moy. ens. 19°C), à 70 km Malaga (aér. intern.), dans imm. b. constr. 1973, appt 60 m², jol. meub., séj., terr., 1 gde ch., 2 ch. enft, cuis., s. bns. Vue mer, mont. (en part.). Situé 500 m Médit. Prix : 135.000 F compt. Ecr. Havas, 26, rue Foch, 01 BOURG sous le n° 7476.

Montmorency
LOCATION-VENTE OU VENTE
Dans petite résidence, immeubles de 4 étages, il ne reste que 7 appartements de 100 m². Bois privé de 15000 m², tennis.
«LES ATLANTES» 12, boulevard d'Andilly Montmorency (Val d'Oise) - téléphone 989 77 34
Bureau de vente ouvert samedi et dimanche de 14 à 19 h
MEUNIER PROMOTION
Groupe BNP
10 place de la Madeleine 75008 Paris
téléphone **296 15 63**

Province

A MEGÈVE
au mont d'Arbois
14 chalets, du studio au 4 pièces : "SKI & GOLF"
Appartement décoré visible tous les jours. Renseignements sur place : Madame ROCHE, Agence Immobilière du Mont d'Arbois - Tél. (50) 21.12.91
74120 MEGÈVE
BP 143



Désire recevoir une documentation sans engagement sur le programme "SKI à GOLF".
St☐ 2p☐ 3p☐ 4p☐
nom :
adresse :
tél :

Urbiplan
BREDERO
36, rue Tronchet
69006 Lyon
tél (7) 889.12.25





MARCHÉ DES NOTAIRES
DEAUVILLE (14) 1, rue de la République de Colombie.
3 appartements LIBRES :
— 120 m² mise à px : 590.000 F
— 65 m² mise à px : 410.000 F
— 54 m² mise à px : 365.000 F
2 studios LIBRES :
— 35 m² mise à px : 270.000 F
— 40 m² mise à px : 270.000 F
1 studio et appt 110 m² LIBRES mise à prix : 510.000 F.
REYNIS notaire. (1) 271-23-23

SAINT-TROPEZ
FRANCE
SUN AGENCY
5, avenue Princesse-Alice
MONTE-CARLO - MONACO
TEL. (93) 50-88-55
A VENDRE
VILLA PIEDS DANS L'EAU
12 pièces
Piscine, parc 3.000 m².
Vue magnifique sur le golfe de Saint-Tropez.
Prix : 4.200.000 francs

SAINT-RAPHAEL
VALESCURE, proximité golf. Appartement 300 m², 4 pièces, cuisine, office, 2 s. de bains, débarras, garage, séjour en rotonde, plein sud 180 m², très belle vue, grand standing.
Prix : 1.150.000 F.
Tél. : (94) 95-84-79.

constructions neuves

Les Charmilles
Prêts conventionnés.





A Montigny-le-Bretonneux.
Votre maison Ile-de-France à 29 km de Paris.
Loin du bruit proche de la ville
55 maisons d'un étage avec jardin privé.
5 types de maisons de 4 - 5 - 6 pièces de 141 à 175 m².
CAPRI
La volonté de bien construire.
4, Place Raoul-Dautry Paris 15e - Tél. : 321.47.93
Bureau de vente : Quartier du Plan de l'Eglise TÉL. : 043.01.41. Ouvert lundi, jeudi, vendredi de 14 h à 19 h. Samedi et dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h.
Je désire recevoir une documentation "Les Charmilles".
Nom
Adresse
Tél. privé — Tél. professionnel
Coupon à retourner à : Capri, 4, place Raoul-Dautry 75015 Paris.

LE PETIT MANSART
MEUDON-BELLEVUE
gare à 100 m.
Immeuble pierre de taille.
10 appartements de gd standing 4 et 5 PIÈCES.
Livraison juin 1981. APPARTEMENT DÉCORÉ.
Sur place mercredi à dimanche de 10 h à 13 h et 15 h à 18 h. 4, rue Albert-de-Mun ou tél. 562-06-06

BOULOGNE, rue de l'Abreuvoir, proche bois de Boulogne, très beaux appartements de 3, 4 et 5 pièces dans petits immeubles en pierre de taille de 3 étages. Vente sur place : lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 18 h. Ce week-end de 10 h à 12 h et de 14 heures à 18 heures. Livraison 1er trimestre 1983
Tél. 825-29-48

OFFRE EXCEPTIONNELLE
6, rue des Jardiniers
PARIS-12e, proche bois de Vincennes, métro à 300 m. A vendre très beau 4 pièces 99 m² et 5 pièces 110 m². Habitable immédiatement 8.700 F le m². Vente sur place jeudi, vendredi et ce week-end de 14 heures à 18 heures.
Tél. 307-99-66 - 344-21-66

appartements achats

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, Paris-8e recherche pour sa clientèle étrangère et diplomates, APPTS, HOTELS PART. et VILLAS Paris ou ouest résident. **562-02-37**

RECHERCHE appts 1 à 2 pièces, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, av. ou sans trav. PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE Tél. 873-23-69, même le soir.

locations non meublées offres

Paris

49, rue de BOULAINVILLIERS imm. standing tt confort, appt séj., + 2 chbres, + gar. 4.160 F + 950 F. Libre 1er mai. Tél. 261-83-25 av. 17 h.

MONTPARNASSE Av. du MAINE. Immeuble récent, très beau **3 PCES** 80 m² tt cft, park., 3.800 F. 642-02-21

Région parisienne

FACE R.E.R. NANTERRE-PREFECTURE « le Liberté », beau 6 pièces, tout confort, 100 m², parking. 2.300 F + 630 F ch. Vis. ce jour bureau de vente 28-40, rue S.-Allende ou téléph. au 260-19-39 JEUDI.

RUEIL 2 PAVILLONS à louer :
1. 6 pièces confort, jardin, 4.000 F par mois.
2. PAVILLON NEUF 7 pièces confort, jardin, 5.000 F par mois.
Agence MALMAISON, 749-00-30

locations non meublées demandes

Paris

Pour stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. 283-57-02

PPTAIRES louer vos appts sous 24 heures. Nous, garantissons vos loyers, services gratuits. 272-02-62

Région parisienne

Étude cherche pour CADRES villas, pav. ttes bnl. Loyer gar. 5.000 F maxi. 283-57-02

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, PARIS-8e recherche pour sa clientèle étrangère et diplomates, APPTS, HOTELS PART. et VILLAS Paris ou ouest résidentiel **562-78-99**

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris recherche du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par sté ou ambassades - 285-11-08

bureaux

SIÈGES DE SOCIÉTÉS
avec secrétariat, tél., télex
TOUTES DÉMARCHES POUR CRÉATIONS D'ENTREPRISES
ACTE S.A. 261-80-88 +

PARIS 11e Propriétaire loue 1.600 m² en un ou deux lots. Tél. 663-83-33

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS — télex-secrétariat tous services
BUR. MEUBLÉS 8e, 9e, 15e
ASPAC PARIS-8e 233-60-50 +
votre SIÈGE SOCIAL
délais rapides - prix compétitifs

CONSTITUTION DE S.A.R.L.
TELEX secrétariat téléphonique
Domiciliations artisanales et commerciales. Tous services. **355-17-50**

A céder pour placement dans immeuble résidentiel Paris-XVIe bureaux loués très bon état 70 m² env. J.C.K. 561-10-10

SIÈGES SOCIAUX VIIIe
TELEX-SECRET. 294-95-28

PARIS FLASH BUREAU
Siège social
Constit. sociétés **605-43-21**

SIÈGES SOCIAUX VIIIe
RM-RC 160 à 300/MOIS
AGECO - 294-95-28

fonds de commerce

AJACCIO
Vieille ville
Vend Pizzeria, ouverte toute l'année, matériel très bon état, très bonne affaire. 270.000 F. Ecr. s/n° 8.067, le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

A VENDRE
PAS-DE-PORTE
à 77400 LAGNY
(MARNE-LA-VALLÉE).
très bien placé, centre ville.
1 boutique 40 m², 2 grandes vitrines + 1 appartement au 1er étage, 3 pièces, cave, grenier, water-closet.
TÉL. : 430-19-00
Bail nt. Loyer min. 1.000 F/mois.

hôtels particuliers

ROUEN - 24, RUE THIERS
Hôtel particulier, 228 m² au sol + 2 niveaux. Prix intéressant. Ecr. s/n° T026560M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

VERSAILLES Centre. Hôtel particulier 310 m² habitables, 3 niveaux, jardin 700 m², prof. libérale pos. Santandréa-France. Tél. : 260-67-36 ou 260-67-66.

pavillons

VAUCRESSON - Sur terrain 590 m², calme, verdure, proche Paris, 4 chbres, repas, séjour. 2 bains, sur sous-sol, Garage, dépendances. Construction traditionnelle. Livraison 4e trimestre 81. Les Maisons du Vexin - Téléphone 051-45-63.

RUEIL. Pavillon 5 pièces garage, jardin. Travaux Prix : 450.000 F
Agence MALMAISON 749-00-30

VERSAILLES près gare.
Pavillon individuel 1924.
Excellent état sur 350 m² terrain. Séj. double, 4 chbres. Sous-sol complet, avec bureau. Garage attenant. Px : 1.100.000 F. Sofia : 460-31-22

FRANCONVILLE
3' GARE autoroute A 15
Pav. moderne (1961) plain-pied : hall, 1 chambre, cellier, garage. 1er étage : 2 chbres, cuis. équipée, séj. 40 m², cheminée, s. bains, w.c., chauff. cent. fuel. 585 m² clos paysagé, impeccable. PRIX 970.000 F.
M.G.N. 387-71-55.

chalets

CHAMONIX
A vendre
CHALET
de 2 appartements
(1 ou 2 lots)
Téléphone : (80) 62-54-13.

fermettes

UNE BERGERIE
dans l'Hérault beaucoup de caractère à aménager + ravalement, 4 pièces habitables à peu de frais. 800 m² ter., gros œuvre bon état dans village pittoresque. 250.000 F.
AVIS 5, place Garibaldi Béziers 16
67-25-23-44 ou 274-24-45.

PÉRIGORD
FERMETTE DANS HAMEAU
grange attenante, beau jardin, eau, électricité.
Prix : 185.000 F.
Doc. s/dem. PROPINTER S.A. B.P. 33 24103 Bergerac.
Tél. : (19) (53) 57-53-75

viagers

Société spécialiste viagers
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Prix indexation et garantie.
Étude gratuite discrète

villas

Part. résid. G.-B. vend à Marseille, bd de Ste-Marguerite (9e). Villa récente, 115 m², 1 plan, C.C. gaz et solaire sur terrain 3.000 m² constructible cos 0,5. Renseignements et visite. Tél. : (91) 91-19-89.

NICE, 10 mn Prom. des Anglais, appt villa 4 P., cft, vaste dégagt, vue colline et mer, eau chauffage gaz indép., 500 m² jardin entretenu, commodités, re comm. 2 têtes 70/76, occupé. Bouq. 150.000 rente mens. 1.800. Ecr. Lanfranchi, 22, route de Bellet. 06200 NICE. Tél. : 86-37-28.

8 km DRAGUIGNAN (Var). 500 m centre village. Urgent cause départ, particulier vend villa récente 1974 F 4. Densité au sol 306 m². Surf. hab. 147 m². Terrain 1.193 m² bien entretenu. Jardin arboré. Prix ferme définitif 750.000 F. Tél. (94) 70-42-28 Ecrire s/n° 8108 le Monde Pub., 5, rue des Italiens. 75009 Paris.

BUTTES CHAUMONT
EXCEPTIONNEL
RARE dans poétique voie privée, au cœur îlot de verdure. GRANDE VILLA s/terrain arboré 280 m² environ. 15 m de façade, 340 m² habitables, nombreuses possibilités, 3 emplacements voitures conviendrait à personne de « GOUT ». Prix : 2.500.000 F
Téléphone : 280-67-97

maisons de campagne

Près du lac de SAINTE-CROIX
RÉGUSSE (VAR)
VIEUX MAS PROVENÇAL
mitoyen, av. 2.000 m² de jdin, eau, électricité, à rénover, (tennis, piscine), plein soleil. 370.000 F., jouissance imméd. Téléphoner pour R.-VS CATRY 18 (91) 54-92-93 et pour le week-end 16 (42) 58-89-38.

45 KM DEAUVILLE
maison normande + grand bâtiment, gros œuvre et toiture entièrement restaurés 100 m², sur terrain 3.400 m² à la sortie d'un bourg tous commerces.
Px 370.000 F.
Tél. (32) 41-51-88

manoirs

20 km Deauville, part. vend manoir XVIIe s. à colombages, 1 ha, dépendances, tt cft, cheminées monumentales. Prix 850.000 F. Téléphone : 18 (31) 84-70-34 et bureau Paris : 793-59-93.

proprietes

Près Beaumont-le-Roger (Eure). 130 km autor., train St-Lazare Belle mais. norm. meublée rich. 5 p. p. gd cft Terrain 5.500 m² clôt + pet. mais. Px 1.500.000. Crédit possible : 742-32-95. W.-E. : (16) (32) 45-00-34.

LOIRET
Luxueuse ferme aménagée sur 25 ha, possibilité augmenter superficie jusqu'à 40 ha. Etang, possibilité location de chasse. 150 ha attenant. Ecrire HAVAS MONTARGIS, n° 200868.

Proximité
BEAUMONT-LE-ROGER (Eure)
1° Belle maison normande, terrain 3.600 m². Prix 580.000 F.
2° Luxueuse ppté. meublée, deux maisons, terrain 8.600 m², 1.500.000 F. 742-32-95.
W.-E. (16) (32) 45-00-34.

MONTAUROUX-VAR. Maison 8 pièces, tt conft, garage, sur 12.600 m² plat à 800 m lac. Px 1.300.000 F. Tél. (93) 67-37-04 (heures repas)

A 3 KM CENTRE
Aix-en-Provence
Splendide propriété de standing sur 15.000 m². Bastide rénovée 420 m² habitables. Piscine, dépendances, arbres centenaires, soleil, calme, confort.
Prix : 2.250.000 F.
Tél. (91) 54-92-93.

GRIMAUD VAR
DOMAINE DE 5 HA
Superbe maison ancienne 8 p. AMÉNAGEMENT PROVENÇAL RAFFINÉ. PISCINE. Gardien DORESSAY (94) 79-21-01

PRÈS ORLÉANS
150 m Loire, propriété moderne, P. P. 120 m². Sur 2.000 m² terr. planté + gar. Résidence princip. ou secondaire. Prix 520.000 F. Téléph. : (38) 86-82-89, soir.

80 km Paris, 1,5 km autoroute, vends grand bâtiment, bon état, 200 m² bâti + étag. + terr. 1.000 m², poss. agrand. Pour arts., dépôt comm., etc.

CHATEAUROUX - 12 KM
Situation carrefour Ablenay, très b. ferme Berry rénovée, pierre, 200 m² au sol, bur., grand séj., cheminée, cuis., buanderie, tél., chauff. ctl., 4 chbres, bains, gar. 2 voit. + pet. maison RV, puits possib. 2.800 m², Exceptionnel, départ 450.000 F.
Téléphone (16-54) 22-00-55.

ARC 1300 Grand chalet à terminer garage, jardinet, PRIX INTERESSANT. Tél. 528-15-76.

terrains terrains

75 - PARIS

Zone d'aménagement concerté de l'îlot Jemmapes - Grange-aux-Belles

La Société Immobilière d'Economie Mixte de la Ville de Paris (SIEMP) offre — sous forme d'appel à la concurrence — les droits de construire un immeuble à usage de bureaux.

Situation : Place du Colonel-Fabien, Paris (10e).

Surface constructible : 9.000 m² environ hors-œuvre (commerces en rez-de-chaussée).

Candidature à exprimer par lettre :

SIEMP - 29, boulevard Bourdon, 75004 PARIS

avant le 30 avril pour recevoir le dossier (il ne sera pas fourni de renseignements par téléphone). Le dossier peut aussi être retiré à la même adresse.

BAHAMAS
Terrains exceptionnels situés directement en bord de mer, sur plage de sable. Prix attrayant à partir de
1 $ US le m²
Finaccounting - Réf. BA/MD
40, rue Rhône. CH 1204 Genève

EXCEPTIONNEL
109 ha. Haute-Drôme (cult. 10 ha, près 6,90 ha bois envir.), 3 rivières. Bergerie rénovée. Prix : 450.000 F.
LOGINTER (91) 54-76-17
7, r. Paradis. 13001 Marseille

Cœur Sologne. Belle chasse, 300 ha. Bois, plaines, étangs. Rendez-vous, repas, chambres. Cherche fusils 5.700 F. M. MAGOT. 580-56-37 (h. b.).

Achète grand domaine à vocation forestière et chasse, préférence départements : 45-41-18-89-58 Ecrire HAVAS NEUILLY n° 200885 136, av. Charles-de-Gaulle NEUILLY-SUR-SEINE

PERIGORD, 4 km Sarlat
terrains 1.400 m² et 2.300 m². Toute viabilité. C.U. en cours. 70.000 F l'un.
Tél. (53) 59-21-29 (h. repas)

75 - PARIS

Zone d'aménagement concerté de l'îlot Jemmapes - Grange-aux-Belles

La Société Immobilière d'Economie Mixte de la Ville de Paris (SIEMP) offre — sous forme d'appel à la concurrence — les droits de construire un immeuble à usage principal d'habitation sans aide de l'Etat.

Situation. — Future voie nouvelle perpendiculaire à la place du Colonel-Fabien, entre les rues de la Grange-aux-Belles et Louis-Blanc, Paris (10e). Situation exceptionnelle ouvrant sur un espace vert intérieur à l'îlot où l'immeuble s'inscrit.

Surface constructible. — 8.700 m² environ hors œuvre d'habitation.

Candidature à exprimer par lettre :

SIEMP - 29, boulevard Bourdon, 75004 PARIS

avant le 30 avril pour recevoir le dossier (il ne sera pas fourni de renseignements par téléphone). Le dossier peut aussi être retiré à la même adresse.

Le Monde

régions

L'AUTONOMIE DES COMMUNES ET LE POUVOIR DE L'ÉTAT

POINT DE VUE

Je me bats...

par PIERRE SCHIELÉ (*)

JE me bats contre le ministre de l'intérieur. Non pas pour me singulariser ; ce serait dérisoire. Je me bats au nom des trente-six mille maires et des cinq cent soixante mille agents communaux de France, parce que, au Centre de formation des personnels communaux (C.F.P.C.), je suis leur élu et que j'ai le devoir de faire respecter leur autorité et leurs droits contre les excès du pouvoir (1).

De quoi s'agit-il ? En 1972, la loi crée un établissement public intercommunal — seul de son genre — pour assurer la formation d'un personnel communal qui l'a réclamée avec force et dont il a tant ressenti le besoin. N'est-il pas la catégorie la plus sous-formée et la moins diplômée de la fonction publique ? On le lui a assez dit !

L'objectif : permettre aux communes de s'administrer librement grâce à un personnel de qualité, capable de traduire fidèlement et efficacement les décisions municipales.

Le C.F.P.C. est administré par un conseil élu composé, pour l'essentiel, paritairement par des maires et des personnels communaux. Il suit les règles d'administration d'une commune, sauf sur un point capital : son budget, dont les recettes proviennent presque uniquement des communes, est soumis à la tutelle du ministre de l'intérieur.

Cette année, le ministre a refusé d'approuver le budget et, malgré le vote unanime et réitéré des administrateurs élus, il l'a réglé autoritairement en réduisant de 15 millions les 200 millions votés par le conseil.

La décision du ministre pourrait se comprendre si, d'abord, elle procédait de la logique. Pour approuver le budget, le ministre doit constater l'équilibre réel des recettes et des dépenses. Or, les années passées, le C.F.P.C. avait inscrit une subvention de l'Etat : le ministre a régulièrement approuvé, mais l'Etat n'a jamais rien payé ! Curieuse façon de garantir la réalité de la recette !

Cette année, au vu du refus signifié par le premier ministre, le C.F.P.C. n'inscrit plus de subvention et présente, cette fois, son budget en équilibre réel ! Le ministre refuse d'approuver, estimant que la progression de la cotisation des communes (de 0,92 % à 1 %) est trop forte. Voilà pour la logique.

La décision du ministre pourrait se comprendre si la cotisation demandée aux communes couvrait des frais inutiles, des dépenses somptuaires, des actions mal ajustées : ce n'est pas le cas.

On pourrait comprendre enfin M. Christian Bonnet si la cotisation fixée par le conseil du C.F.P.C. était hors de proportion avec les besoins communaux ou avec ce que font le secteur privé pour les salariés et l'Etat pour ses agents. Or, il n'en est rien. Le C.F.P.C. est, en effet, l'organisme de formation le moins cher : l'effort demandé aux communes est proportionnellement deux fois moindre que celui du secteur privé et quatre fois moindre que celui de l'Etat.

Dignité et compétence

Apparemment, rien ne tient dans la décision arbitraire du ministre de l'intérieur à l'égard d'un établissement qui détient de la loi l'autonomie financière.

Alors, que conclure de cette situation aberrante ?

Que l'Etat veut maintenir les agents communaux dans une qualification inférieure à celle de ses propres fonctionnaires ? Le ministre prétend le contraire : il veut, pour ces deux catégories, une qualification identique et, partant, une formation unique.

Doit-on comprendre alors que l'Etat, qui possède de nombreuses écoles et continue à générer des futurs fonctionnaires dont il n'aurait pas le besoin, guigne les emplois communaux comme un vivier où il pourrait les placer ?

Toute l'action du C.F.P.C., instrument aux mains des communes, est fondée sur l'autonomie communale. Sa finalité est de nourrir en nombre et en qualité la fonction locale, égale en dignité et en compétence à celle de l'Etat, mais essentiellement distincte de celle-ci, car l'exercice démocratique, qui assure la vie de notre nation, tient dans cette distinction.

Les deux fonctions (étatique et locale), non pas concurrentes mais complémentaires, répondent de la vie du pays sur deux plans très différents, que, sous peine d'étatisme, il est impossible de confondre. En effet, l'Etat organise la nation, assure sa défense et sa place dans le monde et répond des droits du citoyen au regard du principe d'égalité. Egalité dans la protection de sa personne, de ses biens et de sa santé ; dans la garantie de son éducation, de sa formation et de sa vie professionnelle, et dans l'assurance d'obtenir justice. Bref, l'Etat assume les conditions du bon fontionnement d'une société.

Les collectivités locales, elles, organisent la vie quotidienne du citoyen et répondent de ses droits au regard du principe de commodité : celle de se loger, de circuler, de trouver les équipements nécessaires à son éducation, à son travail et à ses loisirs ; celle de pouvoir, dans un horizon familier, communiquer. En un mot, les collectivités locales répondent de la vie communautaire et construisent la solidarité, ce qui est une autre façon d'appeler la fraternité.

L'Etat ne peut pas tirer sa force de la faiblesse des communes sous peine de tomber dans l'autoritarisme, et la nation de perdre sa liberté. C'est une erreur tragique que de s'y laisser aller. A un Etat fort doivent correspondre des communes fortes, servis, l'un et l'autre, par des personnels distincts : c'est fondamental. Aussi se vérifie la valeur de notre devise républicaine : une nation de liberté, fondée sur l'Etat, garant de l'égalité et sur des collectivités locales, ferment de fraternité.

C'est tout le sens de notre action au C.F.P.C. et, aujourd'hui, c'est aussi le sens de notre combat.

(*) Sénateur de Haut-Rhin, maire (C.D.S.) de Thann, président du Centre de formation des personnels communaux (C.F.P.C.).

(1) Lire *le Monde* des 19 mars et 3 avril.

Bretagne

Gendarmes et marins à Ouessant

De notre envoyée spéciale

Ouessant. — A Ouessant, les volets de la gendarmerie ne sont ouverts qu'en période estivale, lorsque les touristes déferlent sur l'île. En dehors de cette période, les forces de l'ordre ne font que de brèves apparitions, une fois par semaine, de la Toussaint à Pâques. Ce jour-là, pourtant, à la veille de la visite de M. Jacques Chirac, les gendarmes du Conquet (Finistère) étaient là.

Et voilà qu'en patrouillant dans les rues, ils rencontrèrent un individu *« qui conduisait en état d'ivresse »* et le conduisirent au « violon municipal ». Il n'en fallut pas plus pour que ses copains, armés de limes, viennent immédiatement le délivrer et passent le reste de la nuit à zébrer les murs du bourg de Lampaul de slogans hostiles à M. Chirac.

Ce n'était pas la première évasion du genre : il y a quelques années les Ouessantins avaient « marché » sur la gendarmerie pour réclamer la délivrance d'un « collègue » emprisonné, et les portes de la prison avaient été fracassées pour laisser sortir un marin de commerce au préalable approvisionné en cannettes de bière à travers les barreaux.

Mais, somme toute, ces péripéties sont rares à Ouessant. *« Il y a là-bas un accident de la route par an — deux cents voitures pour mille quatre cents habitants, c'est peu — et peu de bagarres »*, reconnaît le commandant Bonnet, responsable de l'arrondissement de gendarmerie de Brest. Les Ouessantins sont marins de commerce (il n'y a pas de port de pêche). Ils travaillent deux mois et débarquent deux mois. Ils sont aussi retraités de la marine, artisans, et l'île subit l'hémorragie hebdomadaire des adolescents partis étudier à Brest ou travailler sur terre dans le Finistère, qui reviennent chaque week-end.

Bien sûr, la tournée des bars se termine parfois par des altercations. Mais une chose est certaine, les Ouessantins font eux-mêmes régner l'ordre sur l'île : les patrons et patronnes de bistro jouissent d'une autorité incontestée. Il se trouve toujours des consommateurs pour séparer les éventuels combattants de minuit.

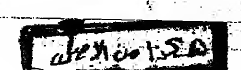
Aussi le mode d'intervention de la gendarmerie a-t-il surpris : *« L'an dernier*, remarquaient les Iliens, *les gendarmes raccompagnaient chez eux en voiture les Ouessantins « fatigués » par leur soirée et leur demandaient le lendemain matin de ne pas recommencer ». « Pourquoi s'attaquer à des consommateurs sous prétexte qu'ils ont bu alors qu'ils ne font de mal à personne ? »*, interrogeait un autre.

Si l'intervention de la gendarmerie durant l'hiver suscite des réactions de la part des Iliens, c'est qu'elle soulève l'épineux problème de l'application d'une loi à une communauté qui se caractérise, que l'on veuille ou non, par son propre système de régulation : les îles sont des microcosmes où tout le monde connaît tout le monde. *« Il y a une liberté différente dans les milieux insulaires ; c'est un état de fait*, remarque le maire de l'île de Sein. *On vit serré, solidaire. L'intervention des gendarmes est rarement nécessaire en hiver. Les visiteurs qui ne jouent pas le jeu sont raccompagnés par nos soins au dernier bateau du soir. En revanche, l'été nous ne connaissons pas tous les touristes et l'existence des forces de l'ordre est alors nécessaire »*. Cette constatation peut être interprétée différemment. *« Il y a une sorte de loi du silence à Ouessant, milieu fermé. Certains méfaits sont demeurés inexpliqués*, affirme le commandant de brigade Mingant, de la gendarmerie du Conquet, qui intervient sur l'île. *Il faut pourtant que ses habitants se soumettent à la loi générale »*.

Mais les interventions de la police sont-elles de nature à mettre fin à la « délinquance îlienne », si mince soit-elle statistiquement ? Ici la position des élus diverge : à Groix (Morbihan), irrités par l'application plus que stricte de la loi par une gendarmerie installée à demeure, qui trompait son ennui en multipliant les procès-verbaux, la population (deux mille sept cents habitants) a demandé le départ des forces de l'ordre : *« Les habitants de l'île sont marins-pêcheurs ou de commerce. Il prennent des coups durs en mer et ont l'épiderme sensible*, affirme le maire de l'île. *Il leur arrive de tenir des propos désobligeants, voire violents, à l'égard des gendarmes, mais ce n'est pas là de la délinquance. Ce que j'ai pu reprocher à nos képis, c'est leur manque de psychologie »*. Le maire d'Ouessant, en revanche, *« en a par-dessus la tête de changer tous les deux ans les panneaux de signalisation de la commune. Je comprends que les jeunes qui n'ont rien à faire prennent une cuite*, estime M. Marcel Ticos (sans étiquette), *mais ce n'est pas une raison pour détruire le samedi soir les panneaux placés là pour leur sécurité. J'ai personnellement demandé un renforcement des interventions des gendarmes »*. *« La vie sur une île est particulière*, remarque pour sa part M. Jean-Yves Cozan (majorité). *Lorsqu'un adolescent est sur le continent, il enfourche sa moto pour se défouler et parcourt cinquante kilomètres. Sur l'île, il arrache un stop... »*.

L'amalgame entre les réactions vives des Iliens, mal comprises par les gendarmes, et le bris de matériel irritant pour les élus, ne peut qu'envenimer les choses. En tout état de cause, ces incidents auront réussi à prouver que l'intervention de la gendarmerie doit s'adapter à la réalité locale. C'est la condition de son effacité.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.



Le Monde

économie

SOCIAL

Un nouveau rapport sur la pauvreté en France

Fin 1978, la direction de l'emploi et des affaires sociales de la Commission des Communautés européennes a commandé à chaque Etat membre un rapport interne sur la misère. Après deux ans de travaux, les neuf textes sont maintenant parvenus à Bruxelles, où les experts sont en train d'élaborer une synthèse.

Huit pays ont respectivement établi un diagnostic officiel. Sachant que la fin des travaux coïnciderait avec l'échéance présidentielle, la France, pour sa part, a chargé une association type loi 1901, la Fondation pour la recherche sociale (FORS), de faire ce travail (1). Son document s'intitule : « La pauvreté et la lutte contre la pauvreté » et, plus bas, « Rapport français présenté à la Commission des Communautés européennes ». Il comporte 335 pages. Il a reçu l'aval du ministère de la santé et de la sécurité sociale (2).

Ce document est complémentaire du rapport Oheix, analysé dans « le Monde » du 24 mars. Il *reconnaît l'existence d'un phénomène de pauvreté en France, accru par l'extension de la crise économique* (3). Comme le rapport Oheix, *il n'est pas destiné, pour l'instant, à une diffusion publique.* Mais les experts qui ont participé à ces travaux souhaitent que ces ouvrages *soient publiés par la Documentation* française.

Un développement inquiétant

Personne ne peut plus, maintenant, faire semblant d'ignorer non *seulement l'existence* de la pauvreté en France, mais encore son inquiétante montée, essentiellement due à la récession économique, qui atteint aujourd'hui *de nouvelles catégories* de population, comme les jeunes sans emploi et sans vraie famille, les femmes seules ayant des enfants à charge, les chômeurs de longue *durée*, la deuxième *génération* de migrants, etc.

Deux rapports, d'une haute qualité et d'une grande honnêteté, viennent, coup sur coup, de sortir de l'ombre des ghettos sociaux les pauvres et la pauvreté. Même s'ils n'en ont pas le label, on peut les considérer comme officiels. Le rapport Oheix a été commandé par le premier ministre, et M. Raymond Barre a demandé à M. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la sécurité sociale, d'en tirer les conclusions. Le rapport de la FORS, établi à l'intention des Communautés européennes, a reçu l'aval du même ministère.

Ces deux documents sont complémentaires. Le rapport Oheix ne faisait pas le constat de la pauvreté en France. Son approche *était politique, au sens* large du terme, critiquant *« l'excès de bureaucratie qui sécrète la pauvreté »*, et il s'attachait à relever toutes les lacunes qui existent encore en *matière* de protection sociale. Il formulait enfin soixante propositions, dont la principale est la création d'un fonds d'interventions sociales, instituant « *un soutien minimum* » aux plus démunis.

Une approche descriptive

A l'inverse, le rapport de la *FORS est totalement* « linéaire ». Il ne saurait être question de faire ici l'analyse exhaustive de trois cent trente-cinq pages, étayées par cent cartes, graphiques et tableaux. Destiné à Bruxelles, ce document est une approche descriptive du phénomène de la pauvreté en France, y compris dans sa troisième et *dernière partie*, où sont recensées toutes les actions positives des pouvoirs publics — et de quelques organisations bénévoles — en faveur de la lutte contre la misère.

Cette longue énumération, qui va de toutes les prestations versées par la Sécurité sociale et les caisses d'allocations familiales au *développement* des *centres* d'hébergement, en passant par les allocations de chômage, les bourses scolaires, l'aide au logement, etc., n'est certes pas innocente. En cela aussi, la démarche est complémentaire de celle du rapport Oheix... Mais il est juste qu'elle souligne l'effort national, loin d'être négligeable. Un seul chiffre, impressionnant. *« Les dépenses de prestations sociales,* dit ce rapport, *ont représenté, en 1978, la somme de 540 milliards de francs, soit un montant équivalent à celui du budget de l'Etat. »* Si on devait résumer d'une seule phrase les deux documents, on dirait que, sans faire tout ce qui est en son possible, la France ne reste pas inactive devant le problème de la pauvreté. Ici, moins qu'ailleurs, le *manichéisme* n'est pas de mise.

Comme le rapport Oheix, l'étude de la FORS se refuse à chiffrer — contrairement aux autres pays de la C.E.E. — le nombre de pauvres en France, que, dans deux ouvrages parus en 1974 (4) — soit avant la récession, — MM. René *Lenoir et Lionel* Stoléru évaluaient respectivement à 15 millions et à 11,2 millions de personnes. Pauvreté et revenu — selon que l'on est célibataire ou chargé *de famille, citadin ou* rural, — pauvreté et chômage — selon que l'on est jeune ou âgé, indemnisé ou pas — ne sont pas des notions nécessairement imbriquées. *La dernière enquête fiscale* de l'INSEE, effectuée en 1975, date, même si les experts de la FORS l'ont exploitée *« de façon inédite »*. La crise économique a *bouleversé* trop de données. Au passage, les auteurs des deux rapports soulignent, du reste, le manque de statistiques précises, en France, sur ce phénomène de la *pauvreté*.

Une mine de renseignements

C'est pourquoi, le document de la FORS constitue, à notre avis, un remarquable outil de travail, un *ouvrage de référence*. Elaboré avec le concours des meilleurs spécialistes, s'appuyant sur les travaux les plus récents, parfois originaux, des organismes les plus compétents, se détachant d'idées reçues, il est une mine de renseignements, qui ont pour première utilité d'être clairement regroupés dans des chapitres qui analysent, au regard de la pauvreté : *les revenus; le travail et l'emploi; l'éducation et la formation ; l'habitat ; la santé.*

On apprend ou on réapprend, par exemple, que *« depuis juillet 1978, la proportion de smicards s'accroît dans toutes les branches »*, que le nombre des bas salaires (traitements perçus par le quart le moins payé de la population salariée) est de 2,2 millions, qu'il existait encore, en *1978*, 5 010 000 logements *« inconfortables »*, dont 3 150 000 *« n'avaient au plus que l'eau courante »*, etc. Deux ou trois chiffres, parmi des centaines.

Un chapitre particulier est consacré à la pauvreté rurale, constatée principalement *« entre le Jura et la Côte d'Azur, surtout la moitié sud des Alpes »* et *« dans une très vaste zone de la vallée du Rhône à l'Atlantique et des Pyrénées au nord du Massif Central »*. Dans ces deux régions, dit le rapport de la FORS, *« toutes les données convergent : cette France dont l'agriculture est pauvre est et sera une terre qui se dépeuple et* un *pays de vieux »*.

Fourmillant des dernières statistiques disponibles, recueillies aux meilleures sources, ce document, on le répète, ne porte pas de jugement, ni de *formule* de propositions. Ce n'était pas, disent ses auteurs, son objet. Mais il marque, au niveau des Communautés, la reconnaissance publique d'une *réalité nationale*. D'une réalité européenne, si les autres textes sont de la même veine.

Avec le rapport Oheix, avec l'étude du Conseil économique et social, intitulée « La lutte contre la pauvreté » (septembre 1978), avec le rapport sur les options du VIII[e] Plan, relatif à *« la protection des plus démunis »* (1980), on possède maintenant une série de travaux que les experts, et, avec eux, un grand nombre de nos lecteurs qui s'intéressent à ces problèmes, souhaitent voir publier par la Documentation française. A moins que l'on ne les destine, bonne conscience faite, à l'oubli. Ce gouvernement s'honorerait à les diffuser sans délai.

Pour l'instant, les rapports de M. Oheix et de la FORS n'ont été tirés qu'à un nombre restreint d'exemplaires. Est-ce pour *cette* raison qu'aucun des candidats, notamment de gauche, à la présidence de la République n'en parle, imitant en cela la plupart des *grands moyens d'information* ? Le chômage est au centre du débat, mais la pauvreté qui, parfois, en découle, mais qui a une dimension tellement et autrement *dérangeante, ne ferait-elle* pas, si l'on ose dire, recette électorale ?

MICHEL CASTAING.

(1) Fondation pour la recherche sociale (FORS), 14, rue Saint-Benoît, 75006 Paris. Tél. : 260-34-17.

(2) Ministère de la santé et de la sécurité sociale, direction de l'action sociale, 8, av. de Ségur, 75007 Paris. Tél. : 567-55-44.

(3) *Le Monde* a publié une enquête, intitulée « Les pauvres de toujours et les pauvres d'aujourd'hui », dans ses éditions datées 3, 4, 5 et 6 mars.

(4) *Les Exclus, un Français sur dix*, par René Lenoir, Editions du Seuil ; *Vaincre la pauvreté dans les pays riches*, par Lionel Stoléru, Editions Flammarion.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep + ou Dép −	UN MOIS Rep + ou Dép −	DEUX MOIS Rep + ou Dép −	DEUX MOIS Rep + ou Dép −	SIX MOIS Rep + ou Dép −	SIX MOIS Rep + ou Dép −
$ E.-U.	5,1600	5,1630	− 220	− 200	− 330	− 300	− 890	− 820
$ can.	4,3050	4,3095	− 235	− 210	− 390	− 320	− 840	− 740
Yen (100)	2,3750	2,3785	+ 80	+ 110	+ 205	+ 250	+ 605	+ 665
DM	2,3605	2,3635	− 5	+ 5	− 5	+ 15	+ 25	+ 70
Florin	2,1310	2,1335	+ 30	+ 50	+ 65	+ 95	+ 220	+ 265
F.B. (100)	14,4010	14,4160	− 900	− 650	−1630	−1300	−3305	−2750
F.S.	2,5920	2,5965	+ 70	+ 95	+ 145	+ 180	+ 450	+ 530
L. (1 000)	4,7395	4,7455	− 310	− 265	− 525	− 450	−1525	−1375
£	11,1185	11,1340	+ 20	+ 100	− 55	− 165	+ 420	+ 650

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	11 1/2	12	12 1/4	12 5/8	12 5/16	12 11/16	12 5/16	12 11/16
$ E.-U.	15 1/2	15 3/4	17 3/8	17 3/4	16 1/16	16 7/16	16 5/16	16 11/16
Florin	9 1/2	10 1/4	8 3/4	10 3/4	9 15/16	10 5/8	10 5/16	10 15/16
F.B. (100)	15 1/4	16 3/4	17 1/4	18	17	17 3/4	15 7/8	16 5/8
F.S.	5 1/8	5 7/8	6 1/2	6 7/8	8 5/8	9	8 11/16	8 1/16
L. (1 000)	17 1/4	18 3/4	18	19 3/4	18 1/2	20	19	20 1/2
£	11 1/2	12 1/4	11 15/16	12 9/16	11 15/16	12 8/16	11 7/8	12 1/2
F. français	12	12 1/4	12 5/8	12 7/8	13	13 1/4	13 1/2	13 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Le nombre des demandeurs d'emploi (1 663 000) s'est accru de 17,5 % en un an

La situation de l'emploi s'est encore détériorée à la fin du mois de mars. Selon les statistiques que vient de publier le ministère du travail, le nombre des *demandes d'emploi non satisfaites* était de 1 657 000, soit, comparé à celui de fin février, en baisse de 0,8 %. Cette évolution est traditionnelle en cette période de l'année. Mais, en données corrigées des variations saisonnières, *le nombre de demandeurs* d'emploi est de 1 663 000, soit + 3,5 % par rapport à la fin février.

Les demandes d'emploi enregistrées au cours du mois de mars *sont, elles aussi, en augmentation par rapport au mois précédent* puisqu'elles sont de 241 000 (+ 9 % par rapport à février) et que, en données corrigées, elles atteignent 284 800 (+ 10,9 %).

Parmi ces nouvelles inscriptions, 80 200 émanent de personnes licenciées, dont 46 500 pour motif économique ; 63 200 étaient arrivées à la fin d'un contrat à durée déterminée et 20 900 étaient à la recherche d'un premier emploi ; 76 700 demandeurs ont un autre motif (démission d'un emploi précédent, reprise d'activité après une interruption, fin de mission d'intérim, motifs divers autres que la perte d'emploi).

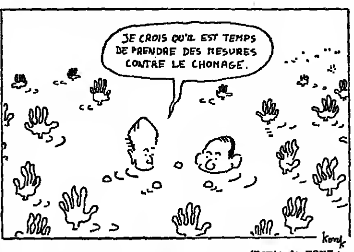
Les offres d'emploi s'élevaient fin mars à 76 200, soit un accroissement de 9,2 % par rapport à la fin du mois précédent. En données corrigées des variations saisonnières *elles étaient* de 78 300, soit + 0,5 % en un mois.

Cependant, cette légère amélioration des propositions d'embauche est de très faible portée face aux *multiples signes* de dégradation qui ressortent de l'observation des statistiques officielles, d'une année sur l'autre.
d'une année sur l'autre. En mars 1980, l'augmentation des demandes d'emploi, par rapport au mois précédent, n'avait été que de 2,8 %.

A la fin du premier trimestre 1980, alors que le nombre des demandeurs d'emploi dépassait pour la première fois 1 400 000 (1 415 000), l'augmentation du chômage atteignait un taux annuel de 7,6 %. Ce rythme a plus que doublé au cours des douze mois qui viennent de s'écouler, puisque le taux de progression est de 17,5 % (il était de 15,5 % à la fin de février 1981).

Par rapport à 1974, début du septennat qui s'achève, le nombre des sans-travail a été multiplié par 4,5.

Enfin, le nombre de chômeurs indemnisés ne cesse, comme il faut s'y attendre, de croître : 1 284 178 personnes en mars, contre 1 231 650 en février, indique l'*UNEDIC (qui regroupe* les ASSEDIC, caisse d'assurance-chômage), soit une hausse de 4,2 %. Les licenciements pour raisons économiques connaissent un bond de 7,3 % de *février* à mars, passant de 157 031 à 168 522.



(Dessin de KONK.)

● *Manifestation contre la « répression » au C.I.C.* — Un demi-millier de personnes ont défilé mercredi 15 avril à Paris à l'appel de la C.G.T. *et* de la C.F.D.T. pour dénoncer « *la répression antisyndicale* » au Crédit industriel et commercial (C.I.C.). Neuf militants syndicaux (trois C.F.D.T., six C.G.T.) *ont été* mis à pied par la direction, le 10 avril, pour des durées allant de trois à cinq jours, après la diffusion de tracts considérés comme « *politiques* ». Ces tracts dénonçaient la visite, le 31 mars, d'un représentant d'une banque chilienne, chargé de négocier des demandes de crédits au C.I.C. et qui fut impliqué, selon les syndicats, dans la chute du gouvernement Allende.

La grève « illimitée » des inspecteurs du permis de conduire se durcit

La grève des huit cent trente *inspecteurs* du *service national* de l'examen du permis de conduire n'a pas pu trouver de solution lors de la rencontre, lundi 13 avril, entre les représentants (essentiellement F.O.) du personnel et ceux de l'administration.

Les revendications des inspecteurs n'ont pas *changé* : outre une réforme de l'organisation de l'examen, qu'ils réclament depuis de longues années, ils voulaient obtenir des pouvoirs *publics une augmentation* du prêt pour acquisition de véhicules nécessaires à leurs fonctions. N'ayant pu obtenir des véhicules de fonction des Domaines, ils veulent que le prêt qu'on leur accorde passe de 12 000 F à 30 000 F, ce qu'a refusé le *gouvernement*. C'est pourquoi près de cent cinquante inspecteurs, réunis le mardi 14 avril en assemblée générale, ont voté à l'unanimité la poursuite de la grève *illimitée*.

D'autre part, l'ADECA, qui regroupe les autos-écoles indépendantes, a annoncé que « *la poursuite de ce mouvement risque d'entraîner de nombreuses faillites parmi nos adhérents car, depuis plus de quinze jours, on constate que les candidats au permis de conduire ne s'inscrivent plus dans nos établissements* ». L'ADECA a donc décidé d'organiser une marche nationale de protestation des autos-écoles sur Paris, qui pourrait avoir lieu la veille du premier tour de l'élection présidentielle.

JOURNÉE D'ACTION CHEZ P.U.K.

LA C.G.T. ANNONCE QUARANTE MILLE GRÉVISTES

Les activités du groupe Pechiney-Ugine-Kuhlmann (P.U.K.) ont été perturbées, le 15 avril, par les consignes de grève lancées séparément par la C.G.T., la C.F.D.T. et F.O.

La C.G.T. estime qu'il y a eu environ quarante mille grévistes dans une cinquantaine d'entreprises sur les soixante-dix que compte le groupe, employant au total environ soixante dix mille personnes.

Les dirigeants cégétistes, devant la presse, ont déclaré que les opérations de « démantèlement », de redéploiement et de rationalisation avaient déjà, en deux ans, entraîné la suppression de quinze mille emplois et que douze mille cinq cents étaient prévues dans un très proche avenir.

La vente de la branche « chimie » aux pétroliers américains supprimerait deux mille autres emplois, affirment les syndicalistes.

Résolue à s'y opposer par tous les moyens, la C.G.T. était, le 15 avril, la seule à avoir lancé des consignes de grève à la fois *dans la chimie*, la métallurgie et les mines de bauxite. La C.G.T. réclame la nationalisation du groupe en refusant le « bradage ».

***Dans* la *matinée du 15 avril*, les grévistes ont manifesté devant le siège parisien du groupe (cinq mille personnes selon les syndicats et mille deux cents selon la police).**

AFFAIRES

En 1980

LES PERTES D'USINOR SE SONT ÉLEVÉES A 1,23 MILLIARD DE FRANCS

Usinor, « numéro un » de la sidérurgie en France, annonce une perte *nette de 1 229 millions de francs en* 1980 pour un chiffre d'affaires de 17 milliards. En 1979, les pertes avaient été de 933 millions pour un chiffre d'affaires de 16 milliards.

« Alors que le *premier semestre* de cet exercice avait dégagé un résultat positif de 89 millions de francs, la dégradation du marché au cours du second semestre a entraîné une perte importante en fin d'année », précise Usinor.

Cette détérioration avait touché l'ensemble de la sidérurgie européenne au cours du second semestre. C'est ainsi que Sacilor a enregistré, en 1980, une perte de 1 939 millions (« le Monde » du *15 avril*).

Pour Usinor, la perte s'entend après 996 millions de charges financières nettes, 877 millions de dotation aux amortissements et une dotation aux *comptes de provision* de 454 millions.

L'assemblée générale des actionnaires se réunira le 18 juin pour approuver les comptes, les pertes devant *faire l'objet* d'un *report* à nouveau.

AGRICULTURE

LES EXPERTS EUROPÉENS S'INQUIÈTENT DE LA RÉAPPARITION DE FOYERS DE FIÈVRE APHTEUSE.

Si la majorité des pays d'Europe ont été exempts de fièvre aphteuse pendant de longues périodes, « les foyers *apparus cette année en* Autriche, en France, en Italie, en Espagne et au Royaume-Uni constituent un sérieux avertissement pour l'industrie de l'élevage en Europe », ont *estimé les représentants des* vingt-deux pays membres de la Commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse et les quatorze que, en cours de ces dernières années. (dollar, *deutschemark*, farnc observateurs réunis à Rome sous *les* auspices de la F.A.O. *(1)*.

Les participants ont souligné la « nécessité d'une surveillance constante ». Un document de travail, présenté lors de la session, a montré qu'au cours de ces dernières années, « l'introduction de virus d'outre-mer n'est plus la principale source d'infection et que de nombreux foyers sont imputables à des vaccins imparfaits ou à des fuites de virus à partir de laboratoires ». La réunion a conclu qu'il serait « opportun de créer une banque de vaccins antiaphteux » pour aider les pays membres à faire face aux urgences.

(1) Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture

ÉNERGIE

Les moyens de protection en cas d'accident nucléaire sont très insuffisants

estime un rapport parlementaire

Après l'accident survenu en Pennsylvanie à la centrale nucléaire de Three-Mile-Island, le 28 mars 1979, la commission de la production et des échanges de l'Assemblée nationale avait constitué une mission d'information sur « *la manière dont est organisée la protection de la population en cas d'accident pouvant entraîner des émissions radioactives* ».

Quatre, puis neuf députés — deux de chaque groupe politique et un non-inscrit, — sous la présidence de M. Xavier Hamelin, député (R.P.R.) du Rhône, se sont donc penchés sur cette question pendant près de deux ans.

Un premier rapport publié au cours de l'été 1979 avait proposé principalement une accélération des plans particuliers d'intervention (P.P.I.) dérivés des plans ORSEC pour les cas d'accident ou d'incident nucléaire. Il semblait en effet logique qu' « *aucune installation nucléaire ne puisse être mise en service sans que ces plans aient été portés à la connaissance des responsables chargés de leur mise en œuvre, des élus et de la population* ».

Le second rapport rendu public le 16 avril n'est pas non plus révolutionnaire. Mais, dans sa volonté de prévenir tout accident nucléaire et de promouvoir une meilleure information qui « banaliserait » cette activité industrielle, la mission parlementaire met le doigt sur un certain nombre de failles dans la protection des particuliers.

La meilleure prévention passe par un contrôle rigoureux des matériels utilisés dans les centrales et par l'excellence de la formation des équipes. Or alors que sont rattachés au réseau plus de cinq réacteurs par an, la surveillance technique des installations nucléaires de base n'est exercée que par une cinquantaine d'inspecteurs qui dépendent des ministères de l'environnement et de l'industrie et qui, pour la plupart, exécutent leur fonction à temps partiel.

De même pour la formation du personnel pour laquelle le matériel — les « simulateurs » — fait défaut. Aussi la mission parlementaire constate-t-elle qu' « *il y a effectivement, à l'heure présente, une certaine pénurie de techniciens expérimentés formés à la conduite des centrales et entraînés à faire face immédiatement à n'importe quelle situation* ». Et les députés de recommander tout à la fois « *l'augmentation du taux de fréquence des inspections* » et que « *la totalité des membres des équipes de conduite puisse suivre l'ensemble du cycle complet sur simulateurs* ».

La protection civile

Après les hommes, les moyens. La mission parlementaire estime indispensable de renforcer « *les crédits qui font actuellement défaut à tous les niveaux et spécialement aux services de la protection civile* ». Un incident grave nécessiterait la « *possession* [par les services de protection civile] *d'un matériel adapté de protection individuelle, de mesure de la radioactivité, et de balisage et nécessite un entraînement à l'utilisation de ce matériel sur le terrain dans des conditions se rapprochant le plus possible de la réalité* ». Or, soulignent les députés, « *il n'est pas sûr que les unités actuelles soient toutes dotées du matériel suffisant...* »

L'information, enfin, doit être améliorée. Celle des habitants des communes concernées qui ne sont pas destinataires des P.P.I. mais « *devraient pouvoir, s'ils le désirent, en prendre connaissance dans les mairies* ». De plus, les plaquettes qui résument ces plans d'intervention sont parfois insuffisantes (simple prospectus).

Celle aussi des maires, de la presse, des associations qui est parfois loin d'être assurée. La mission qui affirme que, « *trop souvent, les exploitants tardent à prévenir les services officiels d'incidents* » ajoute, par ailleurs, que « *les exploitants des installations aussi bien que les autorités préfectorales devraient se pénétrer de l'idée que tout ce qui est mystérieux paraît inquiétant* ».

Les députés proposent la création, auprès de chaque centrale, d'une *commission d'information sur le fonctionnement des installations qui comprendrait, outre le directeur de la centrale, les élus locaux et les maires des communes périphériques, les associations écologiques et les syndicats et qui se réunirait pour tout incident. Une proposition qui est loin d'enthousiasmer E.D.F. et les nucléocrates à tout crin.

La commission, malgré ces nombreuses remarques de détail — mais en cas d'incident ou d'accident ce sont souvent les détails qui ont de l'importance, — estime que « *la probabilité d'accident dans l'industrie nucléaire, susceptible d'avoir des conséquences graves pour la population, paraît extrêmement mince* ». Mais elle s'inquiète des autres risques industriels.

Elle croit ainsi « *devoir rappeler que dans un pays où les exigences de sécurité des citoyens sont de plus en plus élevées et où les dangers de catastrophe industrielle d'origine humaine, spécialement dans les régions urbaines, ont considérablement augmenté, le vrai problème est celui de la prévention de l'ensemble de ces dangers et celui de l'adaptation des services de secours à l'ampleur de ces nouveaux risques* ».

BRUNO DETHOMAS.

M. WARREN CHRISTOPHER VA NÉGOCIER AVEC L'ALGÉRIE LA REPRISE DES LIVRAISONS DE GAZ LIQUÉFIÉ AUX ÉTATS-UNIS

L'ancien secrétaire d'État adjoint, M. Warren Christopher, qui fut à l'origine, avec les diplomates algériens, de l'accord de libération des otages américains en Iran, a été engagé par trois sociétés américaines pour négocier avec la Sonatrach la reprise des fournitures de gaz liquéfié aux États-Unis, a-t-on appris le 15 avril à Birmingham (Alabama). Il s'agit Southern Natural Gaz Co., Columbia Gaz System et Consolidated Natural Gaz. — *(A.F.P.)*

ÉTRANGER

En Belgique

LE TAUX D'ESCOMPTE EST RAMENÉ DE 16 % A 15 %

Bruxelles (A.F.P.). — La Banque nationale de Belgique a décidé, le 16 avril, d'abaisser son taux d'escompte de 1 point, qui est ramené à 15 % contre 16 %. Cet abaissement reflète la fin de la crise politique, résolue avec la nomination du nouveau premier ministre, M. Mark Eyskens, indique-t-on dans les milieux financiers.

On précise, toutefois, à la Banque nationale que l'on « n'abaisse pas sa garde », puisque le taux reste très élevé. L'Institut d'émission avait relevé son taux d'escompte à deux reprises, les 25 et 31 mars, le portant de 12 % à 13 %, puis de 13 % à 16 %.

MONNAIES

LE DOLLAR A 5,16 FRANCS A PARIS

Le dollar qui avait repris sa hausse le 15 avril a poursuivi celle-ci le 16 avril. En fin de matinée il dépassait 5,16 F à Paris, après avoir été coté 5,18 F, contre 5,129 la veille, et il valait 2,185 DM à Francfort, contre 2,1735. Ce mouvement continu résulte tout à la fois, selon les milieux cambistes, des clôtures de certaines positions avant le week-end de Pâques, de la surprise qu'ont provoquée pour certains opérateurs les relèvements des taux d'intérêt aux États-Unis, d'où certains rachats de position, et d'une conjoncture américaine qui ne décline pas.

Avec le dollar, la livre sterling *s'est elle aussi raffermie à 11,11 F*, contre 11,10 F le 15 avril.

L'or enfin atteignait 478 dollars l'once, contre 476,25 hier.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *P.U.K., première entreprise française à émettre un emprunt en D.T.S.* — Pechiney-Ugine-Kuhlmann émet un emprunt obligataire d'un montant de 50 millions de droits de tirage spéciaux (1 D.T.S. vaut, actuellement, un peu plus de 6 francs français), d'une durée de sept ans. Les obligations rapporteront un intérêt variable égal au taux du D.T.S. à six mois, majoré de 0,25 %. L'opération est dirigée par la Banque d'Indochine et de Suez et Krediet Bank S.A. Luxembourgeoise. C'est la première fois qu'une société française utilise une telle formule, qui doit permettre d'atténuer l'incidence des fluctuations des cours de change et des taux d'intérêt, puisqu'elle fait intervenir les variations des cinq devises entrant dans la composition du D.T.S. (dollar, deutsche mark, franc français, yen et sterling).

● *L'imprimerie Draeger*, dont la liquidation de biens avait été prononcée le 17 mars dernier, vient d'être reprise en location-gérance. Cette reprise est le fait de M. Serge Laski — P.-D.G. de l'imprimerie Gilbert et Claret, à Tours — qui assurera les fonctions de président de Draeger, et de M. Blaise Saint-Just, ancien administrateur de la Société nouvelle Manufrance, qui en sera l'administrateur-directeur général.

Transports

● *La Chine nationaliste* a signé en début de semaine un contrat pour un moyen courrier Airbus A-300, apprend-on à Taipeh. Cette commande porterait donc à quatre le nombre des appareils que Taïwan devrait recevoir entre juin 1982 et décembre 1983. Ces Airbus devraient être loués à la compagnie China Airlines.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE FINANCIÈRE DE SUEZ

Dans la lettre qu'il vient d'adresser aux actionnaires de la Compagnie, le président Michel Caplain a, notamment, déclaré :

Depuis l'année dernière, la conjoncture internationale ne s'est pas améliorée. Aucun problème politique, économique ou monétaire n'a été résolu et le monde continue à vivre dans une atmosphère de conflits et d'incertitude. Deux remarques relativement optimistes peuvent cependant être faites.

La première est que, si les problèmes ne se sont pas résolus, ils ne se sont pas non plus dramatisés. Au plan politique, les conflits, quoique aigus, restent contenus dans des limites jusqu'ici contrôlées. Au plan économique, la récession n'est encore ni très profonde ni très générale. Au plan monétaire, si les mouvements des changes ont été importants et ont modifié assez profondément la valeur respective des monnaies, les conséquences, quoique sérieuses, n'ont pas dépassé ce qu'on avait pu constater les années précédentes dans le régime des taux de change flottants.

La seconde remarque est que les États-Unis paraissent être redevenus en mesure d'exercer leur « leadership » du monde occidental. Ceci n'ira certainement pas sans quelques inconvénients pour leurs partenaires, mais il est incontestablement bénéfique, quand on est dans un camp, que le chef de file puisse remplir son rôle, qu'il s'agisse de politique ou d'économie.

Ceci posé, la situation internationale reste préoccupante, marquée par une croissance médiocre, quand elle n'est pas négative, une inflation variable mais souvent très lourde et un chômage qui n'a aucune tendance à se résorber.

Certes, la France, compte tenu de la conjoncture internationale, n'a pu résoudre ni le problème de l'inflation ni celui de l'emploi. Ces problèmes doivent probablement être repensés, au plan international, d'une manière fondamentale, compte tenu de l'évolution des données de base dans les domaines de l'énergie, de l'évolution technologique et de la concurrence internationale.

Malgré ces difficultés de base, la France a pu, depuis quelques années, à la fois limiter les conséquences de la crise et développer ses facteurs de santé interne. Le maintien de l'activité dans de nombreux secteurs, un déficit de la balance des paiements plus modéré que celui de l'Allemagne, la bonne tenue de notre monnaie, sont des éléments favorables. Mais, ce qui redonne à notre économie une véritable et fondamentale base de santé, c'est le retour qui s'effectue progressivement vers une véritable économie de marché, qui s'est essentiellement concrétisée par le rétablissement de la liberté des prix.

***

Je vous disais l'année dernière que la poursuite de nos objectifs nécessitait le renforcement de nos moyens financiers. Nous avons réalisé à la fin de 1980 une émission d'obligations convertibles de 830 millions de francs. Cette émission a été remarquable à plus d'un titre. D'abord, c'est la plus grosse émission d'obligations convertibles jamais réalisée en France. Ensuite, c'était la première fois que la Compagnie de Suez — Financière ou du Canal — sollicitait ses actionnaires sur le marché français depuis le dix-neuvième siècle. Enfin, ce fut un succès. Celui-ci a été dû à un calendrier favorable, aux conditions attrayantes de l'opération, au prestige de notre nom et, aussi, au soin et à la technologie impeccable déployés par nos banques.

I. — Les faits saillants de notre activité.

Nous avons pris la décision, à la fin de 1980, de céder au Crédit foncier et immobilier nos intérêts dans les centres commerciaux : ces investissements, dont la rentabilité ne devient positive qu'à moyen terme, répondent mieux, selon notre sentiment, à la vocation de nos filiales immobilières.

Par contre, nous avons procédé à de nombreux investissements nouveaux : dans la Compagnie Optorg, dans la société Sofimatel, du groupe Matra, dans Cadamas, société pivot de l'opération qui a permis à Saint-Gobain-Pont-à-Mousson de prendre le contrôle de la Compagnie Machines Bull. Mais surtout notre Compagnie s'est attachée à favoriser le renforcement des fonds propres des banques du groupe, afin de leur permettre de respecter les nouveaux ratios, d'améliorer leur image de marque au plan international et d'accroître leur potentiel d'encadrement. C'est ainsi que nous avons souscrit pour 83 millions de francs à l'émission d'obligations convertibles du C.I.C. et que nous avons réalisé deux augmentations de capital d'Indosuez, l'une en espèces pour 200 millions, l'autre par apport de titres pour 250 millions de francs.

Enfin, nous avons apporté avec succès notre concours à la défense des intérêts du groupe français dans la lutte qu'avait engagée le groupe italien minoritaire pour le contrôle de Béghin-Say.

***

Votre conseil a décidé de proposer à une assemblée générale extraordinaire la distribution d'actions de *votre Compagnie* aux membres de son personnel et de celui des sociétés de son groupe qui n'ont pas choisi de distribuer elles-mêmes leurs propres actions — dans le cadre et selon les conditions arrêtées par la loi du 24 octobre 1980 et les textes réglementaires subséquents. Cette distribution concernera environ 4 600 personnes, qui recevront une *moyenne* de 3 000 francs de titres Suez, ce qui représentera une augmentation de capital d'environ 0,8 % si l'assemblée générale extraordinaire ratifie les propositions de votre conseil.

....

III. — Les résultats 1980.

Dans sa séance du 17 mars 1981, le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice 1980.

Compte tenu de la conjoncture économique tant nationale qu'internationale dans laquelle de nombreux secteurs d'activité sont durement touchés, nos résultats peuvent être considérés comme satisfaisants. Le total du bilan passe de 6 885 millions de francs à 6 787 millions de francs, le capital de 937 millions de francs à 1 420 millions de francs — par suite de l'élévation du nominal des actions de 100 francs à 150 francs et de la conversion de 6 118 obligations — et la situation nette comptable, hors provisions, de 4 410 millions de francs à 4 482 millions de francs, ce qui représente 473 francs par action, chiffre qui ne tient compte d'aucune plus-value latente sur nos investissements.

Le résultat courant s'élève à 223,1 millions de francs contre 188,6 millions de francs en 1979, en augmentation de 18,2 %.

Quant au compte de pertes et profits en capital, il dégage un résultat positif de 49,1 millions de francs, après dotation à la provision pour risques divers de 70 millions de francs destinés à faire face en particulier au risque de paiement éventuel des primes de remboursement des obligations convertibles à taux croissant émises fin 1980.

Si le bénéfice net total est inchangé à 272 millions de francs, le bénéfice disponible de l'exercice — hors plus-values à long terme de 17,8 millions de francs affectées aux réserves — s'élève à 254,4 millions de francs, contre 219,6 millions de francs en 1979, en progression de 15,8 %.

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire de distribuer un dividende net de 23 francs par action, assorti d'un avoir fiscal de 11,50 francs, contre respectivement 20 francs et 10 francs l'année précédente, soit un revenu global de 34,50 francs, contre 30 francs, en augmentation de 15 %.

***

Comme cela a été indiqué dans un récent communiqué, le titre Suez a été acheté, notamment depuis le début du mois de mars, par un ou plusieurs investisseurs dont l'identité et les objectifs sont inconnus de votre compagnie. Mais la persistance, l'importance et les modalités de ces achats conduisent à exclure l'hypothèse d'un simple placement. Devant cette situation, il a été décidé de reconstituer dans les sociétés proches et amies de votre compagnie le pourcentage de détention qui existait deux ans plus tôt. A cette époque, le conseil groupait environ 35 % du capital, pourcentage qui était tombé au-dessous de 25 % après les ventes partielles de l'INA et de la Compagnie Machines Bull et le retrait total du gouvernement britannique. Aujourd'hui, ce chiffre d'environ 35 % est de nouveau atteint, ce qui paraît assurer en toute hypothèse l'indépendance de votre compagnie.

Je vous rappelle au surplus que nos statuts défendent particulièrement les droits des petits et moyens actionnaires puisque nul ne peut aux assemblées générales disposer de plus de cinq mille voix (dix mille voix avec les droits de vote double).

***

Avant d'achever cette lettre, qu'il me soit permis de rendre hommage à la mémoire de notre vice-président, M. Jean Gibert, décédé au début de mars dernier, dont l'action, dans la constitution de notre groupe, a été particulièrement importante, et qui a participé activement, comme membre du directoire, à la gestion de la banque Indosuez. Sa courtoisie et la qualité de ses avis en avaient fait l'ami de tous.

JAEGER

Le conseil d'administration s'est réuni le 6 avril sous la présidence de M. Pierre Picard.

L'exercice 1980 a vu la maison mère subir l'incidence de la baisse brutale et importante de la production automobile, à laquelle se sont ajoutées des perturbations sociales en cours de mars-avril ainsi qu'un surcroît financier résultant du haut niveau atteint par les taux d'intérêt tout au long de l'année.

***

Les filiales automobiles à l'étranger ont bénéficié dans l'ensemble d'une conjoncture plus favorable.

La nouvelle division « Régulation thermique » a apporté la contribution prévue aux résultats du groupe.

***

Dans ce contexte, la marge brute d'autofinancement s'établit à 84 072 000 F, contre 92 186 000 F et le résultat consolidé à 17 936 000 F contre 29 268 000 F en 1979.

Ces résultats prennent en compte les pertes résultant des participations horlogères que la Société cédera en 1981 et qui ressortent en niveau consolidé à 6 823 000 F.

Les résultats de la société mère sont, pour les raisons rappelées ci-dessus, fortement en retrait sur 1979 : ils s'élèvent à 6 385 000 F contre 14 236 000 F ; la marge brute d'autofinancement a été de 40 374 000 F, contre 49 918 000 F en 1979.

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire, convoquée pour le 28 mai, de fixer le dividende à 8 F par action, soit au même niveau que l'an passé.

Le conseil a estimé nécessaire une augmentation des fonds propres de la société afin de les mettre en harmonie avec le niveau d'activité actuel et de faciliter le financement de son programme de diversification ; à cet effet il a été décidé la réunion d'une assemblée générale extraordinaire qui se tiendra à l'issue de l'assemblée ordinaire.

Cette assemblée aura à statuer préalablement sur une augmentation de capital par incorporation de réserves et élévation de la valeur nominale des actions, et sur la distribution d'actions aux salariés dans le cadre de la loi du 24 octobre 1980.

STEMI

Le conseil d'administration de la STEMI, qui s'est réuni le 15 avril 1981 sous la présidence de M. Raymond de Biégiers, a arrêté les comptes de l'exercice 1980.

Ceux-ci, après 21 059 000 francs d'amortissements et 6 888 000 francs de provisions nettes diverses contre 18 214 000 et 4 450 000 francs l'an dernier, se soldent par un bénéfice net de 15 182 000 francs contre 16 352 000.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe incluant les activités industrielles est passé de 130 millions de francs à 165 millions de francs environ, en augmentation de 27 %.

L'année 1980 s'est caractérisée par une bonne activité des trafics ferroviaires au premier semestre dans la plupart des secteurs, suivie au second semestre par une dépression qui est allée en s'accentuant sous l'effet principalement de la nouvelle crise de la sidérurgie.

Les produits des filiales ont continué leur progression tandis que l'activité conteneurs citernes subissait pour la première fois un coup d'arrêt dû à l'excès de l'offre de matériel et à une concurrence accrue.

Les investissements de la STEMI seule, en 1980, ont atteint 44 734 000 francs, contre 20 420 000. Ils seront en 1981 de 50 millions de francs environ.

Au cours de l'exercice, la STEMI a accru sa participation de 14 à 18 % dans sa filiale SATI par apport-fusion de Bonnaud et Cie et de 6 à 10 % dans la SEGI. Elle a également pris une participation indirecte dans la S.T.V.A. par l'acquisition de 20 % de la STESIMAF.

Au cours du même conseil du 15 avril 1981, il a été décidé de procéder à une double augmentation de capital :

— une augmentation de capital de 25 095 100 francs à 27 605 700 à souscrire en espèces au prix de 250 francs l'action et réservée aux actionnaires à raison d'une action nouvelle pour dix anciennes ;

— une seconde augmentation de capital de 27 605 700 francs à 30 115 300 par attribution gratuite répartie à raison d'une action nouvelle pour onze actions tant anciennes que souscrites contre espèces.

Ces deux catégories d'actions seront créées jouissance du 1er janvier 1981.

Le conseil proposera d'autre part à l'assemblée générale ordinaire convoquée pour le 17 juin 1981 la distribution d'un dividende net de 22,80 francs par action contre 20 francs pour l'exercice 1979.

USINOR

Le conseil d'administration de la Société Usinor s'est réuni le 14 avril 1981 pour arrêter les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1980.

Alors que le premier semestre de cet exercice avait dégagé un résultat net positif de 89 millions de francs, la dégradation du marché au cours du second semestre a entraîné une perte importante en fin d'année.

L'exercice 1980 se solde par une perte nette de 1 329 millions de francs, après 998 millions de francs de charges financières nettes, 877 millions de francs de dotation aux amortissements et une dotation aux comptes de provisions de 454 millions de francs.

La marge brute d'exploitation d'Usinor, avant charges financières et amortissements, y compris ceux des filiales qu'Usinor doit contractuellement supporter et en particulier ceux de Solmer, ressort à 1 519 000 000 de francs et la marge brute d'autofinancement, définie dans les mêmes conditions, à 275 000 000 millions de francs.

Il sera proposé à l'assemblée générale, qui sera convoquée le 16 juin 1981, d'affecter la perte au report à nouveau.

UNIBAIL

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires d'Unibail, réunie le 14 avril 1981, a approuvé les comptes de l'exercice 1980.

Après des plus-values exceptionnelles pour 32 millions de francs (contre 5 millions de francs en 1979), le bénéfice net, après impôt sur les sociétés, s'élève à 69,74 millions de francs (contre 43,44 millions de francs en 1979), pour un capital porté de 145 869 300 francs à 153 787 000 francs par conversion d'obligations.

Elle a décidé la mise en réserve, pour distribution différée, du maximum autorisé : 15,98 millions de francs, soit les deux tiers des plus-values nettes de l'exercice, et la distribution d'une somme de 44,1 millions de francs correspondant à un dividende global de 29,40 F dont 0,69 F d'impôt déjà payé au Trésor (25,25 francs en 1979). Le dividende sera mis en paiement contre le coupon n° 13 à partir du 18 mai 1981.

L'assemblée a, d'autre part, pris acte de la démission de leur poste d'administrateur de M. Pierre Milleron et du Crédit du Nord ; elle a renouvelé le mandat de M. Claude Tixier et nommé administrateurs MM. Francis Arbousset, Jacques Legrand, Jean Meynial, Christian Pellerin et Gilbert Pinçon. Enfin, elle a nommé censeurs MM. Robert de Beauvoir et Loïc de Fouchier.

L'assemblée s'est associée aux remerciements que le conseil a exprimés à MM. Pierre Milleron, Jean Cambournac, Jean Laguilhaumie et Jean Dujardin pour la contribution qu'ils ont apportée à la vie de la société pendant l'exercice de leurs mandats.

Le conseil d'administration, qui s'est réuni à l'issue de l'assemblée générale ordinaire, a élu M. Bernard Rist, président-directeur général, et confirmé M. Jean Meynial, administrateur, dans ses fonctions de directeur général.

Le conseil d'administration a exprimé à M. Claude Tixier ses sentiments de reconnaissance et d'estime pour la remarquable façon dont il a participé à la création d'Unibail et, comme président-directeur général depuis 1974, assuré son développement. Il l'a nommé président d'honneur.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

16 AVRIL

La baisse reprend et s'accélère

Presque stoppé vingt-quatre heures plus tôt, le mouvement de baisse a repris jeudi à la Bourse de Paris, s'accélérant même très sensiblement au fil des cotations, si bien que l'indicateur instantané s'inscrivait à la clôture à 1 % environ au-dessous de son précédent niveau.

Presque tous les compartiments ont été touchés et dans le lot des valeurs les plus touchées figuraient notamment Française de raffinage (– 3,8 %), Leroy Somer (– 3,7 %), U.F.B. (– 3,5 %), Auxiliaire d'entreprises (– 3,3 %) et Compagnie bancaire (– 3,2 %).

Le nombre des hausses s'est rétréci comme peau de chagrin et seul vraiment Europe nº 1 (+ 2,9 %) a surnagé.

Le doute grandirait-il à nouveau sur les chances du chef de l'État d'être réélu le 10 mai prochain ? Ce n'est pas vraiment certain, mais les résultats à nouveau très contradictoires des deux derniers sondages ont, de l'avis des spécialistes, un peu semé la confusion. La séance de jeudi étant la dernière de la semaine avant le long week-end pascal — le vendredi saint est chômé comme le lundi de Pâques, — de nombreux opérateurs ont jugé préférable de prendre leurs distances. Ils ont été d'autant plus tentés de se dégager que les opérations de liquidation débuteront mardi à la réouverture de la Bourse par la réponse des primes.

Sur les indications de Londres, l'or est légèrement remonté sur notre place. Tandis qu'outre-Manche, le prix de l'once de métal précieux était fixé à 481,50 dollars (+ 5,25 dollars), le lingot cotait 85 200 F (+ 200 F). A parité cependant, en raison de la hausse du dollar monnaie servant de référence, l'or a valu moins cher jeudi que le 15 avril, soit l'équivalent de 513,31 dollars l'once contre 515,40. Nouvelle avance du napoléon à 849,90 F (+ 1,40 F).

NEW-YORK

A nouveau au-dessus de 1.000

Assez déprimé ces derniers jours par la remontée des taux d'intérêt, le New York Stock Exchange s'est vivement redressé (mercredi) et a refranchi pour la sixième fois de l'année la barre des 1.000 avec des courants d'affaires nettement plus étoffés. En clôture l'indice des industrielles s'est établi à 1.001,71, soit à 12,61 points au-dessus de son niveau de la veille. L'activité a porté sur 56,04 millions de titres contre 48,35 millions précédemment.

Ce sont les pétroles, les valeurs stratégiques, celles des entreprises travaillant dans les technologies de pointe et les actions des firmes pharmaceutiques qui ont donné le signal de la reprise. Le mouvement de hausse a fait tache d'huile et, sur 1.901 valeurs traitées, 1.039 ont monté et seulement 494 ont baissé.

De l'avis général cette reprise a surtout revêtu un caractère technique, les vendeurs à découvert rachetant les titres les plus affectés par les dégagements enregistrés depuis le début de la semaine. Mais d'autres placements ont pu aussi être favorisés par les déclarations rassurantes du président du FED snr les progrès accomplis dans la lntte contre l'inflation et par la progression de la production industrielle en mars survenant après le recul de février.

VALEURS	Cours 14 Avril	Cours 15 Avril
Alcoa	88	38 3/8
A.T.T.	55 8/6	55 5/6
Boeing	33 7/6	35
Chase Manhattan Bank	45 1/6	45 1/4
Du Pont de Nemours	46 3/4	47 6/8
Eastman Kodak	01 7/8	83
Exxon	86 7/6	87 1/2
Ford	22 1/2	22 3/4
General Electric	85 2/6	86 1/4
General Foods	33 3/8	23 1/4
General Motors	52 7/0	52 1/8
Goodyear	18 1/4	18 1/2
I.B.M.	59 1/8	59 3/4
I.T.T.	32 7/8	33
Kennecott	56 1/2	55 3/8
Mobil Oil	63 1/8	63 5/6
Pfizer	51 1/4	51
Schlumberger	96 1/2	97 8/6
Texaco	35 7/6	36 1/4
U.A.L. Inc.	27 1/4	28 7/6
Union Carbide	58 1/4	59 1/8
U.S. Steel	33 7/6	33 7/8
Westinghouse	30 3/8	30 3/4
Xerox Corp.	57 8/8	60

LA VIE DES SOCIÉTÉS

T.R.T. — Résultat net pour 1980 : 35,4 millions de francs contre 31,9 millions. Dividende global de 31,50 F contre 27,75 F.

B.S.N.-GERVAIS DANONE. — A structure comparable le résultat net consolidé hors droits des tiers pour 1980 marquera une progression qui ne sera pas inférieure à 30 % (267 millions de francs pour 1979).

C.G.E. — Bénéfice net pour 1980 : 241,27 millinns de francs contre 172,15 millions. Dividende global : 38,25 F contre 37,50 F. La progression s'établit à 14,75 % compte tenu de l'attribution gratuite (1 pour 8) effectuée l'an dernier.

JAEGER. — Résultat consolidé pour 1980 : 17,93 millions de francs contre 29,26 millions. Ce résultat prend en compte la perte de 6,82 millions de la branche horlogère. Dividende glnbal inchangé de 12 francs.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	14 avril	15 avril
Valeurs françaises	100,1	99,7
Valeurs étrangères	110,3	110,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	109,3	108,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 16 avril ..... 12 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	16/4	17/4
1 dollar (en yens)	217	217,55

BOURSE DE PARIS — 16 AVRIL — COMPTANT

[illegible]

HORS-COTE

Compartiment spécial

[illegible]

Autres valeurs hors cote

[illegible]

SICAV

[illegible]

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

[illegible]

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16/4	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 129	5 155	5	5 250
Allemagne (100 DM)	236 090	236 200	229	241
Belgique (100 F)	14 410	14 416	13 450	14 150
Pays Bas (100 fl.)	212 940	212 050	206	217
Danemark (100 krd)	75 100	75 200	72 500	17 500
Norvège (100 k)	93 880	94 200	90	95
Grande-Bretagne (£ 1)	11 103	11 123	10 800	11 800
Grèce (100 drachmes)	6 690	6 700	....	....
Italie (1 000 lires)	4 743	4 745	4 600	5
Suisse (100 fr.)	258 800	258 500	254	267
Suède (100 krs)	109 080	109 300	104 500	110
Autriche (100 sch)	33 390	33 405	32 400	34
Espagne (100 pes.)	8 825	5 862	8 850	8 060
Portugal (100 esc.)	5 815	5 820	5 400	9 300
Canada ($ can 1)	4 801	4 360	4 180	4 410
Japon (100 yens)	2 375	2 366	2 260	2 380

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16/4
Or fin (kilo en barre)	85250	85500
Or fin (en lingot)	85000	85200
Pièce française (20 fr)	848 50	849 90
Pièce française (10 fr)	461	455
Pièce suisse (20 fr)	500	605
Pièce latine (20 fr)	585 10	590 90
Souverain	756	759 50
Pièce de 20 dollars	3276 60	3280
Pièce de 10 dollars	1495	1501
Pièce de 5 dollars	768	778
Pièce de 50 pesos	3395	3400 50
Pièce de 10 florins	000 10	606

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 16 avril 1981 a été tiré à 447 377 exemplaires.

La polémique sur les sondages électoraux

Deux nouveaux sondages rendus publics mercredi 15 avril, l'un par Public S.A. pour Paris-Match, l'autre par Indice Opinion pour le Quotidien de Paris, donnent des résultats contradictoires. Le premier donne l'avantage à M. Giscard d'Estaing au second tour, l'autre à M. Mitterrand. Cette divergence — la plus flagrante — avait été constatée déjà la semaine précédente (le Monde du 10 avril) dans des enquêtes réalisées par ces deux instituts. La commission des sondages a exprimé en l'espèce « ses réserves sur la fiabilité » de ces enquêtes (le Monde du 16 avril).

Pour M. Druon, la solution pour mettre un terme à ce qu'il appelle « une atteinte intolérable à l'esprit et à la règle des institutions » est d'interdire la plupart des enquêtes politiques, et ce en permanence.

Public S.A. et Indice opinion donnent des chiffres contradictoires

Paris-Match, daté du 24 avril, publie un sondage réalisé par Public S.A. du 6 au 10 avril auprès d'un échantillon national représentatif de cinq mille personnes âgées de plus de dix-huit ans. Selon cette enquête, M. Giscard d'Estaing l'emporterait au second tour avec 50,5 % (au lieu de 52 % dans le précédent sondage Public S.A. publié dans *le Monde* du 10 avril) contre 49,5 % (au lieu de 48 %) à M. Mitterrand.

Ce dernier, opposé à M. Chirac, l'emporterait avec 53 %. Au premier tour, l'actuel chef de l'État est crédité de 27 % des intentions de vote (— 2,5 points), M. Mitterrand de 23,5 % (— 0,5 point), M. Chirac de 18,5 % (+ 2 points), M. Marchais de 19 % (+ 0,5 point), M. Lalonde de 3 % (+ 0,5 point), Mlle Laguiller de 2 % (+ 0,5 point), M. Debré de 2 % (— 0,5 point). Les cotes de Mmes Garaud (2 %), Bouchardeau (1 %), et de M. Crépeau (1 %) restent stables.

Le Quotidien de Paris du 16 avril publie un sondage réalisé par Indice Opinion du 8 au 13 avril auprès d'un échantillon représentatif de deux mille quarante-six personnes âgées de plus de dix-huit ans.

Les intentions de vote pour le second tour donnent l'avantage à M. Mitterrand avec 54 % (soit quatre points de plus que lors de la précédente enquête réalisée par Indice Opinion entre les 23 et 26 mars, auprès d'un échantillon de mille trente-cinq personnes). M. Giscard d'Estaing obtient 46 % (soit quatre points de moins). Au premier tour, le candidat socialiste arrive en tête avec 26 % (lors de la précédente enquête, il obtenait entre 21 % et 24,5 % des voix selon les hypothèses). L'actuel chef de l'État est crédité de 24,5 % (contre 25,5 à 27 % précédemment), M. Chirac de 20,5 % (contre 19,5 à 21 %), M. Marchais de 17,5 % (contre 16,5 à 17,5 %). Mlle Laguiller et M. Lalonde obtiennent 3 % chacun, M. Debré, 2 %, Mme Garaud et M. Crépeau, 1,5 % chacun, et Mme Bouchardeau, 1 %.

Pour M. Michel Pinton, délégué général de l'U.D.F., les résultats donnés par Indice Opinion sont « *une fois de plus surprenants, voire suspects* ». M. Pinton, qui rappelle que cet institut a fait l'objet de « *graves critiques* » de la commission des sondages, estime : « *Ce sondage publié quelques jours seulement avant la date limite de parution d'enquêtes d'opinion ne peut qu'attirer le doute, voire la suspicion, dans la mesure où certains pourraient, comme cela s'est passé récemment encore, s'en servir pour une campagne de désinformation des Français.* »

● *Le Matin* daté du 16 avril publie un sondage Louis Harris-France, réalisé du 9 au 13 avril, auprès d'un échantillon de huit cent cinq personnes représentatif de la population de la Ville de Paris en âge de voter. Au premier tour, ce sondage place M. Giscard d'Estaing en tête avec 24 % des intentions de vote (contre 39,5 % le 5 mai 1974). MM. Mitterrand et Chirac obtiendraient une proportion égale de voix : 22 %, et M. Marchais 14,5 %. (En 1974, M. Mitterrand, candidat unique de la gauche, avait recueilli au premier tour, dans la capitale, 37,4 % des voix). Les autres candidats se voient crédités des intentions de vote suivantes : MM. Lalonde, 5,5 % ; Debré, % ; Mmes Bouchardeau et Garaud, 2,5 % ; Mlle Laguiller, 2 % ; M. Crépeau, 2 %.

Au second tour, M. Giscard d'Estaing l'emporterait à Paris avec une avance de 6 points sur M. Mitterrand : 53 %, contre 47 %. M. Chirac, lui, battrait M. Mitterrand avec 53,5 % des voix, contre 46,5 %.

M. DRUON (R.P.R.) A DÉPOSÉ UNE PROPOSITION DE LOI VISANT A L'INTERDICTION DE CERTAINES ENQUÊTES POLITIQUES

M. Maurice Druon, député R.P.R. de Paris qui soutient la candidature de M. Debré, a déposé une proposition de loi qui prévoit l'« *interdiction permanente* » de trois catégories de sondages politiques. Il s'agit de ceux qui portent « *sur les intentions de vote qui cherchent à anticiper sur le vote lui-même* », de ceux qui concernent « *la popularité des personnalités investies d'un mandat ou d'une charge gouvernementale* » et de ceux « *relatifs à une loi en préparation* ».

L'ancien ministre estime que la loi interdisant la publication des sondages dans la semaine précédant un scrutin et instituant une commission de contrôle est « *insuffisante et inefficace* ». Il souhaite « *une nouvelle loi plus énergique et plus contraignante* ». Il a ajouté, mercredi 15 avril : « *Nous n'avons plus un suffrage universel direct mais un suffrage à deux degrés, les sondages jouant le rôle de premier degré* ».

● *Le parti socialiste* a adressé mercredi 15 avril une lettre au ministère des affaires étrangères, l'interrogeant sur le vote des Français de l'étranger. Le P.S. pose trois questions : « *Existe-t-il des inscriptions par procuration sur des centres de vote à l'étranger ? Est-il vrai que des agents du consulat de Casablanca distribuent des sommes de 400 à 600 francs aux personnes âgées ? Est-il vrai que des électeurs inscrits dans des centres de vote à l'étranger ont reçu une lettre de Valéry Giscard d'Estaing postée en Seine-Saint-Denis avant le 10 avril ?* »

LA CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE RADIO-TÉLÉVISÉE

Les émissions de la mi-journée

● M. MICHEL DEBRE a exposé, jeudi 16 avril, sur TF 1 et Antenne 2, à l'occasion des émissions de la campagne officielle programmées à 12 h. 40, ses propositions en matière de politique familiale et d'éducation.

« *Une politique familiale est la priorité d'une France redressée, a-t-il déclaré. Les familles doivent être aidées et soutenues en tenant compte de deux exigences du monde moderne : les femmes souhaitent exercer un métier ; le couple a besoin de deux revenus pour avoir un niveau de vie convenable, un logement décent.* » Trois « *révolutions* » lui paraissent nécessaires à cet égard : une « *maison de la petite enfance* » dans chaque commune, dans chaque quartier ; un revenu au moins égal au SMIC pour les mères de trois enfants qui choisiraient de se consacrer à l'éducation de ces derniers ; le droit à la retraite pour les mères de famille.

M. Debré a également insisté sur l'importance de l'enseignement de l'histoire et sur la formation professionnelle.

● M. MICHEL CREPEAU, interrogé par Georges de Caunes, a évoqué les problèmes de l'éducation, de la culture et de l'information. Le maire de La Rochelle a affirmé que « *le changement politique viendra d'une nouvelle répartition du savoir et du pouvoir* », et a estimé que l'école est actuellement « *une grande machine à fabriquer des insatisfaits, des chômeurs, et des jeunes qui, très souvent, seront handicapés pour la vie* ». « *Je voudrais,* a déclaré le candidat du M.R.G., *que, tour à tour, chacun soit enseignant et enseigné.* »

Plaidant pour l'élaboration d'une « *grande charte de l'éducation, qui ne soit pas une réforme de plus* », M. Crépeau a indiqué que, outre « *un enseignement de base, qui serait un enseignement permanent* », il est nécessaire de réaliser un enseignement « *régionalisé et cogéré* », par les enseignants, les parents, les enfants et les élus locaux.

L'action culturelle, a-t-il, d'autre part déclaré, doit servir à « *contrôler l'avenir* » et « *chacun doit pouvoir retrouver ses racines, au niveau régional en particulier* » : « *Chaque individu,* a-t-il noté, *à toute époque de la vie, a une capacité de création.*

● MLLE ARLETTE LAGUILLER, candidate de Lutte ouvrière (trotskyste), traite, jeudi 16 avril à 13 h. 30, dans le cadre de la campagne officielle à la radio, des femmes, des jeunes et des retraités. En votant pour moi, explique-t-elle, *les femmes pourront dire si elles sont pour la guerre ou pour l'affectation des crédits à l'État à des œuvres utiles.* « *S'il y a crise,* ajoute-t-elle, *c'est aux banques et aux grandes entreprises de payer, et non aux travailleurs, aux paysans et aux petits commerçants.* » La candidate se déclare prête à accepter une expérience socialiste, mais sans illusions car si les travailleurs se laissent faire, explique-t-elle, « *ils seront toujours les sacrifiés de la crise, par Mitterrand comme par Giscard* ».

● M. FRANÇOIS MITTERRAND avait invité, pour parler de la vie quotidienne des Français, Mme Jacqueline Cecillon, employée dans un centre de jeunes travailleurs, sa fille Martine, étudiante, et Mme Edith Cresson, membre socialiste de l'Assemblée des Communautés européennes. Le débat était animé par M. Roger Louis, journaliste.

Mme Cecillon a fait état des injustices de la vie sociale, et se fiée de la difficulté qu'éprouvent les jeunes à trouver un emploi.

M. Mitterrand a déclaré : « *Le choix sera simple le 10 mai : un candidat de la droite et le candidat socialiste. Ce sera tout simple de comprendre où se trouve le changement puisque le candidat de la droite a pour vocation de perpétuer ce qui est.* »

Le candidat socialiste a estimé que la France « *est le pays le plus inégalitaire du Marché commun, et ce sont les femmes qui, dans cette inégalité, supportent le poids le plus lourd.* »

En R.F.A.

Décès d'un extrémiste gréviste de la faim

Sigurd Debus, l'un des vingt-six extrémistes détenus en R.F.A. et à Berlin-Ouest, qui observent depuis le 11 février une grève de la faim pour obtenir le statut de prisonniers de guerre, est mort ce jeudi 16 avril à la prison de Hambourg. Ses avocats affirmaient depuis plusieurs jours qu'il était tombé dans le coma le 7 avril et qu'il n'était plus qu'artificiellement maintenu en vie. La fausse annonce de sa mort avait provoqué de très violentes manifestations dimanche dernier dans le centre de Berlin-Ouest.

Sigurd Debus, qui n'était pas un membre de la Fraction armée rouge, avait cessé de s'alimenter en signe de solidarité « politique » avec les autres extrémistes en grève de la faim. Les anciens membres de la Fraction armée rouge et du Mouvement du 2 juin réclament, outre le statut de prisonnier de guerre l'autorisation des rassemblements par groupes de douze ou quinze, l'arrêt de la surveillance permanente dont ils sont l'objet dans les quartiers de haute sécurité et la suppression des cellules d'isolation totale. Ils demandent enfin la libération de leurs camarades Guenter Sonnenberg blessé à la tête lors de son arrestation en 1977, et Verena Becker, atteinte de tuberculose.

Les démarches effectuées depuis plusieurs années déjà par certaines personnalités étrangères, françaises notamment, et par des organisations humanitaires, à l'appui de certaines de ces revendications se sont multipliées ces dernières semaines. Amnesty International a demandé à deux reprises, le 13 mars et le 8 avril, aux autorités ouest-allemandes de réexaminer les recommandations qu'elle leur avait faites l'année dernière. Dans un mémorandum, l'organisation de défense des droits de l'homme affirmait notamment que « *les conditions de détention solitaire ou d'isolation par petits groupes peuvent laisser des séquelles physiques et psychologiques graves* ».

Les avocats français des cinq Allemandes de l'Ouest arrêtées à Paris en juillet dernier et extradées le 10 juillet 1980 se sont adressés aux autorités françaises et ouest-allemandes pour dénoncer les conditions de détention de leurs clientes, « *prohibées par les conventions internationales* ». L'Union internationale des juristes démocrates pour sa part avait la semaine dernière attiré l'attention du secrétaire général des Nations unies sur le cas des grévistes de la faim.

Le gouvernement fédéral s'est refusé jusqu'à présent à toute déclaration sur cette question, son porte-parole se bornant à rappeler mercredi que les prisons étaient de la compétence des différents laender. Les autorités judiciaires des laender concernés, à l'exception de quelques améliorations mineures, ont décidé pour leur part de ne pas céder sur des revendications qu'elles considèrent soit comme irrecevables (l'octroi du statut de prisonnier de guerre), soit comme dangereuses (l'autorisation des rassemblements).

Plusieurs attentats, signés par des sympathisants des mouvements terroristes, ont eu lieu ces dernières semaines en divers points de la R.F.A., ne causant que des dégâts matériels. Mais la police est sur le pied de guerre. Elle a renforcé la surveillance des personnalités politiques et redoute de violentes émeutes.

Plusieurs autres détenus, dont certains jeûnent depuis soixante-dix jours, sont dans un état très grave. C'est le cas notamment de Knut Folkerts, hospitalisé près de Stuttgart, de Andreas Vogel et de Reginal Nicolai à Berlin-Ouest.

En raison d'une grève

AIR INTER SUPPRIME LE VENDREDI 17 AVRIL PLUSIEURS DE SES VOLS

Le Syndicat national du personnel navigant commercial (S.N.P.N.C.) appelle les adhérents de sa section d'Air Inter (hôtesses et stewards) à une grève de vingt-quatre heures pour la journée du vendredi 17 avril. Le syndicat entend protester contre la sanction infligée, le mois dernier, à une hôtesse, chef de cabine, que la direction accuse de plusieurs manquements professionnels.

Les reproches portent sur son comportement au cours d'un vol sur Caravelle III, le 15 décembre dernier, à l'occasion duquel elle avait négligé de faire les annonces à bord (y compris celles de sécurité), fait participer au service deux stagiaires sans en avertir le commandant de bord, et omis de rédiger, à l'arrivée, un compte rendu commercial portant notification de la disparition de l'enveloppe contenant les recettes de bord. Ces faits avaient été sanctionnés, le 10 mars, par le directeur de l'exploitation, de sept jours de mise à pied sans solde, peine réduite à quatre jours après appel, le 13 avril.

Le programme des vols d'Air Inter va être quelque peu bouleversé.

Pour toutes précisions, les passagers sont invités à appeler, à Paris, les numéros 539-25-25 et 541-52-02, et en province les numéros de réservation habituels.

En France

LES NORMES DE CROISSANCE DE LA MASSE MONÉTAIRE ONT ÉTÉ RESPECTÉES EN 1980

Le Conseil national du crédit vient de rendre publiques les statistiques monétaires à fin 1980. L'objectif de croissance maximale de la masse monétaire en 1980 avait été fixé à 11 %. L'augmentation « en glissement », c'est-à-dire de décembre 1979 à décembre 1980, a été de 9,7 % au lieu de 14,4 % en 1979.

En conséquence, écrit le Conseil national du crédit, *on peut estimer que l'objectif assigné par les Pouvoirs publics à la progression de la masse monétaire (M2) a été atteint* (1). »

(1) La définition officielle de la masse monétaire désignée par M 2 comprend, les billets, le compte à vue et à terme (comptes bancaires, C.C.P., etc.).